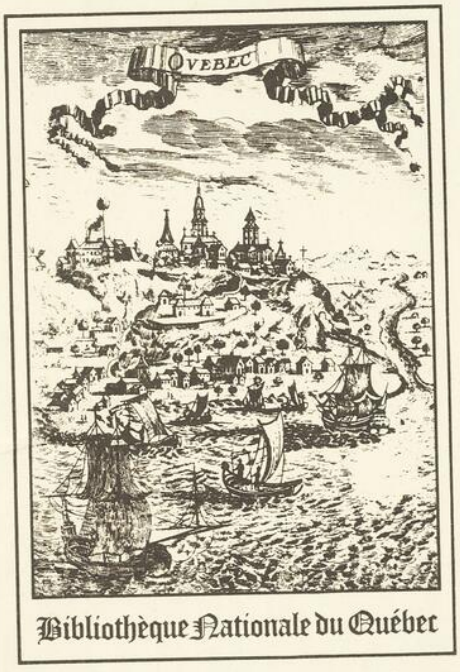


Bibliothèque Nationale du Québec

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1875-76

ET DOCUMENTS RELATIFS A 1874-75

NON-PUBLIÉS DANS LE DERNIER RAPPORT

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE QUÉBEC

QUEBEC
IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE
1876

OFF
I 57A1
A1/
1876

SECRÉTARIAT.

QUÉBEC, le 2 décembre 1876.

A Son Excellence l'Honorable ANTOINE AIMÉ DORION, *administrateur de la province de Québec,*

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport du Surintendant de l'instruction publique pour 1875-76, auquel sont joints certains documents relatifs à 1874-75. Les statistiques fournies par le Surintendant sont complètes jusqu'au 1er juillet dernier.

J'ai l'honneur d'être

de Votre Excellence

Le très-obéissant serviteur,

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire Provincial.



DÉPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, le 15 novembre 1876.

A l'Honorable JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU, *secrétaire provincial.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre, pour l'information de Son Excellence, mon rapport sur l'instruction publique en 1875-76, et certains documents relatifs à 1874-75, transmis à ce département trop tard pour être publiés l'an passé. J'ai pu, cette année, éviter ces retards si fréquents depuis 1867, et mes statistiques sont complètes jusqu'au premier juillet dernier.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

Une expérience de quelques mois m'inspire les réflexions suivantes sur l'opération de la nouvelle loi (39 Vict. ch. 15), qui est venue en force le 1er février dernier (1876).

Cette loi, en divisant le Conseil de l'instruction publique en deux "comités" distincts, l'un catholique, l'autre protestant, a non-seulement restreint sa juridiction et ses fonctions, mais transféré, de fait, ses pouvoirs d'autrefois à ces deux comités, quand elle n'en a pas formellement défini l'exercice. Ainsi la répartition du fonds de l'éducation supérieure est maintenant du ressort des deux comités, et quant aux sommes destinées aux écoles primaires, la loi en ordonne la distribution d'après le chiffre des

populations catholique et protestante constatées par le dénombrement le plus récent.

Dès sa première séance, le Conseil de l'instruction publique s'est divisé en deux comités, lesquels ont immédiatement choisi leur président et leur secrétaire respectifs. J'ai été nommé président du comité catholique, et l'honorable M. Irvine président du comité protestant. M. Louis Giard, tout en étant continué dans ses fonctions de secrétaire du Conseil, conjointement avec le Dr. Miles, a été nommé secrétaire du comité catholique. Enfin, le comité protestant a choisi pour son secrétaire le Rév. M. Weir.

Ce dernier se trouve dans une position anormale que je ne puis m'empêcher de signaler, car il n'est point un officier du département de l'instruction publique ; il n'est que celui du comité protestant, dont il relève exclusivement. En le prenant pour son secrétaire, le comité n'a pas enfreint la loi, et je m'empresse aussi d'ajouter que je n'ai qu'à me féliciter des rapports que j'ai eus avec M. Weir et tous les membres du comité. Je n'en dois pas moins m'élever contre un état de choses irrégulier et qui peut faire naître des complications fâcheuses. Le département est constamment en correspondance avec les commissaires et les syndics des écoles protestantes : la direction générale des écoles, l'engagement des instituteurs, la construction ou la localisation des maisons d'écoles, l'organisation des municipalités scolaires ou le changement de leurs limites, la perception des taxes ou de la rétribution mensuelle, le salaire et les comptes des secrétaires-trésoriers, les rapports semi-annuels et annuels, l'envoi des sommes réparties, voilà autant de sujets, multiples en soi et souvent très-délicats, dont j'ai à traiter avec les institutions protestantes. Or, dans plus d'une circonstance, le secrétaire du comité protestant peut se croire autorisé à s'occuper de quelques-unes des mêmes affaires. Mais s'il n'est pas un officier de mon département, on ne doit pas s'attendre que je prendrai la responsabilité de ses actes. Et pourtant c'est à moi que reviennent, suivant l'esprit général de la loi, la direction de ce département et les responsabilités qui s'en suivent.

Il y a plus. Le secrétaire du comité catholique étant attaché à mon département, je puis lui faire garder minutes des délibérations de ce comité dans un registre tenu à cette fin ; mais il m'est impossible d'en faire autant pour le comité protestant, dont les travaux—à prendre les choses au point de vue légal et officiel—s'accomplissent hors de mes bureaux Le secrétaire n'est pas même tenu par la loi de me transmettre une copie des procès-verbaux du comité: je ne la dois qu'à sa bonne volonté. On comprend sans peine que cette anomalie nuit aux opérations de ce département. Le moindre de ses inconvénients pourrait être de troubler l'harmonie salutaire qui existe entre les deux fractions du Conseil, d'une part, et entre le Conseil et le département, d'autre part. Cette entente doit régner non-seulement sur le fond des choses, mais même sur la simple conduite des affaires journalières, sans quoi nous restons à la merci d'une éventualité, et c'est à cela que nous expose le fait anormal dont je viens de parler.

Je crois devoir insérer dans ce rapport les procès-verbaux du Conseil

et du comité catholique depuis que je suis entré en fonctions. Le public a intérêt à connaître nos travaux.

Mouvement général de l'instruction publique.

Les tableaux statistiques et les rapports des inspecteurs démontrent un progrès sensible durant les deux dernières années. De fait, l'instruction publique dans notre province, depuis longtemps, suit une progression ascendante continue et plus rapide que l'augmentation de la population. Ainsi la population était de 1,111,566 en 1861 et de 1,191,516 en 1871, soit un accroissement d'un treizième et une fraction, en dix ans. Or, le nombre des élèves fréquentant les écoles en 1871 était de 223,014, et de 247,696 en 1876, soit une augmentation de plus d'un neuvième en cinq ans.

Le nombre des écoles sous la régie des commissaires ou des syndics a augmenté de beaucoup : en 1873-4 nous en avions 3,799, et nous en comptons 4,030 en 1875-6.

Je suis heureux aussi de constater que la moyenne de l'assistance n'a fait que s'accroître depuis le temps où nous avons commencé à recueillir des statistiques sous ce chef. Voici les chiffres :

1873–74	171,226
1874–75	186,891
1875–76	193,714

Au reste, les chiffres suivants, qui présentent un tableau sommaire des progrès de l'éducation dans notre province depuis 1857, en disent plus long que tous les commentaires :

Années	Municipalités	Arrondissements	Maisons d'école appartenant aux commissaires	Écoles en opération	Écart entre le nombre des écoles et celui des arrondissements
1857	507	2568	2015	2537	31
1858	523	2722	2053	2526	196
1859	532	2822	2180	2673	149
1860	571	2766	2245	2655	111
1861	549	2955	2334	2745	210
1862	588	3079	2449	2868	211
1863	634	3187	2573	2940	247
1864	638	3223	2620	3048	175
1865	671	3302	2686	3121	181
1866	697	3308	2806	3148	160
1867	737	3329	2860	3230	99
1868	749	3462	2969	3287	175
1869	758	3523	3002	3333	190
1870	791	3605	3146	3494	111
1871	801	3661	3238	3508	153
1872	819	3710	3279	3579	131
1873	852	3870	3381	3699	171
1874	868	3890	3482	3799	91
1875	889	3997	3552	3923	74
1876	906	4093	3659	4030	63

Mais je regrette de dire que plusieurs de nos écoles ne sont pas ce qu'elles devraient être. Déjà il a fallu user de rigueur pour plus d'une. De la liste que j'avais préparée pour la répartition du fonds de l'éducation supérieure, le comité catholique et le comité protestant, après une étude consciencieuse, ont cru devoir retrancher quelques écoles-modèles et académies, vu qu'elles ne valaient guère mieux que de simples écoles élémentaires, ou que, pour une cause ou pour une autre, elles ne remplissaient pas tout le programme d'études tracé par le conseil de l'instruction publique. Espérons que cette mesure sévère mais juste stimulera le zèle des directeurs de ces écoles pour l'avenir, et fera comprendre aux autres institutions qu'elles s'exposeraient, si elles se négligeaient dans leur enseignement, à être de même privées de leur subvention annuelle.

Déjà, dans l'automne de 1874, les inspecteurs avaient reçu instructions de faire une visite toute spéciale des académies et des écoles-modèles, et dès lors plusieurs de ces écoles avaient été retranchées de la liste des subventions. Plusieurs fois aussi j'ai dénoncé aux municipalités l'insuffisance de leurs écoles. Je dois à la justice de dire que généralement mes remontrances ont été bien accueillies, et que l'on s'est efforcé de porter remède au mal que je signalais.

Cependant je ne pense pas qu'une réforme complète puisse être accomplie à moins que l'on ne trouve tout d'abord les moyens d'élever notablement le chiffre du traitement des instituteurs. L'un de ces moyens, le plus simple et le plus sommaire, serait d'accorder aux instituteurs, à même le trésor provincial, une subvention annuelle équivalant à une certaine proportion de leurs appointements votés par la municipalité, pourvu que ces appointements s'élevassent à un chiffre que la loi fixerait d'avance. Cette mesure aurait pour résultat d'encourager les municipalités à donner aux instituteurs un traitement raisonnable et d'assurer à ces derniers un revenu annuel qui leur permettrait de vivre honorablement, comme il convient à des hommes chargés d'une mission qui ne le cède en dignité qu'à celle du prêtre.

Il n'est que juste néanmoins de dire que l'infériorité relative de certaines écoles s'expliquent par le fait qu'elles ont, à leur origine, pris un nom qui ne leur convenait pas. Ainsi, une école élémentaire a voulu s'appeler école-modèle—une école modèle, académie—une académie, collége commercial ou industriel. Je vois là une ambition louable, mais le résultat le plus net de ces fausses dénominations, c'est que telle institution qui serait une bonne école-modèle fait mauvaise figure sous le nom d'académie, et qu'un jour ou l'autre le Conseil la remet à sa vraie place sur la liste des subventions. On oublie que le nom d'une institution enseignante tire sa valeur du rapport spécial de ses directeurs et de celui des inspecteurs, et que le Conseil, après avoir lu l'un et l'autre, sait toujours à quoi s'en tenir sur la nature de son enseignement. J'espère que l'on ne tardera pas à rejeter ces fausses idées et à comprendre que, par exemple, une bonne académie vaut mieux qu'un collége inférieur à son nom.

Cette remarque ne s'applique pas, bien entendu, aux colléges qui donnent un enseignement double, classique et commercial, car ils ne méritent que des éloges pour leur participation au grand mouvement qui s'opère depuis quelques années en vue de donner à la jeunesse une forte éducation pratique.

Des progrès de cette éducation je ne puis que faire un rapport absolument favorable. Tout n'est pas complet et parfait, mais tout est en bonne voie d'achèvement. En 1873-74, la province comptait 16 colléges industriels, fréquentés par 2,818 élèves, dont 2,653 catholiques et 165 protestants. De ces colléges industriels, celui de Terrebonne a été détruit par le feu, et trois autres, ceux de Joliette, de St. Laurent et de Sherbrooke qui comptaient 587 élèves, sont passés dans la classe des colléges classiques, sans cesser d'enseigner les matières préparatoires au commerce. Malgré cela, nous trouvons, en 1875-76, 22 colléges industriels, fréquentés par 3,461 élèves,

dont 3,301 catholiques et 160 protestants. A ce chiffre il faudrait encore ajouter une partie des élèves des colléges de Rimouski, Trois-Rivières, Rigaud, Ste. Marie-Monnoir, Chicoutimi, Ste. Anne-Lapocatière et Ste. Marie (de Montréal) qui ont tous adopté le dualisme de l'enseignement commercial et classique, et de plus le nombre des élèves de plusieurs académies qui donnent un cours suffisant ou de première classe.

Inutile de dire que ces chiffres, recuillis pour l'édification de ceux qui se plaisent à dénoncer l'infériorité des catholiques, ne rendent pas complète justice à la population anglaise. Les protestants n'ont qu'un collége industriel; ils prennent leur éducation commerciale dans des académies ou des *high schools*. La différence des noms donnés à des institutions du même genre rend difficile la comparaison des statistiques.

Qu'il nous suffise donc, en attendant que l'uniformité des noms permette plus de précision, de savoir que la population française de cette province n'est pas, comme on le dit, inapte aux affaires et hostile à l'enseignement commercial et industriel. Sous ce rapport, elle marche l'égale aujourd'hui de tous les groupes nationaux qui l'entourent. Nous devons ce progrès salutaire et aux colléges dirigés par le clergé et au travail persévérant d'un certain nombre de citoyens de bonne volonté.

Il me sera permis de rappeler ici ce que je disais dans le rapport que j'ai fait, en qualité de ministre de l'instruction publique, pour 1872-73 :

" Pour ce qui est de notre province en particulier, je pense que ce serait " faire une réforme nécessaire et rendre un grand service à la société que " d'obliger tous les élèves de nos colléges à suivre un cours commercial ou " académique,—de quelque nom qu'on l'appelle,—avant de leur faire com- " mencer le cours classique. Ce cours devrait comprendre l'enseignement " des langues anglaise et française assez complet pour permettre aux élèves " d'écrire ces deux langues facilement et correctement; l'arithmétique dans " toutes ses parties ; la tenue des livres ; les éléments de l'histoire générale, " par leçons orales données à grands traits en suivant un plan à peu près " semblable à celui du *Discours sur l'histoire universelle* par Bossuet, et en " s'attachant à donner une idée de chaque peuple et de chaque empire qui " se sont succédé dans le monde, avec leur influence sur les progrès de la " civilisation ; les éléments de la géométrie ; le dessin linéaire, l'agriculture " et quelques notions d'économie politique et domestique.

" Ce cours pourrait se faire en trois années, en supposant que les élèves " y entrent avec les connaissances que l'on puise dans une bonne école " primaire.

" Ensuite commencerait le grand cours qui pourrait se terminer dans " les sept ou huit années qu'on y consacre actuellement. L'élève en profite- " rait d'autant mieux que son jugement serait déjà formé et qu'il serait en " mesure d'apprendre d'une manière plus raisonnée.

" Pour les débuts, on trouverait peut-être difficilement des professeurs " compétents ; mais je crois qu'avec du bon vouloir et de la persévérance, " cette difficulté serait bientôt surmontée.

" Après avoir suivi un semblable cours, tout jeune homme pourrait " embrasser avec avantage n'importe quelle carrière, et, même après n'avoir " suivi que le cours commercial, il serait beaucoup plus en état de gagner " sa vie que celui qui aurait fait un cours complet d'études classiques, tel " qu'on le fait aujourd'hui, et qui ne se trouverait pas en position d'étu- " dier une profession libérale ; il serait en outre de quatre ou cinq années " plus jeune, et pourrait sans inconvénient commencer un apprentissage " dans une science, un art ou une industrie quelconque, apprentissage que " l'âge rend difficile, sinon impossible, après un cours classiqne de sept ou " huit ans.

" Je pourrais développer davantage ces considérations ; mais ce qui " précède suffira pour faire comprendre qu'il y a lieu d'effectuer une ré- " forme dans ce sens ; et comme tous nos colléges sont dirigés par des " hommes qui en font une œuvre de charité, de dévouement et d'abnéga- " tion, je ne doute pas que ces hommes ne se prêtent de tout cœur aux " modifications reconnues utiles, dès qu'ils y verront une plus grande " somme de bien à opérer."

Ce programme, à quelques modifications près, est adopté par les colléges dont j'ai parlé plus haut, et l'enseignement que la jeunesse reçoit dans ces institutions me paraît être celui qui convient davantage à la généralité des élèves. Sur le nombre des enfants qui entrent dans un collége classique, la proportion est considérable de ceux qui ne finissent pas leur cours, et l'on sait qu'un cours classique tronqué vaut bien peu pour l'avenir. C'est à ces derniers surtout que le cours commercial préliminaire est destiné à être utile, car les élèves qui l'auront suivi, s'ils ne continuent pas leurs études collégiales, entreront dans le monde au moins avec des connaissances pratiques dont ils pourront tirer bénéfice immédiatement.

Déjà les bons effets de ce programme se font sentir. Les élèves qui sortent du collége après avoir fait un cours commercial sont reçus, de préférence à tous autres, comme commis chez nos grands négociants, et ils reçoivent tout de suite un salaire convenable.

Cette réforme de l'organisation scolaire se reflète dans nos statistiques. Ainsi, au chapitre des élèves apprenant la tenue des livres, nous trouvons les chiffres suivants :

1867	6,713
1868	7,557
1869	8,714
1870	9,088
1871	9,569
1872	10,108
1873	12,046
1874	12,571
1875	12,673
1876	13,383

De plus, il faut bien remarquer que des académies bien dirigées comme,

par exemple, l'école commerciale du Plateau, à Montréal, qui compte 481 élèves, ont dû être placées dans nos statistiques sous le titre d'académies, avec les autres écoles de ce nom, bien qu'elles méritent, par comparaison, d'être inscrites parmi les colléges. Tout le monde connait la supériorité de l'enseignement fourni par ces institutions.

Bref, je puis affirmer que les critiques que l'on formule encore contre l'insuffisance de l'éducation *pratique* dans notre province, ne s'appliquent plus qu'au passé.

Je ne terminerai pas ces remarques sans attirer d'une manière toute spéciale l'attention des membres de la législature sur le rapport de M. Archambault, principal de l'École Polytechnique de Montréal Ce rapport constate le progrès le plus satisfaisant, et formule en même temps certaines demandes qui, je l'espère, seront bien accueillies.

Réformes à opérer.

En première ligne des réformes que requiert notre système scolaire, il faut placer l'augmentation du traitement des instituteurs. J'ai parlé de cette question tout à l'heure. Voici comment s'exprimait l'hon. M. de Boucherville sur le même sujet, dans son rapport de 1872-73 :

" C'est là un sujet sur lequel il faut malheureusement revenir tous les " ans. On n'aura jamais de bonnes écoles tant qu'on ne pourra pas se pro- " curer les services d'instituteurs compétents, et ces instituteurs compétents " ne prendro t la direction d'une école que si on leur donne un traitement " raisonnable, qui les mette en mesure de faire vivre leur famille, et de " tenir convenablement le rang qu ils doivent occuper dans la société."

Il n'y a maintenant, je crois, qu'une opinion là-dessus dans le pays ; on diffère seulement sur les moyens à prendre pour arriver à une réforme sérieuse. En général, ceux qui s'intéressent à la solution de ce problème paraissent croire que l'initiative doit venir des municipalités Je pense qu'ils se font illusion. Pour obtenir l'assentiment des municipalités, il faudrait que les municipaux fussent plus instruits, et la question est précisément de leur donner de bons maitres pour les mieux instruire.

Cependant, tout en réclamant de la manière la plus pressante une réforme sur ce point, je crois devoir donner ici des chiffres qui répondront à certaines critiques exagérées.

Nous avons 1188 instituteurs et 4661 institutrices : celles-ci forment donc une proportion de 79¾ pour cent sur le total du corps enseignant. Mais les communautés religieuses fournissent 536 instituteurs et 787 institutrices, qui sont hors de cause, puisqu'on ne les accuse pas d'incompétence. Il nous reste donc 652 instituteurs et 3874 institutrices laïques, et sur ce nombre on compte 503 instituteurs et 3509 institutrices qui ont obtenu le brevet de capacité, ce qui ne laisse que 149 instituteurs et 365 institutrices non-brevetés. C'est encore beaucoup trop, mais depuis quelques années les bureaux d'examinateurs n'accordent des brevets de capacité qu'à bon escient.

Voyons maintenant le chiffre des traitements :

	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.
Instituteurs :	115	374	480	219
Institutrices :	1722	2544	345	50

Mais nous devons dire que toutes les institutrices des communautés religieuses, au nombre de 787, tombent dans la catégorie de celles qui reçoivent moins de $100 par an : il reste donc 935 institutrices laïques sous ce chef. D'un autre côté, les instituteurs des communautés sont placés dans les catégories de ceux qui ont moins de $100, ou de $100 à $200 et de $200 à $400. Si l'on retranche du nombre compris dans ces deux dernières catégories le nombre des instituteurs des communautés (536), il reste 318 instituteurs laïques recevant de $100 à $400. Mais l'on peut dire que sur les 115 qui ont moins de $100, il y a à peine 15 laïques. Peut-être même cette statistique serait-elle plus exacte, si l'on attribuait aux communautés le total des deux premières catégories (489) et une fraction (47) de la troisième. Dans cette hypothèse, il y aurait 433 instituteurs laïques recevant de $200 à $400 par an et 219 recevant $400 ou plus.

Il est juste de remarquer que les instituteurs qui ont les plus forts traitements résident dans les villes et font partie du personnel des écoles normales, académies, colléges, etc.

Il reste donc acquis que les moins payés sont, d'abord, les religieux et religieuses, et, ensuite, les maîtres et maîtresses de la campagne.

Quoi qu'il en soit, il y a 652 instituteurs laïques, dont 219 reçoivent au moins $400 par an, ce qui est raisonnable ; il y a donc 433 instituteurs en souffrance. Puis on compte 3874 institutrices laïques, dont 345 ont de $200 à $400 et seulement 50 $400 ou plus. En retranchant du total ces deux derniers chiffres, nous trouvons 3479 institutrices laïques qui reçoivent $200 ou moins, 2544 ayant de $100 à $200 et 935 moins de $100.

Cette statistique fait bien voir l'esprit qui anime un grand nombre de municipalités, dont la tactique évidente est avant tout d'avoir l'éducation à bon marché. Ces chiffres donnent en même temps une idée des frais qu'entraînerait une réforme. On doit prendre pour base de calcul 433 instituteurs et environ 3000 institutrices.

Dépôt de livres, cartes, etc., et Musée.

On lit encore dans le même rapport de l'hon. M. de Boucherville :

" Je dois insister encore, cette année, sur la nécessité d'établir au plus " tôt un dépôt de livres, cartes géographiques, globes terrestres et autres " fournitures d'école. On n'a pas, jusqu'ici, attaché assez d'importance à ce " projet qui, cependant, serait si propre à donner un nouvel élan à nos " écoles. Il est très difficile actuellement de se procurer ces objets de pre-

" mière nécessité dans nos écoles. Ils sont très rares, et le prix en est si " élevé qu'il décourage les meilleures volontés. Au moyen des dépôts dont " je parle, on pourrait réduire les prix de moitié, ce qui permettrait d'obli- " ger toutes les écoles à se pourvoir.

" On ferait un dépôt entre les mains du secrétaire-trésorier de chaque " municipalité, lequel se chargerait de faire lui-même la distribution aux " instituteurs et institutrices, suivant le besoin. Aucun élève alors ne " manquerait des objets qui deviennent nécessaires à mesure que son " instruction progresse. Le tout serait acheté au nom de la municipalité " et fourni à demande. Une légère augmentation dans la taxe suffirait pour " couvrir ces dépenses, et les parents verraient leurs enfants mieux pour- " vus à bien meilleur marché."

Je ne ferai à personne l'injure de croire qu'il faille démontrer la justesse de ces remarques. Le matériel et les appareils de nos écoles seront toujours insuffisants tant qu'il n'existera pas au département de l'instruction publique un dépôt de livres, cartes, globes, etc. Le bon sens dit que nos 4,030 écoles ne seront pas suffisamment pourvues, si on laisse à chaque instituteur ou à chaque municipalité isolément le soin de les pourvoir. Aussi la législature ne saurait plus tarder à mettre le département de l'éducation en position de créer ce dépôt.

L'importance d'un musée scolaire n'a guère non plus besoin d'être démontrée, car sans musée il devient fort difficile pour les officiers du département de l'instruction publique de bien suivre toutes les améliorations apportées aux appareils et au matériel des écoles dans les pays étrangers.

Récompenses aux Instituteurs.

Jusqu'à ce jour on a accordé des récompenses aux écoliers afin d'exciter entre eux une légitime émulation au travail : ne serait-il pas opportun de créer la même émulation parmi les instituteurs ? Il est à craindre qu'en général les maîtres d'écoles primaires, une fois nantis de leur brevet de capacité, ne travaillent pas suffisamment. Faire la classe durant tout le jour est la plus pénible des tâches, et il n'est pas étonnant que, l'ayant accomplie, on sente le besoin de récréation : c'est là l'écueil pour l'instituteur. Fatigué par l'enseignement quotidien, il n'a pas d'inclination à recourir à ses livres pour se perfectionner ; il en arrive ainsi quelquefois à suivre une routine invariable.

Eh bien ! créons pour l'avenir un brevet d'un ordre plus élevé, le *brevet de supériorité*, lequel serait délivré par le surintendant, sur le rapport de l'inspecteur, aux instituteurs qui pendant trois ou quatre ans aurait tenu, avec un succès marqué, leur école suivant toutes les prescriptions de la loi et du conseil de l'instruction publique. Le porteur de ce brevet aurait chance d'obtenir de bons appointements. Ce serait donc là un grand encouragement pour le corps enseignant, et de plus un moyen efficace de faire enseigner tout le programme officiel.

Les maisons d'école.

Il y a peu d'endroits dans cette province où l'on se soit préoccupé, en construisant les maisons d'école, des lois de l'hygiène et des exigences du confort. On n'a généralement qu'une idée : construire à peu de frais. Comment les maisons d'école de la campagne, étroites et pas du tout aérées, où de trente à cinquante élèves viennent s'entasser sur des siéges mal faits, peuvent-elles abriter une enfance robuste et de forte santé ? C'est bien assez d'exiger d'un écolier le repos, l'immobilité durant quatre ou six heures par jour : lorsqu'on le détourne des jeux naturels, nécessaires à son âge, on devrait au moins ne pas le placer dans une atmosphère viciée, et lorsqu'on l'oblige à rester assis, ne pas l'astreindre à des positions fatigantes et qui peuvent le prédisposer aux infirmités. La ventilation judicieuse des maisons d'école, une bonne distribution des appartements, et de bons siéges, ce sont là trois choses que l'on néglige beaucoup trop et que, cependant, les règles les plus élémentaires de l'hygiène réclament impérieusement.

Il n'y a qu'un moyen d'arriver à une réforme sous ce rapport, c'est d'obliger les municipalités à construire les maisons d'école et les siéges de classe d'après un modèle uniforme fourni par le département de l'instruction publique. Je propose d'amender la loi en ce sens.

Banques d'épargnes des écoles.

Les banques d'épargnes des écoles, fondées en France il y a quelques années, ont obtenu le plus heureux succès. Elles habituent les élèves à l'économie et les préparent de bonne heure à songer à l'avenir, à agir toujours avec cet esprit d'ordre qui petit à petit conduit à l'aisance, parfois à la fortune. Pour faire justement apprécier cette institution, il suffit de rappeler qu'à l'époque des dernières inondations en France, les élèves d'un district d'inspection ont offert leurs épargnes de l'année courante aux victimes de la catastrophe, et qu'il s'est trouvé dans leur caisse 12,500 francs.

Je sais que la législation des banques n'est pas du ressort du parlement provincial ; j'ai voulu cependant toucher à ce sujet afin d'en saisir le public et particulièrement les députés du peuple. Il n'est besoin d'aucune loi nouvelle pour retirer les bénéfices dont la réalisation de cette idée pourrait être susceptible.

En effet il existe dans toute la confédération des *Post Office Savings Banks*, qui fonctionnent régulièrement : qui empêche les directeurs de colléges, d'académies, et même les maitres d'écoles primaires de recevoir chaque jour, après les heures de classe, les petites épargnes de leurs élèves, et d'en faire le dépôt chaque semaine au bureau de poste ? Les formalités les plus simples suffiraient à donner aux uns et aux autres des garanties parfaites.

Il me semble que les parents verraient d'un bon œil une tentative de ce genre : heureux de voir leurs enfants trouver une occasion de connaître par expérience la valeur de l'épargne, ils s'efforceraient, j'ose le croire, de

leur fournir aussi souvent que possible les moyens d'en profiter. Les professeurs pourraient accorder des "bons points" (sous forme de récépissé, pour la garantie des parents) et des prix aux élèves qui, étant donné l'état de fortune de leur famille, se seraient montrés le plus économes. Ne serait-ce pas là une leçon qui produirait ses fruits plus tard?

Je soumets cette idée à qui de droit, laissant à chacun de décider s'il est possible d'introduire dans notre pays une coutume qui a déjà produit ailleurs les meilleurs résultats.

L'enseignement du dessin.

Dans le cours de l'année dernière, l'hon. M. deBoucherville, poursuivant son idée de donner à l'instruction publique une tournure plus pratique, s'est adressé au Frère Alphraates, supérieur des Frères de la Doctrine Chrétienne, qui est entré immédiatement dans les projets de l'honorable ministre en prescrivant l'enseignement du dessin dans toutes les écoles dirigés par les Frères, à Québec.

Désirant placer tout de suite cet enseignement sur un bon pied, le Frère Alphraates est passé en Europe pour engager des professeurs compétents et se procurer les livres et appareils nécessaires. J'ai visité plusieurs de ces écoles et j'ai été vraiment surpris de l'avancement rapide des élèves. On enseigne dans toutes les rudiments du dessin linéaire et géométrique, mais les élèves qui manifestent le désir de continuer cette étude, peuvent le faire en passant dans une classe spéciale dite de perfectionnement.

Mais on veut aller plus loin et fonder une véritable école des arts et métiers. Déjà l'on a commencé à donner des leçons de chimie dans ses rapports avec les arts. Le gouvernement a bien voulu encourager cette tentative, et s'il continue à le faire, j'ai tout lieu de croire qu'avant peu la ville de Québec sera dotée d'une institution dont la classe ouvrière devra retirer le plus grand bénéfice.

J'espère même que cet exemple aura un effet plus général et que bientôt le dessin sera enseigné dans toutes les écoles de la province. Cette réforme est nécessaire si nous voulons demeurer à la hauteur du progrès moderne.

Vers 1836, l'industrie anglaise vit ses produits en baisse sur le marché du monde. Elle en rechercha les causes, les trouva, et fonda des écoles de dessin. A l'exposition universelle de 1851, l'Angleterre se trouva encore inférieure à la France: alors elle prescrit l'enseignement du dessin dans toutes les écoles primaires, et en 1867, c'est au tour de la France à constater la supériorité de l'Angleterre pour le goût et le fini d'une foule d'articles. Une commission fût nommée pour étudier par quels moyens les Anglais avaient pu accomplir cette réforme. Du rapport de cette commission est sortie une réorganisation complète de l'enseignement du dessin en France. Cet exemple ne tarda pas à être suivi par l'Allemagne.

Ce fut ensuite au tour des Etats-Unis. En 1870, le Massachusetts passa

une loi pour rendre le dessin obligatoire dans toutes les écoles, primaires comme classiques L'organisateur de cet enseignement, M. Walter Smith, a une réputation universelle et sa méthode fait autorité. L'état de New York et celui de Milwaukee ont marché sur les traces du Massachusetts.

Le résultat de ce grand mouvement a été visible surtout aux expositions internationales. L'industrie de nos jours porte le cachet des écoles. Les pays qui n'ont pas de bonnes écoles de dessins sont écrasés par la supériorité de leurs voisins.

Cela se comprend facilement. Le sentiment du beau dans les formes et les couleurs ne peut s'acquérir que par l'étude. On peut être bien doué par la nature, mais la nature est rude ; la délicatesse du goût ne vient qu'avec l'étude. D'un autre côté, rendre l'enseignement du dessin général, c'est fournir à toutes les aptitudes une occasion de se faire valoir, c'est faire surgir des ouvriers artistes qui, sans cette occasion, seraient restés dans l'obscurité.

Le Conseil des arts et manufactures de la province de Québec, pénétré de ces idées, a député quelques-uns de ses membres aux Etats Unis pour étudier *de visu* la méthode d'enseignement du dessin dans les écoles américaines. Leur rapport est on ne peut plus favorable, et recommande pareille réforme dans notre province.

Je partage absolument leur manière de voir, et je propose en conséquence un amendement à la loi pour faciliter cette réforme.

J'ai eu le plaisir, ces jours derniers, de visiter la collection des dessins exposés par le Conseil des arts et manufactures dans une des salles du parlement provincial. Tous ces dessins sont l'œuvre des élèves des écoles dirigées par le Conseil, et plus d'un visiteur est resté étonné de l'habileté acquise en si peu d'années par ces jeunes exposants. Personne, après avoir vu ces travaux remarquables à la fois par leur mérite artistique et par leur caractère d'utilité pratique, ne doutera de la nécessité des écoles spéciales fondées depuis quelque temps dans cette province.

Mais il y a une remarque importante à faire ici. Ces écoles ont formé des élèves qui n'avaient jamais eu de leçons de dessin, et voilà leurs travaux. Que seraient ces travaux si les élèves avaient appris le dessin en même temps que l'écriture dans les écoles primaires ? Poser cette question c'est prouver l'utilité de l'enseignement du dessin dans toutes les écoles.

Qu'il me soit permis de citer une partie du rapport de la commission du Conseil des arts et manufactures :

" 1o. IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DU DESSIN.

" Une erreur généralement fatale à l'ouvrier quel qu'il soit, c'est de croire qu'il doit ou du moins qu'il peut sans inconvénient rester dans son ignorance, que l'habileté de ses mains, une certaine routine, une somme

très-restreinte de connaissances purement pratiques suppléent efficacement aux conceptions de l'intelligence et le protégent suffisamment contre toute compétition. Quoique nous nous mettions en garde contre de pures théories, nous croyons qu'il n'y a pas de danger à avancer que c'est cette sécurité complaisante de certaines classes ouvrières qui, depuis quelques années, a été, pour une bonne part, au fond de toutes les grèves, de ces chômages si désastreux pour les associations ou corporations ouvrières et pour le commerce et l'industrie du même coup. Le travail intelligent reste rarement sans emploi ; les crises l'affectent peu. La stagnation n'est jamais totale et universelle. Dans un moment de dépression, le peu de commerce qui se fera sera celui de la marchandise qui aura été produite conformément aux meilleures lois du goût et d'une saine économie, le prix de la matière première étant égal d'ailleurs. De même, un chef d'atelier renvoie-t-il rarement ses employés les plus habiles ; le mal ne pèse que sur les moins experts, ceux que l'on peut se procurer facilement. Au reste, l'éducation technique au profit de l'artisan est le prix de la liberté et une nécessité qui ressort de l'organisation même des sociétés modernes.

" En Angleterre, au temps d'Elizabeth, le *Statute of Apprenticeship* décrète qu' "aucune personne ne pourra, à l'avenir, exercer un commerce, " métier ou profession, alors pratiqués en Angleterre, à moins d'en avoir " préalablement fait un apprentissage de sept années," et, ajoute Adam Smith, " ce qui avait été auparavant le réglement de plusieurs corporations " particulières, devint, en Angleterre, la loi générale et publique de toutes " les industries exercées dans les villes dites *Market Towns*."

" En France, la durée de l'apprentissage variait suivant les villes. A Paris, le nombre d'années de l'apprentissage était généralement de cinq ; mais personne ne pouvait devenir chef d'atelier ou patron, dans la plupart des industries, sans avoir servi cinq ans de plus comme journalier à titre de compagnon.....

" Comme la question de l'habileté artistique intéresse vivement l'industrie et qu'il importe au suprême degré de ne point se tromper sur les moyens à prendre pour lui imprimer un cachet de supériorité, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler en quels termes le même économiste combat le système autrefois suivi en Europe ; car si l'on se convainc que ce système est vicieux, il faut néanmoins lui trouver un substitut, et la solution de la thèse que le Conseil des arts a posée à ce comité devient plus facile ; il n'y aura plus à hésiter sur l'urgence des moyens à prendre pour former des artisans habiles :—

" L'institution des longs apprentissages, continue A Smith, ne saurait " garantir qu'une marchandise inférieure ne sera pas fréquemment jetée " sur le marché public. Quand telle marchandise est ainsi mise en vente, " elle l'est généralement par fraude, non pas faute d'habileté, et l'apprentis- " sage le plus long n'offre aucune garantie contre la fraude. Il faut des " réglements tout-à-fait différents pour prévenir cet abus. La marque " véritable sur l'argenterie et les estampes sur les toiles et les draps, offrent " à l'acheteur une garantie beaucoup plus grande qu'aucun statut tou- " chant l'apprentissage ne pourrait le faire. L'acheteur regarde générale-

" ment ces signes, mais il ne croit jamais qu'il faille s'enquérir si l'ouvrier " a servi sept ans d'apprentissage ou non. L'institution des longs appren- " tissages n'est point propre à former les jeunes gens à l'industrie. Un " ouvrier qui travaille à la pièce sera probablement industrieux, parce que " chaque effort de son industrie lui rapporte un profit. Un apprenti sera " probablement paresseux, et il l'est presque toujours, parce qu'il n'a point " d'intérêt immédiat à être autrement. Dans les emplois inférieurs, l'attrait " du travail consiste dans le salaire qu'il rapporte..... Un jeune " homme ressent une aversion naturelle pour le travail, quand il n'en " reçoit aucune récompense pendant longtemps."

" Quelqu'ait été l'influence des économistes modernes sur les rapports du maître et de l'apprenti, il n'en est pas moins vrai que ces conditions sont aujourd'hui considérablement changées, tant en Europe qu'ailleurs. L'ouvrier a vu se réaliser son rêve favori, la liberté du travail, en ce sens du moins que la loi n'est plus là pour protéger le monopole des corporations ouvrières et gêner l'élan individuel. Mais à la place de l'atelier que l'apprenti ne suit plus que pour acquérir le tour de main, il fallait mettre autre chose qui pût suppléer aux leçons du long apprentissage. Alors ont été instituées les écoles publiques, les cours gratuits. Les secrets des arts et de l'industrie ont, dans ces cours, été dévoilés à tous ceux qui les fréquentaient.....

" 2o. Valeur de la marchandise.

(Extrait d'un ouvrage par le Prof. Koehler.)

" La marchandise qui porte le cachet de l'habileté et du goût est plus désirable que la marchandise brute, parcequ'elle commande un prix plus élevé sur le marché si on ne considère que le temps et le travail qu'elle a coûté. Dans la carrière du travail, la matière n'a jamais pu lutter avec succès contre l'intelligence. Nous n'attachons jamais autant de prix à ce qui peut être exécuté par une machine ou par un animal, c'est-à-dire par pure force brutale, qu'à ce qui peut être produit seulement par le secours de l'intelligence. C'est pourquoi, lorsqu'un ouvrier inexpérimenté gagne un dollar, un ouvrier adroit en gagne deux et un ouvrier habile en gagne trois. Cependant, il en coûte autant pour entretenir en santé et confortablement un ouvrier inexpérimenté qu'un ouvrier habile et un artiste.

" En second lieu, les marchandises brutes ont contre elles non seulement la préférence du consommateur, mais encore le coût du transport. Chacun doit payer pour transporter sur le marché ce qu'il produit ; et le véritable marché où il vend sa marchandise est l'endroit d'où il tire les produits qu'il reçoit, directement ou indirectement, en échange de ses propres produits. D'où il suit que l'ouvrier inexpérimenté qui échange ses produits contre les produits moins volumineux de l'ouvrier habile, doit lutter contre l'ouvrier artiste qui contribue le plus à l'échange qui a lieu. Prenons, par exemple, une montre de Genève qui a coûté à son fabricant $250, en raison de son haut fini : supposons qu'il en coûte $5 pour transporter cette montre sur le marché ; dans ce cas les frais de transport ajoutent 2 pour cent au coût premier de la montre. Mais les mêmes frais

de transport ajouteraient 20 pour cent au coût premier d'une montre de $25. Autre exemple : prenez un tapis de Turquie qui a coûté à son fabricant $500, à cause de sa beauté, et un autre tapis de même poids dont la fabrication n'a coûté que $10. Disons que les frais de transport se sont élevés à $5 pour l'un et pour l'autre : l'augmentation, par les frais de transport, est d'1 pour cent pour le premier tapis et de 50 pour cent pour le second. Nous pourrions présenter des contrastes plus frappants encore, mais ceux qui précèdent suffisent pour démontrer que les frais de transport, même pour de grandes distances, ne peuvent affecter que légèrement les marchandises qui sont le plus recherchées. En un mot, il en coûte peu pour transporter l'habileté et le goût, mais il en coûte comparativement beaucoup pour transporter l'ignorance et les produits bruts.

" En 1873, d'après le rapport du consul américain à Basle, les montres envoyées de Suisse aux Etats-Unis étaient évaluées à $2,520,104 au point d'expédition. Pour payer ces montres, il aurait fallu, à l'Illinois, disons 5,000,000 de minots de blé. Maintenant, comme chacun doit payer pour rendre sa marchandise sur le marché, en faisant une déduction sur le prix de sa marchandise chez lui, à quel désavantage, au point de vue du transport, dans le cas supposé, le cultivateur de l'Illinois se serait trouvé soumis ! Le Suisse, ne faisant aucune allouance pour la distance, n'aurait pas payé plus cher pour le blé venant de l'Illinois que pour celui qui serait venu de France Il ne faut donc pas s'étonner si le cultivateur de l'Illinois convertit son blé en lard et en saindoux, autant que possible, avant de le faire traverser l'Atlantique, afin de sauver la différence du transport. De plus, en 1873, les Etats-Unis ont importé de Suisse des broderies pour le montant de $2.095,234,—ce qui équivaut à 4,000,000 de minots de blé de l'Illinois. En outre, pendant la même année, nous avons importé du même pays des soieries pour le montant de $5,224,116,—soit une valeur égale à 10,000,000 de minots de blé de l'Illinois. En chiffres ronds, si les paiements eussent été faits avec du blé, comme on le suppose, il aurait fallu 19,000,000 de minots de blé pour payer les trois espèces de marchandises, produits de l'intelligence et de l'art, obtenues du petit pays de la Suisse seule pendant une année. Quoique privée de port, la Suisse, grâce au goût supérieur de ses marchandises, a pu faire un commerce plus considérable, eu égard à sa population, qu'aucun autre de ses voisins du continent. Elle n'aurait jamais pu exécuter un pareil tour de force avec des produits bruts. Le coût du transport seul aurait suffi pour l'en empêcher.

" En troisième lieu, les marchandises confectionnées avec habileté et avec art sont plus désirables que des marchandises communes, parcequ'elles entretiennent une population meilleure. La population est meilleure parcequ'elle est plus intelligente, l'intelligence étant la condition première pour la production de telles marchandises. Elle est meilleure parcequ'elle est plus prospère et qu'elle a plus d'argent à dépenser pour se procurer tout ce qui est essentiel au confort et à l'embellissement de la vie. Les églises, les écoles, les fermiers et les horticulteurs, tous ont une part de la prospérité dont jouit l'artisan instruit, industrieux. Comparez la ville de Worcester, Mass., remplie d'ouvriers habiles de tous genres, avec une autre ville dont les produits sont grossiers, et la différence entre les deux sautera aux yeux de l'observateur le moins expérimenté."

" Il y aurait peu de chose à changer, dans l'extrait qui précède, pour le rendre applicable au Canada. Qui oserait nier, par exemple, que, dans nos échanges avec l'étranger, nos bois jouent le rôle des blés de l'Illinois. Cependant, le bois est susceptible d'une très-grande variété d'usages et, dans quelques cas déjà, s'exporte après avoir subi les procédés de la manufacture. Que cette industrie reçoive ici tout le développement dont elle est susceptible, et, non seulement nous aurons créé du travail pour notre population, par conséquent de la richesse pour notre pays, mais encore nous aurons trouvé le secret de prévenir la destruction rapide de nos forêts.

.....

" 4o. MÉTHODE SPÉCIALE À ADOPTER POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

" Depuis que l'on a commencé à adopter le principe de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires en Angleterre, en France, en Belgique, en Prusse, en Autriche et dans plusieurs états de l'Union Américaine, on a successivement vu paraître plusieurs méthodes pour graduer et développer cet enseignement. Votre comité a eu l'occasion de voir fonctionner quelques-unes de ces méthodes dans diverses écoles des Etats-Unis, et a pu remarquer qu'elles ont toutes les mêmes points de départ, savoir, les lignes droites, les lignes courbes et les différentes formes géométriques. Cependant, en toutes, celle qui lui a paru le mieux raisonnée et la plus immédiatement applicable chez une population qui n'a pas encore introduit l'enseignement du dessin dans ses écoles, est celle de M. Walter Smith, surintendant des écoles de dessin de Boston et directeur de l'éducation artistique-industrielle pour l'état de Massachussetts. Disons de suite que la législature de ce dernier état de même que celle de l'état de New-York, ont fait une loi en vertu de laquelle l'enseignement du dessin fait partie du programme de l'instruction publique, et il y a toute apparence que l'exemple de ces deux états sera imité prochainement par ceux du Maine, du Connecticut, de la Pensylvanie, de l'Ohio, de l'Indiana, du Wisconsin et de l'Iowa. A part cela, les principales villes des Etats-Unis ont encore ajouté le dessin-industriel au cours d'études de leurs écoles publiques. L'introduction à peu près soudaine de cette nouvelle étude dans un si grand nombre d'écoles aurait semblé impossible de prime abord, en raison de la difficulté où l'on se serait trouvé de se procurer les professeurs nécessaires ; mais la méthode de M. Smith, qui tend à se généraliser de plus en plus, a vaincu cette difficulté en ce que son auteur, prenant le pays tel qu'il est, a créé une méthode d'enseignement dont les instituteurs ordinaires peuvent toujours tirer parti et qu'ils peuvent appliquer avec la plus grande efficacité, s'il y a chez eux un peu de bonne volonté et de talent. Cette méthode ne saurait être mieux développée que par son auteur, et voici en quels termes M. Smith, invité par plusieurs corps savants de Philadelphie à faire connaître ses vues sur l'éducation artistique-industrielle, fait l'exposé de son mode d'enseignement :—

" Permettez-moi maintenant d'attirer votre attention sur ce que nous
" avons essayé de faire dans la ville de Boston et l'état de Massachussetts,
" pour donner à l'éducation industrielle une loyale épreuve en ce pays.

" En 1870, l'on passa dans la législature une loi obligeant d'enseigner
" l'art du dessin à tous les enfants, et de plus, toutes les villes d'au moins

" dix mille habitants à établir des classes du soir pour l'enseignement du " *Dessin Industriel*, et toutes les villes à fonder ce que l'on pourrait appeler " des *Ecoles d'Arts Industriels*, où l'on enseignerait l'art industriel et le dessin " mécanique.

" Cela occasionna de suite une grande demande de professeurs, et " notre grande difficulté a été de trouver des personnes capables de mon- " trer, par leur propre habileté dans l'art, ce que l'on entend par *Art-Indus-* " *triel.* Le choix même de cette expression avait été fait pour surmonter " une difficulté.

" Les parents des enfants avaient été généralement convaincus que le " genre de dessin que l'on avait enseigné jusqu'alors n'était pas instructif, " que le dessin n'avait été qu'un moyen d'occuper des heures de loisir, et " n'avait aucune influence sur aucune chose d'une utilité pratique pour les " enfants.

" Dans la loi que l'on passa, le genre du dessin, selon les termes de " cette loi, était appelé industriel, et c'était là son caractère saillant, que le " dessin devait avoir un rapport marqué avec l'industrie du peuple; en " d'autres mots, qu'il fût rendu d'une utilité générale en aidant le peuple " dans ses emplois journaliers.

" En continuant de rechercher les moyens d'enseigner l'art le plus " efficacement, le fait suivant devint évident pour tous ceux qui ne l'avaient " pas encore reconnu, savoir : que le *Dessin Industriel* avait jeté le fonde- " ment de tous les succès des manufactures industrielles. En conséquence, " en commençant à enseigner le dessin-industriel, nous fûmes obligés d'y " inclure le dessin géométrique et l'emploi du compas et de la règle.

" Comme, selon l'exigence du plan d'instruction, tous les enfants dans " les écoles publiques devaient être instruits dans cette branche, c'étaient " les professeurs ordinaires qui devaient l'enseigner.

" Il aurait été, en effet, impossible de trouver dans la seule ville de " Boston, un nombre suffisant de professeurs spéciaux pour toutes les écoles.

" Il devenait donc nécessaire que chaque professeur dans les écoles " publiques fût capable d'enseigner le dessin élémentaire.

" Il fallait que cet enseignement fût gradué depuis le commencement " jusqu'au plus haut degré, et c'est ce qui fut fait. Je regrette de ne pou- " voir faire voir à tous dans cette salle comment la chose a été accomplie. " Vous verriez que depuis le premier trait fait sur l'ardoise jusqu'au dessin " des objets manufacturés, le progrès est gradué, et que si l'on commence " par le commencement de ces exercices, et que l'on continue en suivant la " marche que doivent suivre les enfants à l'école, il n'y a aucun point où " l'étude du dessin puisse présenter une difficulté.

" Dans les écoles primaires, l'on enseigne d'abord aux enfants le sens de " certaines expressions, parce qu'il est constant que la moitié du travail est " fait quand l'enfant comprend les expressions du maître, et qu'il en com- " prend bien les distinctions.

" En conséquence on leur enseigne les formes géométriques comme " les lettres de l'alphabet, et on leur trace des formes avec discernement.

" Il peut paraître cruel à quelques personnes d'obliger un enfant qui " n'a pas neuf ans à dessiner, mais ces personnes changeraient d'opinion si " elles le voyaient à l'exercice d'une leçon. En effet, je ne sais rien de plus " agréable que de voir, dans une classe d'école primaire, ces enfants de sept " à neuf ans occupés à remplir leurs ardoises de ce qu'ils appellent *leurs* " *dessins originaux*. Le professeur se contente de leur donner un cercle, " un carré ou un triangle, et chaque enfant remplit, à son choix, cette figure " d'ornements qui puissent plaire à la vue.

" L'on ajoute à cela des leçons de dictée, et l'enfant fait le dessin " d'objets qu'il n'a pas vus, d'après la description que donne le professeur.

" Dans les écoles de grammaire, au lieu de dessiner d'après des copies " sur le tableau et l'ardoise, les enfants apprennent à dessiner des objets en " relief. Ils ne font plus seulement des lignes, mais des dessins élémen- " taires, en remplissant des espaces déterminés de sujets qui leur sont don- " nés. En d'autres mots, étant donné une figure géométrique et une unité " de forme, on leur enseigne à remplir cette figure géométrique, à transpo- " ser des dispositions du patron et ainsi de suite. Ils dessinent d'après des " objets solides, afin de comprendre mieux le dessin d'après nature, étude " dont la meilleure préparation est le dessin de solides géométriques.

" Ces exercices de dessin géométrique sont employés pour apprendre " à l'enfant à percevoir avec exactitude, et ceci me conduit à faire remar- " quer qu'un des grands avantages du dessin, tel qu'il est enseigné dans les " écoles publiques du Massachussetts, est qu'il apprend aux enfants à voir.

" Vous pouvez croire que dès lors que vous avez la vue, vous pouvez " voir ; mais ce n'est pas une conséquence certaine, car vous pourrez regar- " der, mais il ne s'ensuit pas que vous pourrez voir. Vous pouvez avoir " une image dans votre œil ; mais il ne s'ensuit pas que vous l'avez cor- " recte dans votre cerveau.

" Cet exercice doit donc avoir sur les autres branches de l'éducation, " plus d'influence qu'il n'en a sur le dessin lui-même, parce qu'il fait, pour " ainsi dire, l'éducation des yeux des enfants.

" Une chose dont je deviens plus convaincu de jour en jour, c'est qu'un " homme ou une femme qui n'ont pas appris le dessin ne devraient pas être " pris à leur serment sur les choses qu'ils ont vues de leur yeux. Ils ne " peuvent vous dire d'une manière définie ce qu'ils voient.

" Quand vous leur demandez de vous montrer sous une forme tangible " ce qu'ils ont vu et qu'ils vous tracent une forme toute différente de l'objet, " vous pouvez croire, par la preuve qu'ils vous en donnent, que l'objet " est défiguré dans leur imagination.

" Les personnes instruites dans l'art de voir voient les objets tout diffé- " remment des autres, et les impressions qu'ils en reçoivent sont aussi " différentes.

" Dans les écoles modèles (High Schools), le travail du dessin élémen-
" taire est continué, et les élèves qui sont assez avancés, au lieu de dessi-
" ner d'après des modèles, comme dans les écoles de grammaire, dessinent
" d'après nature et apprennent à ombrer.

" Au lieu du dessin géométrique, c'est la perspective qu'ils étudient,
" et au lieu de remplir certains contours de formes variées, comme dessin
" élémentaire, c'est le dessin appliqué à des objets industriels qu'ils pra-
" tiquent.

" A part ce cours de dessin pour les écoles publiques du jour, il y a des
" écoles du soir. Ces écoles ont été plus spécialement établies pour aider
" cette partie de la population qui vient de sortir des écoles, et qui se com-
" pose d'un grand nombre de jeunes mécaniciens.

" Nous n'attendons pas cependant autant de résultat pour le présent
" de ces écoles que de celles du jour, parce qu'en général ces jeunes gens
" n'ont pas encore appris le dessin dans les écoles étant plus jeunes. La
" raison, dans mon opinion, est que ces jeunes gens ne peuvent disposer de
" temps suffisant pour leur donner chance de succès ; et de plus, un enfant
" de neuf ans apprendra plus rapidement qu'un jeune homme de dix-neuf
" ans.

" L'on enseigne dans ces écoles du soir le dessin linéaire et ombré, le
" dessin mécanique, les principes de l'architecture, la construction des
" maisons, le dessin appliqué et l'architecture navale."

" Cet exposé de l'organisation générale du système d'éducation artisti-
que, ou comme l'on a voulu la qualifier par la loi, de l'art du dessin
industriel, suffit pour donner à ce Conseil une idée de ce qui se pratique
déjà depuis quelques années près de nous, et pour faire voir à ce Conseil
que cet enseignement peut également s'établir et se pratiquer dans la pro-
vince de Québec.

" Les mêmes difficultés qui se sont rencontrées chez nos voisins et
qu'ils ont surmontées, se trouveront ici et pourront être surmontées de la
même manière.

" Ce monsieur Walter Smith, à qui est due l'organisation de l'enseig-
nement du dessin dans l'état du Massachusetts, et qui est encore le
directeur de l'éducation artistique de cet état, a approfondi la question
de l'enseignement de cet art plus peut-être qu'aucune autre personne sur
ce continent.

" Après avoir pris ses dégrés, avec les plus grands honneurs, à l'école
pour les professeurs des arts de South Kensington, à Londres, il a enseigné
pendant vingt ans, placé à la tête des plus importantes écoles des arts en
Angleterre, après celle de Kensington, entre autres celle de Leeds et de
Bradford.

" Et lorsque le bureau de l'éducation de l'état du Massachusetts, con-
jointement avec le comité des écoles de Boston, s'adressa, il y a près de

quatre ans, aux autorités artistiques en Angleterre pour avoir un directeur de l'éducation artistique dans cet état, ce monsieur Smith leur fut recommandé.

" Depuis cette époque, il a la direction de l'éducation artistique dans tout l'état, et la surintendance de toutes les écoles de dessin de Boston. Depuis plus de deux ans il est encore chargé de la direction de l'école normale de Boston, fréquentée par près de trois cents élèves-maîtres. Bien que le résultat de son enseignement dépasse depuis ce peu d'années les prévisions du public, il atteindra prochainement des proportions plus grandes et se fera de plus en plus remarquer dans l'industrie à mesure que le grand nombre de jeunes gens formés dans les écoles primaires surtout, se seront répandus dans les différentes branches de l'industrie.

" Ce que nous venons de dire fait suffisamment connaître que le Professeur Smith a également les connaissances et l'expérience pour l'arrangement et l'application de méthodes pratiques pour l'enseignement du dessin industriel et esthétique pour tous les degrés des écoles publiques.

" Il suffirait, pour démontrer les avantages de son système, de nommer ici les villes qui ont adopté exclusivement sa méthode, dont les premiers cahiers ont été publiés il y a à peine deux ans.

" Ce sont :

Boston, Massachusetts.
Lowell, "
Lawrence, "
Newton, "
Taunton, "
Somerville, "
Worcester, "
Cambridge, "
Waltham, "
Dedham, "
Fall River, "
New Bedford, "
Fitchburg, "
Springfield, "
Pittsfield, "
Haverville, "
Baltimore, Maryland.
Columbus, Ohio.
Toledo, "
Sandusky, "
Obertin, "
Indianapolis, Indiana.
Fort Wayne, "
Logansport, "
Pittsburg, Pennsylvania.
Alleghanny, Pennsylvania.
Washington, D. C.
Concord, New Hampshire.
Great Falls, "
Manchester, "
Lewiston, Maine.
Augusta, "
Sacho, "
Hartford, Connecticut.
Providence, Road Island.
Newport, "
Woonsocket, "
Syracuse, New York.
Rochester, "
Auburn, "
Saratoga, "
Detroit, Michigan.
Chicago, Illinois.
Milwaukee, Wisconsin.
Minneapolis, Minnesota.
St. Louis, Missouri.
San Francisco, California.
Oakland, "
San Jose, "
Sacramento, "

" Votre comité a vu les cahiers et la méthode de M. Smith employés à Cooper's Union pour les élèves de l'école normale, à New York.

" Les villes de New York et de Brooklyn ont mis les ouvrages du professeur Smith sur la liste des livres de vente pour leurs écoles. Ces cahiers ont été également adoptés, après mur examen, par le bureau d'éducation de Philadelphie.

" Enfin, l'on peut dire que les cahiers d'application de la méthode du professeur Smith sont entre les mains de cinq à six millions d'élèves."

L'Éducation des Filles.

Ce n'est pas seulement dans les institutions de garçons que l'on doit donner à l'enseignement un caractère pratique ; cette réforme n'est pas moins nécessaire dans les institutions de filles.

Dans nos couvents et nos académies de filles, on enseigne tout ce qui peut constituer une éducation libérale ; je crois même que le programme d'études est trop étendu. Je pense que l'on gagnerait à le restreindre, pour appliquer toute l'énergie des élèves sur les matières fondamentales : moins de brillant et plus de solide, telle devrait être la devise à l'avenir.

On ne se préoccupe pas assez de préparer les élèves à leur mission future dans le monde. Elles seront mères de famille, elles auront charge de maison, elles dirigeront un ménage : se préparent-elles à cela dans les couvents ? Oui, sans doute, mais pas suffisamment, je le crains. Dans quelques couvents on fait apprendre par cœur une centaine de racines grecques. Je doute que cela soit d'aucune utilité. Je préférerais, à la place, un peu plus d'économie domestique, du tricot, du ravaudage, même de la cuisine.

Et puis, par malheur, le luxe a pénétré jusque dans nos couvents. C'est la faute surtout des parents ; mais on ne saurait trop presser les sages personnes qui dirigent ces institutions de réagir contre cette tendance de notre époque. Il est évident que des jeunes filles dont les parents sont simplement à l'aise se créent, dans certains couvents, des idées, des aspirations, des besoins dont elles ne trouveront pas la satisfaction dans le milieu social où elles sont destinées à vivre : c'est dire qu'elles s'y préparent à être malheureuses.

La femme joue dans le monde un rôle si important, elle a tant d'influence même sur la richesse publique, que personne ne sera blessé des observations qui précèdent ; je les soumets avec confiance à la méditation de tous les amis du pays.

De l'enseignement agricole.

Dans notre pays, habité en grande partie par des cultivateurs, il est utile, il est nécessaire que les principes de l'agriculture soit enseignés dans toutes les écoles Il fut un temps où le sol canadien, encore neuf, poussait tous les grains sans qu'il fût besoin de préserver sa fertilité par des engrais ou certains procédés de culture ; mais nos terres n'ont pu résister toujours au régime débilitant auquel elles ont été soumises, et aujourd'hui on se

plaint en plusieurs endroits que l'agriculture ne paye plus. Il devient donc urgent de prendre les moyens de redonner au sol sa fertilité primitive.

Ces moyens sont connus et à la portée de tous. L'agriculture est un art qui a livré depuis longtemps ses secrets : il ne s'agit plus que d'en vulgariser les principes. L'école est le chemin le plus court pour arriver à ce but. Enseignez l'agriculture aux enfants des cultivateurs, et l'agriculture cessera d'être une aveugle routine.

Pénétré de cette idée, j'ai prescrit cet enseignement dans toutes les écoles de la province en 1874. J'ai eu la bonne fortune de trouver alors un catéchisme agricole parfaitement bien fait et approprié à l'esprit de l'enfance ; je veux parler du *Petit manuel d'agriculture* de M. Hubert La Rue, dont j'ai doté nos écoles primaires.

Mais je regrette de dire que cette tentative n'a pas été couronnée de tout le succès que j'aurais désiré. Près de trente mille exemplaires du *Petit manuel* ont été écoulés, mais nos écoles comptent plus de deux cent mille élèves. Mes mesures n'ont pu triompher de l'apathie du grand nombre et du mauvais vouloir de quelques-uns.

J'espère pourtant que l'on comprendra bientôt l'importance de l'enseignement agricole, importance telle, au point de vue des plus chers intérêts du pays, qu'il faudra peut-être en faire une des premières conditions de la subvention annuelle. Je donnerai, dans tous les cas, aux inspecteurs les ordres les plus formels d'avoir à exiger l'enseignement du *Petit manuel* à tous les élèves capables de le comprendre.

L'Horticulture et l'Apiculture.

Et puisque j'en suis à parler de l'enseignement qu'il convient de donner aux enfants des cultivateurs, je ne puis m'empêcher de dire un mot de l'horticulture et de la culture des abeilles.

Les jardins constituent un des principaux revenus d'une ferme bien exploitée, surtout depuis que les chemins de fer ont mis l'accès des villes à la portée des bourses les plus modestes. Même en faisant abstraction des profits que la vente sur le marché peut rapporter aux cultivateurs, les jardins sont une des grandes ressources de l'homme qui compte pour vivre sur les revenus d'une terre. Aussi l'on admettra sans peine que si dans les écoles on pouvait enseigner l'horticulture, il en résulterait un profit net pour nos campagnes. Trop de cultivateurs négligent la culture des jardins ou la comprennent mal, et que d'ouvriers, de journaliers qui louent ou possèdent un simple *emplacement* trouveraient dans l'horticulture un revenu précieux ; mais ils ignorent cette ressource, et le petit enclos qui entoure leur maison ne pousse le plus souvent que des mauvaises herbes.

La culture des abeilles, trop négligée dans ce pays, est facile et lucrative. Dans le mois d'octobre dernier, un M. Harbison, de la Californie, a chargé de miel un train de chemin de fer qu'il a conduit à New York, où il a réalisé, dit-on, un profit net de $10,000. On ne se doute guère, dit le

Bee Harper's Magazine, que l'abeille donne l'opulence à plusieurs éleveurs : un apiculteur de la Californie gagne tous les ans une vingtaine de mille piastres, tous frais déduits, et deux autres de l'état de New-York ont vendu l'année dernière, l'un 88,000 livres de miel, l'autre 90,000. Il y a aux Etats-Unis 70,000 apiculteurs, possédant 3,000,000 de ruches. La valeur du miel exporté s'élève à près de $2,000,000. Quatre journaux spéciaux traitent uniquement d'apiculture.

Nous sommes loin d'être aussi avancés dans notre pays, mais on connaît les succès obtenus, entre autres, par M. Thomas Valiquet, de St. Hilaire, qui s'est fait avec son rucher un revenu annuel d'environ $1,000. Deux autres cultivateurs de St. Hilaire obtiennent de $300 à $400 par année et un propriétaire résidant à Ste. Marie-Monnoir ne gagne pas moins de $500 par année avec la même industrie.

On sait que l'élevage des abeilles n'exige ni beaucoup d'argent ni beaucoup de peine. Voici une page de comptabilité apicole préparée par M. Valiquet :

1ère année (1874).

Achat d'une ruchée d'abeilles	$12 00
Sucre blanc donné en sirop au printemps pour stimuler l'élevage du couvain	1 00
Achat de bois, etc., pour fabriquer les petites boîtes à miel.	2 20

2nde année (1875).

Sucre blanc donné en sirop (aucun autre frais)	1 20
Total	$16 40

Avoir :

Une ruchée d'abeilles	$12 00
Récolte de miel en petites boîtes, en 1874	13 00
Miel coulé, 8 livres à 10 cts	00 80
Récolte de miel en boîtes en 1875	18 70
Miel coulé, 10 livres à 10 cts	1 00
	$45 50
Déduisant les frais	16 40
Profit net	$29 10

J'aime à citer aussi les lignes suivantes publiées dans une de nos revues agricoles :

" Voici ce qu'ont rapporté 22 ruches, en opération le printemps dernier à St. Edouard : A l'automne nous possédions quarante-quatre (44) ruches, lesquelles estimées à $4 donnent un montant de $176. De plus nous avions 700 livres de miel vendu dix-sept centins par livre, donnant $119.

Ainsi, de quatre-vingt-huit piastres valant, possédées au printemps, nous réalisions à l'automne un total de $295, soit un profit net de $207.

" Enhardis par ce beau résultat, plusieurs personnes ont formé une petite compagnie pour cultiver les abeilles et, comptant les ruches qui appartiennent à différents particuliers, il y aura au moins cinquante à soixante ruches en opération le printemps prochain."

Si l'élevage des abeilles est facile pour le cultivateur, à plus forte raison l'est-il pour l'instituteur qui, après ses heures de classes, trouverait dans les soins à donner à son rucher la plus agréable des récréations. Le maître d'école pourrait aussi enseigner l'apiculture aux élèves, et ce serait là, au point de vue du bien général, un résultat considérable, car de l'école l'apiculture se répandrait dans toutes les campagnes et créerait une nouvelle source de richesse pour le cultivateur.

S. E. Mgr. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, dans un discours prononcé devant la société d'agriculture de la Gironde, s'exprimait en ces termes :

" Les relations entre ces divers insectes intelligents offrent tout un " monde d'admirations et de comparaisons. Non-seulement cette étude est " pleine d'attraits, mais il en ressort, pour l'homme, de précieux enseigne- " ments ; on reconnaît l'ouvrage et l'empreinte de la main qui nous a créés. " Comme la fourmi, l'abeille peut nous instruire. Dieu est derrière toutes " ces petites existences ; il se meut dans chacun de leurs mouvements ; là " est une expression naturelle et vivante de sa Providence ; il n'y a pas à " s'y tromper ; voilà le travail, voilà le bien, voilà l'ordre, voilà la vie telle " qu'il la veut, telle qu'elle doit être ! Vous la touchez. La nature, c'est " la parole, la volonté du Créateur.

" Dans un seul groupe de mouches à miel, quelle agitation, quelle " variété, quelle harmonie ! Elles nous apprennent comment les sociétés " subsistent, et comment les individus se conservent par la communauté " du travail ; elles évoquent nos meilleurs sentiments, elles nous parlent " de Dieu ; car, elles aussi racontent, à leur manière, la gloire du Créateur. " Approchez doucement d'une ruche en activité ; c'est le matin, un jour de " printemps ; l'air tiède encore s'élève, chargé des vapeurs suaves des " plantes. Au loin, par la campagne, le thym, la lavande, la sauge odo- " rante exhalent et mélangent leurs haleines nuancées. Le courant des " eaux entraîne au milieu des brouillards les vagues émanations des herbes " inclinées de la rive. L'amendier, le pêcher, l'aubépine, le rosier, toutes " les fleurs des vergers répandent leurs vives odeurs. Cependant, les " abeilles réveillées et déjà bourdonnantes, attendent, impatientes, le signal " de leur reine. L'heure sonne au cadran de l'azur : elles s'échappent con- " fusément ; les unes vont au fond des vallées, les autres errent au flanc " du coteau ; celles-là volent entre les grands arbres de la montagne, " d'autres fuient sur la plaine, et se posent çà et là, entre les points de " cette dentelle blanche que brodent les marguerites sur la soie verte des " prairies ; les vieux saules à têtes grises, les peupliers à cimes altières, ne

" leur échappent pas plus que la petite giroflée sauvage ou la violette " ouvrant sa corolle timide entre les grands bras de la ronce extravagante. " Elles vont partout, elles puisent à tout, jusque sur les noirs branchages " des pins, jusqu'aux arêtes des roches désossées, dont elles lèchent l'âpre " suintement. Chacune a sa mission ; chacune doit revenir avec son butin ; " elles sont comptées et attendues à la ruche commune. Celles qui revien- " nent fouettées par la pluie ou les vents, sont entourées des soins les " plus délicats.....

" La culture des abeilles convient à tout le monde ; l'homme de labour " et l'homme de loisir, le pasteur des âmes comme l'industriel, le citadin " lui-même, peuvent avoir des ruches ; les soins qu'elles exigent ne para- " lysent aucun autre soin, aucun travail. C'est une culture, c'est une ré- " colte qui demande si peu de temps, si peu de sacrifices, qu'on peut dire " qu'elle se fait seule et sans frais ; ajoutez que, si les abeilles multipliaient " davantage, nos parterres, nos prairies, nos champs s'émailleraient de fleurs " plus nombreuses et plus vives, nos vergers verraient leurs arbes se char- " ger de fruits ; car les visites multipliées des abeilles favorisent la flo- " raison, et contribuent de plusieurs manières à la fécondité des plantes. " Mais le profit intrinsèque et propre d'une ruche, c'est le miel et la cire " qu'elle contient..... On ne se figure pas la quantité de miel et de cire " qu'on pourrait récolter dans beaucoup de nos villages, sans qu'on fût " obligé de faire d'autres frais que ceux d'y établir des ruches ; car, pour " la culture des abeilles, il ne faut ni labour ni engrais....."

Je lis dans l'*Apiculteur* (publié à Paris) :

" Personne, mieux que l'instituteur des campagnes, ne peut se charger " de l'enseignement de l'apiculture ; il doit le faire, par la raison qu'elle " forme une branche de l'agriculture ; mais pour bien l'enseigner, il faut " l'aimer et surtout la pratiquer ; pour engager les instituteurs à s'adonner " à l'apiculture, je leur citerai les paroles d'un éminent professeur :—" L'in- " stituteur, dit-il, ne saurait mieux employer ses loisirs que de les consacrer " à la culture de quelques ruches ; dans beaucoup de localités, cette dis- " traction peut augmenter ses revenus, améliorer sa position"—J'ajouterai : " et par là il acquerra les connaissances nécessaires pour l'enseigner à ses " élèves..... Et quand aura sonné pour lui l'heure " pénible et prochaine de la retraite, quand une modique pension et ses " minces économies suffiront à peine à ses plus pressants besoins, l'institu- " teur pourra donner à sa ruche une extension plus considérable, et deman- " der aux abeilles qu'il a aimées d'embellir, de soulager et de consoler sa " vieillesse."

Il existe en France plusieurs sociétés d'apiculture très-florissantes qui se réunissent régulièrement, font des expositions publiques, et distribuent des récompenses aux exposants les plus méritants. Elles s'efforcent surtout de populariser l'élevage des abeilles parmi les curés et les instituteurs, persuadés que c'est par eux que leurs idées arriveront le plus sûrement jusqu'à la masse du peuple. Le gouvernement lui-même ne manque pas d'encourager leurs efforts. Et il existe plusieurs professeurs d'apicul-

ture qui sont chargés de visiter un certain nombre de communes et d'y donner des leçons.

Il m'a semblé que cet exemple devait être suivi dans notre pays, et l'été dernier j'ai fait des arrangements pour que M. Thomas Valiquet, de St. Hilaire, donnât des conférences sur l'apiculture à l'école normale Jacques-Cartier. Je compte que les jeunes gens qui se préparent dans cette institution à l'enseignement primaire profiteront de ces leçons et plus tard en feront profiter les enfants confiés à leur soin. Pour que les conférences de M. Valiquet soient lues par tous les instituteurs, je les fais publier dans le *Journal de l'Instruction Publique*.

De l'inspection.

Dans toute organisation scolaire l'inspection est essentielle. L'enseignement donné par de bons professeurs, voilà le but principal, et l'on pourrait se passer d'inspection si toutes les écoles étaient bien tenues, mais la mission des inspecteurs est précisément de constater l'état des écoles, l'efficacité de l'enseignement, la compétence des instituteurs. Je sais que de temps en temps l'on propose d'abolir l'inspection, mais je ne pense pas qu'il soit besoin de combattre ici cette idée, idée qui serait vraiment originale, si elle n'était tout-à-fait puérile.

Je suis heureux de savoir que le gouvernement entend les choses d'une manière toute différente et que, au lieu de vouloir abolir l'inspection, il est disposé à me fournir les moyens de la rendre plus complète et plus efficace, en proposant d'augmenter de $4,500 le crédit qui m'est ouvert par la législature au chapitre de l'inspection. En cela le gouvernement accède au désir exprimé par le Conseil de l'instruction publique, qui a cru devoir modifier les devoirs des inspecteurs. Désormais aucun inspecteur n'aura plus de 100 écoles à visiter. Ce chiffre même paraîtra énorme à l'étranger, mais cette décision du Conseil peut être regardée comme le point de départ d'une réforme sérieuse dans cette province, surtout si on la rapproche de cette autre décision du Conseil statuant qu'à l'avenir, pour être inspecteur, il faudra passer un examen devant un bureau compétent.

Voici la proposition votée le 11 octobre dernier :

" Que l'examen d'aptitude à remplir la charge d'inspecteur d'écoles, ait lieu devant un sous-comité du Conseil, lequel délivrera, sous forme de diplôme, un certificat à l'aspirant dont l'examen aura été jugé subi d'une manière satisfaisante ;

" Que les questions à poser au candidat soient préparées par le comité d'examen, et qu'outre les matières prescrites par la loi, l'examen porte sur la législation scolaire dans cette province, sur la pédagogie, sur la comptabilité, etc."

Le comité protestant du Conseil est, en outre, d'avis que les académies devraient être visitées par un inspecteur spécial. D'autre part, moi-même j'ai demandé en 1873 la nomination d'un inspecteur général, dont le devoir serait de surveiller et de diriger les travaux des inspecteurs ordinaires.

Ces réformes, je l'espère, pourront être accomplies bientôt, et j'en augure des résultats considérables. Car je ne saurais trop le répéter, l'inspection est importante au premier chef; sans elle, aucune organisation n'est possible: tant vaut l'inspection, tant vaut le système. Il faut l'améliorer, non la détruire. J'en appelle à l'expérience des pays étrangers où l'inspection à deux ou même trois dégrés existe depuis longtemps et constitue le rouage principal de l'organisation scolaire.

Écoles indépendantes.

En dehors de l'organisation régulière de l'instruction publique, il existe dans cette province plusieurs écoles libres que l'on dit bien tenues et fréquentées par un grand nombre d'élèves. Elles ne sont pas de la juridiction de mon département, mais j'espère que les directeurs de ces écoles accèderont à la demande que je leur adresse ici de m'envoyer chaque année un rapport statistique, lequel n'exigerait de leur part que peu de travail et serait d'un grand intérêt pour le public.

Aujourd'hui ces écoles ne comptent pas dans le dénombrement scolaire, et par conséquent, aux yeux de l'étranger, elles ne contribuent pas à augmenter le prestige de la province; elles sont comme si elles n'existaient pas. J'espère que désormais elles tiendront à honneur de prendre place dans la statistique officielle. A l'avenir je leur ferai adresser par les inspecteurs des blancs de rapports spéciaux.

Archives des écoles.

J'ai parlé plus haut de la construction des maisons d'écoles sur un modèle donné; je voudrais de plus que les municipalités fussent tenues de placer dans la salle de classes une armoire destinée à conserver les travaux que préparent les élèves aux examens annuels.

Qu'arrive-t-il aujourd'hui? Une paroisse obtient les services d'un bon instituteur, les élèves font des progrès rapides, les examens de fin d'année sont brillants; mais l'instituteur quitte l'endroit, et l'école décline. Il reste de son œuvre les progrès réalisés, mais pas un document dont puissent profiter un nouvel instituteur et de nouveaux écoliers. L'école primaire n'a pas de traditions. Les succès obtenus hier ne profitent pas aux leçons données le lendemain.

Souvent un nouvel instituteur est remplacé par une jeune fille à ses débuts dans l'enseignement, et il n'est pas à présumer qu'elle enseigne aussi bien que son prédécesseur. Ne serait-ce pas une bonne fortune pour elle si elle pouvait consulter des archives où se retrouveraient les travaux accomplis sous une direction expérimentée? Elle puiserait là les plus utiles leçons.

Cette coutume de conserver les travaux des écoles, conforme du reste à nos lois, est strictement suivie dans plusieurs pays, aux Etats-Unis, en particulier. Les cahiers des élèves n'étaient pas la partie la moins intéressante des expositions scolaires à Philadelphie.

L'Exposition de Philadelphie.

En terminant ces remarques, je dois dire un mot de l'exposition scolaire à l'Exposition internationale de Philadelphie, que j'ai visitée avec le rédacteur du *Journal de l'Instruction Publique*.

En m'autorisant à aller passer quelques jours à Philadelphie, le gouvernement n'a pas entendu m'imposer la tâche de faire un rapport sur les expositions scolaires des divers peuples convoqués au centenaire américain ; il a plutôt voulu me mettre à même de profiter d'une occasion précieuse pour faire des études qui me seraient utiles dans l'exercice de mes fonctions officielles et dont, par conséquent, le public bénéficierait. J'ose croire que ma mission, ainsi comprise, ne laissera pas de produire ses fruits.

Personne n'a pu visiter l'exposition sans être frappé de l'importance accordée à l'école dans cette collection des produits du monde entier. C'est là le grand fait constaté à Philadelphie. Chaque pays, à côté de ses productions naturelles et des œuvres de son industrie, à voulu montrer le système d'instruction publique qui l'a mis en état d'utiliser les premières et d'accomplir les secondes. Rien de plus logique en soi. L'homme agit avec intelligence, et son intelligence est susceptible de perfectionnement. S'il accomplit une grande œuvre, c'est qu'il a su tirer bon parti de cette force que Dieu a mise en lui. Connaître les moyens par lesquels l'homme a pu développer la puissance latente de son esprit, assouplir ses facultés ; connaître, en un mot, les procédés de culture intellectuelle qui fécondent l'activité humaine, voilà le grand intérêt des peuples comme des individus, car s'il est intéressant de voir un résultat, il importe encore plus de savoir le moyen d'y arriver. L'intelligence est le levier de l'univers : il importe d'apprendre comment chacun s'en sert, car son efficacité dépend en grande partie de la manière de l'employer. C'est ce raisonnement que l'on a suivi en classifiant les groupes à Philadelphie, et c'est la première fois que la prééminence est ainsi accordée systématiquement à l'école dans une exposition internationale.

Cette innovation a fait ressortir un des traits principaux de la physionomie du monde contemporain : l'instruction devenue une force populaire, un moyen vulgarisé, la puissance génératrice de toute œuvre humaine. En effet, si l'imprimerie a changé la face du monde en mettant la lecture à la portée du grand nombre, la vapeur et l'électricité ont complété cette révolution en faisant des idées d'un chacun la propriété de tous, en éclairant presque instantanément tout le globe des lumières qui jaillissent d'un point isolé. Les membres de la grande famille humaine ne sont plus des étrangers les uns aux autres ; ils échangent continuellement leurs pensées, et comparent leur civilisation : c'est dire qu'il existe entre eux moins d'antagonisme et plus d'émulation. Chacun recherche comment son voisin est parvenu à la gloire ou à la richesse, et veut l'emporter sur lui, après avoir admiré ses œuvres : il s'aperçoit vite que la source de l'art est dans l'instruction. De là cet emprunt continuel que les peuples se font de leurs méthodes d'enseignement. Après s'être convaincu que l'instruction vulgarisée est le plus sûr moyen de faire surgir tous les talents et de prévenir la perte ou l'atrophie des intelligences cachées, on recherche, par une inspiration toute

naturelle, les meilleurs procédés de culture intellectuelle. Puis il arrive ainsi que le jour où toutes les nations sont convoquées dans une exposition générale, nous reconnaissons entre les unes et les autres une véritable parenté de l'esprit, certaines manières communes de penser et d'exécuter, et si nous allons à la source de leurs œuvres, c'est-à-dire l'école, nous trouvons que, de fait, les nations ont bien chacune leur système d'enseignement approprié aux circonstances de climat, de productions naturelles, de langue, de religion, de vie publique, mais que tous ces systèmes se ressemblent et offrent des procédés, des méthodes qui sont le patrimoine commun de tous les peuples.

Je n'ai pu constater sans une émotion profonde cette uniformité relative d'un mouvement qui embrasse presque tout l'univers, et ce n'est point sans un légitime orgueil que je me suis dit que mes fonctions m'appelaient à faire ma part dans cette corvée universelle. Puissé-je, dans ma modeste sphère d'action, contribuer à donner à mon pays une place au milieu des peuples qui font profession d'honorer l'instruction en premier lieu après la religion.

Parmi les sujets qui paraissent préoccuper également tous les pays, je distinguerai surtout le dessin linéaire-géométrique, les leçons de choses (*kindergarten*), et l'hygiène des maisons d'école.

Le dessin est devenu partout la base des principales industries, et le jour arrive où tout le monde saura dessiner comme écrire. On a reconnu que son enseignement dans toutes les écoles sans exception est la condition *sine quâ non* d'une lutte dans les arts industriels avec les pays les plus avancés. L'avenir sera ainsi témoin d'un progrès général dans les arts, et si nous voulons prendre rang à côté des autres peuples, il nous faut nécessairement adopter leurs procédés d'instruction. C'est là le point essentiel, et c'est parce que je suis pénétré de cette idée que je demande si instamment la généralisation de l'enseignement du dessin dans notre province.

De l'hygiène des maisons d'école j'ai dit aussi un mot. Je n'en dirai rien de plus, si ce n'est que j'aurais voulu voir tous nos commissaires d'écoles constater par eux-mêmes à Philadelphie l'importance que l'on attache à l'étranger à la forme des siéges destinés aux enfants et à la salubrité des édifices où ils étudient.

Quant au système des leçons de choses, j'ai été surpris de le voir si répandu. Son excellence est consacrée maintenant par l'épreuve la plus concluante. Il a malheureusement le tort de s'appeler presque partout *kindergarten*, nom allemand qui le fait passer auprès du vulgaire pour une chose inouïe. Or, les écoles dites kindergarten, qui font l'honneur de l'Allemagne et des Etats-Unis surtout, sont très-nombreuses dans notre province : nos salles d'asile ne sont rien autre chose, et j'oserai dire que celles de Montréal, en particulier, sont bien supérieures à l'école du même genre établie en permanence à l'exposition de Philadelphie.

Ce fait et plusieurs autres qu'un examen attentif m'a permis de recueillir prouvent que si la province avait fait une exposition scolaire à Philadelphie, elle aurait soutenu fort honorablement la comparaison avec tous

les autres pays. Nous nous sommes trouvés, comme l'état de New York et tous les états du Sud, dans des circonstances qui ne nous ont pas permis de participer à cette lutte pacifique sur le terrain de l'étude et de l'instruction. Je le regrette vivement pour la province. Nos universités et nos séminaires qui, par l'ensemble de leur enseignement, sont peut-être les premières institutions de l'Amérique, nos grands couvents si renommés à l'étranger, nos écoles normales, nos collèges industriels, nos académies auraient pu exposer des livres spéciaux, des appareils de classe, des instruments, des tableaux, des travaux d'élèves, qui auraient formé un musée scolaire comparable aux meilleures collections réunies à Philadelphie. Seules nos écoles primaires auraient peut-être paru inférieures par la pauvreté relative de leur matériel et par la médiocrité de certains livres de classe. Mais c'est justement à cause de cela surtout que notre exposition nous aurait profité. Notre échec sur ce détail aurait ouvert tous les yeux et peut-être à l'avenir les municipalités se seraient-elles laissé plus facilement convaincre que l'éducation obtenue à vil prix ne vaut guère.

Quoi qu'il en soit, il est certain que dorénavant la partie scolaire des expositions internationales sera le critérium, la pierre de touche de l'état social et de l'activité industrielle de chaque peuple, et, par conséquent, prendre part à ces expositions devient un devoir national pour tous les pays qui peuvent le faire dignement. L'abstention sera regardée comme l'aveu implicite d'une certaine infériorité. Tout peuple qui voudra compter pour quelque chose dans le monde devra nécessairement y participer.

Aussi, j'espère qu'à l'exposition universelle de Paris, en 1878, la province de Québec sera bien représentée. Ce serait pour nous un honneur et un avantage : un honneur, car on ne verrait pas sans admiration les progrès réalisés par une poignée de français catholiques sur une terre anglaise et protestante, et cela sous l'égide, avec l'encouragement de leur nouvelle mère-patrie ; un avantage, car l'émigration ne manquerait pas de se diriger vers nos rivages, si le Canada était plus connu en Europe. Et quoi de plus propre à nous faire connaître avantageusement qu'une exposition complète de notre organisation scolaire. La France serait surprise sans doute de voir l'école française si florissante sur les bords du St. Laurent, et cette vue lui dirait plus au cœur que toutes nos brochures et nos agents d'émigration.

Mais, dira-t-on, pouvons-nous faire une exposition scolaire vraiment brillante ?

Pour répondre à cette question je propose que l'on fasse une exposition préliminaire en 1877, à Québec ou Montréal. Cela ne coûterait pas cher, et en y invitant les Etats-Unis et toutes les provinces de la Confédération, nous serions sûrs de provoquer des appréciations qui nous permettraient de dire au juste si nous pouvons nous risquer à Paris. J'ajouterai que si la législature vote cette année un crédit pour la formation d'un dépôt et d'un musée, les préparatifs d'une exposition préliminaire en seraient simplifiés d'autant.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PETITS TABLEAUX

STATISTIQUES POUR L'ANNÉE 1874-75.—Mouvement des municipalités, arrondissements et maisons d'école de cinq ans en cinq ans depuis l'année 1854.

—	1854	1859	1864	1869	1874	1875	Augmentation sur 1854.	Augmentation sur 1859.	Augmentation sur 1864.	Augmentation sur 1869.	Augmentation sur 1874.
Municipalités	444	532	638	758	868	889	445	357	251	131	21
Arrondissements...	2511	2822	3223	3523	3890	3997	1486	1175	774	474	107
Maisons d'école....	1656	2180	2620	3002	3482	3552	1896	1372	932	550	70

PROGRÈS de l'instruction publique de cinq ans en cinq ans depuis 1854.

—	1854	1859	1864	1869	1874	1875	Augmentation sur 1854.	Augmentation sur 1859.	Augmentation sur 1864.	Augmentation sur 1869.	Augmentation sur 1874.
Etablissements scolaires.....	2795	3199	3604	3912	4367	4544	1749	1345	940	632	177
Elèves.....	119733	168148	196739	214498	229506	242735	123002	74587	45996	28237	13229
Contributions..	238032	438436	593964	894857	1320133	1421842	1183810	983406	827878	526985	101709

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire depuis l'année 1855.—Extrait des grands tableaux statistiques transmis à ce département par les inspecteurs d'écoles.

Désignation de chacune des branches étudiées.	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870	1871	1872	1873	1874	1875	Augmentation.
Elèves lisant bien..	48833	52099	64362	67753	75236	77108	77679	75555	96491	98706	92982	84742	89608	82805	86436	87191	88306	93117	95596	2479
Elèves écrivant....	61943	65404	80152	81244	87115	92572	97086	99351	107161	111703	96988	102796	113105	114508	124262	122460	127159	131115	139609	8494
Apprenant la grammaire française...	29111	32843	42796	42785	49537	50137	52160	52677	60753	63672	54379	55041	55459	58605	62833	51924	67300	70300	72430	2130
Apprenant la grammaire anglaise...	12074	15348	14098	19064	21038	22512	23407	22770	24221	24374	22123	23896	24188	25859	26849	25835	28225	31362	33972	2610
Apprenant l'ortogiaphe.....	47504	47722	54763	61542	74815	78367	68207	75850	76808	91904	80709	94767	99500	102158	119508	101301	113808	112561	120880	8319
Apprenant l'analyse grammaticale....	25661	33377	29766	36711	49460	50893	52244	47686	53143	54701	48757	60045	60206	25961	56669	56038	57642	58522	67981	9459
Apprenant l'arithmétique	40070	41730	49111	47327	54323	58728	61237	64918	64071	68981	61930	64994	68306	72072	75959	75837	78799	125608	129662	4054
Apprenant la tenue des livres.....	4192	8853	5210	5230	7358	7540	7915	7545	8270	8405	6713	7557	8714	9088	9569	10108	12046	12571	12673	102
Apprenant la géographie	25487	29092	36294	37215	44592	46541	50163	51543	49778	53405	43923	45327	47421	50178	50166	48520	53261	51860	58263	6403
Apprenant l'histoire.	24850	26450	29906	28468	35599	39086	42447	45259	48562	49512	45932	44282	49508	50264	53584	52718	61185	59429	69711	10282

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, de 1856 à 1875 inclusivement.

Années.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1856.....	113884 87	93897 98	173488 98	25493 80	406765 55
1857.....	113887 08	73791 17	200603 37	22928 63	424209 25
1858.....	115482 09	38372 69	231192 65	24646 22	459396 65
1859.....	115092 51	109041 96	200408 33	22087 54	598436 48
1860.....	114424 76	123930 64	249717 10	15778 23	203859 73
1861.....	113969 20	130560 92	261089 11	17000 00	516219 82
1862.....	110966 75	144033 15	281980 23	11798 84	552528 97
1863.....	110534 25	134888 60	307038 14	11749 76	564810 35
1864.....	112127 34	144515 61	311087 30	15553 12	503264 37
1865.....	112447 09	147158 23	334801 87	43041 57	597448 76
1866.....	119657 35	103732 98	356691 53	22985 32	637067 18
1867.....	113909 64	191072 58	394068 37	22417 46	728494 05
1868.....	113790 64	178174 02	452688 69	47986 17	592819 51
1869.....	123645 44	211211 99	472573 70	97446 03	894857 18
1870.....	123681 08	233773 17	526193 12	90441 24	976788 51
1871.....	154002 19	246792 29	535981 12	46320 39	952095 99
1872.....	140236 98	263686 94	640659 81	40565 96	1085179 69
1873.....	140510 97	265940 14	715661 86	49743 29	1171856 16
1874.....	151883 72	315836 31	803113 00	49300 54	1320133 57
1875.....	149083 16	350789 66	858227 32	63741 95	1421842 09

TABLEAU indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation, ou de diminution entre 1° 1864 et 1863, 2° entre 1865 et 1864, 3° entre 1866 et 1865, 4° entre 1867 et 1866, 5° entre 1868 et 1867, 6° entre 1869 et 1868, 7° entre 1870 et 1868, 8° entre 1871 et 1870, 9° entre 1872 et 1871, 10° entre 1873 et 1872, 11° entre 1874 et 1873, 12° enfin entre 1875 et 1874.

——	——	——	——	——	Total de l'augmentation.	Total de la diminution.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Augmentation de 1864 sur 1863.	1623 09	9627 11	13399 06	3803 36	28453 72	.....
Augmentation de 1865 sur 1865.	288 75	5642 62	3768 67	.....	4184 39	.....
Diminution de 1865 sur 1864....	.....	.....	.....	2513 55	.....	.....
Augmentation de 1866 sur 1865.	1210 26	1574 70	31733 36	9041 75	49018 40	.....
Augmentation de 1867 sur 1866.	252 29	45065 84	37376 84	1434 14	81426 87	.....
Augmentation de 1868 sur 1867.	.....	.....	58800 32	23568 71	64325 47	.....
Diminution de 1868 sur 1867...	119 00	17924 56	.....	.....	.....	.....
Augmentation de 1869 sur 1868.	9834 82	23037 97	18705 01	49459 84	2037 43	.....
Augmentation de 1870 sur 1869.	.....	32561 18	56619 42	.....	81931 43	.....
Diminution de 1870 sur 1869...	244 38	.....	.....	7004 70	.....	.....
Augmentation de 1871 sur 1870.	621 11	13019 12	6908 00	.....	.....	.....
Diminution de 1871 sur 1870...	.....	.....	.....	44120 85	.....	23692 62
Augmentation de 1872 sur 1871.	11233 79	16894 63	104678 60	.....	130408 13	.....
Diminution de 1872 sur 1871...	.....	.....	.....	5724 43	.....	5724 43
Augmentation de 1873 sur 1872.	273 99	2253 20	75001 95	9147 33	86676 47	.....
Augmentation de 1874 sur 1873.	11372 75	49896 17	87451 24	.....	148720 16	.....
Diminution de 1874 sur 1873...	.....	.....	.....	442 75	.....	442 75
Diminution de 1875 sur 1874...	2800 56	.....	.....	.....	.....	2800 56
Augmentation de 1875 sur 1874.	.....	34953 35	55114 32	14441 41	104509 08	.....

TABLEAU des sommes prêtées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, de 1850 à 1875 inclusivement.

APPENDICE No. 1

EXTRAITS

DES

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

REMARQUES GÉNÉRALES

M. ALEXANDER

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur tout ce qui se rattache à la question de l'instruction publique dans mon district d'inspection. A ce rapport vous trouverez annexé le grand tableau statistique pour l'année scolaire 1874-75.

J'ai le plaisir de vous annoncer que, malgré les tourmentes de neige de l'hiver dernier et le mauvais état des chemins qui en fut la conséquence, j'ai pu visiter toutes les écoles de mon district d'inspection, à l'exception seulement de celles de West-Farnham où des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont empêché de me rendre.

Le résultat indiqué par le grand tableau ci-joint, vous prouvera que chaque année il y a augmentation plus ou moins notable dans le nombre des enfants qui fréquentent les écoles. Les progrès sont, en général, satisfaisants ; mais quand on tient compte de la longueur du chemin que la plupart des enfants ont à parcourir pour se rendre à l'école, de l'état affreux des routes en hiver, de la pauvreté des parents qui est telle, en bien des endroits, que les enfants ne peuvent être suffisamment vêtus pour affronter sans danger les rigueurs du froid, du peu d'instruction enfin de la majorité des institutrices, on est encore tout surpris des progrès réalisés.

Le temps seul fera disparaître les premiers obstacles, car, la colonisation avançant, il sera facile d'établir un plus grand nombre d'écoles et partant

de diminuer les distances à parcourir. Mais ce qui pourrait et devrait disparaître dès maintenant, c'est le choix de maîtresses incapables. Pour couper court au mal, deux choses sont nécessaires : en premier lieu, plus de sévérité de la part des membres de bureaux d'examinateurs. Je pourrais dire que, règle générale, les brevets de capacité se délivrent trop facilement. Cet été, j'ai eu occasion d'examiner une jeune fille. L'ayant trouvée tout-à-fait ignorante, je lui ai conseillé de retourner à l'école encore une année. Au lieu de suivre ce conseil, elle s'est présentée au bureau de Waterloo où elle a obtenu un diplôme de première classe pour le français et pour l'anglais. Quant à l'anglais surtout, elle ne sait rien. J'ai prévenu du fait les commissaires de Roxton qui l'ont engagée. Ces messieurs m'ont répondu qu'elle ferait l'affaire, parce que les enfants de l'école dont elle aurait la direction étaient peu avancés, et qu'on n'avait nul besoin en pareil cas d'une institutrice capable. Telle est la manière de voir de beaucoup de commissaires d'écoles. On se figure que, parce que l'école est nouvelle, la première maîtresse venue est bonne pour la diriger. On ne sait pas que, plus une institutrice est instruite, plus elle a de moyens à sa disposition pour faire progresser les enfants. Qu'il me soit permis de leur dire, à ceux qui sont imbus de semblables idées, que j'ai rencontré cet été une institutrice qui avait pris tous les enfants d'une école à l'alphabet. Plus tard, au commencement de juin, j'ai visité cette école. Sur les 55 enfants qu'elle comptait, 36 lisaient bien et 16 avaient appris la grammaire jusqu'aux verbes et la comprenaient bien. Voilà ce que sait faire une bonne maîtresse.

Ce qu'il faut en second lieu pour en finir des nullités dans l'enseignement, c'est une augmentation du traitement des institutrices. J'ai vu avec plaisir que dans votre dernier rapport vous vous êtes étendu sur ce point et que vous avez donné à entendre qu'on devra en venir à fixer le minimum et le maximum des appointements des instituteurs. Je partage entièrement vos vues à cet égard, et j'ai la conviction que plus tôt elles seront adoptées, mieux chacun s'en trouvera. Tant que les commissaires d'écoles auront la latitude de choisir les institutrices à leur gré, c'est au bon marché qu'ils viseront toujours, sans souci aucun des capacités. On m'écoute assez bien sur le chapitre de l'instruction publique ; mais s'agit-il de salaires, on ne songe plus qu'à la bourse. Du jour où il aura été décidé qu'une bonne rémunération sera donnée à quiconque voudra se livrer à l'enseignement, on verra une foule de jeunes personnes se préparer sérieusement à embrasser cette carrière. A moins, au contraire, que le gouvernement ne contrecarre les tendances actuelles, la position d'institutrice deviendra si précaire qu'il n'y aura, pour la prendre, que les jeunes filles paresseuses auxquelles les travaux manuels font peur. Et alors, qu'aura-t-on ? des nullités.

J'ai le plaisir de vous apprendre que l'enseignement du calcul mental est presque général dans les écoles de mon district. Il n'en est pas de même du traité d'agriculture ; dans plusieurs municipalités, on s'y montre hostile. Dans celles où l'étude en est tolérée, il n'y a qu'un petit nombre d'enfants qui s'y livrent. Je n'en continuerai pas moins à exiger que le *traité d'agriculture* soit entre les mains de tous les enfants ; mais, pour réussir, il me faudra mettre à exécution la menace que, suivant les instructions reçues, je fais en votre nom aux commissaires et aux parents des élèves.

En général, les commissaires d'écoles ne tiennent par assez à l'uniformité des livres de classe. On se plaint qu'il y a trop de livres approuvés par le conseil de l'instruction publique, que les marchands en vendent de toutes les sortes, et qu'il est difficile de contraindre un enfant pauvre à mettre de côté un livre approuvé, pour lui en faire acheter un autre également approuvé, parce que cet autre est celui de toute la classe.

A propos de livres, je pense qu'il serait temps de préparer les commissaires et les parents à la nouvelle série de livres de lecture, qui a été adoptée par le département, et dont un avis de MM. J. B. Rolland & Fils nous annonce la publication prochaine.

J'ose espérer que ces livres vont remplir un grand vide dans nos écoles. Les livres de lecture française en usage sont trop sérieux pour des enfants. Ceux-ci n'y trouvent aucun intérêt et se hâtent de mettre de côté un ouvrage qui les ennuie. Les remarques faites à ce sujet par M. l'inspecteur Stenson, dans son rapport de 1872-73, méritent qu'on s'y arrête et me paraissent en effet très-judicieuses.

" Les enfants canadiens-français, dit-il, une fois sortis de l'école, ont " bientôt oublié ce qu'ils y avaient appris." Cela n'est malheureusement que trop souvent vrai. M. Stenson attribue cet abandon de la lecture au peu d'attrait que leur offraient les livres qu'ils avaient en mains pour apprendre à lire. Ils s'imaginent que tous les livres sont de même, et ils ne veulent plus rien lire. Si, dans leur temps d'école, ils avaient eu des livres à leur portée, de nature à les intéresser, ils continueraient, après leur sortie de l'école, à rechercher la lecture, et conserveraient toute leur vie les quelques notions acquises sur les bancs scolaires. Une autre chose encore est absolument nécessaire pour que ces notions ne soient pas mises en oubli. Il y a impossibilité presque complète pour les enfants de se procurer de la bonne lecture. Or, on n'aura cet avantage qu'en ayant une bibliothèque paroissiale. Je sais qu'une somme assez ronde a été votée par les chambres pour cette fin, mais cette somme n'est pas suffisante. Tant que le département de l'instruction publique ne prendra pas l'affaire en mains, nous n'aurons que peu de bibliothèques paroissiales.

Les enfants perdent toujours beaucoup de temps. L'Hon. M. Ouimet, dans son rapport de 1871-72, a traité ce sujet. Il nous a recommandé fortement de donner un prix chaque année à l'élève le plus assidu de l'école, ce que j'ai toujours fait. Il promettait de plus dans ce rapport de donner, en sus des prix distribués par l'inspecteur, un livre d'une valeur considérable à l'enfant le plus assidu de la municipalité. Cette promesse je l'ai faite, en son nom, dans toutes mes écoles, et je regrette amèrement qu'elle ait été oubliée, car je suis convaincu que ce mode d'encouragement à l'assiduité aurait eu d'excellents résultats.

Il me reste à dire quelques mots des fonds votés pour venir en aide aux municipalités pauvres. Je sais que la plupart des municipalités de mon district d'inspection sont pauvres et que les sommes qui leur sont octroyées leur font du bien ; mais je suis d'avis qu'une partie de la somme votée pourrait être employée d'une façon plus profitable qu'elle n'est.

Quand bien même les municipalités qui reçoivent une part de cet argent ne recevraient rien, leurs écoles n'en fonctionneraient pas moins. Il y a dans mon district d'inspection (et je pense qu'il en est de même des autres circonscriptions) plusieurs endroits où sont groupées un certain nombre de familles catholiques pauvres et qui gagnent leur vie en travaillant à la journée. Ces familles se trouvent fixées au milieu de protestants ; comme elles, les enfants sont élevés au milieu des protestants et, à moins de vouloir croupir dans l'ignorance, ils sont obligés de fréquenter les écoles protestantes, s'exposant par là à encourir les foudres de l'Église qui refuse les sacrements à tous parents catholiques qui envoient leurs enfants à ces écoles. C'est à grand'peine que les pères de famille peuvent gagner de quoi nourrir et vêtir tant bien que mal leurs femmes et leurs enfants ; ils sont donc bien loin de pouvoir payer les services d'une institutrice. Aussi, s'apitoient-ils sur leur sort et se recommandent-ils à M. leur curé, à l'inspecteur d'écoles, et surtout à M. le ministre de l'instruction publique.

Ici, je me permettrai de faire une suggestion. Que l'on accorde moins à chaque municipalité qui fait une demande ; que l'on retranche en tout ou en partie la somme votée pour venir en aide aux municipalités qui ont subi des pertes, en vertu de l'amendement de la loi d'éducation de 1869 ; que de ces sommes réunies l'on forme un fonds pour le soutien d'écoles dans les municipalités du genre de celles dont je viens de parler.

Veuillez, M. le Ministre, prendre ces suggestions en votre sérieuse considération. Grâce à l'établissement de semblables écoles, un grand nombre d'enfants qui aujourd'hui sont privés des bienfaits de l'éducation, vous béniraient toute leur vie de leur avoir procuré les avantages d'une instruction catholique et de les avoir mis en mesure de conserver leur foi menacée par la nécessité de fréquenter les écoles protestantes.

Je répéterai ici ce que je disais dans mon rapport spécial sur les établissements d'éducation supérieure de mon district d'inspection. Je désire qu'il y ait une école-modèle dans chaque paroisse ; je prie le département d'en encourager la création ; mais d'un autre côté, je n'entends pas que ce soit un moyen de spéculation de la part des commissaires d'écoles.

Pour avoir droit à l'allocation du gouvernement, les corporations scolaires devraient être tenues de payer à l'instituteur ou à l'institutrice de l'école-modèle, sur le fonds général, un traitement plus élevé que celui des instituteurs ou institutrices des écoles élémentaires, indépendamment de l'octroi du gouvernement, lequel doit appartenir de droit au directeur ou à la directrice de l'école-modèle.

En adoptant ce mode, nous aurons, j'en ai la confiance, de meilleures écoles-modèles.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. ALEXANDER,

Inspecteur d'écoles.

M. ARCHAMBEAULT

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport général de mes visites et de mon inspection des écoles de mon district pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1875.

.....

.....

Les traitements que reçoivent les divers religieux ne sont pas personnels ; ils sont accordés à chaque institution comme corps, tant de la part du gouvernement local de la province de Québec que de la part des bureaux de commissaires d'écoles des municipalités où ces institutions existent et enseignent.

Par ces moyens et ceux que leur procurent leurs pensionnats, ces institutions sont maintenues dans d'assez bonnes conditions ; néanmoins, il s'en trouve encore quelques-unes où il conviendrait que les municipalités où elles sont établies fissent de nouveaux efforts dans l'intérêt de ces maisons qui rendent de si grands services.

J'ai le plaisir de déclarer que les affaires ont continué à être bien administrées dans chaque municipalité. Aussi, aucune plainte n'a été faite pendant l'année. Les dispositions des contribuables sont toujours excellentes dans ce district. Aucune difficulté ne s'est élevée durant l'année ; les élections se sont faites partout régulièrement et avec calme.

Les institutions supérieures sont toujours appréciées, supportées avec zèle et fréquentées par un grand nombre d'élèves ; aussi le résultat de l'enseignement dans ces maisons est des plus satisfaisants.

Les récompenses accordées par le département, que j'ai eu le bonheur de distribuer aux élèves pendant mes visites, ont causé une bien grande satisfaction et sont une source de véritable encouragement pour les enfants.

.....

.....

Varennes, octobre 1875.

J. N. A. ARCHAMBEAULT,

Inspecteur d'écoles.

M. BÉGIN

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles dans le comté de Rimouski, pour l'année 1874-75.

Un certain nombre de ces écoles sont dans un état assez florissant. Les élèves les fréquentent avec régularité et, grâce à la sage direction et à l'excellente méthode des maîtres, ils prennent goût à l'étude, apprécient les avantages qu'ils en peuvent retirer, et voient leurs louables efforts couronnés de succès.

Malheureusement ces bonnes écoles sont peu nombreuses, et il reste encore beaucoup à faire pour élever les autres au-dessus du niveau de la médiocrité. Pour arriver à cet heureux résultat, il faudra vaincre bien des obstacles, détruire certains préjugés enracinés dans l'esprit du peuple, introduire quelques réformes et insister beaucoup sur la nécessité d'étudier sérieusement certaines branches qui s'enseignent déjà dans nos écoles.

L'un des grands obstacles au progrès des élèves, c'est le changement beaucoup trop fréquent des instituteurs et institutrices. De là il résulte quelque fois que les écoles restent fermées pendant un certain temps. On ne paraît pas assez comprendre que les divergences dans la méthode d'enseignement des différents maîtres, quelque petites qu'elles soient, déroutent les élèves et ralentissent leurs progrès. Je comprends facilement qu'il peut y avoir des raisons graves qui nécessitent ce changement ; il est toujours permis et même louable d'aspirer à quelque chose de mieux, et de chercher quelqu'un qui soit apte à remplir les fonctions qu'on lui destine. Mais combien de fois l'intérêt mal entendu et le caprice ne sont-ils pas l'unique cause de cette manière d'agir ?

Il est probable que cet inconvénient du peu de stabilité des maîtres disparaîtrait en grande partie, s'il y avait partout des commissaires d'écoles possédant, outre la bonne volonté de se rendre utiles, certaines connaissances au moins élémentaires. Ils pourraient encourager les maîtres et maîtresses dans leurs pénibles fonctions, leur inspirer de la sympathie pour les enfants qui leur sont confiés au lieu de les décourager par des déplacements continuels presque toujours désavantageux pour les élèves comme pour les maîtres.

J'ai remarqué que l'on n'apporte généralement pas assez de soin à la bonne lecture faite d'une manière claire, intelligente et intelligible. L'écriture et le calcul mental sont également négligés, et cependant personne n'ignore combien sont nécessaires ces deux branches d'instruction à quiconque veut être employé chez un marchand ou dans n'importe quel bureau.

L'esprit de routine qui prédomine dans nos campagnes est une entrave aux améliorations les plus désirables. Ainsi, il est bien difficile de vaincre

la répugnance qu'on a à se laisser enseigner la théorie de l'agriculture ; on se persuade qu'on en sait toujours assez et que tous les livres ne valent pas, sur cette question, les coutumes de nos ancêtres. Cependant il ne faudrait pas renoncer à cet enseignement, car, ne fût-ce que dans un avenir éloigné, il sera facile d'en constater les heureux résultats.

Je me permettrai encore de suggérer l'établissement, en différents endroits de la province, de dépôts de livres et de cartes géographiques, afin d'assurer l'uniformité dans l'enseignement. Cette suggestion se trouve déjà consignée dans le rapport de l'hon. M. Ouimet en 1872-73.

Les secrétaires-trésoriers des différentes municipalités s'acquittent, en général, assez ponctuellement de leurs devoirs, et je n'ai entendu que peu de plaintes s'élever contre eux.

Mon premier rapport, en date du 12 mai dernier, que j'ai eu l'honneur de vous transmettre dans le temps, faisant une revue détaillée de toutes les municipalités et écoles de mon district, je pense qu'il serait superflu de vous en parler de nouveau séparément, et je me contenterai de dire que depuis ce premier rapport, la ville de St. Germain de Rimouski a vu avec le plus grand plaisir que les Dames de la Congrégation qui y tenaient déjà depuis nombre d'années une institution des plus florissantes, ont pu prendre possession de leur nouveau couvent, si admirablement situé sur un petit côteau qui domine tous les alentours et surtout le fleuve St. Laurent.

Cette maison, destinée à l'instruction des jeunes filles, est un de ces beaux et spacieux édifices, comme cette communauté en a tant aujourd'hui disséminés sur tous les points de la province.....

En somme, il y a eu progrès depuis mon dernier rapport ; mais il y a encore un grand pas à faire pour arriver à ne compter que des institutrices munies de diplômes, des maisons d'école convenables et une méthode d'enseignement uniforme.

La persévérance intelligente parviendra avec le temps à remédier au mal dont nous souffrons, et une population instruite se formera dans les bonnes écoles que notre gouvernement encourage et désire voir établies partout.

J'ai l'honneur, etc.,

D. BÉGIN,

Inspecteur d'écoles.

26 novembre, 1875.

M. BÉLAND

M. Béland constate qu'aucun changement notable n'est survenu depuis son dernier rapport dans les affaires scolaires de son district d'inspection.

Il insiste de nouveau sur la nécessité d'élever la position de l'instituteur et de la mettre sur un pied convenable en faisant de l'enseignement une carrière où la rémunération des services rendus permette au moins de vivre et de faire vivre une famille, sans avoir à lutter souvent contre la misère, toujours contre la gêne.

M. BOIVIN

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mes remarques sur l'état général des écoles des comtés de Charlevoix et Saguenay pour l'année scolaire 1874-75.

Je suis heureux de pouvoir montrer encore cette année une augmentation dans le nombre des élèves qui fréquentent les écoles des comtés qui me sont confiés.

D'un autre côté, je vois aussi avec plaisir s'agrandir le cercle des études primaires dans un grand nombre d'écoles élémentaires et modèles. C'est ainsi que l'enseignement du calcul mental est pratiqué presque partout. La tenue des livres, la calligraphie et le style épistolaire sont également l'objet d'un soin particulier.

Malheureusement les maisons d'école de beaucoup de municipalités sont dans un mauvais état et réclament des réparations immédiates. Aux observations que j'ai cru devoir faire à ce sujet on a généralement répondu que l'état de gêne de la plupart des contribuables ne permettait point aux commissaires de faire de semblables dépenses pour le moment.

Je regrette d'avoir à dire que la perception des cotisations n'avance que lentement dans plusieurs localités ; mais je dois en toute justice reconnaître que cet état de choses est dû moins au mauvais vouloir des contribuables qu'à leur manque de moyens pécuniaires.

La crise monétaire qui pèse si lourdement sur tout le pays se fait aussi grandement sentir dans cette partie de la province.

Les commissaires d'écoles s'acquittent pour la plupart assez bien de leurs devoirs ; cependant il leur arrive encore parfois de négliger les moyens de s'assurer les services d'un homme capable, comme secrétaire-trésorier, de sorte que, pour réparer le mal, je me vois dans l'obligation de tenir les comptes et de faire les rapports annuels de neuf ou dix municipalités.

J'ai lieu d'être entièrement satisfait des efforts qui se font dans le comté de Saguenay pour doter les nouvelles localités des écoles nécessaires aux besoins de la population. Ce comté gagne tous les ans en importance, tant sous le rapport de l'exploitation de ses forêts que sous celui de ses pêcheries.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. BOIVIN,
Insp. d'écoles.

Baie St. Paul, 21 janvier 1876.

M. CARON

A l'Hon. Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon seizième rapport sur l'état des écoles dans mon district d'inspection pour l'anné scolaire 1874-1875.

.....

Les statistiques de cette année, comparées avec celles des années précédentes, accusent une légère diminution, non dans le nombre des écoles, mais dans celui des élèves. Cette diminution, si regrettable qu'elle soit, n'est imputable ni à l'indifférence ni au mauvais vouloir des contribuables ; mais à l'émigration aux Etats-Unis d'un grand nombre de familles. Le courant d'émigration est d'autant plus sensible ici que mon district se trouve voisin des lignes qui nous séparent de la république américaine.

Quoi qu'il en soit, j'ai le plaisir de constater que la loi d'éducation y fonctionne sans obstacle, et je ne suis pas moins heureux de dire qui les messieurs du clergé catholique prennent une part très-active à la bonne tenue et à la prospérité des écoles.

De leur côté, les commissaires sont à la hauteur de leur mission. D'abord, ils tiennent consciencieusement à faire un bon choix d'instituteurs et d'institutrices, et ils visitent régulièrement leurs écoles deux fois par an ; en second lieu, ils s'occupent sérieusement de la gestion des affaires monétaires et semblent avoir à cœur de s'acquitter de tous les devoirs de leur charge à mon entière satisfaction.

Les instituteurs et les institutrices font aussi tous preuve d'un zèle qui mérite des éloges. Dans presque toutes les écoles, j'ai pu remarquer des progrès sensibles. Sans doute, il y a bien quelques exceptions ; mais ces exceptions sont très-rares, et si l'on tient compte des obstacles qui empêchent ou ralentissent les progrès, on est quelquefois tenté de reconnaître que l'instituteur placé dans de si mauvaises conditions n'est pas moins méritant que celui qui dirige une nombreuse et florissante école où tout marche à merveille.

Le mode d'enseignement tend à se perfectionner de plus en plus, et dans chaque école on enseigne toutes les matières voulues, comme vous le prouvera un coup d'œil jeté sur le grand tableau statistique ci-joint. Mais comme ce tableau n'offre aucune colonne consacrée au *manuel d'agriculture*, je dois dire que ce traité est bien suivi dans mon district et qu'il y est enseigné avec succès. L'opposition qu'on lui faisait, lors de son apparition, a complètement cessé.

J'ai profité des loisirs que me laissaient les vacances pour faire l'examen des livres de plusieurs secrétaires-trésoriers. Ces livres m'ont paru tous bien tenus. Je me propose de continuer cette revue, aussitôt que j'aurai terminé et expédié mon rapport au département.

Je ne saurais passer sous silence le fait de l'augmentation en ce district du salaire des institutrices ; que cette augmentation soit due ou non à la cherté des articles de première nécessité, pour moi j'aime à y voir une preuve du bon sens et de l'intelligence des commissaires qui comprennent que, pour être bien servi, il faut rémunérer convenablement.

Pour terminer, je dirai que les maisons d'école sont bien entretenues, et que les commissaires ne négligent jamais d'y faire en temps convenable toutes les réparations nécessaires..... .....

.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

MICHEL CARON,
Inspecteur d'écoles.

3 déc. 1875.

M. CARRIER

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état actuel des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1874-75.

Je suis heureux de pouvoir constater que la plupart des établissements d'éducation compris dans la circonscription qui m'est attribuée donnent des résultats très-satisfaisants et que quelques-uns seulement laissent à désirer ; j'ajouterai que les écoles primaires supérieures maintiennent toujours leur caractère d'efficacité et que les progrés des élèves qui les fréquentent sont très-remarquables. .....

.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

EDOUARD CARRIER,
Inspecteur d'écoles.

Lévis, 4 octobre 1875.

M. CRÉPEAULT

Honorable monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1874-75.

Je suis heureux de pouvoir constater par les statistiques qui accompagnent ce rapport qu'il y a eu progrès dans chacune des matières enseignées et augmentation dans le nombre des élèves qui ont fréquenté les diverses institutions de ma circonscription.

Bien qu'il n'y ait eu qu'une érection de municipalité scolaire, le chiffre total des élèves a augmenté de plusieurs centaines, ce qui donnerait lieu de croire que les parents montrent moins d'apathie que par le passé et plus de souci de l'éducation de leurs enfants.

Il ne s'est pas construit moins de 10 à 12 nouvelles maisons d'école dans le cours de l'année qui vient de s'écouler ; ces maisons sont toutes plus spacieuses et plus confortables que les anciennes, avantage d'autant mieux apprécié de l'instituteur qu'on le logeait si mal et si peu commodément, il y a quelques années.

Je dois aussi dire, à la louange des commissaires d'écoles de la plupart des municipalités comprises dans mon district d'inspection, qu'ils se montrent zélés à pourvoir leurs écoles de tout le matériel nécessaire pour la classe, tel que tables, bancs, pupitres, cartes géographiques, etc.

Ainsi que le constatent mes statistiques, il a été ouvert pendant l'année environ dix écoles élémentaires et une école-modèle de garçons, donnant dans leur ensemble l'instruction à près de 300 enfants. M. Gagnon, ancien professeur au collége commercial de St. Michel de Bellechasse, a établi une école indépendante supérieure qui compte plus de 30 élèves.

MM. les commissaires d'écoles de St. Michel ont fait des additions et des améliorations à leur collége commercial. Ils se sont aussi assuré les services de deux professeurs très-capables et d'une longue expérience dans l'enseignement, M. G. Robichaud pour la partie française et M. W. Touhey pour la partie anglaise. Ils ont aussi disposé l'établissement de manière à y tenir un pensionnat.

MM. les commissaires d'écoles de St. Thomas de Montmagny en ont fait autant de leur académie commerciale de garçons que dirigent les Frères de la Doctrine Chrétienne. Les corps de bâtiments ont été mis à deux étages et distribués pour tenir un pensionnat.

Le collége commercial de l'Islet, qui est également conduit par des Frères de la Doctrine Chrétienne, a pris beaucoup d'importance depuis ces deux dernières années. Le corps des professeurs est ce qu'il y a de mieux, sous le rapport des capacités pédagogiques, et compte de nombreux élèves tant pensionnaires qu'externes.

J'éprouve la plus grande satisfaction à dire que près de la moitié du corps enseignant de mon district d'inspection se trouve composée d'anciens élèves de nos écoles normales. Tous ont une méthode uniforme d'enseignement et s'acquittent de leur tâche avec le plus grand succès. Les écoles normales, je ne saurais trop le répéter, sont des institutions précieuses, elles nous envoient chaque année un certain nombre de sujets pouvant servir de modèles à la classe enseignante qui n'a pas eu l'avantage d'une préparation toute spéciale aux labeurs de la carrière à laquelle elle s'est vouée.

Conformément aux instructions reçues du département, j'ai fait introduire le *Petit manuel d'agriculture* dans toutes les écoles de ma circonscription. Les enfants s'en servent d'abord comme d'un livre de lecture; lorsqu'ils l'ont vu et repassé assez longtemps pour le savoir à peu près par cœur, ils l'apprennent comme leçon jusqu'à ce qu'ils le possèdent entièrement et d'une manière raisonnée.

Le *calcul mental* de M. Juneau est aussi universellement répandu dans mon district d'inspection. Je pense que cette branche d'instruction ne saurait être l'objet de trop de soins; elle est nécessaire dans toutes les positions, surtout dans le commerce. C'est aussi une grande économie de temps pour toutes transactions financières et commerciales.

Je termine en revenant au traitement de l'instituteur et de l'institutrice. Ce traitement déjà si insuffisant, loin d'augmenter, semble en effet tomber en baisse dans les trois quarts des municipalités que je visite. A côté de cette tendance à diminuer les salaires, songeons à la hausse qu'ont subie presque tous les articles de première nécessité, et nous comprendrons aisément qu'il est bien difficile, sinon impossible, que la classe enseignante vive tant soit peu convenablement dans des conditions si défavorables. Il est donc urgent de remédier à ce déplorable état de choses; autrement, nous verrons le peu d'instituteurs que nous comptons parmi nous, renoncer à l'enseignement et aller demander au commerce ou à une industrie quelconque le pain nécessaire à son soutien et à celui de sa famille. Les amis de l'éducation et le public en général sont impatients de voir présenter un nouveau projet de loi sur l'instruction publique, persuadés qu'on aura soin de remédier au mal et que les dispositions de l'acte attendu auront l'effet d'offrir de plus grands avantages aux éducateurs de notre jeunesse, qui plus que personne ont droit d'attendre que justice leur soit rendue et possèdent des titres aux *libéralités* mêmes de tout gouvernement qui sait apprécier les grands services qu'ils rendent à la société, sans recevoir aucune rémunération suffisante pour tant de sacrifices et d'abnégation.

.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JEAN CRÉPAULT,

Inspecteur d'écoles.

St. Valier, 1 octobre 1875.

M. DELAGE.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous faire rapport de mes visites dans les diverses écoles de mon district d'inspection pendant l'année scolaire 1874-75.

Je n'ai à enregistrer aujourd'hui rien qui diffère de ce que je disais dans les rapports des années précédentes ; je me contenterai de faire remarquer que les chiffres de mon grand tableau présentent, outre quelques écoles de plus, une augmentation sensible dans le nombre des élèves. Cette augmentation, qui est de plus de 700, est due sans aucun doute au retour des Etats-Unis de plusieurs centaines de familles canadiennes. D'un autre côté, j'ai le regret d'avoir à constater une différence en moins dans le chiffre de l'assistance moyenne. La cause principale de cette diminution ne doit être attribuée qu'aux maladies contagieuses qui ont sévi dans certaines régions du district. Plusieurs écoles sont restées fermées quelques semaines et dans beaucoup d'autres, j'ai trouvé à peine un dixième des enfants en âge de les fréquenter.

J'ai eu lieu de juger plus que jamais qu'il y a plus d'entrain pour l'éducation chez les commissaires d'écoles instruits que chez ceux qui sont illettrés. Pour la première fois depuis que je suis entré en charge, j'ai à signaler un fait qui n'est point sans gravité. Dans certaines localités les contribuables ont appelé aux fonctions de commissaires des hommes dont l'esprit d'opposition entrave grandement la marche progressive des écoles.

Ces grands partisans de l'économie entendent ne point payer l'institutrice de mérite plus que l'ignorante. Ils accordent indistinctement les mêmes émoluments ($100.00) à toutes, qu'elles soient capables ou non.

Cette façon d'agir est, à mon avis, tout-à-fait blâmable. Heureusement il y a peu de municipalités placées sous de semblables commissaires.

Je crois cependant devoir ajouter que, bien que l'on rencontre un certain nombre d'institutrices incapables protégées au détriment de celles qui méritent d'être encouragées, l'enseignement n'en donne pas moins satisfaction générale.

Je dois dire, à la louange des instituteurs, que tous sont à la hauteur de leurs fonctions et, malgré l'augmentation de traitement accordée dans quelques municipalités, je trouve qu'en général la classe enseignante n'est pas suffisamment payée des services qu'elle rend à son pays.

Au nombre des obstacles qui nuisent au bien-être et aux progrès des enfants je citerai l'insuffisance et la mauvaise distribution des maisons d'école. A la campagne, beaucoup d'anciennes maisons sont remplacées par d'autres maisons plus petites, si petites qu'elles offrent un local à peine assez spacieux pour les élèves et pour l'institutrice.

Il est désirable, M. le ministre, que des mesures soient prises pour con-

traindre les commissaires à bâtir des maisons qui puissent répondre aux besoins de chaque arrondissement.

Personne plus que l'inspecteur d'écoles n'est en mesure de juger des conditions qu'exige une bonne maison scolaire. Aussi ai-je dû avec peine constater qu'en général ces maisons sont trop froides pour que les enfants y puissent être tenus convenablement. Dans quelques municipalités j'ai appelé l'attention des commissaires sur ce point, et j'ai autorisé les institutrices à abandonner ces maisons, jusqu'à ce que justice leur ait été rendue.

Il ne me reste plus qu'à vous parler d'un obstacle que je considère comme très-nuisible à l'avancement de l'instruction publique. La chose n'est pas nouvelle. Il s'agit de l'apathie de quelques parents qui, sous le plus futile prétexte, retiennent leurs enfants à la maison ou leur refusent les fournitures d'école nécessaires.

Quoique le mal me paraisse un peu moins grand cette année que par le passé, il n'en paralyse pas moins le progrès d'une manière notable.

Les affaires monétaires sont en général bien administrées. Je ne compte que deux municipalités où les instituteurs se plaignent de n'être pas régulièrement payés..... ....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. DELAGE,

Inspecteur d'écoles.

St. Césaire, 2 nov., 1875.

M. DORVAL

Honorable monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des visites et examens que j'ai faits aux écoles de ma circonscription, pendant 1874-75.

Je n'ai rien à ajouter aujourd'hui à ce que j'ai déjà dit dans mes rapports précédents sur le fonctionnement de notre système scolaire.

Ce système, la législature est à la veille de le modifier ; je demanderai seulement qu'il me soit permis d'espérer que la loi nouvelle saura tenir compte des suggestions des inspecteurs, lors de leur convention à Québec en 1873.

....

J'ai l'honneur d'être, &c.,

A. D. DORVAL,

Inspect. d'écoles.

L'Assomption, 18 nov. 1875.

M FONTAINE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport général sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection pour l'année 1874-75, ainsi que le tableau statistique faisant voir le nombre des enfants qui fréquentent les écoles, l'assistance moyenne, les diverses matières qui y sont enseignées, etc., etc.

Les statistiques démontrent que plus de 6,000 enfants fréquentent les institutions de tout genre. En comparant ce chiffre à celui de la population tout entière des comtés de Berthier et de Joliette, on trouve qu'il est assez élevé, puisqu'il forme près d'un sixième de cette population ; mais ce qui est moins satisfaisant, c'est l'inassiduité des enfants à l'école, et j'ai dû, à mon grand regret, constater que près d'un tiers des enfants en âge d'aller à l'école et qui se font inscrire au journal est continuellement absent.

Cette irrégularité à fréquenter l'école est, dans mon district, la principale cause du peu de progrès qu'on remarque chez les enfants. Il y a bien, sans doute, des maîtres peu compétents ou qui ne le sont point du tout, mais la plupart possèdent des connaissances suffisantes pour donner une instruction élémentaire convenable. Si les enfants assistaient régulièrement aux classes, ils feraient les progrès que l'on peut naturellement attendre, et dans ce cas, les maîtres ou maîtresses incapables se retireraient devant la supériorité de leurs élèves. L'inspecteur, les commissaires, les parents leur feraient sentir la nécessité de s'effacer, et la classe enseignante devrait nécessairement agrandir le cercle de ses connaissances, redoubler de zèle, et l'on verrait les meilleurs sujets se livrer à l'étude dans le but de faire de l'enseignement une profession, une carrière définitive.....

Je ne me crois pas autorisé à indiquer le moyen d'arriver à une fréquentation plus régulière de l'école ; mais je crois avoir remarqué que, en général, les écoles des municipalités où l'on paye le plus cher sont mieux fréquentées et que l'enseignement y est plus conforme aux besoins de la population. Ainsi, je pense que la rétribution mensuelle devrait être exigée de toutes les municipalités pour leur donner droit à la subvention ordinaire. Une telle condition à remplir aurait sans doute l'effet d'inciter les parents à laisser profiter leurs enfants d'un enseignement aux résultats duquel ils contribueraient plus directement.....

J'ai l'honneur d'être, &c.,

A. FONTAINE,
Inspecteur d'écoles.

Joliette, 11 décembre 1875.

M. FOTHERGILL

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport d'inspection des écoles placées sous ma surveillance, pour l'année scolaire 1874-75.

C'est avec plaisir que je puis vous faire rapport qu'il y a eu des progrès satisfaisants dans plusieurs des établissements scolaires de mon district.

Mademoiselle McDonald.—Je recommanderai tout particulièrement l'école de Mademoiselle McDonald ci-devant tenue rue d'Artillerie et aujourd'hui conduite dans les bâtiments de *St. Andrews*. L'enseignement est bon dans les diverses classes et le ton tout entier de l'école ne laisse rien à désirer. Je regrette cependant d'avoir à dire que le local est beaucoup trop petit et qu'il n'est point du tout convenable pour un si grand nombre d'enfants. Il y a aussi manque de globes, cartes, etc., etc. Mademoiselle McDonald a pour sous-maîtresses deux de ses anciennes élèves. On donne beaucoup de soins à l'étude de l'algèbre, du mesurage, du dessin et de toutes les matières qui entrent dans le programme d'une bonne école élémentaire.

M. Emslie, rue d'Artillerie.—M. Emslie continue de s'acquitter de sa tâche si utile au milieu de la jeunesse des faubourgs St. Jean et St. Louis. Il y a ici, je suis peiné de le dire, insuffisance de matériel convenable. J'ai pu constater qu'un grand nombre d'élèves excellaient en grammaire anglaise, arithmétique et géographie.

École nationale.—L'enseignement est bon. Les garçons sont conduits par M. Hatherly qui a pour sous-maîtresse Mademoiselle Dora Brown ; les filles sont confiées aux soins de Mademoiselle Campbell. Les connaissances dont beaucoup de garçons ont fait preuve sont très-satisfaisantes. La classe préparatoire sous la direction de Mademoiselle Brown a fait des progrès rapides, et c'est avec un extrême regret que j'apprends que la situation financière de l'école ne permettra point au comité de direction de conserver cette institutrice après le 30 juin.

Le bon ordre et la discipline du département des filles dirigé par Mademoiselle Campbell méritent des éloges spéciaux. Les enfants répondent sans hésiter, et beaucoup d'entre eux ne sont pas mal avancés en arithmétique, en géographie et en orthographe. Les deux départements sont bien pourvus de tout le matériel d'école nécessaire. Les seules choses qui leur manquent pour les placer dans une excellente condition, c'est une meilleure ventilation et le banc-modèle.

Infant School.—L'école des petits enfants dans le faubourg St. Louis, laquelle pour des raisons inexplicables, reçoit une allocation, comme maison d'éducation supérieure, est bien tenue par Mademoiselle E. Malouin.

M. Fergusson, rue Champlain.—M. Fergusson, chargé de la direction

de l'école de la rue Champlain, continue d'avoir à lutter contre maintes difficultés. Beaucoup de ses meilleurs écoliers lui ont été ôtés parce qu'ils appartenaient à l'église catholique-romaine. M. Fergusson est un maître habile et un travailleur dont les capacités semblent perdues dans une si petite école.

British and Canadian.—Je regrette de dire que les deux écoles de St. Roch, sous M. Purdee et Mademoiselle Ahern, ne sont pas dans un état très-satisfaisant. Dans l'une et l'autre le nombre des élèves a notablement diminué dans le cours de l'année.

Madame McKickham.—L'école de La Canardière, anciennement tenue par feu M. Smith, a été rouverte sous Madame McKickham. Cette école est destinée à rendre de bons services. J'ai été grandement satisfait du bel ordre maintenu dans la classe et de la promptitude avec laquelle les écoliers ont répondu aux diverses questions qui leur étaient faites. La maison d'école tombe en ruines et la classe se tient dans une chambre de M. May. Les syndics ont promis de prendre sur-le-champ des moyens pour renouveler la dite maison.

Lévis.—L'école de Lévis, sous Mademoiselle Ahern, n'est pas dans une condition satisfaisante. Aucun registre n'a été tenu. J'ai appelé l'attention sur ce point et j'ai la confiance qu'on a tenu compte de mon avis. Les enfants ne sont pas du tout avancés.

Hadlow.—L'école de Hadlow, sous Mademoiselle Sturton, progresse. La lecture, l'écriture et l'arithmétique sont tout-à-fait passables.

New-Liverpool.—Je regrette que l'état actuel de cette école ne soutienne pas avantageusement la comparaison avec celui qu'elle présentait, lors de mon premier rapport.

Bergerville.—Cette école tenue par M. Harrower était extrêmement pauvre. Il m'a semblé qu'il y avait manque de vie et d'énergie. J'ai fait rapport de l'école au ministre de la paroisse, dans l'espoir qu'il pourra réussir à amener un changement pour le mieux dans la manière de voir de ses paroissiens et autres.

St. Roch-Nord.—M. East dirige avec habileté l'école de St. Roch-nord. L'enseignement y est bon et l'école mérite d'être soutenue.

Ste. Foye.—L'école de Ste. Foye, sous M. McMurray, a été fermée pendant peu de temps ; elle est maintenant rouverte et marche bien.

Rév. W. S. Vial.—J'ai beaucoup de plaisir à signaler les progrès que j'ai remarqués dans l'école de St. Dunstan (Lac Beauport). Il y a décidément amélioration depuis ma dernière visite.

J'ai trouvé quelques écoliers passablement au courant de leurs déclinaisons latines et avancés en algèbre jusqu'aux équations. La lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique étaient bonnes et le ton général de

l'école dénotait un mieux réel. La maison d'école m'a paru être dans le plus déplorable état.

On a ouvert ici une école dissidente catholique-romaine, sous Melle Whelan.

Stoneham.—M. Duncan conduit l'école de Stoneham et donne entière satisfaction. L'assistance a été plus nombreuse que par le passé. J'ai été content des réponses faites aux questions d'arithmétique et de géographie. La connaissance des Saintes Écritures laissait quelque peu à désirer. M. Duncan est un maître qui se donne de la peine et qui mérite des éloges.

Valcartier.—Les écoles de Valcartier sont maintenant toutes ouvertes et marchent bien. On a pu mettre fin aux derniers désordres fort sérieux qui s'étaient produits, en donnant permission d'ouvrir l'école de *Mill Hill*.

Écoles particulières de la Cité de Québec

École St. Peters.—Je regrette de dire que l'école de premier ordre dirigée depuis deux ans par M. Ed. Poole, B. A., dans la maison d'école *St. Matthews* a été fermée le 24 juin dernier. M Poole est retourné dans la province d'Ontario y prendre la direction d'une des écoles du gouvernement.

Le nombre des élèves qui variait de 35 à 40, ne pouvait pas sans aide étrangère donner un revenu suffisant. M. Poole était un instituteur des plus efficaces.

J'aimerais à ranger en tête de toutes les écoles particulières l'école qui est conduite par les Delles Machim. C'est une académie de filles de premier ordre. Le cours d'études embrasse toutes les matières d'une éducation supérieure. Le nombre des élèves n'est pas tout-à-fait si considérable qu'autrefois et certainement il est moins élevé qu'il devrait être avec un si bon personnel de maîtresses. La moyenne de l'assistance est d'environ 60.

Mademoiselle Gibb.—Je placerai en second lieu, par ordre de mérite, l'académie de Mademoiselle Gibb, qui compte plus de 40 élèves. Mademoiselle Gibb est une très-excellente institutrice.

Madame Home.—Madame Home reçoit environ 40 enfants et donne générale satisfaction.

Madame Morgan (mixte).—Madame Morgan est une maîtresse qui se donne beaucoup de peine. Jadis son école comptait environ 70 enfants. Mais ce nombre se trouve considérablemeut diminué depuis que les élèves catholiques-romains ont quitté son école. Madame Morgan reçoit des garçons et des filles.

Les Delles Chaderton (mixte).—Comme école préparatoire, je n'en connais pas qui égale l'école des Delles Chaderton, sous n'importe quel rapport. Le nombre des élèves est de 38. Avec un local plus spacieux, les

Delles Chaderton verraient bientôt leur école fréquentée par des enfants bien plus nombreux. L'école est pour l'un et pour l'autre sexe.

Madame Sturton —Le nombre des élèves de Madame Sturton a beaucoup diminué depuis peu. Son école a été pendant bien des années un établissement favori.

Les Delles Lane.—Les Demoiselles Lane ne comptent pas un nombre d'enfants si considérable qu'autrefois.

Melle Wilkenson.—Melle Wilkenson a 30 jeunes écoliers.

Melle Shanks.—Melle Shanks a ouvert depuis peu, rue Ste. Angèle, une école qui compte environ 20 élèves.

M. Thom (académie commerciale).—L'école de M. Thom se tient en tête des écoles commerciales de garçons. Un certificat de M. Thom est un très-excellent passe-port pour entrer chez un négociant. L'arithmétique dans toutes ses branches, la tenue des livres pratique et l'écriture, telles sont ses spécialités. Autrefois il a compté jusqu'à 90 à 100 élèves ; mais dans ces derniers temps, depuis qne plusieurs catholiques-romains ont quitté son école, le nombre a considérablement baissé.

Madame Cook.—Je ne connais dans St. Roch qu'une école digne de mention, celle que dirige Madame Cook, rue St. Joseph.

Madame Cook est une maîtresse capable et digne d'être à la tête d'une école nombreuse. Sur plus de 40 élèves qu'elle avait autrefois, elle n'en compte plus que 30, toujours pour la raison mentionnée à propos d'autres écoles.

Rév. A. A. Von Iffland.—Le Rév. A. A. Von Iffland, M. A., recteur de St. Michael's, reçoit un nombre limité d'élèves à sa résidence (presbytère de St. Michael's, Bergerville). L'école, je crois, est pleine à présent. M. Von Iffland donne une éducation complète dans toutes les branches de l'anglais, des mathématiques et des classiques.

Prix.—J'ai distribué des prix aux élèves les plus méritants, à la suite de mes examens, dans toutes les écoles du gouvernement.

High School.—Je n'ai point parlé du High School de Québec, M. Wilkie m'ayant prévenu qu'il fait un rapport spécial au département de l'éducation.

J'ai l'honneur d'être, &c.,

M. M. FOTHERGILL,

Inspecteur d'écoles.

Québec, 1876.

M. GAY

Monsieur le ministre.

Eardley.—Quinze familles environ se sont séparées du reste de la municipalité pour former une école dissidente qu'elles maintiennent dans un état prospère avec une générosité digne d'éloges.

Aylmer.— Le couvent des Sœurs Grises continue avec succès de répandre l'instruction par l'enseignement de toutes les matières qui composent le programme d'une académie. L'école élémentaire attachée au couvent est pourtant moins fréquentée qu'elle ne devrait l'être. Je n'ai pas entendu attribuer cela à d'autres causes qu'à une indifférence inexplicable de la part des parents.

L'académie et l'école élémentaire des garçons ont été régulièrement fréquentées toute l'année et tenues par des instituteurs zélés et capables.

Les finances paraissent enfin être sorties de cet état de confusion où les tenait depuis plusieurs années le mauvais vouloir de quelques-uns des commissaires. On a acheté des livres, on a ouvert les comptes et les taxes se payent régulièrement.

N. D. de Hull.—Pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, les Sœurs Grises viennent de faire bâtir dans le quartier le plus salubre de la ville une maison qui va être occupée par leur académie. Leur école élémentaire, qui a une assistance très-nombreuse et qui est une des plus prospères du district, aura ainsi l'usage exclusif de l'ancienne maison.

Les deux instituteurs de l'école-modèle des garçons méritent des éloges pour le zèle et la capacité avec lesquels ils dirigent une école trop nombreuse. Les deux salles maintenant occupées, quoique très-grandes, sont encore insuffisantes, et j'espère que les commissaires s'occuperont bientôt de la construction d'une nouvelle école dans un autre quartier de la ville.

St. Etienne-de-Hull possède quatre écoles dont une, le No. 4, est toute nouvelle et n'a été ouverte que quelques mois. L'école No. 2 est peu fréquentée ; les deux autres montrent une assistance et des progrès satisfaisants.

Ste. Cécile de Masham est une municipalité florissante. Je n'ai que des louanges à décerner aux commissaires, qui s'acquittent consciencieusement de leurs devoirs, au secrétaire-trésorier, qui tient ses livres en forme, aux instituteurs et institutrices, qui maintiennent l'enseignement à son niveau normal.

Wakefield s'est trouvé toute l'année dans un état de confusion peu ordinaire. L'érection récente de la municipalité scolaire qui était inconnue de la plupart des habitants, la trop grande étendue de cette municipalité, la diversité de langues et de religions, et enfin l'ignorance entêtée de quelques commissaires, ont été la cause de bien des troubles ; mais il y a apparence que l'ordre va s'établir pendant l'année qui s'ouvre. D'ailleurs,

les deux écoles que j'ai eues à visiter ont été ouvertes toute l'année et ont généralement donné satisfaction.

St. Joseph de Wakefield a laissé son école fermée pendant deux ans, à cause du trop petit nombre d'enfants en âge d'y assister ; on est maintenant en voie de la rouvrir.

Lowe.—Cette municipalité a assez d'écoles et un secrétaire-trésorier au courant de tous les statuts qui concernent ses fonctions ; c'est tout ce dont je dois le féliciter. Les élèves sont très-ignorants ; les institutrices peu capables ; on les engage pour le moins de temps et les moindres émoluments possibles. Les maisons sont dans un état peu convenable. Les commissaires n'y apportent aucun soin. Je les ai fortement engagés à changer cet état de choses. Je n'oserais dire d'avance quel effet mes exhortations vont avoir.

Wright & Northfield.—Ecoles assez nombreuses et bien fréquentées, surtout celle du village qui donne cette année la plus grande satisfaction. Toutefois le changement presque annuel des instituteurs a beaucoup nui aux progrès de l'instruction. Les taxes sont très-élevées.

Bouchette n'a pas encore ouvert son école, faute d'accord entre les habitants sur le choix d'un emplacement.

Maniwaki.—Les Sœurs Grises y ont ouvert une école qui deviendra importante quand elle sera d'un accès facile. Malheureusement une grande partie des élèves se trouvent séparés du village par la rivière Gatineau, et les frais d'un passage quotidien devenant trop onéreux, ils se trouvent ainsi dans l'impossibilité de profiter des avantages de l'école. Il est absolument nécessaire de construire un pont qni fasse communiquer le village du Désert avec les belles terres qui se trouvent au-delà de la rivière, mais le pays est encore nouveau et pauvre, et l'on se dispose à implorer la la générosité du gouvernement.

Hincks a eu une école française pendant quelque temps ; elle est tombée, faute de ressources. Quelques familles irlandaises, établies dans la même municipalité, voudraient avoir l'école parmi elles. A ma prochaine visite, je ferai un examen de la localité, et verrai si je dois encourager l'établissement de deux écoles.

Cantley est une municipalité recemment détachée de Hull ; elle fait ses épreuves. Trois écoles y fonctionnent. On songeait à n'en tenir que deux dont une modèle, mais l'étendue de la municipalité fera sans doute qu'on sera obligé de conserver le système actuel. Le secrétaire-trésorier tient ses comptes en règle.

Waterloo a deux écoles dont l'une tenue par les Sœurs Grises est en pleine voie de progrès. Il ne lui manque qu'un local convenable. Les commissaires sont tout disposés à construire une maison d'école pour les filles ; mais le village, quoique très peuplé, a bien peu de ressources, et l'on sera obligé de demander une subvention extraordinaire à M. le ministre de

l'instruction publique. L'école des garçons est assez nombreuse pour exiger deux maîtres. Comptes en règle.

Templeton a la moitié de ses écoles fermée, sous prétexte qu'on ne peut obtenir le payement des taxes. C'est la seule municipalité du district où l'on voie une pareille tolérance. Je ferai mon possible pour que l'année prochaine toutes les écoles soient en opération. J'ai eu, d'ailleurs, peu à blâmer dans celles que j'ai visitées, si ce n'est la condition un peu négligée des maisons.

L'Ange Gardien maintient régulièrement ses quatre écoles en opération ; mais on s'y attache trop à la routine et à l'économie ; on devrait engager des institutrices plus capables. Sur les quatre écoles, une seule (le No. 4) est dirigée avec ordre et méthode ; aussi produit-elle de brillants résultats. Le secrétaire-trésorier mérite des éloges pour la perfection avec laquelle il tient les comptes.

Buckingham.—L'académie des Sœurs Grises, quoiqu'elle n'ait pas un nombre bien considérable d'élèves, est dans un état florissant. Assistance régulière, enseignement méthodique et raisonné, et par suite progrès très-marqué dans toutes les classes ; voilà ce que l'on a le plaisir d'observer en visitant cette institution. L'école élémentaire, dirigée aussi par les Sœurs, se divise en deux classes : l'une anglaise, l'autre française. Ni l'une ni l'autre n'ont eu le nombre d'enfants qu'on aurait désiré y voir, quoique les Sœurs n'aient épargné aucune peine pour les attirer et les instruire.

L'école des garçons comprend l'académie et l'école élémentaire. Cette institution exige encore quelques années de soins persévérants de la part des commissaires pour être définitivement élevée à la hauteur qui lui convient.

Parmi les écoles de la campagne, deux sont nouvelles et tenues dans des maisons convenables ; deux autres (les Nos. 3 et 4) sont anciennes et occupent des bâtiments trop petits et mal entretenus.

Vous connaissez, Monsieur le ministre, l'état actuel des finances de cette municipalité. Au moment où j'écris, l'ancien secrétaire est encore absent ; aussitôt après son retour, le nouveau secrétaire et les deux auditeurs nommés procéderont à l'examen des comptes.

St. Malachie.—Les trois écoles de cette municipalité reçoivent peu d'attention de la part des commissaires, surtout celle du No. 3, dont la maison est inhabitable.

Lochaber a un grand nombre d'écoles ; mais elles ne sont généralement ouvertes que quelques mois, et encore toujours mal fréquentées. On ne saurait en blâmer personne ; cela est dû à l'inégalité du terrain. Les enfants quoique rapprochés des écoles en ligne droite, ont souvent plusieurs milles à faire pour s'y rendre en suivant les chemins ; aussi ne doit-on pas exiger d'eux une assistance régulière pendant l'hiver.

Ste. Angélique néglige un peu ses écoles. Celles des arrondissements Nos. 1 et 2 sont loin d'être aussi fréquentées qu'elles devraient l'être ; celles des Nos. 3 et 4, quoique moins importantes, donnent comparativement de meilleurs résultats. Je regrette d'avoir à vous informer que les comptes de l'ancien secrétaire-trésorier n'ont pas encore été balancés.

St. André Avelin.—Cette municipalité est en voie de progrès ; les écoles y sont en nombre suffisant ; les maîtres sont instruits et zélés ; les comptes sont en très-bon ordre. Il y a pourtant quelques réformes à faire : diviser en deux l'école du village, en ouvrant une école spéciale pour les filles, et rebâtir la maison d'école du No. 5 appelé *Côte St. Pierre.*

Ripon.—Sur quatre écoles, il y en a une, celle du village qui donne des résultats remarquables ; l'enseignement y est tout-à-fait méthodique et embrasse les mêmes matières que dans les écoles modèles. Les trois autres sont plus nouvelles et peu avancées.

Hartwell n'a aujourd'hui qu'un arrondissement scolaire ; il lui en faudrait deux. Des habitants des extrémités de la municipalité sont venus me déclarer qu'ils se trouvaient trop loin de l'école pour y envoyer leurs enfants ; j'ai vivement recommandé aux commissaires d'ouvrir deux écoles l'année suivante. J'ai examiné les livres du secrétaire-trésorier de ces deux municipalités et je suis heureux de reconnaître qu'ils sont tenus avec soin et exactitude.

Montebello.—Le couvent ouvert depuis quatre ans est toujours fréquenté par un grand nombre d'élèves, et tout donne lieu d'espérer que, grâce au zèle des bonnes sœurs qui dirigent cet établissement, l'enseignement atteindra bientôt le niveau qu'exige l'importance de ce village croissant. Cette tâche sera encore facilitée par la manière consciencieuse dont le secrétaire-trésorier s'acquitte de ses fonctions.

N. D. de Bonsecours n'a qu'une école ; elle est peu fréquentée, malgré le zèle de l'instituteur qui la dirige. J'espère que les commissaires se décideront bientôt à établir deux arrondissements scolaires, comme l'étendue de la municipalité l'exige.

Sheen a deux écoles qui fonctionnent parfaitement.

Chichester en a quatre qui sont peu fréquentées, si ce n'est celle du No. 1 où les enfants, sous la direction d'un maître habile et énergique, font des progrès satisfaisants.

Ile des Allumettes.— Des dix arrondissements de cette municipalité cinq seulement ont des écoles en opération. Il a été impossible de trouver des maîtres pour les autres. L'école du village est importante ; elle requiert un instituteur capable et habitué à enseigner. Un élève de l'école normale parlant bien l'anglais trouverait là une situation avantageuse. Le secrétaire-trésorier s'acquitte bien de ses devoirs.

Waltham possède une seule école. Elle s'est trouvée fermée, lors de mon passage, sous prétexie que la maison était en mauvais état.

Mansfield a deux écoles dont l'une est toute nouvelle. Les élèves sont bien arriérés; heureusement les commissaires sont disposés à ne rien épargner pour favoriser le développement des études.

Ste. Elisabeth de Franktown.—Deux écoles. Celle du No. 1 est assidûment fréquentée; les élèves sont avancés en arithmétique, mais en retard sur toutes les autres branches. L'autre est toute nouvelle; on n'y enseigne encore que les premiers éléments.

Ile du Calumet.—Il y a trois écoles dirigées par des maîtres capables; mais l'assistance y est si peu régulière qu'on ne peut y compter sur des progrès généraux.

Bristol.—Je visite deux écoles de cette municipalité. Quoique peu anciennes, elles sont assez bien fréquentées et fournissent de bons élèves. Les maisons sont construites et entretenues d'une manière irréprochable.

Onslow.—Cette municipalité qui vient d'être récemment divisée en deux, compte deux écoles catholiques. Celle du No. 7 occupe une maison vieille et trop petite; celle du No. 1 est mieux entretenue et confiée aux soins d'un maître capable, qui possède un diplôme d'école-modèle.

M. GRONDIN

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport d'inspection pour l'année scolaire 1874-75.

Je vous transmets en même temps le grand tableau statistique que j'ai rempli avec tout le soin possible.

Ce tableau n'accuse pas, comme ceux des années précédentes, d'augmentation dans le nombre des enfants qui fréquentent les écoles. Il y a même une légère diminution qui me paraît s'expliquer par la stagnation générale des affaires commerciales et financières. Ce qui me fait aussi attribuer cette diminution à la dépression des affaires, c'est qu'elle ne porte que sur les écoles supérieures. D'un autre côté, l'assiduité a été meilleure que les années dernières, et il y a eu augmentation dans l'étude des branches élevées d'instruction, ce qui prouve que nos écoles ne sont pas sans progrès et que les parents comprennent de mieux en mieux l'intérêt bien entendu de leurs enfants.

La nouvelle série de livres de lecture depuis longtemps promise, et qu'on dit être sous presse, est attendue avec beaucoup de hâte par tous ceux qui sont chargés de l'enseignement de la jeunesse, comme devant venir à leur secours dans la difficulté qu'ils ont jusqu'à présent rencontrée pour le classement d'élèves de force égale, mais qui se présentaient à l'école avec des livres de lecture différents.

Une refonte de la loi scolaire, à raison des nombreux amendements dans lesquels cette loi se trouve aujourd'hui noyée, étant devenue nécessaire, on pourrait profiter de cette circonstance pour remédier aux quelques imperfections que sa mise à exécution a permis de découvrir.

Pour ma part j'ai remarqué les défauts suivants :

Dans la 6e clause du chap. 12 (amendement de 1870), il est dit que " le secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles sera tenu de convoquer " l'assemblée annuelle pour l'élection des commissaires par avis public lu " et affiché, tel que prescrit par la 34e clause du chap. 15 S. R. B. C." Or, la dite 34e clause ne dit pas qu'aucun avis sera lu.

Je ne vois rien non plus dans la loi qui dise comment et par qui les commissaires d'écoles seront convoqués en assemblée.

La loi devrait aussi fixer la proportion que tous les contribuables d'une municipalité scolaire ont à payer pour la construction ou les grandes réparations d'une maison d'école modèle.

Le 4e paragraphe de la 79e clause du chap. 15 S. R. B. C. alloue à quiconque donne copie d'un rôle d'évaluation une somme de huit piastres ; le paragraphe suivant dit que si l'évaluation à copier comprend une plus grande étendue de territoire, il suffira d'en copier la partie seulement qui se rapporte à telle municipalité ; mais il ne dit pas si cette partie seulement d'évaluation coûtera encore huit piastres ou moins que cette somme. Le tarif pour le coût d'une copie d'évaluation devrait être en proportion du nombre de noms y mentionnés ; car la somme de huit piastres, qui est suffisante pour une copie de l'évaluation dans certaines municipalités, peut être trop minime dans d'autres, et elle est certainement trop élevée dans celles qui ne comptent que deux cents contribuables ou moins encore.

Dans les assemblées des commissaires d'écoles, le président devrait voter sur toute question, et quand les voix, y compris la sienne, sont également partagées, la balance devrait pencher du côté pour lequel il se serait prononcé- Aux termes de la loi actuelle, une motion peut être emportée ou rejetée par le vote de deux commissaires sur quatre, parce que dans ce cas, le président, quoique généralement le plus instruit et souvent le seul instruit, est *de par la loi* privé de voter.....

J'ai l'honneur d'être, &c.,

L. GRONDIN,

Inspecteur d'écoles.

Laprairie, 30 oct. 1875.

M. HUBBARD

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année 1874-1875.

La rigueur exceptionnelle de l'hiver et la *dureté des temps* ont avec d'autres causes tendu à retarder la prospérité des écoles, en premier lieu, sous le rapport de l'assistance aux classes et de la continuation de l'école, puis, non-seulement au double point de vue que je viens de mentionner mais aussi en ce qui concerne l'amélioration des maisons existantes et la construction de nouvelles.

Je me suis efforcé de donner dans le tableau statistique ci-joint des détails aussi exacts et aussi complets que possible. Par le tableau actuel comparé avec celui de l'année dernière on verra que le nombre des municipalités a augmenté, et qu'il y a aussi une légère augmentation dans le nombre des écoles et dans celui des élèves en tout qui les fréquentent. Les établissements scolaires ont été presque tous tenus par des institutrices qui, à très peu d'exceptions près, ont bien réussi et fait preuve d'efficacité dans leur mode d'enseignement. Plusieurs même se sont tout particulièrement distinguées dans l'accomplissement de leur tâche.

Les *High Schools* ont en général rendu de bons services. Les académies de Coaticook et de Danville (la première toujours sous la conduite de M. Shonge) sont celles qui ont compté le plus d'élèves. Quelques-unes des écoles-modèles ont aussi particulièrement bien fait. Je mentionnerai celle de Durham, que dirige M. Ellion, comme l'une des meilleures.

On vient d'ouvrir une nouvelle école modèle à Windsor, et l'on se propose d'en ouvrir une à Ste. Fulgence. Au fait, la maison est maintenant en voie de construction.

La municipalité qui s'est le plus distinguée, en fait d'améliorations de maisons d'école, c'est celle d'Ascot où il s'en est construit quatre nouvelles. En dépit de la pénurie d'argent, les perceptions se sont généralement bien faites, et je ne sache pas qu'il se soit élevé quelque difficulté entre commissaires et instituteurs.

Dans un cas (à Barnston) il s'est opéré de louables améliorations dans le mode de pourvoir les écoles de combustible. Beaucoup d'arrondissements ont besoin de nouvelles maisons d'école et j'espère pouvoir faire rapport l'année prochaine que le mal, ou du moins partie du mal dont on se plaint, a disparu.

Il se perd encore beaucoup de temps, moins pourtant, je pense, qu'autrefois, par suite du fréquent changement de maîtres.

L'obstacle le plus grand peut-être au succès de nos écoles, c'est la négligence des parents à envoyer régulièrement leurs enfants en classe. Il est possible qu'il y ait lieu de l'excuser lorsqu'il s'agit de pauvres familles,

à l'époque de la saison des travaux. Mais cette négligence est en grande partie due à l'indifférence.

Dans trop de cas encore, la question du choix des maîtres n'est pas de savoir s'ils sont compétents et capables, mais plutôt si on peut les avoir moyennant une rémunération modique de leurs services. J'aime à penser que le cas en question est loin d'être universel ; pourtant il ne se rencontre que trop souvent.

A raison de l'affreuse rigueur de l'hiver qui rendait la plupart du temps les routes inabordables, il m'a été impossible de faire le même nombre de visites d'école qu'à l'ordinaire à cette saison, mais je me suis efforcé de réparer le temps perdu en faisant cet été des visites supplémentaires.

J'ai l'honneur d'être etc.,

H. HUBBARD,

Inspecteur d'écoles.

Sherbrooke, 3 sept., 1875.

M. HUBERT

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire le rapport général de mes visites d'école et de bureaux de commissaires et de syndics dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1874-75. J'y joins le grand tableau statistique préparé d'après ce rapport.....

Je n'ai pu vous le transmettre plus tôt à raison de l'enquête spéciale et du rapport particulier sur les écoles-modèles et académiques qui nous ont été prescrits et que j'ai tenu à faire avec soin, ce qui m'a pris un mois et demi de temps, de sorte qu'il ne m'a été possible de terminer mes visites ordinaires que vers la fin d'octobre dernier.

L'état des affaires scolaires ne s'est pas modifié d'une manière sensible depuis le rapport général précédent. Les choses n'ont pas toutefois rétrogradé. En général, la loi d'éducation est exécutée de bonne foi, mais avec peu d'énergie ; les administrateurs locaux ne montrent pas, à quelques exceptions près, qu'ils comprennent les importants devoirs qu'ils ont à remplir. Je dirai plus, ils ne cherchent pas à s'en instruire ou à s'en faire instruire. S'ils en avaient la volonté réelle, il leur serait si facile de s'assembler de temps à autre, les dimanches surtout, chez leurs secrétaires-trésoriers (qu'il est toujours important de choisir compétents), et de se faire lire et expliquer par eux ou par les présidents, les dispositions de la loi d'éducation, qui concernent leurs droits et leurs devoirs ; les choses n'en iraient que mieux, et je suis persuadé que les curés ou ministres leur viendraient en aide s'ils avaient le bon esprit de s'adresser à eux.

Vers la fin de 1874, le bureau de l'éducation a cru utile et avantageux d'imposer dans les écoles sous contrôle, simplement comme livre de lecture, le *Petit manuel d'agriculture* du Dr. Larue; malheureusement un journal canadien mal inspiré, ayant cru trouver en cela non-seulement une absurdité, mais, ce qui est plus grave, une infraction aux dispositions du droit naturel et une atteinte à la liberté du père de famille, publia en ce sens plusieurs articles qui eurent l'effet de créer des préjugés parmi le peuple, et qui détournèrent d'abord quelques municipalités scolaires de se conformer au désir du département de l'instruction publique. D'autres s'y conformèrent à cause de la menace de la perte de l'octroi du gouvernement; mais la masse comprit le bon sens de cette mesure et y adhéra volontiers. Une municipalité, au lieu de fournir à ses écoles, pour y demeurer en dépôt à l'usage des enfants, un certain nombre d'exemplaires de ce petit traité élémentaire approuvé par le conseil de l'instruction publique, en fit naïvement à l'examen public de la fin de l'année, la distribution en prix et récompenses aux élèves méritants, de sorte que chacun se les appropria et les garda chez soi. Quelques autres municipalités s'en procurèrent pour les revendre aux parents qui ne voulurent pas en acheter pour leurs enfants.

D'autres enfin n'en achetèrent pas, sous prétexte de pauvreté; en sorte qu'à plusieurs écoles je n'en trouvai aucun pour l'usage de la lecture. Il faut espérer que, les préjugés disparus et la chose mieux comprise, cette utile instruction sur les notions élémentaires de l'agriculture théorique prendra racine dans les écoles, et que les élèves y trouveront leur compte. Pour assurer l'uniformité de l'usage du petit traité prescrit, j'ai recommandé aux commissaires d'en déposer à chaque école un nombre d'exemplaires suffisant, à leurs frais publics, pour l'usage en commun des enfants chaque année, chaque exemplaire marqué du nom de l'école et non du nom de l'enfant, et de les renouveler au besoin.....
.....

Depuis nombre d'années les commissaires de la cité des Trois-Rivières ne visitent pas eux-mêmes leurs écoles, ne fixent pas non plus le temps de l'examen public de la fin de l'année scolaire, ni n'en donnent avis public, et n'y assistent pas, malgré les avertissements que j'ai dû leur faire parvenir sur ce grave manquement à leurs devoirs, ce qui a paru les froisser. Triste exemple de la part du chef-lieu du district!

L'importance des affaires scolaires dans cette cité exigerait certains amendements à la loi actuelle d'éducation en ce qui a rapport au salaire du secrétaire-trésorier, qui devrait être laissé à la discrétion des commissaires ou syndics d'écoles. De plus, comme il n'est pas praticable de diviser la cité en arrondissements, comme cela se fait à la campagne, il serait à désirer qu'une disposition spéciale fût introduite portant que " dans la cité des " Trois-Rivières il ne sera pas nécessaire de diviser la ville en arrondisse- " ments d'école; mais que chaque école établie par les commissaires et " syndics et mise sous leur contrôle respectif conformément à la loi, sera " considérée comme un arrondissement d'école et pourra être fréquentée " respectivement par les enfants de toute autre partie de la cité."

Il serait aussi désirable que les commissaires et syndics d'écoles de

cette cité eussent le pouvoir de posséder des emplacements pour écoles à un montant illimité avec faculté de percevoir les sommes nécessaires pour construction ou réparations de leurs maisons d'école et dépendances.....

J'ai l'honneur d'être, &c.,

PETRUS HUBERT,

Insp. d'écoles.

Les Trois-Rivières, 27 nov. 1875.

M. JUNEAU

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1874-75.

Je suis heureux de constater qu'en général les écoles du beau et grand comté de Portneuf sont mieux tenues et plus régulièrement fréquentées que par le passé. Aujourd'hui les commissaires d'écoles prennent leurs devoirs à cœur et s'en acquittent bien. Tous sont désireux de n'avoir que de bonnes écoles.

J'espère qu'avant longtemps les instituteurs et les institutrices seront mieux rétribués ; car partout on comprend les excellents effets de l'instruction, sous le rapport des bonnes mœurs et du bien-être.

Les écoles de la ville de Québec, presque toutes placées sous l'habile direction des Frères de la doctrine chrétienne et des révérendes Dames religieuses de différentes communautés, sont dans un état florissant, comme toujours. Le mode d'enseignement que l'on suit dans ces diverses institutions ne laisse rien à désirer.

J'ai fait entrer dans la statistique des institutions de la cité les magnifiques couvents de Sillery et de Bellevue, situés dans la banlieue. Ces deux maisons ne laissent rien à désirer, sous le double rapport de l'enseignement et du confort des élèves ; aussi sont-elles très-bien encouragées.

J'ai aussi le plaisir de faire remarquer qu'un grand nombre de jeunes gens de la ville, qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas fréquenté les écoles dans leur bas âge, assistent aux classes du soir tenues par des professeurs habiles. Tout le monde comprend que, pour vivre aujourd'hui, il est indispensable de savoir lire, écrire et compter..... .....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F. E. JUNEAU,

Inspecteur d'écoles.

Québec, déc., 1875.

M. LAPLANTE

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport des écoles dont se compose mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1874-75.

En général, les progrès ont été loin de me paraître aussi satisfaisants que les années précédentes, ce que je dois uniquement attribuer aux maladies contagieuses qui ont sévi dans les différentes paroisses de ce district et qui ont empêché les enfants de fréquenter les écoles avec autant d'assiduité que par le passé.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. M. LAPLANTE,
Inspecteur d'écoles.

St. Grégoire, 15 nov., 1875.

M. LUCIER

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques du comté de Bonaventure, pour l'année scolaire 1874-75.

Comme d'ordinaire, j'ai visité deux fois dans le cours de l'année les écoles qui sont confiées à ma surveillance, et je suis heureux de pouvoir constater que la grande cause de l'éducation y devient de jour en jour plus populaire

Malgré l'état de gêne des diverses municipalités comprises dans mon district d'inspection, le tableau statistique ci-joint établit qu'il y a eu augmentation dans le nombre des écoles en opération et dans celui des élèves qui fréquentent ces écoles.

Comme j'ai déjà eu occasion de le dire plusieurs fois dans mes précédents rapports, l'obstacle qui nuit toujours au bon fonctionnement de nos écoles, celui qui est le plus sérieux et le plus difficile à faire disparaître, c'est l'inassiduité à l'école de la part des élèves. Il est vrai que dans beaucoup de cas cette inassiduité a pour cause la pauvreté des contribuables, mais trop souvent aussi elle est due à la négligence et à l'apathie des parents en matière d'éducation. Quant aux autres obstacles à un développement plus rapide de l'instruction du peuple, ils disparaissent chaque année l'un après l'autre. Ainsi, les maisons d'école sont généralement plus commodes et les enfants mieux pourvus de toutes les fournitures nécessaires à leur avancement.

Il existe cependant encore une autre cause qui entrave la mise à exécution de la loi et le progrès de nos écoles; cette cause sur laquelle je dois attirer l'attention du département, c'est la difficulté de se procurer des instituteurs et des institutrices porteurs du brevet de capacité pour écoles élémentaires. De ce défaut de maîtres ou de maîtresses compétents il résulte que plusieurs écoles restent fermées, et que dans certaines municipalités on se voit dans l'obligation de se contenter, contrairement à la loi, des services de jeunes filles non pourvues du brevet requis, au risque d'être privé de la part de subvention afférente à l'école.

Ce regrettable état de choses provient de deux causes dont l'une est l'éloignement des grands centres et l'autre la grande distance de l'endroit où est fixé le siége du bureau des examinateurs du comté de Bonaventure. Bien peu d'aspirants ou d'aspirantes à l'enseignement primaire sont en effet suffisamment à l'aise pour faire face aux dépenses que nécessite un voyage par terre de 50, 75 et même 120 milles qu'ils doivent parcourir pour se rendre à New-Carlisle.

De ce qui précède il est tout naturel de conclure que la plupart des jeunes gens, garçons ou filles, qui sortent de nos écoles modèles ou de nos couvents, assez capables pour prendre la direction d'une école élémentaire, n'enseignent point, ou s'ils enseignent, c'est à la condition de ne pas être tenus de se procurer le brevet élémentaire.

En vue de remédier à ce mal, je me permettrai de suggérer la création et la nomination d'un comité qui aurait le pouvoir d'octroyer des brevets de capacité aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement primaire, ainsi qu'il a été fait pour les îles de la Magdeleine, en vertu d'un ordre en conseil du 20 mars dernier. La paroisse de St. Joseph de Carleton est l'endroit le plus central et le plus convenable où pourrait se réunir le dit comité, C'est, du reste, à Carleton et dans les paroisses avoisinantes que se rencontrent la plupart des jeunes gens qui se consacrent à l'enseignement.

Il y a aussi à Carleton et dans les localités voisines des messieurs très-aptes à remplir la charge d'examinateurs et qui, j'en ai la certitude, en accompliraient les devoirs avec zèle.

Nul doute que la création d'un tel comité à Carleton assurerait une plus grande prospérité au couvent de cette paroisse en y attirant un plus grand nombre de jeunes filles des paroisses éloignées.

Je n'ai que des éloges pour la manière dont nos quatre écoles-modèles sont dirigées. Ces institutions, toutes tenues par des maîtres instruits et zélés, opèrent un grand bien dans les localités où elles sont placées. Je serais heureux de pouvoir en compter un plus grand nombre dans mon district d'inspection.

La distribution des livres qui me sont envoyés par le département pour être donnés, comme récompenses dans mes visites, est toujours l'objet d'une grande émulation de la part des enfants et d'un vif intérêt de la part des parents.

Au jour des examens, il y a foule dans la plupart des municipalités, et ces récompenses, décernées en présence de M. le curé, de MM. les commissaires et des parents, ne contribuent pas peu à encourager les enfants au travail et à les rendre plus assidus à l'école.

Conformément aux instructions qui m'avaient été données par le département, j'ai profité de mes tournées dans les diverses municipalités pour entretenir les parents sur quelque sujet ayant trait, soit à l'éducation, soit à l'agriculture, que j'ai cru de nature à les intéresser.....
.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LUDGER LUCIER,

Inspecteur d'écoles.

Maria, 30 oct., 1875.

WILLIAM GORE LYSTER, B. A.

Monsieur,

Je prends de nouveau la liberté de vous exposer l'état des écoles protestantes des comtés de Gaspé et Bonaventure, bien que je n'aie aujourd'hui que peu de chose à ajouter au rapport que j'eus l'honneur de vous soumettre en octobre dernier sur l'année scolaire 1873-74.

Comté de Gaspé.

Toutes les écoles protestantes de ce comté, à l'exception d'une, ont constamment été en opération pendant l'hiver, et si je dois en juger par la manière fort satisfaisante dont les élèves de la plupart d'entre elles ont passé les examens que je leur ai fait subir en février, il y a eu progrès réel. D'ordinaire, j'étais accompagné à ces examens du ministre de la paroisse et des syndics ou commissaires, dont la présence avait le bon effet de stimuler à la fois maitres et élèves.

Je suis heureux de témoigner de l'intérêt qu'on porte très-généralement aux progrès de l'éducation dans ce comté, intérêt qui se prouve non seulement par la facilité avec laquelle les cotisations sont toutes perçues, et par l'assiduité des enfants à l'école, même dans les saisons les plus rigoureuses, mais par le fait qu'il y a plusieurs nouvelles maisons d'école en voie de construction. Je n'ai entendu aucune plainte, en ce qui concerne le payement des traitements d'instituteurs, et je suis sous l'impression qu'on met honnêtement à exécution la loi des écoles. Cependant le peuple en général est pauvre, et dans bien des cas, hors d'état de payer un traitement suffisant pour attirer des instituteurs de hautes capacités.

Quoi qu'il en soit, des jeunes filles formées aux écoles de la Gaspésie et qui ont passé leur examen avec succès, continuent de donner, comme institutrices, grande satisfaction aux parents et aux commissaires.

Le besoin se fait vivement sentir de créer une école supérieure ou modèle, et l'on projette d'en établir une à *Gaspé-Bassin.* Cette école nous fournira, il y a lieu de l'espérer, un nombre suffisant d'institutrices bien préparées pour les écoles disséminées le long de la côte.

Comté de Bonaventure.

Quoiqu'il y ait dans ce comté quelques écoles dignes d'être recommandées et dont l'examen a été satisfaisant, lors de l'inspection que j'en ai faite, c'est à regret que je suis obligé de dire que dans un certain nombre de municipalités, on paraît se montrer déplorablement insoucieux de l'éducation de la jeunesse. Je ne voudrais pas, monsieur, presqu'à mon début comme inspecteur, appeler particulièrement votre attention sur celles qui font preuve d'une coupable apathie en matière scolaire; je le voudrais d'autant moins, qu'à mes vives remontrances à ce sujet on m'a répondu par des promesses dont je compte voir incessamment la réalisation, mais dans le cas où il ne se serait produit aucune amélioration sensible à l'époque de ma prochaine visite, je serai forcé de nommer les municipalités en question et de demander que l'on prenne à leur égard des mesures qui les contraignent à changer de conduite.

Il semble exister dans ce comté un préjugé contre les institutrices, car je ne sache point qu'il y en ait plus d'une actuellement employée. Il en résulte, entre autres raisons, que les bons maîtres sont rares; car on peut difficilement trouver des hommes de haute respectabilité et de connaissances suffisantes pour se faire instituteurs et se contenter du salaire insignifiant qui leur est ordinairement donné.

Une série de grosses tempêtes pendant que j'étais en tournée m'a mis dans l'impossibilité, à mon regret, de voir quelques petites écoles situées à l'extrémité du district. Mais depuis, j'ai reçu de favorables rapports des syndics comme des maîtres. Je m'occuperai de ces écoles de bonne heure en été.

Dans toutes les écoles examinées, à l'exception d'une seule où l'assistance avait été fort irrégulière, j'ai distribué des prix conformément aux réglements mentionnés dans la circulaire No. 12 du ministre de l'instruction publique. Les titres des livres décernés, les noms et l'âge de ceux qui les ont obtenus ont été dûment enregistrés et peuvent, s'il en est besoin, être transmis au département.

Dans le cours de l'hiver j'ai donné plusieurs conférences sur "l'*Education*," mais comme la population mâle de cette partie de la province se trouve très occupée dans les bois en cette saison, l'assistance n'était pas très nombreuse.

Une suggestion que je prendrai la liberté de faire à ce propos, c'est

qu'il résulterait, je pense, un effet beaucoup plus permanent d'un petit manuel à bon marché, ou d'une suite de leçons sur l'éducation et ses avantages, sur la déconsidération attachée à l'ignorance, sur les rapports de l'éducation avec les améliorations agricoles et les progrès du pays en général, le tout sous forme d'un recueil intéressant placé entre les mains des enfants comme livre de lecture.

Je me permettrai encore d'ajouter qu'on pourrait faire beaucoup de bien en établissant sur cette côte, par exemple, à *Gaspé-Bassin* ou à *Percé* et à New-Carlisle un dépôt pour la vente de livres, de cartes et autres fournitures d'écoles nécessaires..... .....

J'ai l'honneur, etc.,

WILLIAM GORE LYSTER, B. A.

Insp. d'écoles.

Cap Cove, 21 avril 1875.

M. BOLTON McGRATH.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon grand tableau statistique pour l'année scolaire 1874-75.

Aucun changement notable ne s'étant opéré depuis l'envoi de mon dernier rapport, je considère comme superflu de vous adresser une revue détaillée de chaque municipalité.

Quelques-unes des maisons d'école de mon district d'inspection sont dans un état délabré, et je me permettrai de recommander que le gouvernement retienne leur part de subvention annuelle aux commissaires et syndics qui, après l'avis qu'ils en auraient reçu, négligeraient de fournir des maisons d'école pourvues de toutes les commodités nécessaires.

Je suis heureux de dire qu'on s'intéresse aujourd'hui plus que jamais à l'éducation des enfants de cette partie de la province, et j'ai dû, dans le cours de l'année qui vient de s'écouler. retenir les services d'un grand nombre d'instituteurs compétents, avec autorisation d'offrir dans plusieurs cas des traitements plus élevés que par le passé.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOLTON MAGRATH,

Inspecteur d'écoles.

Aylmer, 4 oct, 1875.

M. McLOUGHLIN.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1874-75.

Les écoles ont été bien tenues dans la plupart des localités, et il y a eu progrès. Les commissaires remplissent en général fidèlement leurs devoirs, à l'exception de la visite des écoles qui est trop négligée. Les secrétaires-trésoriers font pour la plupart la perception des deniers avec régularité et payent les instituteurs sans retard..... .....
.....

La plus grande difficulté qui existe pour la mise à exécution de la loi provient du mode actuel de partage des fonds entre les arrondissements scolaires. Tel arrondissement peut avoir dix élèves dont l'âge lui donne le droit de tirer des fonds du trésorier de la municipalité. Tel autre arrondissement peut en avoir cinquante. Ce dernier, en ce cas, aurait pour le soutien de l'école cinq fois autant que le premier, et pourtant les dépenses des deux écoles sont à peu près les mêmes. Dans le cours de quelques années l'un se trouve avoir à son crédit une somme considérable, dans les livres de la municipalité, tandis que l'autre est obéré de dettes.

On a suggéré deux nouveaux modes du partage de l'argent. L'un consisterait à donner à chaque arrondissement le montant de ses propres taxes, l'autre à permettre aux commissaires d'écoles de soutenir les écoles de la municipalité, à l'aide du trésor municipal, comme fonds commun, selon qu'ils le jugeraient plus praticable et plus avantageux. Le premier mode est celui qui, à mon sens, fonctionnerait le mieux ; mais l'un et l'autre seraient de beaucoup préférables au mode actuel. Avec la loi telle qu'elle est aujourd'hui, beaucoup d'arrondissements ne peuvent avoir des écoles qu'en ajoutant des contributions volontaires aux ressources qu'elles reçoivent de la municipalité. La chose paraît dure, après qu'ils ont payé deux fois peut-être autant qu'il le faut pour maintenir leurs écoles.

L'autre cause qui s'oppose à la prospérité de nos écoles, c'est le changement fréquent de limites de nos municipalités scolaires. Presque toujours ce changement détruit les arrondissements d'école. Il rend presque inutiles les maisons d'école qui s'y trouvaient, soulève la question de savoir à qui elles appartiennent, et dans tous les cas engendre confusion et désagréments sans avantager qui que ce soit d'une manière le moins du monde proportionnée aux tribulations qu'on a dû subir.....
.....

Je crois pouvoir dire en toute sincérité que l'éducation progresse en ce district. Les taxes scolaires se paient allégrement et produisent des sommes considérables pour les municipalités. Il se bâtit chaque année de meilleures maisons d'école, et le peuple ainsi que les commissions scolaires se montrent

généralement disposés à travailler le plus possible en vue des intérêts de l'éducation.

Le tout respectueusement soumis,

J. A. McLOUGHLIN,

Inspecteur d'écoles.

Sweetsburg, 28 oct. 1875.

M. PAINCHAUD.

M. Painchaud a le plaisir de constater que l'instruction populaire fait chaque jour de nouveaux progrès aux Iles de la Magdeleine, dont il est chargé de surveiller les écoles.

La formation par le gouvernement d'un comité chargé de délivrer, après examen reconnu satisfaisant, des certificats de capacité aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement primaire, certificats qui devront être confirmés par un diplôme émané du bureau d'examinateurs de Percé, a obtenu l'approbation de tous les intéressés.

Un obstacle au succès final de la question scolaire reste à vaincre, c'est, dit-il, de changer pour ces îles l'époque des élections de commissaires d'écoles et de faire ces élections en hiver, saison pendant laquelle tous les pêcheurs sont chez eux et peuvent y prendre part.

M. PILON.

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport concernant les écoles de mon district d'inspection pour les derniers six mois de l'année scolaire 1874-75.

Au nombre des instituteurs chargés de la direction des écoles de ce district, j'en compte plusieurs qui ne sont pas pourvus du brevet de capacité exigé par la loi. Comme l'emploi de ces instituteurs et des femmes mariées donne souvent lieu à des difficultés et même à de graves désordres, je prendrai la liberté de recommander humblement au département de passer un réglement portant qu'à l'avenir les hommes et les filles munis de brevets auront *seuls* le droit d'enseigner dans nos écoles, à l'exclusion formelle des instituteurs ou institutrices non brevetés et des femmes mariées Outre les inconvénients auxquels remédierait un pareil arrêté, il aurait encore pour effet d'encourager la jeunesse à se livrer à l'étude, en lui offrant la perspective de pouvoir plus tard en tirer profit.

En général toutes mes écoles élémentaires fonctionnent assez bien. Les maîtres, à quelques exceptions près, sont compétents et dévoués. De mon côté, je n'épargne rien pour stimuler leur zèle. Enfin, les élèves sont pour la plupart bien disposés et aussi assidus à l'école que le permettent le temps, les chemins et les moyens de leurs parents. Les livres de récompense mis à ma disposition par le département excitent entre les enfants beaucoup d'émulation. Quant aux contribuables, je ne puis que louer le zèle et la bonne volonté dont il font preuve dès qu'il s'agit de l'avancement de l'éducation.

Les branches principales d'instruction élémentaire, telles que la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique et surtout le calcul mental, sont enseignées avec le plus grand soin. Il en est de même de l'agriculture dont l'enseignement était naguère encore inconnu et que l'on trouve maintenant adopté dans 53 arrondissements. Je fais tous mes efforts pour que cette matière si importante, pour nos élèves de campagne surtout, occupe bientôt le rang auquel elle a droit parmi les autres branches d'enseignement.

Les taxes scolaires sont assez régulièrement payées, et les comptes généralement bien tenus. Afin de régulariser la tenue de leurs livres et de rendre toute malversation impossible, j'ai conseillé aux commissaires d'écoles qui font *auditer* leurs comptes de me confier ce travail à l'avenir.....
.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ANTHIME PILON,

Insp. d'écoles.

Ste. Scholastique, 16 janvier 1876.

M. PRÉMONT

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de soumettre respectueusement à votre considération mon premier rapport sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1874-75.

Comme le tableau statistique que je vous transmets ci-joint, comporte à peu près tout ce qui a rapport aux établissements scolaires de ma circonscription, je me bornerai aujourd'hui à des remarques générales sur l'enseignement donné dans les écoles que je viens de visiter pour la première fois. Encore, ces remarques devront-elles être très- succinctes, attendu que dans une première visite, il n'est guère facile de porter un jugement péremptoire, décisif, sur une question aussi importante que celle de l'instruction publique. Avant de se prononcer sur les bonnes comme sur les mauvaises

méthodes d'enseignement, sur les causes du progrès comme sur celles de la routine, il faut avoir eu l'avantage de pouvoir rechercher, scruter, comparer. Or, cet avantage me sera procuré par la seconde visite que je ferai des écoles de mon district. Ce ne sera donc que dans un rapport subséquent que je pourrai attirer votre attention sur les écoles qui méritent une mention honorable comme sur celles où l'enseignement devra être modifié. Si, comme j'ai lieu de le croire, MM. les commissaires d'écoles de ma circonscription secondent mes efforts, mon second mémoire prouvera que les deux beaux comtés de Québec et de Montmorency (qui forment mon district d'inspection) sont toujours dignes de figurer avantageusement dans le rapport général de l'instruction publique pour la province de Québec.

Néanmoins, je ne puis laisser passer cette occasion de vous présenter quelques remarques, sans protester de toutes mes forces contre le fait que certaines commissions scolaires cherchent encore à lésiner sur le salaire, lorsqu'il s'agit de s'assurer les services d'un homme à qui l'on veut confier ce que l'on a de plus cher au monde : l'avenir de ses enfants. Je n'ai jamais pu me faire à l'idée que des hommes, qui doivent être intelligents, puisqu'ils sont choisis et préposés à l'administration de l'instruction publique dans leur localité, puissent errer de pareille façon en une matière aussi importante.

On conçoit facilement que le notaire comme le médecin du village doivent avoir un revenu annuel de $600 au moins, et, quand il s'agit de l'instituteur, cet homme de labeurs, cet homme chargé de cultiver les facultés morales et intellectuelles de la jeunesse ; cet homme qui s'étiole, qui se ruine au milieu d'une atmosphère viciée ; cet homme, auxiliaire du prêtre et dont la mission sublime est de faire de ces tendres créatures qu'on lui confie des hommes sur qui la religion et la patrie devront compter un jour ; eh bien ! quand il s'agit de cet homme-là, on lui disputera sou par sou son maigre traitement ; on le *marchandera* tellement à l'époque de son engagement que, de guerre las, cet homme accoutumé aux sacrifices, finira par consentir à une réduction de quelques piastres, et signera un marché que les circonstances le forcent d'accepter, mais qui n'en est pas moins déshonorant pour ceux qui l'ont imposé.

Mais on dira peut-être : Pourquoi l'instituteur accepte-t-il des conditions aussi humiliantes, aussi impossibles ? La réponse à cette question est bien facile. C'est que l'instituteur (je parle de celui qui enseigne par goût, par vocation) obéit à cette loi de la nature qui fait que, quand on a exercé un état durant quelques années, c'est pour soi une seconde nature, un besoin d'exercer cet état le reste de ses jours. On a étudié soigneusement les devoirs attachés à la profession de son choix, on y a pris goût, puis on a cherché et trouvé la solution de quelques-unes des difficultés qu'on a rencontrées sur sa route, on s'est identifié presque avec les devoirs de sa charge, et l'on a fini par aimer, ce qui arrive toujours d'ailleurs, ce qui nous a coûté tant de sueurs et de fatigues. Pour l'instituteur en particulier, malgré les peines, malgré les déboires de toutes sortes attachés à sa carrière ingrate, il l'aime cette carrière : elle est si belle, si noble la mission de former la jeunesse. Aussi, qu'il lui en coûte à cet homme de dévouement d'aban-

donner, pour des raisons pécuniaires, ce petit troupeau qui lui a été confié et qu'il affectionne si tendrement. Oh ! il sait souffrir ; longtemps encore il demeurera à la tête de ce petit peuple qu'il a façonné et qu'il fait marcher dans le sentier du devoir ; il en étudie les tendances, les qualités qu'il loue et développe, les défauts qu'il corrige ; voilà sa philosophie, à lui, et, coûte que coûte, il restera à son poste d'honneur. Comprend-on maintenant la raison qui porte cet homme de bien à accepter des conditions qu'un serviteur de bonne maison refuserait avec dédain ?

Je ne manquerai pas, M. le ministre, de vous signaler ceux des commissaires d'écoles qui abusent de leurs pouvoirs pour refuser à leurs dignes instituteurs des émoluments en rapport avec les services qu'ils rendent au pays, et je suis convaincu que vous ferez prompte justice de cette honteuse parcimonie, en refusant la subvention aux municipalités scolaires représentées par des hommes qui n'ont pas honte de spéculer en exploitant le plus beau sentiment de l'homme : l'amour des devoirs de son état.

Permettez-moi, M. le ministre, de faire, en terminant ces remarques, la suggestion suivante : Comme la plupart de nos instituteurs n'ont pas le moyen de se procurer certains livres de pédagogie que je crois indispensables pour amener et maintenir l'uniformité de l'enseignement dans cette province, ne serait-il pas désirable que le département de l'instruction publique prît, sur les deniers votés pour achat de récompenses, une somme suffisante pour se procurer quelques centaines d'exemplaires de l'excellent traité de pédagogie de Monseigneur de Rimouski. Ces exemplaires seraient distribués *gratis* aux différentes municipalités scolaires pour l'usage des instituteurs. Cette légère dépense serait amplement compensée par la somme de bien que ferait à la cause de l'éducation la diffusion de cet ouvrage important.

Je dois ajouter que j'ai vu avec plaisir le " Calcul mental " de M. Juneau et le " Manuel d'agriculture " de M. Larue suivis assez généralement dans toutes les écoles que j'ai visitées. Je me ferai un strict devoir de contribuer par mes avis à ce que ces deux excellentes publications se répandent de plus en plus dans les écoles de mon district. Dans un pays agricole et commercial comme le nôtre, on ne peut trop encourager l'étude du calcul sous toutes les faces et surtout celle de l'agriculture où la routine a malheureusement poussé de trop profondes racines.

J'éprouve, M. le ministre, une bien vive satisfaction en constatant que nos ouvrages canadiens sur les différentes branches d'enseignement sont suivis dans la plupart de nos écoles. C'est un acte de justice et d'encouragement envers les auteurs canadiens qui ne négligent rien pour rendre leurs livres aussi et même plus didactiques que ceux de même nature qui nous viennent de l'étranger.

M. l'abbé Lagacé vient de publier un traité de prononciation française servant en même temps de livre de lecture. Non-seulement ce livre indispensable sera avant longtemps entre les mains de chaque étudiant, mais encore dans la bibliothèque de tout homme instruit qui tient à avoir en sa

possession un petit bijou littéraire, et qui de plus désire apprendre à bien lire, étude plus difficile qu'on ne le croit généralement.....

.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH PRÉMONT,

Inspecteur d'écoles.

M. SAVARD

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre, en même temps que le présent rapport, mon grand tableau statistique pour l'année scolaire 1874-75.

J'ai fait subir à chaque école un examen des plus sérieux, et j'ai remarqué une grande amélioration dans l'enseignement de la lecture, de la grammaire et de l'histoire.

L'écriture est soignée et les cahiers sont généralement très-propres.

J'ai eu le regret de constater que les élèves des écoles élémentaires avaient fait peu de progrès en arithmétique, et que cette branche essentielle d'instruction primaire semble négligée.

Les instituteurs et les institutrices du ressort de mon district d'inspection se sont empressés d'appliquer à leurs écoles les divisions de temps que je leur avais mises entre les mains, dès le commencement de l'année. Cette distribution du temps à consacrer à chaque branche enseignée et l'uniformité des livres en usage ont contribué pour beaucoup à faire progresser l'éducation dams mon comté.

Les instructions contenues dans les quelques notes pédagogiques que j'avais distribuées, lors de ma première visite, ont été ponctuellement suivies, et j'ai remarqué avec plaisir qu'on avait adopté de meilleures méthodes d'enseignement.

Les écoles modèles, dirigées par d'anciens élèves de l'école normale Laval, donnent les meilleurs résultats. Les maîtres et maîtresses qui en ont la conduite font preuve de tact, de zèle et de savoir-faire. Partout ils ont su se concilier l'estime et l'affection des parents.

Les prix distribués, à titre de récompenses, sont un puissant moyen d'exciter l'esprit d'émulation entre les enfants, et j'ai eu lieu d'observer qu'ils ont partout produit d'excellents effets.

La question des affaires scolaires ne laisse, en général, rien à désirer. Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, il a été construit plusieurs bonnes maisons d'école, toutes parfaitement adaptées aux fins auxquelles elles sont destinées.

La municipalité scolaire de Laterrière s'est distinguée entre toutes par les grands sacrifices qu'elle s'est imposés. Les commissaires ont prélevé une taxe extraordinaire de plus de quatre cents piastres pour réparer plusieurs maisons d'école qui aujourd'hui font honneur à la paroisse.....
.....

J'ai l'honneur d'être, etc,

EDOUARD SAVARD,

Ins. d'écoles.

Chicoutimi, juillet 1875.

M. STENSON

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1874-75.

..... Il s'est construit 14 nouvelles maisons d'école, ce qui en porte le nombre actuel à 191. J'ai pu aussi compter cette année 15 écoles de plus qu'il n'y en avait l'année dernière, et il est encourageant de noter que l'assistance moyenne des enfants à l'école a été beaucoup plus considérable que par le passé. La tenue des écoles et le degré d'efficacité de l'enseignement qui s'y donne accusent un progrès constant, en même temps que les traitements de la classe enseignante ont été augmentés dans un grand nombre de localités. Je fais tout mon possible pour engager les commissaires d'écoles à faire ainsi acte de libéralité ; je dois le dire à leur louange, ils donnent des preuves de zèle et de dévouement à la cause de l'éducation ; ce n'est que le manque de moyens qui les empêche de mettre toutes leurs écoles sur le meilleur pied.....
..... Je puis dire en toute sûreté que les corporations scolaires sans exception sont animées d'un sincère désir de faire prospérer les écoles dont ils ont la direction, et bien qu'il y ait parfois lieu de regretter que messieurs les commissaires ne possèdent pas toutes les connaissances nécessaires pour les mettre en état de remplir parfaitement les importants devoirs qui leur incombent, il est rare d'en trouver un qui ne veuille point travailler de tout son pouvoir à l'avancement des intérêts de l'éducation. Ces remarques sont applicables aux secrétaires-trésoriers. J'ajouterai que la vaste étendue de territoire dont se compose mon district d'inspection et le mauvais état des routes qui, à certaines saisons, sont littéralement impraticables, ne me permettent d'atteindre qu'à grand'peine les

écoles et me mettent dans l'impossibilité de les visiter toutes aussi souvent ou aussi régulièrement que je le désirerais.

J'ai réussi à persuader aux maîtres et maîtresses de s'occuper tout particulièrement de la lecture, de l'épellation, de l'écriture, de l'arithmétique et du calcul mental, et j'ai le plaisir de pouvoir déclarer que beaucoup d'enfants ont fait de très-sensibles progrès dans chacune de ces branches d'instruction, notamment dans la dernière, à laquelle on ne saurait, je pense, attacher une trop grande importance.

Je prends la liberté de rappeler la demande des livres de lecture que je faisais dans mon dernier rapport, ainsi que celle de l'établissement de bibliothèques publiques, création que je considère, non-seulement comme très-importante, mais comme indispensable avec notre système d'éducation populaire.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. STENSON,

Insp. d'écoles.

M. TANGUAY

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel du fonctionnement de la loi d'éducation dans le district d'inspection dont je suis chargé. Ce rapport ne constate aucun fait qui n'ait été déjà mis en lumière dans les rapports précédents.

Le résultat de l'année est assez satisfaisant si l'on tient compte des nombreux obstacles contre lesquels il faut lutter et dont plusieurs sont d'une nature *incontrolable*. J'en ai énuméré un grand nombre chaque année. Je ne crois pas devoir y revenir. Ce ne serait qu'une répétition : manque d'assiduité, défaut de fournitures convenables, inexpérience des jeunes filles entre les mains desquelles sont presque toutes nos écoles, etc., etc, et pour celui qui suit attentivement le fonctionnement de la loi qui régit l'instruction publique, la lenteur des progrès que nous faisons n'a rien de surprenant. Toute l'autorité est entre les mains de gens qui, pour la plupart, s'occupent moins de l'avancement des élèves de nos écoles que de résoudre le difficile problème de maintenir beaucoup d'écoles avec le moins possible de dépenses.

Les traitements, au lieu de suivre une marche progressive, tendent au contraire à baisser chaque année. On augmente le nombre des écoles pour les avoir à proximité, et l'on diminue les dépenses que chacune d'elles nécessite. Il en résulte que l'enseignement primaire se trouve presque exclusivement confié à des jeunes filles qui, sans manquer de bonne volon-

té et de connaissances théoriques, ne peuvent avoir l'autorité et l'expérience pratique qu'offrirait un corps d'instituteurs faisant de l'enseignement une carrière, une profession permanente.

On se plaint de ne point trouver assez d'instituteurs. Qu'on offre à l'instituteur une rémunération acceptable, et je suis sûr que les sujets ne manqueront pas.

Il y a progrès cependant, mais progrès trop lents. Le grand tableau statistique ci-joint indique, comme ceux des années précédentes, une augmentation dans le nombre des élèves inscrits sur les journaux d'école, l'assistance moyenne, par rapport à la totalité, restant à peu près la même.

L'enseignement du calcul mental et de l'agriculture se répand peu à peu, assez cependant pour permettre d'augurer qu'il sera général avant longtemps.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEORGE TANGUAY,

Insp. d'écoles

St. Gervais, 20 décembre, 1875.

M. THOMPSON

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1874-75.

En jetant un coup d'œil sur les statistiques ci-jointes, vous verrez que le nombre d'élèves fréquentant les écoles présente une augmentation de quelques centaines sur celui de l'année dernière. Cette augmentation est due surtout à l'établissement de plusieurs écoles dans de nouvelles municipalités, notamment dans les cantons de Whitton, Hampden et Marston du comté de Compton.

Généralement parlant, les écoles de mon district d'inspection tout entier sont conduites d'une manière satisfaisante. Dans un grand nombre de localités, les populations sont pauvres et hors d'état de payer de bons maîtres. Dans d'autres, à l'exception de celles qui possèdent des instituteurs formés aux écoles normales, on sent vivement le besoin d'avoir des maîtres capables.

Il est de mon devoir de faire remarquer que très-peu des écoles sou-

mises à ma surveillance sont pourvues de cartes, tableaux noirs, etc., etc. J'ai la confiance qu'avant un an, il ne restera rien à désirer de ce côté.

J'ai l'honneur, etc.,

WM. THOMPSON,

Insp. d'écoles.

M. THOMSON

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les écoles, académies, etc., pour l'année terminée le 30 juin, 1875.

Je commencerai par dire que de grands progrès ont été faits dans toutes les écoles et autres maisons d'éducation de mon district d'inspection, pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Je m'étendrai ensuite sur divers points qui y ont trait à l'instruction ou à l'éducation.

En premier lieu, les commissaires d'écoles ne négligent d'accomplir aucun des devoirs qui leur sont assignés par le public. L'éloge s'applique notamment aux corporations des grandes municipalités, car il n'en est pas tout-à-fait de même de celles des petites municipalités. Néanmoins un grand nombre de commissaires ou syndics se sont, au détriment des écoles, quelque peu relâchés des devoirs légaux dont ils ont à s'acquitter.

On ne tient par de journal régulièrement dans toutes les écoles ; il en est beaucoup où les commissaires n'en fournissent pas à l'instituteur. Quelques-uns, bons juges d'ailleurs en d'autres matières, ne montrent nul souci de cet important devoir. Les maîtres achètent quelques feuilles volantes de papier pour y marquer leur travail de chaque jour, et les emportent comme à eux appartenant, quand ils quittent définitivement l'école. Ce fait est cause qu'il est très-difficile de se procurer toutes les statistiques que le ministre demande de l'inspecteur. Je me suis expliqué aux commissaires à ce sujet. Ils tiennent quelquefois compte de l'avis, puis retombent dans l'ancienne habitude. Ils ont aussi le tort de laisser au public le choix des instituteurs. C'est un moyen de donner à ceux-ci un moindre traitement.

J'ai le plaisir de dire que les secrétaires en général s'acquittent bien de leur travail et tiennent leurs comptes exactement.

Les institutrices formées aux écoles normales sont celles qui font preuve des plus grandes capacités et du savoir-faire le plus remarquable pour enseigner dans toutes nos écoles. La plupart enseignent dans la Cité où

leurs travaux se trouvent mieux rémunérés. Beaucoup de débutantes ne sont pourvues que du brevet élémentaire. Elles enseignent quelques années, puis se retirent définitivement pour être remplacées par de nouvelles débutantes. On ne trouve que bien peu d'instituteurs enseignant dans les écoles de campagne. Encore, n'est-ce que pour y tenir quelque grande école ou *High School*. Les jeunes gens ne songent pas à embrasser définitivement la carrière.—Ce qui est bien différent dans les contrées occidentales de l'Europe.

Quoi qu'il en soit, la province compte un grand nombre d'écoles de grammaire, de *High Schools*, de grandes écoles publiques ou communes qui contribuent puissamment à la culture de l'esprit humain, et à mesure que ce grand pays avancera en prospérité et en richesses, ses grandes écoles croîtront en intelligence et en pouvoir mental.

Beaucoup d'écoles ont été récemment pourvues par les commissaires de bonnes mappemondes et cartes de l'Amérique du nord et de la Puissance du Canada. Je dois aussi déclarer que le district sur lequel j'ai à faire rapport est maintenant tout entier soumis à la loi des écoles et que Grenville y obéit.

Les commissaires de Montréal ont bâti, rue Sherbrooke, une nouvelle maison d'école très-spacieuse et très-solide. Cette école compte près de 500 élèves.....

J'ai vu avec grand plaisir l'excellente manière dont l'instruction se donnait à la jeunesse, commençante ou avancée, des écoles de la Cité, sous contrôle.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEORGE THOMSON, B.A.,

Inspecteur d'écoles.

Lachute, 15 juillet 1875.

M. TREMBLAY

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre respectueusement à votre considération le présent rapport sur l'état des écoles de ce comté pour l'année scolaire 1874-1875.

Les obstacles qui s'opposent le plus ici au bon fonctionnement de la loi des écoles, vous ayant été déjà exposés à plusieurs reprises dans mes rapports précédents, je crois inutile de les mentionner de nouveau, puisque cette mention n'ajouterait rien à la connaissance que vous en avez.

Toutefois, je suis heureux de pouvoir constater qu'en dépit des obstacles, l'instruction populaire s'améliore sensiblement, et que j'ai tout lieu d'espérer que dans un avenir prochain cette partie du pays n'aura rien à envier aux comtés les mieux partagés sous le double rapport de l'efficacité des écoles et de l'habileté des maîtres.....

.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS TREMBLAY,

Insp. d'écoles.

Grande Rivière, 8 oct. 1875.

M. VALADE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport et les statistiques de mon district d'inspection concernant l'année scolaire 1874-75.

Vous y verrez, je suis heureux de le dire, que plus que jamais l'on se fait un devoir d'agrandir le cadre des connaissances pratiques, grâce à la double influence du clergé et du gouvernement qui se tiennent toujours à la hauteur de leur position respective.

Je dois aussi une mention honorable aux écoles normales dont les inappréciables services s'imposent chaque jour davantage à la reconnaissance du pays et auxquelles nous sommes sans contredit redevables de l'élite des instituteurs et des institutrices chargés aujourd'hui de la direction de nos écoles.

Je dirai avec plaisir que la classe enseignante presque tout entière, prêtres, congréganistes ou laïques des deux sexes, s'acquitte parfaitement de ses devoirs. Je pourrais peut-être en dire autant des secrétaires trésoriers ; mais les exceptions sont moins rares, et ce n'est qu'après demandes sur demandes que je réussis à obtenir une bonne reddition de comptes de quelques uns de ces messieurs. Chez les uns, c'est négligence, pour les autres, c'est le cumul de trop de fonctions diverses à la fois qui leur fait oublier l'accomplissement de leurs devoirs de secrétaires-trésoriers Comme remède au mal qui résulte d'un tel état de choses, ne pourrait-on pas autoriser l'instituteur, vu l'insuffisance trop générale du traitement qu'il reçoit, et moyennant deux répondants solvables qu'il serait tenu de produire, à remplir aussi les fonctions de secrétaire-trésorier tout aussi bien, souvent même avec plus d'efficacité que certains notaires, marchands, etc., qui s'en occupent fort peu, au grand préjudice de la bonne tenue et de la prospérité des écoles.

Les deux causes qui nuisent le plus aujourd'hui à l'avancement de nos établissements scolaires, celles qui empêchent qu'elles ne répondent parfaitement aux besoins de la société, c'est, en premier lieu, ce défaut d'assistance de la part des élèves qui, pour les raisons les plus futiles, manquent fréquemment leurs classes ; en second lieu, la longueur interminable des vacances qui a pour effet de faire complètement oublier aux neuf dixièmes des élèves les connaissances qu'ils ont acquises dans le cours de l'année scolaire, ou du moins de ne leur en laisser que de très-légères réminiscences. De plus, je suis dans le vrai en affirmant que pour la plupart des enfants, surtout pour ceux des villes, la longueur des vacances est de nature à amener la démoralisation de la jeunesse.

Quoi qu'il en soit, monsieur le ministre, les statistiques ci-jointes ne vous laisseront aucun doute sur le bien qu'en général produit le fonctionnement actuel de nos écoles.....

J'ai l'honneur, etc.,

F. X. VALADE,

Insp. d'écoles.

Longueuil, octobre 1875.

APPENDICE No. 2.

TABLEAUX.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874-75.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. B. F. PAINCHAUD.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Isle de la Magdeleine	128 44	128 44	262 00	48 00	100 00	538 44
Aubert	146 88	146 88	483 35	64 40	.....	694 63
St. Pierre de l'Etang	136 62	136 62	263 38	26 00	.....	946 00
Total	411 94	411 94	1008 73	208 40	100 00	1729 07
L. LUCIER.						
Port Daniel et diss	177 92	177 92	197 08	328 00	70 00	773 00
Hope et diss	173 78	173 78	188 75	210 04	.....	572 57
Cox et diss	345 20	345 20	124 80	119 60	.....	589 60
St. Bonaventure d'Hamilton et diss	110 41	110 41	400 36	192 70	79 40	782 87
New Richmond et diss	212 21	212 21	79 79	275 60	680 00	567 60
Maria	277 67	277 67	442 28	227 00	.....	1626 95
Carleton	134 16	134 16	157 84	164 74	.....	456 74
Shoolbred	66 50	66 50	130 07	50 00	.....	246 57
Mann	82 46	82 46	37 54	63 80	.....	183 80
Restigouche	74 68	74 68	73 25	51 60	.....	199 53
Matapédiac	24 55	24 55	160 35	30 00	.....	214 90
Restigouche, (Village Indien)	50 00	50 00	.....	16 00	.....	66 00
Rustico	85 58	85 58	101 49	103 01	.....	290 08
Paspébiac	116 10	116 10	83 90	153 00	320 00	673 00
Miguasha	26 62	26 62	93 38	85 50	120 00	325 50
St. Jean l'Evangéliste	147 80	147 80	247 27	155 00	.....	550 07
St. Charles Caplan	102 46	102 46	123 54	105 40	.....	331 40
Total	2208 10	2208 10	2641 69	2330 99	1269 40	8450 18

T. TREMBLAY.						
Pabos	82 86	82 86	167 14	52 00	.....	302 00
Newport	85 32	85 32	3 28	.....	400 00	488 60
Grande Grève	59 10	59 10	210 90	51 80	.....	321 80
Grande Rivière	186 10	186 10	263 90	140 00	.....	590 00
Isle Bonaventure	15 58	15 58	68 17	32 00	.....	115 75
Percé et diss	210 78	210 78	542 62	23 60	.....	777 10
Malbaie	83 64	83 64	116 36	24 00	55 00	279 00
St. George de Malbaie	22 34	22 34	52 71	7 60	.....	82 65
Douglass et diss	105 46	105 46	91 04	74 54	120 00	391 04
York	36 76	36 76	143 24	45 12	.....	225 12
Gaspe Bay (south) diss	94 28	94 28	305 72	90 32	.....	490 32
Gaspe Bay (north)	46 88	46 88	61 12	43 08	.....	151 08
Ste. Anne des Monts	157 80	157 80	209 36	166 80	.....	533 96
Cap Chatte	120 78	.....	.....	.....	.....	.....
Cap des Rosiers	33 64	33 64	216 36	30 00	80 00	360 00
Mont-Louis	67 54	67 54	.....	56 79	.....	124 33
Cap Désespoir et diss	186 76	186 76	282 80	152 00	.....	621 56
Rivière aux Renards	83 64	83 64	5 24	24 00	124 00	236 88
Anse à Grisfond	88 18	88 18	36 51	40 00	.....	164 69
Cloridormes	34 16	34 16	87 09	30 00	.....	151 25
Barachois et diss	74 16	74 16	112 84	55 60	.....	242 60
Grande Vallée	37 41	37 41	42 55	15 00	.....	94 96
Anse à Valeau	37 41	37 41	82 59	20 00	160 00	280 00
Haldimand et diss	45 20	45 20	65 80	108 00	120 00	339 00
Total	1995 78	1875 00	3147 44	1282 25	1059 00	7363 69
GEORGE TANGUAY ET BÉGIN.						
Ste. Anne Lapocatière No. 1	277 28	277 28	359 08	99 20	.....	735 56
Ste. Anne Lapocatière No. 2	129 74	129 74	86 26	47 00	.....	263 00
St. Onésime d'Ixworth	100 00	100 00	28 00	32 00	.....	160 00
St. Pacôme	241 96	241 96	2 05	61 80	22 25	328 06
Rivière Ouelle	261 83	261 83	165 53	264 00	.....	691 36
St. Denis	127 28	127 28	212 72	80 40	.....	420 40
Mont Carmel	127 92	127 92	62 99	40 00	.....	230 91
Kamouraska	296 24	296 24	3 76	54 80	.....	354 80
St. Paschal	417 42	417 42	37 58	40 00	.....	495 00
Ste. Hélène	181 70	181 70	175 30	35 00	62 97	454 97
St. André	225 73	225 73	174 27	65 60	.....	465 60
St. Alexandre	228 96	228 96	229 51	121 60	.....	580 07

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1874-75.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
GEORGE TANGUAY ET BÉGIN.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Philippe	128 70	128 70	145 50	72 00	.....	346 20
Rimouski Ville	154 04	154 04	142 96	50 00	.....	347 00
Rimouski paroisse (St. Germain)	338 96	338 96	537 39	250 00	.....	1126 35
St Mathieu de Rioux	116 36	116 36	64 72	68 50	.....	249 58
St Simon	154 04	154 04	430 16	32 00	.....	616 20
St. Fabien	220 14	220 14	43 76	78 06	.....	341 96
Ste. Cécile	375 08	375 08	459 66	65 20	.....	899 94
St. Anaclet	152 34	152 34	143 50	154 82	.....	450 66
Ste. Luce	230 39	230 39	157 61	295 00	.....	683 00
Ste. Flavie	227 14	227 14	347 86	167 50	200 00	942 50
St. Octave et diss	209 62	209 62	371 70	364 40	.....	845 72
Métis	72 08	72 08	76 63	55 70	.....	204 41
St. Jérôme	241 30	241 30	258 70	157 76	.....	657 76
Ste. Angèle de Mérici	92 86	92 86	227 33	30 00	.....	350 19
St. Ulric de Matane	182 86	182 86	27 14	42 00	402 00	654 00
Macnider et diss	294 16	2 4 16	69 34	180 80	200 00	744 30
Ste. Félicité	141 30	141 30	50 52	215 00	.....	406 82
St. Donat	106 36	106 36	9 64	60 00	.....	176 00
St. Moïse	38 96	38 96	91 88	20 00	.....	150 84
N. D. du Portage	79 88	79 88	37 86	56 80	144 00	318 54
Rivière du Loup	152 48	152 48	278 27	163 20	.....	593 95
Fraserville (St. Edouard) et diss	200 14	200 14	493 75	79 90	.....	773 79
Cacouna	256 63	256 63	473 37	248 20	.....	978 20
St. Arsène	196 36	196 36	173 54	92 00	.....	462 00
St. Modeste	112 22	112 22	7 78	47 60	.....	167 60
Isle Verte	417 16	417 16	99 84	431 68	137 57	1086 25
St. Antonin	153 90	153 90	.....	30 00	.....	183 90
St. Eloi	147 27	147 27	92 26	29 60	.....	269 13
Trois Pistoles No. 1	268 06	268 06	121 14	321 06	56 40	766 66
Trois Pistoles No. 2	247 14	247 14	282 21	.....	135 00	664 35
St. Epiphane (Viger)	163 78	163 78	166 22	46 00	.....	376 00

St. Jean de Dieu (Bégon)	87 92	87 92	.....	14 00	.....	101 92
Notre Dame du Lac	140 78	140 78	189 22	108 00	.....	438 00
St. Louis des Ha Ha	42 08	42 08	55 62	36 40	43 70	177 80
Ste. Rose de Dégelé	49 74	49 74	149 91	30 40	127 90	357 95
St. François-Xavier	47 40	47 40	2 60	10 00	.....	60 00
St. Honoré	33 76	33 76	65 37	24 80	.....	123 93
Total	8889 45	8889 45	7882 11	4969 78	1537 79	23273 13
J. CRÉPAULT.						
Beaumont	148 32	148 32	151 68	46 90	.....	346 90
Buckland	159 62	159 62	.....	40 00	.....	199 62
Mailloux (Township)	73 64	73 64	2 36	24 00	.....	100 00
St. Cajetan	171 70	171 70	13 30	20 00	.....	205 00
St. Charles	280 40	280 40	442 33	60 00	.....	782 73
St. Gervais	314 30	314 30	585 70	30 00	.....	930 00
St. Lazare	267 92	267 92	144 20	88 00	.....	500 12
St. Michel (village)	159 48	159 48	125 52	255 00	.....	540 00
St. Michel (paroisse)	117 66	117 66	158 11	36 00	.....	311 77
St. Valier	189 22	189 22	235 78	91 20	.....	516 20
St. Raphaël	364 30	364 30	.....	112 00	.....	476 30
L'Islet	371 18	371 18	307 90	285 00	300 00	1264 08
St. Cyrille	133 52	133 52	34 23	88 50	254 00	510 25
St. Jean Port Joli	316 37	316 37	291 63	179 00	.....	787 00
St. Roch des Aulnaies	274 56	274 56	117 44	114 40	.....	506 40
Ste. Louise	148 57	148 57	91 43	78 40	.....	318 40
St Aubert	179 48	179 48	50 52	115 83	.....	345 83
Ashford	59 52	59 22	30 00	28 00	.....	117 22
Ste. Perpétue	50 00	50 00	10 00	40 00	.....	100 00
Berthier	183 26	183 26	107 21	55 20	.....	345 67
St. Thomas	572 10	572 10	9 7 90	360 00	.....	1840 00
St. François	209 48	209 48	10 52	291 00	.....	511 00
St. Pierre	167 80	167 80	52 20	136 70	.....	356 70
St. Ignace	425 72	425 72	224 28	160 00	.....	810 00
Grosse-Isle	50 00	50 00	.....	10 00	.....	60 00
Isle aux Grues	82 98	82 98	334 02	160 00	.....	577 00
St. Paul de Montminy	119 09	119 09	51 87	44 80	.....	215 76
St. Eugène	159 22	159 22	70 78	54 88	.....	284 88
Total	5749 11	5749 11	4550 91	3004 81	554 00	13858 83

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874-75.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
É. CARRIER.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Côme Linière	70 40	70 40	152 43	22 80	.....	245 63
St. Isidore	321 17	321 17	.....	252 20	409 57	982 94
St. Léonard	236 38	236 38	.....	66 00	.....	302 38
St. Anselme	296 76	296 76	1041 63	207 00	.....	1545 39
Ste. Hénédine	160 26	160 26	.....	139 60	8 80	308 66
Ste. Claire	322 22	322 22	314 38	326 20	300 00	1262 80
Ste. Marguerite	204 04	204 04	101 52	114 80	.....	420 36
St. Edouard et dis	239 48	239 48	.....	138 90	123 57	501 95
Standon	78 44	78 44	.....	18 80	.....	97 24
St Germain	94 80	94 80	.....	54 80	.....	149 60
St. Malachie et dis	218 20	218 40	145 92	324 00	.....	689 12
Cranbourne et diss	77 66	77 66	56 84	29 36	201 00	364 86
St. Léon de Standon	78 32	78 32	196 68	96 80	.....	371 80
St. Nicolas	305 98	305 98	684 34	227 03	.....	1217 35
St. Romuald et diss	176 76	176 56	27 24	65 25	.....	269 25
St: Henri	314 04	314 04	451 12	456 10	426 00	1647 26
St. Jean Chrysostôme	221 70	221 70	288 42	587 67	188 13	1285 92
St. Lambert	203 00	203 00	135 00	247 20	.....	585 20
St. Joseph et dis	156 24	156 24	127 26	223 02	.....	506 52
St. Etienne	99 48	99 48	108 52	388 20	.....	596 20
Notre-Dame de la Victoire et diss	176 76	176 76	196 14	347 96	.....	720 86
Lévis (ville) et diss	868 98	868 98	131 02	168 25	.....	1168 25
Etchemin (village)	212 86	212 86	257 14	670 00	.....	1140 00
Bienville (village)	127 28	127 28	182 72	737 60	500 00	1547 60
Lauzon (village)	361 82	361 82	38 18	529 65	.....	929 65
Total	5623 03	5623 03	4637 50	6439 19	2157 07	18856 79

P. F. BÉLAND.						
Ste. Marie	411 18	411 18	.....	350 00	.....	761 18
St. Elzéar	223 38	223 38	118 12	118 80	13 25	473 55
St. Joseph	387 16	387 16	132 56	255 12	.....	774 84
St. Frédéric	200 78	200 78	176 22	127 00	.....	504 00
St. François	517 16	517 16	472 84	300 00	.....	1290 00
Sl. George	270 14	270 14	95 45	206 40	.....	571 99
Sacré Cœur de Jésus et diss	84 42	84 42	223 58	60 00	28 00	396 00
Lotbinière	276 50	276 50	180 43	288 42	425 00	1170 35
St. Jean Deschaillons	327 02	327 02	273 63	246 40	.....	847 05
Ste. Croix	293 52	293 52	430 78	183 60	.....	907 90
St. Flavien	182 48	182 48	141 64	206 85	490 00	1020 97
St. Antoine	234 94	234 94	326 06	439 05	.....	1000 05
St. Appolinaire	199 10	199 10	160 90	87 00	.....	447 00
St Giles	95 84	95 84	180 63	80 16	.....	356 63
Ste. Agathe No. 1	38 58	38 58	25 42	30 00	.....	94 00
Ste. Agathe No. 2	97 92	97 92	136 08	159 00	.....	393 00
St. Sylvestre	293 64	293 64	.....	33 00	.....	326 64
St. Patrick	163 13	163 13	137 87	70 80	60 00	431 80
St. Agapit	85 32	85 32	118 98	167 32	.....	371 62
Ste. Emélie	64 80	64 80	83 20	82 00	48 00	278 00
St. Edouard	155 46	155 46	111 20	93 30	.....	359 96
St. Narcisse de Beaurivage	59 62	59 62	148 38	176 80	145 00	529 80
St. Sévérin	115 58	115 58	.....	65 00	.....	180 58
Total	4777 67	4777 67	3673 97	3826 02	1209 25	13486 91
A. D. DORVAL.						
L'Assomption (village)	157 15	157 15	148 23	40 00	.....	345 38
L'Assomption (paroisse)	207 66	207 66	356 50	103 60	.....	667 76
St. Sulpice	98 97	98 97	116 03	42 00	.....	257 00
Repentigny	114 28	114 28	197 67	36 00	.....	347 95
St. Paul l'Ermite	172 08	172 08	365 03	77 60	.....	614 71
Lachenaie	74 79	74 69	225 31	39 20	.....	339 20
Mascouche et diss	316 24	316 24	592 76	162 07	136 00	1207 07
St. Lin et diss	350 26	350 26	229 74	100 67	74 00	754 67
St. Roch	327 68	327 68	512 32	192 40	.....	1032 40
L'Epiphanie	177 28	177 28	492 12	76 00	.....	745 40
Isle-Bouchard	13 25	13 25	72 75	9 00	.....	95 00
Lanoraie	264 42	264 42	401 28	230 40	10000 00	10896 10
Lavaltrie	170 40	170 40	176 89	40 00	.....	387 29
Total	2444 36	2444 36	3886 63	1148 94	10210 00	17689 93

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874-75.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
L. M. LAPLANTE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nicolet (paroisse)	190 41	190 41	354 59	57 00	.....	602 00
Nicolet (ville)	227 53	227 53	113 47	75 50	.....	416 50
Gentilly	350 92	350 92	267 23	149 00	.....	767 15
Ste. Gertrude	201 56	201 56	251 48	307 80	.....	710 84
St. Grégoire	340 13	340 13	315 87	202 00	.....	858 00
St Célestin	208 96	208 96	132 19	344 00	.....	685 15
Ste. Monique	290 78	290 78	459 22	181 20	400 00	1331 20
St. Pierre les Becquets	382 08	382 08	401 00	191 60	.....	974 68
Bécancour	341 43	341 43	151 57	140 00	.....	633 00
St. Vinceslas	94 68	94 68	102 46	41 95	.....	239 09
St. Léonard	97 02	97 02	234 98	123 56	260 00	715 56
Ste. Brigitte	71 18	71 18	118 82	80 60	.....	270 60
Ste. Perpétue	34 16	34 16	82 84	24 00	.....	141 00
St. Samuel	17 02	17 02	54 98	45 60	.....	117 60
Ste. Marie de Blandford	23 64	23 64	21 36	40 60	.....	85 60
Ste. Angèle	132 74	132 74	82 44	40 40	.....	255 58
Baie du Febvre	349 49	349 49	650 51	133 60	.....	1133 60
St. Zéphirin	201 30	201 30	518 62	133 60	.....	853 52
St. Thomas de Pierreville	404 68	404 68	380 32	140 00	.....	925 00
St. François (paroisse)	232 99	232 99	166 00	73 20	.....	472 19
St. François (village)	69 48	69 48	81 00	15 20	.....	165 68
St. David	381 04	381 04	229 02	71 80	.....	681 86
St. Michel (village)	47 02	47 02	52 98	60 00	.....	160 00
St. Michel No. 2	42 60	42 60	14 61	42 40	.....	99 61
St. Michel No. 3	28 32	28 32	26 38	24 00	.....	78 60
St. Michel No. 4	24 94	24 94	53 14	17 60	.....	95 68
St. Pie (Deguire)	161 30	161 30	226 05	81 60	47 50	516 45
Total	4947 40	4947 40	5493 03	2837 81	707 50	13985 74

Aylmer	140 66	140 66	254 52	111 02	130 00	636 20
Lambton	198 06	198 06	269 94	.....	.....	468 00
Forsyth	149 74	149 74	4 85	118 00	312 00	584 59
St. Ephrem	219 88	219 88	230 12	99 70	.....	549 70
St. Victor de Tring	234 82	234 82	450 18	116 12	.....	801 12
St. Pierre de Broughton	309 74	309 74	28 33	89 60	.....	427 67
Compton	370 40	370 40	1361 60	.....	727 00	2459 00
Clifton	112 02	112 02	247 98	.....	.....	360 00
Hereford	159 75	159 75	450 25	60 00	574 00	1244 00
Eaton	278 44	278 44	826 32	158 87	407 00	1670 63
Newport et Ditton	120 00	120 00	513 87	456 00	.....	1089 87
West Bury	47 15	47 15	205 83	177 60	.....	430 58
Bury	157 80	157 80	787 35	197 60	.....	1142 75
Winslow North	91 18	91 18	202 82	52 00	.....	346 00
Whitton	121 57	121 57	43 33	26 80	90 00	281 80
Auckland	33 76	33 76	290 24	24 40	200 00	548 40
Kingsey et diss	247 66	247 66	1532 34	.....	569 00	2349 00
Kingsey Falls	94 80	94 80	333 25	287 32	.....	715 37
Durham	94 68	94 68	240 39	92 50	.....	427 57
St. Pierre et diss	222 86	222 86	774 14	40 00	113 00	1159 00
Shipton et diss	286 50	286 50	1002 66	668 00	450 00	2407 16
Cleveland et diss	274 41	274 41	613 59	126 40	150 00	1164 40
Melbourne (township)	297 42	297 42	626 34	97 60	.....	1021 36
Melbourne (village)	35 06	35 06	164 94	51 20	.....	251 20
Brompton et diss	111 18	111 18	311 78	287 50	.....	710 46
St. George de Windsor	142 08	142 08	306 19	87 75	30 00	566 02
Windsor et diss	143 78	143 78	871 44	285 27	.....	1300 49
Stoke	65 97	65 97	800 20	199 40	.....	1065 57
Sherbrooke	575 60	575 60	4221 86	.....	.....	4797 46
Orford	109 08	109 08	290 92	318 00	.....	718 00
Ascot	330 54	330 54	989 46	.....	.....	1320 00
Stanstead	480 66	480 66	1010 54	236 00	250 00	1977 20
Stanstead Plain	74 54	74 54	126 00	48 80	.....	249 34
Barnston	331 31	331 31	1418 69	.....	565 00	2315 00
Barford	173 92	173 92	598 47	130 38	145 00	1048 27
Coaticook et diss	150 64	150 64	1380 61	119 85	400 00	2051 10
Magog	152 48	152 48	589 15	50 00	.....	791 63
Hatley et diss	301 04	301 04	680 96	143 00	1640 00	2765 00
Somerset Sud (St. Calixte)	312 08	312 08	453 76	79 90	.....	845 74
Somerset Nord (Ste. Julie)	252 74	252 74	621 96	202 20	287 14	1364 04
Ste. Sophie d'Halifax	291 57	291 57	253 83	150 48	.....	695 88
St. Ferdinand	356 76	356 76	159 50	53 67	.....	569 93

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874-75.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
HUBBARD ET STENSON.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dudswell	113 64	113 64	302 96	140 00	.....	556 60
Weedon	167 02	167 02	556 85	25 00	.....	748 87
Wotton	234 68	234 68	515 32	117 20	.....	867 20
Wolfestown	173 78	173 78	115 22	78 72	90 00	457 72
St. Camille	78 70	78 70	380 24	46 40	.....	505 34
Garthly	42 20	42 20	5 00	40 00	.....	87 20
Ham Sud	38 06	38 06	95 79	41 92	20 00	195 77
Ham Nord	135 46	135 46	358 54	26 10	76 90	597 00
St. Gabriel (Stratford)	64 80	64 80	319 20	76 00	.....	460 00
St. Fortunat	97 54	97 54	208 83	95 00	.....	401 37
Beebe Plain	41 70	41 70	168 30	44 20	.....	254 20
Total	9841 91	9841 91	29566 85	6173 47	7226 54	52808 77
L. GRONDIN.						
Beauharnois et diss	453 38	453 38	1840 89	206 60	.....	2500 87
Ste. Cécile et diss	385 08	385 08	1218 37	363 20	156 72	2123 37
St. Etienne et diss	142 47	142 47	327 27	81 60	.....	551 34
St. Timothée	321 96	321 96	1062 38	199 20	.....	1583 54
St. Louis de Gonzague et dis	411 96	411 96	1320 04	324 08	.....	2056 08
St. Stanislas	201 69	201 69	438 31	80 00	438 00	1158 00
Chateauguay et diss	270 14	270 14	701 56	318 60	46 00	1336 90
Ste. Philomène	201 04	201 04	462 00	171 68	.....	384 72
Ste. Martine et diss	307 28	307 28	917 72	162 90	.....	1387 90
St. Urbain et diss	216 36	216 36	357 64	.....	143 66	717 66
St. Jean Chrysostôme No. 1 et diss	222 48	222 48	631 72	77 00	.....	931 20
St. Jean Chrysostôme No. 2 et diss	254 04	254 04	873 96	356 00	950 00	2434 00
St. Antoine Abbé	140 26	140 26	427 74	85 25	.....	653 25
Howick	135 98	135 98	717 90	142 61	.....	996 49

Ste. Malachie d'Ormstown et diss	351 96	351 96	1940 04	733 60	.....	3025 60
Laprairie (paroisse)	220 39	220 39	821 18	204 00	.....	1245 57
Laprairie (village)	163 52	163 52	622 41	98 34	4242 00	5126 27
St. Philippe	227 79	227 79	1006 50	92 80	.....	1327 09
St. Jacques le Mineur	238 32	238 32	432 14	68 00	.....	738 46
St. Constant et diss	246 50	246 50	679 16	36 00	13 00	974 66
St. Isidore	235 59	235 59	288 34	.....	.....	523 93
Total	5348 19	5348 19	17087 27	3801 46	5989 98	32226 90

J. A. McLOUGHLIN.

Brome	453 52	453 52	660 93	262 00	1578 82	2955 27
Farnham Est et diss	268 32	268 32	901 68	248 85	.....	1418 85
Sutton et diss	408 20	408 20	1242 50	235 60	1100 00	2986 30
Potton	282 86	282 86	1241 00	171 70	26 13	1721 59
Bolton et diss	373 78	373 78	1886 22	303 80	.....	2563 80
Dunham et diss	462 86	462 86	1117 14	332 20	1070 00	2982 20
Freligsburg	207 15	207 15	672 05	157 80	100 00	1137 00
Philipsburg et diss	172 48	172 48	838 73	121 98	.....	1133 19
Clarenceville	162 34	162 34	724 80	80 00	.....	967 14
St. Thomas	113 00	113 00	328 14	118 69	.....	559 83
St. Damien et diss	372 08	372 08	755 50	167 20	59 00	1353 78
Shefford	434 43	434 43	1323 62	206 40	2 17	1966 62
Granby (township) et diss	282 48	282 48	627 52	318 00	78 79	1306 79
Granby (village) et diss	113 76	113 76	706 56	44 00	.....	864 32
Stukely Sud	67 67	67 67	223 41	52 80	.....	343 88
Ely Nord et diss	111 18	111 18	744 36	199 88	.....	1055 42
Total	4286 11	4286 11	13994 16	3020 80	4014 91	25315 98

P. HUBERT.

Champlain (village)	71 56	71 56	295 44	72 32	.....	439 32
Champlain (paroisse)	136 36	136 36	231 86	72 83	.....	441 05
Cap de la Magdeleine	159 22	159 22	194 34	22 40	.....	375 96
Batiscan	170 13	170 13	211 80	191 60	.....	573 53
Ste. Anne Lapérade (paroisse)	251 04	251 04	258 36	395 00	.....	904 40
Ste. Anne Lapérade (village)	120 39	120 39	87 04	154 16	.....	361 59
St. Stanislas	351 04	351 04	386 69	150 20	148 29	1036 22
Ste. Geneviève	295 72	295 72	36 80	176 64	.....	509 16
St. Narcisse	190 78	190 78	165 72	268 70	248 00	873 20

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874-75.—*Suite.*

DISTRICT DINSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rètribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
P. HUBERT.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Maurice	362 19	362 19	297 81	343 60	297 00	1300 60
Notre-Dame du Mont Carmel	160 91	160 91	307 99	32 00	.....	500 90
Ste. Flore	103 63	103 63	196 37	52 00	.....	352 00
St. Tite	198 83	198 83	351 17	132 40	219 00	901 40
St. Luc	95 32	95 32	79 68	41 60	13 00	229 60
St Prosper	148 96	148 96	145 44	72 40	.....	366 80
Fermont	28 05	28 05	63 01	50 18	.....	141 24
Maskinongé	270 14	270 14	370 61	90 00	738 51	1469 26
Rivière du Loup No. 1 (village)	130 26	130 26	250 02	78 80	.....	459 08
Rivière du Loup No. 2 (paroisse)	249 62	249 62	338 60	68 00	.....	656 22
St Justin	204 95	204 95	101 05	32 00	.....	338 00
St. Didace	242 86	242 86	137 99	99 20	.....	480 05
Ste. Ursule et diss	301 54	301 54	268 69	136 60	50 00	756 83
St. Paulin	140 27	140 27	79 73	191 30	137 00	548 30
St. Léon (Dumontier)	233 91	233 91	439 76	102 00	.....	775 67
Peterborough	42 21	42 21	5 78	18 00	.....	65 99
Hunterstown	160 78	160 78	44 22	120 70	.....	325 70
Trois Rivières (ville) et diss	983 14	983 14	1884 35	369 20	294 00	3530 69
Trois Rivières (Baulieue)	109 62	109 62	190 38	26 40	.....	326 40
Pointe du Lac	190 52	190 52	141 48	108 80	67 00	507 80
Yamachiche	317 94	317 94	392 06	153 75	1525 00	2388 75
St. Sévère	106 75	106 75	64 08	35 20	.....	206 93
St. Barnabé	202 08	202 08	268 92	190 65	.....	661 65
Shawenigan	154 42	154 42	172 58	50 40	.....	377 40
St. Etienne	334 29	334 29	129 71	156 80	.....	620 80
Total	7219 43	7219 43	8590 43	4255 83	3736 80	23802 49

M. CARON.

Iberville	194 42	194 42	795 58	.....	.....	990 00
St. Athanase	277 79	277 79	472 21	269 66	97 00	1116 66
Henriville et diss	249 09	249 09	782 84	258 80	.....	1290 73
St. Grégoire	304 16	304 16	695 84	.....	.....	1000 00
St. Alexandre	428 98	428 98	455 14	44 40	.....	928 52
Ste. Brigide et diss	276 38	276 38	1199 62	74 80	1115 00	2665 80
St. Sébastien et diss	270 92	270 92	678 85	227 20	.....	1176 97
St. Cyprien	425 08	425 08	799 92	206 16	.....	1431 16
St. Remi et diss	359 62	359 62	563 25	107 50	.....	1030 37
St. Edouard	211 04	211 04	213 24	.....	.....	424 28
St. Michel et diss	257 92	257 92	436 08	108 40	.....	802 40
Sherrington (St. Patrice)	264 30	264 30	1401 86	46 50	.....	1712 66
St. Jean (ville) et diss	413 38	413 38	2327 56	256 65	.....	2997 59
St. Jean (paroisse)	115 17	115 17	468 83	144 80	.....	728 80
Lacolle et diss	429 60	429 60	2032 89	788 16	.....	3250 65
St. Luc et diss	103 87	103 87	453 10	42 80	.....	599 77
L'Acadie et diss (Blairfindie)	233 36	233 36	614 97	.....	.....	848 33
Total	4815 08	4815 08	14391 78	2575 83	1212 00	22994 69

J. N. A. ARCHAMBAULT.

Chambly (paroisse)	240 66	240 66	498 86	408 00	.....	1147 52
Chambly (canton)	77 92	77 92	88 16	60 20	.....	226 28
St. Lambert (pas de rapport)	42 46	.....	.....	.....	.....	.....
Longueuil (paroisse)	114 42	114 42	345 58	61 00	.....	521 00
Longueuil (village)	270 52	270 52	1171 08	266 57	.....	1708 17
Boucherville	276 76	276 76	681 24	140 60	.....	1098 60
St. Bruno	129 48	129 48	250 52	83 00	.....	463 00
St. Hubert	131 57	131 57	568 43	327 60	3200 00	4237 60
St. Basile-le-Grand	79 62	79 62	285 38	42 40	.....	407 40
St Ours (paroisse)	231 82	231 82	3 7 18	76 00	.....	615 03
St. Ours (village)	91 05	91 05	358 95	79 00	.....	529 00
St. Roch	126 24	126 24	173 76	.....	.....	300 00
Sorel (ville) et diss	731 96	731 96	1695 79	492 56	.....	2920 31
St. Pierre de Sorel	447 54	447 54	152 46	229 80	.....	829 80
St. Robert	196 88	196 88	317 21	.....	.....	514 09
St. Aimé	409 11	409 11	328 90	.....	.....	738 01
St. Marcel	158 70	158 70	261 30	54 00	.....	474 00
Ste. Victoire	210 40	210 40	151 60	.....	.....	362 00
Verchères	355 72	355 72	544 28	165 00	.....	1065 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874–75.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. N. ARCHAMBAULT.—*Suite*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Varennes (paroisse)	181 08	181 08	255 29	257 00	.....	693 37
Varennes (village)	145 30	145 30	543 89	176 00	.....	865 19
Contrecœur	235 46	235 46	268 53	96 80	.....	600 79
St. Antoine	215 98	215 98	934 02	164 00	.....	1314 00
St. Marc	145 06	145 06	250 74	40 00	.....	435 80
Belœil	223 26	223 26	635 10	283 00	.....	1091 36
Ste. Julie	149 74	149 74	450 26	72 00	.....	672 00
Total	5618 71	5576 25	11518 51	3534 53	3200 00	23829 29
J. B. DELAGE.						
Ste. Hélène	150 27	150 27	349 73	71 00	122 00	693 00
St. Hugues	304 42	304 42	274 92	146 40	.....	725 74
St. Simon	247 93	247 93	209 99	84 67	.....	542 59
Ste. Rosalie	206 63	206 63	346 69	128 00	.....	681 32
St. Dominique	310 40	310 40	81 44	135 24	4 30	531 38
St. Pie	450 40	450 40	979 50	147 20	.....	1577 10
St. Liboire	185 58	185 58	646 08	119 20	329 00	1279 86
St. Ephrem d'Upton	180 78	180 78	319 22	108 90	150 00	758 90
Ste. Marie de Monnoir	314 42	314 42	557 84	46 40	311 32	1229 98
St. Mathias	121 96	121 96	316 30	41 00	.....	479 26
St. Hilaire	156 88	156 88	627 83	79 00	.....	863 71
St. Jean Baptiste	253 64	253 64	326 76	65 60	.....	646 00
St. Césaire (Rougemont) et dis	607 03	607 03	1266 97	.....	227 50	2101 50
St. Paul d'Abbotsford et diss	217 41	217 41	394 93	243 95	.....	856 29
Ste. Angèle	202 08	202 08	440 80	64 05	.....	706 93
Notre-Dame de Bonsecours (Richelieu)	98 70	98 70	258 08	28 00	.....	384 78
Ange Gardien	284 95	284 95	346 57	.....	.....	631 52
St. Hyacinthe ville	486 50	486 50	633 50	347 20	.....	1467 20

St. Hyacinthe paroisse	335 20	335 20	714 80	.....	339 90	1389 90
St. Hyacinthe le Confesseur	102 34	102 34	178 66	39 60	.....	320 60
St. Damase	304 56	304 56	666 69	59 00	.....	1030 25
La Présentation	238 84	238 84	289 33	77 20	.....	605 37
St. Barnabé	160 92	160 92	499 08	193 20	1200 00	2053 20
St. Jude	277 02	277 02	622 98	111 60	.....	1011 60
St. Denis No. 1 village	120 13	120 13	229 87	75 00	.....	425 00
St. Denis No. 2 paroisse	199 74	199 74	350 26	65 00	.....	615 00
St. Charles	152 73	152 73	347 27	100 00	.....	600 00
Total	6671 46	6671 46	12276 09	2576 41	2684 02	24207 98

S. BOIVIN.

St. Fidèle	105 58	105 58	152 42	110 20	.....	368 20
Malbaie	384 42	384 42	615 10	650 00	800 00	2449 52
Ste. Agnès	209 75	209 75	54 65	185 00	.....	449 40
St. Irénée	129 49	129 49	110 51	160 00	20 00	420 00
Eboulements	274 68	274 68	205 32	257 80	45 00	782 80
St. Urbain	111 04	111 04	288 96	23 00	329 00	752 00
Settrington	111 96	111 96	48 96	13 50	.....	174 42
Baie St. Paul	405 20	405 20	434 80	325 00	.....	1165 00
Petite Rivière	77 54	77 54	15 76	98 80	.....	192 10
Isle aux Coudres	93 26	93 26	.....	99 00	.....	192 26
Desales	48 44	48 44	.....	22 00	.....	70 44
St. Placide	65 32	65 32	54 68	81 40	.....	201 40
Callières	10 78	.....	.....	.....	.....	.....
St. Siméon	48 44	48 44	65 22	165 00	.....	278 66
Saguenay (Riv. aux Canards)	25 58	25 58	.....	60 00	36 00	121 58
Escoumains	95 06	95 06	94 94	22 50	.....	212 50
Tadousac	60 92	60 92	9 08	30 00	.....	100 00
Bergeronnes	37 79	.....	.....	.....	.....	.....
Petites Bergeronnes	16 76	16 76	32 21	5 00	.....	53 97
Ste. Marguerite	12 89	.....	.....	.....	.....	.....
Pointe aux Esquimaux	111 95	111 95	.....	71 00	.....	182 95
Natashquan	46 50	43 50	1 50	71 00	.....	119 00
Mille Vaches	53 12	53 12	3 44	20 00	12 22	88 78
Anticosti	60 00	.....	.....	.....	.....	.....
Sault. au Cochon	40 00	40 00	15 00	20 00	22 00	97 00
Sault au Mouton	40 00	40 00	28 00	38 00	104 00	210 00
Total	2676 47	2555 01	2230 55	2528 20	1368 22	8681 98

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874–75.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
EDOUARD SAVARD.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Chicoutimi village	180 92	180 92	.....	15 00	.....	195 92
Chicoutimi paroisse	351 56	351 56	597 55	151 20	.....	1100 31
Grande Baie	169 36	169 36	239 04	162 40	.....	570 80
Bagotville village	56 76	56 76	70 10	45 00	600 00	771 86
St. Alphonse, Bagotville	150 78	150 78	332 97	234 00	.....	717 75
Laterrière	171 30	171 30	188 70	142 04	600 00	1102 04
St. Jean	79 48	79 48	.....	7 00	185 00	271 48
Hébertville	192 48	192 48	527 52	222 00	.....	942 00
Harvey	68 70	68 70	32 30	28 00	.....	129 00
Ouiatchouan	110 40	110 40	.....	16 80	.....	127 20
Jonquière	167 54	167 54	236 66	87 20	.....	491 40
St. Jérôme	142 86	142 86	5 14	163 00	206 00	517 00
Ste. Anne (Tremblay)	150 52	150 52	49 48	168 00	.....	368 00
Metabetchouan	77 28	77 28	172 72	28 08	.....	278 08
St. Prime d'Ashuapmouchouan pas de rapport	53 24	.....	.....	.....	.....	.....
Kiogami (St. Cyriac) pas de rapport	40 00	.....	.....	.....	.....	.....
Total	2163 18	2069 94	2452 18	1469 72	1591 00	7582 84
GEORGE THOMPSON.						
Grenville No. 1 et diss	110 40	110 40	309 92	149 20	.....	569 52
Grenville No. 2	113 64	113 64	514 23	153 00	.....	780 87
Grenville No. 3	64 68	64 68	12	64 00	.....	128 80
Harrington No 1	38 06	38 06	41 94	19 20	.....	99 20
Harrington No 2	34 42	34 42	32 18	39 40	.....	106 00
Chatham No. 1 et diss	334 68	334 68	442 21	414 39	682 31	1873 59
Chatham No. 2	109 74	109 74	127 80	342 45	.....	579 99
Gore	93 12	93 12	321 28	.....	.....	414 40
Lachute	216 88	216 88	451 99	246 53	.....	915 40

St. Andrews et diss	288 57	288 57	385 55	122 80	.....	796 92
Dundee	205 46	205 46	.....	103 05	.....	308 51
St Anicet No. 1 et diss	255 08	255 08	199 54	199 90	87 53	742 05
St. Anicet No. 2 et diss	143 64	143 64	558 02	117 00	.....	818 66
Godmanchester et diss	266 90	266 90	889 63	249 40	.....	1405 93
Elgin	145 58	145 58	382 05	87 2	.....	614 65
Huntingdon et diss (village)	99 10	99 10	606 31	212 00	.....	917 41
Hinchinbrooke et diss	317 02	317 02	495 51	477 95	.....	1290 48
Franklin	187 14	187 14	532 86	220 10	.....	940 10
Hemmingford et dis	311 44	311 44	991 76	377 15	500 00	2180 35
Havelock et diss	186 10	186 10	583 74	177 70	350 00	1297 54
Montreal City, protestants	3737 11	3737 11	42267 89	175000 00	.....	221005 00
Wentworth	85 19	85 19	74 81	18 00	183 00	361 00
Total	7343 95	7343 95	50209 34	178790 24	1802 84	238146 37

AUGUSTE GAY ET B. MAGRATH.

Aylmer	227 02	227 02	622 98	152 80	.....	1002 80
Notre-Dame de Bonsecours	57 92	57 92	86 39	36 00	.....	18 31
Ste. Angélique et diss	225 73	225 73	558 35	299 76	.....	1083 84
St. André Avellin	243 12	243 12	476 88	169 36	.....	889 36
Lochaber et diss	230 66	230 66	615 34	78 80	.....	924 80
Buckingham et diss	375 08	375 08	2326 79	242 95	130 00	3074 82
Templeton et diss	277 54	277 54	1111 71	112 80	.....	1502 05
Hull	132 60	132 60	628 18	148 48	.....	909 64
Masham	111 96	111 96	119 17	93 51	385 00	709 64
Lowe	147 66	147 66	228 34	338 75	.....	714 75
Maniwaki	45 84	45 84	254 16	69 13	.....	369 13
Waterloo	164 16	164 16	171 84	370 00	.....	706 00
Eardley et diss	145 46	145 46	420 09	289 40	.....	854 95
Ange Gardien et diss	160 26	160 26	462 29	190 40	.....	812 95
Hartwell et Suffolk	86 36	86 36	.....	18 00	.....	104 36
St. Etienne et diss	182 02	182 02	1917 76	524 00	890 80	3514 58
Ripon	183 00	183 00	57 00	50 00	128 00	418 00
St. Joseph de Wakefield (pas de rapport)	40 66	.....	.....	.....	.....	.....
St. Malachie	66 62	66 62	63 38	76 00	.....	206 00
Montebello	104 80	104 80	295 20	113 00	.....	513 00
Notre-Dame de Hull et dlss	599 62	599 62	2310 38	746 00	.....	3656 00
Wright et Northfield	179 10	179 10	909 68	290 00	.....	1378 78
Ste Cécile de Masham et diss	135 32	135 32	115 79	121 60	.....	372 71
Hincks (pas de rapport)	52 72	.....	.....	.....	.....	.....
Egan et Kensington	62 60	62 60	137 40	83 00	.....	283 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874–75.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
AUGUSTE GAY ET R. MAGRATH.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Onslow et diss.	256 90	256 90	201 10	101 00	.....	559 00
Bristol	280 78	280 78	878 35	265 41	.....	1424 54
Clarendon	347 42	347 42	52 58	390 00	.....	790 00
Litchfield (pas de rapport)	34 54	.....	.....	.....	.....	.....
Calumet et diss.	140 26	140 26	323 74	76 20	30 00	570 20
Mansfield et Pontefract	102 08	102 08	197 92	86 40	.....	386 40
Sheen	61 04	61 04	824 96	96 00	.....	982 00
Chichester	77 67	77 67	722 33	196 00	.....	996 00
Allumettes	195 20	195 20	1404 80	180 90	242 00	2022 90
Portage du Fort	84 68	84 68	475 43	147 68	.....	707 79
Thorne	81 04	81 04	149 76	106 25	.....	337 05
Ste. Elizabeth	107 54	107 54	451 98	70 40	.....	629 92
Bryson	44 94	44 94	405 06	184 00	100 60	734 00
Waltham	52 46	52 46	117 54	60 00	60 00	290 00
Leslie et Clapham	51 56	51 56	88 44	26 88	.....	166 88
Lower Litchfield	19 36	19 36	80 64	49 00	.....	149 00
Total	6175 30	6047 38	20263 73	6649 86	1965 80	34926 77
REVD. M. M. FOTHERGILL.						
Quebec City (protestants)	781 46	781 46	390 50	69690 00	.....	70861 96
Stoneham et diss.	47 06	47 06	125 94	52 80	.....	225 80
St. Dunstan et diss.	46 08	46 08	166 92	25 40	433 38	671 78
St. Gabriel Est	95 72	95 72	24 28	146 00	.....	266 00
St. Gabriel Ouest	124 68	124 68	.....	1 60	9 50	135 78
St. Romuald diss. (pas de rapport)	176 76	.....	.....	.....	.....	.....
Total	1271 76	1095 00	707 64	69915 80	442 88	72161 32

F. E. JUNEAU.						
Québec (cité catholiques)	4991 43	4991 43	2495 50	172162 00	.....	179648 93
Portneuf et diss	232 48	232 48	405 57	171 52	.....	809 27
Grondines No. 1	123 25	123 25	196 21	268 00	.....	587 46
Grondines No. 2	71 96	71 96	97 23	25 25	.....	194 44
St. Casimir	246 64	246 64	117 36	129 30	.....	493 30
Deschambault	311 95	311 95	73 02	95 60	300 00	780 57
St Alban	203 26	203 26	131 64	96 64	258 46	690 00
Cap-Santé	175 32	175 32	111 45	86 00	.....	372 77
St. Basile	261 30	261 30	100 04	234 08	15 44	611 86
St. Raymond et diss	421 18	421 18	441 13	227 87	.....	1090 11
Ste. Catherine	164 04	164 04	455 96	225 00	1100 00	1945 00
Ecureuils	72 72	72 72	91 28	50 00	.....	214 00
Pointe aux Trembles	204 94	204 94	65 11	216 50	.....	486 55
St. Augustin	244 16	244 16	330 07	17 00	290 00	881 23
Ste. Jeanne de Neuville	137 06	137 66	284 89	111 60	56 50	590 65
St. Ubalde	60 26	60 26	17 74	72 60	.....	150 60
Total	7922 55	7922 55	5413 90	174188 89	2020 40	189545 74
F. X. VALADE.						
Hochelaga et diss	137 80	137 80	4020 91	199 23	1357 88	5715 82
Côte St. Louis et diss	287 68	287 68	2074 99	272 40	.....	2635 07
Côte Visitation et diss	59 74	59 74	352 16	34 75	.....	446 65
Côte des Neiges	282 99	282 99	1033 65	.....	.....	1316 64
Côte St. Pierre	513 78	513 78	456 70	229 00	.....	1199 48
St. Henri et diss	793 78	793 78	11775 19	513 28	.....	13082 25
Longue Pointe	131 30	131 30	168 70	194 00	.....	494 00
Pointe aux Trembles	136 76	436 76	260 74	254 50	.....	652 00
Rivière des Prairies	101 18	101 18	121 21	91 84	.....	314 23
Sault au Récollet	169 09	169 09	128 02	60 80	100 00	457 91
Haut du Sault	43 38	43 38	203 37	89 75	25 25	361 75
St. Jean-Baptiste village et diss	572 48	572 48	1652 13	376 80	.....	2601 41
Côte St. Michel	100 00	100 00	200 00	38 40	.....	338 40
Montréal cité (catholiques)	10127 55	10127 55	50960 45	351384 00	.....	412472 00
St. Laurent et diss	378 06	378 06	1258 93	144 60	260 00	2041 59
Lachine et diss (village)	320 27	220 27	1150 60	247 20	.....	1618 07
Lachine paroisse	128 97	128 97	205 78	39 80	.....	374 55
Ste. Anne	151 44	151 44	.....	40 00	.....	191 44
Ste. Geneviève No. 1	122 08	122 08	216 55	30 00	.....	368 63

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874-75.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
F. X. VALADE.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste. Geneviève No. 2	48 70	48 70	54 05	35 00	.. ..	137 75
Ste. Geneviève No. 3	99 62	99 62	71 05	31 20	.....	201 87
Pointe Claire	191 17	191 17	477 60	232 75	.....	901 52
Isle Bizard	108 44	108 44	91 56	17 20	....	217 20
Ste. Anne de Bellevue	62 72	62 72	820 28	119 00	.....	1002 00
St. Joseph (Soulanges)	274 94	274 94	469 61	295 98	.....	1040 53
St. Clet	137 28	137 28	304 78	224 00	.....	666 06
St. Polycarpe et diss	518 45	518 45	559 55	205 00	500 00	1783 00
St. Ignace	213 26	213 26	457 30	260 00	406 45	1337 01
Côteau Landing et diss (St. Zotique)	259 74	259 74	418 63	100 80	.....	779 17
Vaudreuil et diss	434 03	434 03	958 97	226 50	.....	1619 53
Rigaud paroisse et diss	319 87	319 87	1139 86	223 60	.....	1683 33
Rigaud village	119 62	119 62	789 34	113 00	.....	1021 96
Isle Perrot	121 44	121 44	470 56	179 20	.....	771 20
Ste. Marthe et diss	274 68	274 68	646 52	111 69	.....	1032 89
Newton (Ste. Justine)	159 36	159 36	445 29	75 60	.....	680 25
Total	17801 65	17801 65	84415 03	356690 87	2649 58	451557 13
A. PILON.						
Arundel	26 24	26 24	83 26	14 62	105 50	229 62
Mille Isles No. 1	19 48	19 48	100 58	13 00	18 00	151 06
Mille Isles No. 2	26 37	26 37	39 63	48 00	.....	114 00
Mille Isles No. 3	29 36	29 36	54 07	48 00	.....	131 43
Morin et diss	72 33	72 33	271 41	66 60	68 00	478 34
St. Eustache et diss	369 49	369 49	1086 66	531 60	.....	1987 75
St. Augustin et diss	206 36	206 36	433 78	72 10	97 74	809 98
St. Joseph	167 80	167 80	.....	30 00	.....	197 80
St. Benoit	209 48	209 48	413 52	74 40	.....	697 40

St. Hermas	169 74	169 74	414 26	57 20	.....	641 20
St. Placide	152 22	152 22	281 64	.....	.....	433 86
Ste. Scholastique	285 72	285 72	1167 47	.....	.....	1453 19
Côte Ste. Marie	32 46	.....	.....	.....	.....	.....
Côte St. Joachim	55 20	55 20	219 76	48 00	.....	322 96
St. Columban	87 80	87 80	412 20	.....	.....	500 00
St. Canut No. 1 et diss	54 68	54 58	237 79	24 00	.....	316 47
St. Canut No. 2	29 10	29 10	94 90	.....	.....	124 00
St. Jérôme No. 4	32 98	32 98	99 83	.....	.....	132 81
Ste. Monique	107 80	107 80	364 20	22 80	.....	494 80
St. Vincent de Paul	301 30	301 30	298 29	340 00	.....	939 59
Ste. Rose paroisse	235 86	235 86	378 64	114 52	.....	729 02
Ste. Rose village	95 58	95 58	383 42	155 00	.....	634 00
St. Martin village No. 1	107 79	107 79	224 13	49 60	.....	381 52
Côte St. Elzéar	48 06	48 06	191 93	59 00	.....	298 99
Côte St. Antoine	51 17	51 17	28 83	20 00	.....	100 00
Bas de St. Martin	37 01	37 01	85 89	22 50	.....	145 40
Haut de St. Martin	42 72	42 72	57 28	25 60	40 00	165 60
Haut du Bord de l'eau	53 76	53 76	48 04	.....	.....	101 80
Bas du Bord de l'eau	38 84	58 84	76 49	20 00	.....	135 33
L'Abord à Plouffe	109 62	109 62	.....	68 00	.....	177 62
St. François de Salles	112 21	112 21	307 76	49 20	.....	469 20
Terrebonne paroisse et diss	108 58	108 58	431 02	56 80	100 00	696 40
Terrebonne village et diss	136 37	136 37	422 08	52 00	.....	610 45
Ste. Thérèse village	169 48	169 48	162 77	25 00	.....	357 25
Ste. Anne des Plaines	236 42	236 42	368 51	136 80	.....	741 73
Ste. Sophie New-Glasgow et diss	192 08	192 08	280 92	146 84	.....	619 84
St. Jérôme paroisse et diss	314 56	314 56	672 80	168 25	.....	1155 61
St. Jérôme village	150 54	150 54	784 36	42 00	.....	976 90
St. Sauveur et diss	239 62	239 62	390 47	25 67	.....	655 76
Ste. Adèle	203 92	203 92	651 95	.....	.....	855 87
St. Janvier village	42 74	42 74	128 03	16 80	.....	187 57
St. Janvier paroisse	91 00	91 00	218 17	42 40	.....	351 57
St. Janvier No. 1 Bas	30 40	30 00	95 00	.....	.....	125 40
Ste. Thérèse paroisse et diss	165 07	165 07	468 55	110 00	.....	743 62
St Hippolyte et diss	125 58	125 58	73 64	.....	.....	199 22
Ste. Agathe Beresford	188 06	188 06	424 94	.....	152 00	765 00
Ste. Marguerite de Wexford	123 90	.....	15 00	.....	.....	138 90
Total	5886 85	5854 39	13428 90	2811 30	581 24	22675 83

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874-75.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
W. J. ALEXANDER.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Chenier	242 34	242 34	677 04	104 40	68 20	1091 98
Tingwick et diss	152 86	152 86	253 37	44 70	.....	450 93
Chester Est	200 52	200 52	111 42	292 00	81 00	684 94
Chester Nord	101 31	101 31	.....	88 00	.....	189 31
Blandford	69 23	69 23	80 77	150 00	.....	300 00
Warwick (pas de rapport)	221 70	.....	.....	.....	.....	.....
St. Christophe	167 14	167 14	274 86	56 80	100 00	598 80
St. Norbert	110 66	110 66	189 34	74 40	.....	374 40
Stanfold	320 00	320 00	843 00	685 00	.....	1848 00
Bulstrode	99 48	99 48	140 52	85 20	.....	325 20
Ste. Clotilde	48 18	48 18	329 82	57 00	175 00	610 00
Arthabaskaville	94 81	94 81	911 65	278 00	.....	1284 46
St. Albert	48 18	48 18	480 82	.....	.....	529 00
Victoriaville	185 08	185 08	314 92	.....	.....	500 00
Acton Vale	240 14	240 14	359 40	180 00	.....	779 54
St. André d'Acton	94 28	94 28	505 72	43 20	.....	643 20
St. Guillaume d'Upton	328 84	328 84	121 14	190 90	.....	640 88
St. Bonaventure d'Upton	148 58	148 58	62 14	112 46	.....	323 18
Grantham	107 67	107 67	420 24	122 14	.....	650 05
St. Théodore d'Acton	160 53	160 53	357 47	90 00	.....	608 00
St. Germain de Grantham	259 74	259 74	728 77	141 20	.....	1129 71
Wickham et diss	66 89	66 89	.....	21 60	.....	88 49
Wickham West	54 68	54 68	131 32	43 50	.....	229 50
St. Fulgence et diss (Durham South)	176 76	176 76	796 98	163 00	.....	1136 74
Wendover et Simpson	99 62	99 62	1249 62	451 20	360 00	2160 44
St. Romuald et diss (Farnham West)	296 37	296 37	1534 45	42 40	1809 00	3702 22
Notre-Dame des Anges et diss	357 54	357 54	654 46	136 40	200 00	1348 40
Roxton	413 65	413 65	887 07	200 89	20 00	1521 61
Ely South et diss	164 54	164 54	316 46	197 88	150 00	828 88
Stukely North et diss	146 62	146 62	953 38	191 60	58 82	1350 42

Ste. Cécile et diss	149 22	149 22	220 70	56 32	63 00	489 24
St. Valérien	160 66	160 66	239 38	54 00	60 00	514 04
Ste. Anne de Stukeley	123 26	123 26	422 50	166 40	.....	712 16
Total	5611 08	5389 38	14568 73	4520 59	3145 02	27623 72

W. THOMPSON.

Lingwick (Compton)	104 02	104 02	754 27	195 20	.....	1053 49
Winslow Sud et diss (Beauce)	126 63	126 63	445 98	147 25	.....	719 86
Shenley (St. Honoré)	124 02	124 02	5 98	102 90	.....	232 90
Medgermett	45 20	45 20	19 80	30 00	.....	95 00
Leeds	357 68	357 68	132 32	27 00	.....	517 00
Inverness et diss	289 10	289 10	140 12	218 00	.....	647 22
Nelson	212 09	212 09	514 91	274 50	547 63	1549 13
Ireland South (Mégantic)	112 60	112 60	266 95	.....	.....	379 55
Ireland North	58 56	58 56	256 44	30 00	315 00	660 00
Sacré Cœur de Marie	74 02	74 02	85 98	40 32	.....	200 32
Total	1503 92	1503 92	2622 75	1065 17	862 63	6054 47

JOS. PRÉMONT.

Château-Richer	210 14	210 14	244 83	359 00	45 08	859 05
St. Joachim	119 88	119 88	120 12	55 20	.....	295 20
St. Tite	86 10	86 10	53 90	13 50	50 00	203 50
L'Ange Gardien	136 24	136 24	92 63	171 72	.....	400 59
Ste. Anne	149 88	149 88	6 12	74 40	.....	230 40
Laval	99 09	99 09	85 34	24 80	.....	209 23
St. Laurent	128 96	128 96	25 60	215 06	.....	369 62
St. Jean	186 50	186 50	145 50	353 60	.....	685 60
St. François	71 69	71 69	48 31	57 40	.....	177 40
Ste. Famille	108 32	108 32	51 68	51 20	.....	211 20
St. Pierre	144 02	144 02	162 07	238 80	.....	544 89
Beauport paroisse	449 88	449 88	.....	757 00	.....	1206 88
St. Michel de Beauport	76 50	76 50	91 50	183 00	25 00	376 00
Charlesbourg	312 08	312 08	787 92	404 40	80 00	1584 40
St. Ambroise	440 92	440 92	119 08	380 40	100 00	1040 40
Ancienne Lorette	290 00	290 00	250 00	149 10	.....	689 10
Ste. Foye et diss	211 04	211 04	291 96	205 20	.....	708 20
St. Columban	631 96	631 96	368 04	484 67	.....	1484 67
St. Roch Nord (et Banlieue) diss	348 32	348 32	912 79	202 50	.....	1463 61

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874-75.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
JOS. PRÉMONT.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cap-Rouge	123 00	123 00	77 00	145 00	....	345 00
St. Sauveur et diss	1279 26	1279 26	401 53	1396 00	.....	3076 79
Tewkesbury Nos. 1 et 2	42 20	42 20	85 68	100 00	.....	227 88
St. Adolphe	17 66	17 66	42 34	15 00	.....	75 00
Total	5663 64	5663 64	4463 94	6036 95	300 08	16464 61
ADOLPHE FONTAINE.						
Berthier village	186 10	186 10	133 90	104 00	.....	429 00
Berthier paroisse et diss	291 57	291 57	698 43	434 50	.....	1424 50
St. Barthelemi	325 86	325 86	474 14	144 75	.....	944 75
St. Cuthbert	405 46	405 46	235 84	.....	.....	641 30
St. Gabriel et diss	380 41	380 41	79 40	164 80	.....	624 61
Isle du Pads	51 94	51 94	99 58	20 00	.....	171 52
St. Norbert	252 34	252 34	.....	74 00	.....	326 34
Isle St. Ignace	78 58	78 58	26 79	23 00	.....	128 37
St. Damien	146 76	146 76	.....	30 00	.....	176 76
St. Michel-des-Saints	21 56	21 56	.....	.....	.....	.....
St. Alphonse	164 42	164 42	411 47	86 40	.....	662 29
St. Ambroise et diss	242 60	242 60	654 39	74 40	.....	971 29
St. Félix et diss	415 08	415 08	178 01	123 56	150 00	866 65
St. Jean de Matha	297 80	297 80	31 20	93 20	.....	422 20
Ste. Mélanie	201 04	201 04	266 27	70 40	.....	537 71
St. Paul	252 34	252 34	408 88	.....	.....	661 22
St. Thomas	239 36	239 36	201 93	.....	.....	441 29
Ste. Elisabeth	357 54	357 54	313 88	55 20	.....	726 62
St. Charles Borromée	156 11	156 11	296 77	.....	.....	452 88
Joliette et diss	395 72	395 72	656 28	75 00	.....	1127 00
Ste. Beatrice	120 40	120 40	247 60	.....	.....	368 00
St. Côme	83 77	83 77	156 61	.....	.....	240 38
Ste. Emélie et Tracy	70 66	70 66	94 50	.....	.....	165 16
Total	5137 42	5115 86	5665 87	1573 21	150 00	12504 94

TABLEAU récapitulatif des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1874-75.

	INSPECTEURS.	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	J. B. F. Painchaud	411 94	411 94	1008 73	208 40	100 00	1729 07
2	L. Lucier	2208 10	2208 10	2641 69	2330 99	1269 40	8450 18
3	P. Tremblay et Révd. W. J. Lyster	1995 78	1875 00	3147 44	1282 25	1059 00	7363 69
4	George Tanguay et D. Bégin	8889 45	8889 45	7882 11	4969 78	1531 79	23273 13
5	J. Crépeault	5749 11	5749 11	4550 91	3004 81	554 00	13858 93
6	E. Carrier	5623 03	5623 03	4637 50	6439 19	2157 07	18856 79
7	P. F. Béland	4777 67	4777 67	3673 97	3826 02	1209 25	13486 91
8	A. D. Dorval	2444 36	2444 36	3886 63	1148 94	10210 00	17689 93
9	L. M. Laplante	4947 40	4947 40	5493 03	2837 81	707 50	13985 74
10	Hubbard et Stenson	9841 91	9841 91	29566 85	6173 47	7226 54	52808 77
11	L. Grondin	5348 19	5348 19	17087 27	3801 46	5989 98	32226 90
12	J. A. McLaughlin	4286 11	4286 11	13994 16	3020 80	4014 91	25315 98
13	P. Hubert	7219 43	7219 43	8590 43	4255 83	3736 80	23802 49
14	M. Caron	4815 08	4815 08	14391 78	2575 83	1212 00	22894 69
15	J. N. A. Archambeault	5618 71	5576 25	11518 51	3534 53	3200 00	23829 29
16	J. B. Delage	6671 46	6671 46	12276 09	2576 41	2684 02	24207 98
17	S. Boivin	2676 47	2555 01	2230 55	2528 20	1368 22	8681 98
18	Edouard Savard	2163 18	2069 94	2452 18	1469 72	1591 00	7582 84
19	George Thomson	7343 95	7343 95	50209 34	178790 24	1802 84	238146 37
20	Auguste Gay et B. Magrath	6175 30	6047 38	20263 73	6649 86	1965 80	34926 77
21	Révd. M. M. Fothergill	1271 76	1095 00	707 64	69915 80	442 88	72161 32
22	F. E. Juneau	7922 55	7922 55	5413 90	174188 89	2020 40	189545 74
23	F. X. Valade	17801 65	17801 65	84415 03	356690 87	2649 58	461557 13
24	A. Pilon	5886 85	5854 39	13428 90	2811 30	581 24	22675 83
25	W. J. Alexander	5611 08	5389 38	14568 73	4520 59	3145 02	27623 72
26	W. Thompson	1503 92	1503 92	2622 75	1065 17	862 63	6054 47
27	Jos. Prémont	5663 64	5663 64	4463 94	6036 95	300 08	16464 61
28	Adolphe Fontaine	5137 42	5115 86	5665 87	1573 21	150 00	12504 94
	Total	150005 50	149083 16	350789 66	858227 32	63741 95	1421842 09

RÉCAPITULATION.

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1874–75.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE	No. de municipalités.	No. d'arrondissements.	No. de maisons d'école.	No. d'écoles en opération sous contrôle.	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.					ÉCOLES MODÈLES DE GARÇONS.					ÉCOLES MODÈLES DE FILLES.				
						Nombre.	Garçons.	Filles.	Total	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaires.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	Alexander, W. J	48	250	233	211	196	3538	3407	6445	4630	1	153	4	157	75	3	659	66	725	510
2	Archambeault, J. N. A	28	110	107	110	86	2116	2047	4163	3190	2	112	60	172	136	....	....	....	....	....
3	Bégin, D	23	104	65	103	96	1799	1824	3623	2537	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	Béland, P. F	24	162	99	136	127	2647	2745	5392	3527	1	24	12	36	30	....	....	....	....	....
5	Boivin, S	23	73	72	73	65	1463	1481	2944	2316	2	55	80	135	105	....	....	..	....	....
6	Caron, M	31	135	136	139	98	2299	2392	4691	3646	7	419	132	551	433	....	....	....	....	....
7	Carrier, E	24	153	103	153	138	3105	2841	5946	4604	5	262	184	446	374	....	....	....	....	....
8	Crépault, J	29	141	99	167	146	3091	3060	6151	5440	4	164	63	227	202	6	234	176	410	373
9	Delage, J. B	31	176	164	175	155	3319	2956	6275	4696	2	112	31	143	110	....	....	....	....	....
10	Dorval, A. D	27	112	105	112	109	2272	2400	4672	3093	5	335	111	446	330	....	....	....	....	....
11	Fontaine, A	28	105	105	104	88	2475	2028	4503	2815	3	133	51	184	130	....	....	....	....	....

12	Fothergill, rév. M	12	21	12	26	29	411	1214	1625	914	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
13	Gay, A	35	98	99	93	86	1578	2612	3590	2452	2	280	125	405	230	....	....	....	....	....
14	Grondin, L	29	130	124	131	97	2869	3226	6095	3510	7	671	145	816	714	1	60	22	82	75
15	Hubbard H	34	289	286	276	276	4006	3551	7557	5056	....	....	....	....	....	1	....	38	38	30
16	Hubert, P	35	178	134	169	151	3376	3715	7091	4700	4	200	139	339	250	2	171	18	189	137
17	Juneau, F. E	18	86	65	136	118	3521	3791	7312	6009	10	370	538	908	610	5	303	180	483	432
18	Laplante, L. M	28	160	156	149	144	2614	2629	5243	3833	....	....	....	....	....	6	435	46	481	336
19	Lucier, L	13	44	40	38	40	813	763	1576	1097	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
20	Lyster, rév. W. G	19	36	36	29	36	450	463	913	663	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
21	Magrath, B	29	72	77	75	72	1361	1306	2667	1948	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	McLaughlin, J. A	24	229	230	229	229	3119	5853	5972	4604	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
23	Painchaud, J. B. F	3	8	8	5	5	149	81	230	81	....	...	....	...	....	....	....	....	....	....
24	Pilon, A	44	146	133	144	125	2635	2427	5062	3823	4	184	126	310	270	....	....	....	....	....
25	Prémont, Jos	25	76	69	77	57	1442	1383	2825	2194	5	224	128	352	257	3	103	78	181	146
26	Savard, E	17	66	66	64	62	1003	1133	2136	1632	1	45	27	72	62	1	40	31	71	60
27	Stenson, M	47	207	191	189	187	3461	3560	7021	5209	1	20	18	38	35	....	....	....	....	....
28	Tanguay, G	31	182	130	181	157	2808	2756	5564	3881	7	389	75	464	290	2	94	38	132	105
29	Thompson, W	20	79	77	70	68	1169	952	2121	1572	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
30	Thomson, G	32	152	155	155	179	4827	4547	9374	8655	....	....	....	....	....	1	10	70	80	80
31	Tremblay, T	26	51	41	42	38	759	865	1624	1241	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
32	Valade, F. X	52	166	135	162	97	3501	3415	6916	5102	9	477	99	576	415	5	545	37	582	456
		889	3997	3552	3923	3557	73996	73823	147819	108670	82	4629	2148	6777	5058	36	2654	800	3454	2740

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires, et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1874-75.—*Suite.*

	ÉCOLES MODÈLES MIXTES.									ACADÉMIES DE GARÇONS.					ACADÉMIES DE FILLES.					ACADÉMIES MIXTES.				
	GARÇONS.					FILLES.														GARÇONS.				
No.	Nombre.	Cours élémentaires.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	8	258	13	271	196	293	82	375	272	2	251	38	289	188	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
2	2	43	29	72	50	41	19	60	42	1	195	186	381	356	10	1291	848	2139	1671	....	....	....	....	....
3	7	150	114	264	193	147	139	286	233	....	.....	.. ...	.....	....	1	65	150	215	200	....	....	....	....	....
4	8	166	123	289	205	140	167	307	256	3	80	116	196	180	3	188	145	333	295	1	20	26	46	40
5	4	71	57	128	100	70	72	142	92	1	70	40	110	90	1	80	40	120	110	....	....	....	....	....
6	7	262	48	310	217	218	47	265	192	1	.....	40	40	40	7	417	225	642	621	2	94	43	137	125
7	5	130	89	219	180	112	113	225	175	....	.....	.....	.....	....	5	718	360	1078	982	....	....	....	....	....
8	4	113	53	166	151	108	66	174	155	2	204	98	302	287	3	267	173	440	390	....	....	....	....	....
9	4	132	49	181	124	114	50	164	126	2	419	190	609	512	7	680	87	767	563	....	....	....	....	....
10	1	32	2	34	23	32	3	35	24	....	.....	.....	.....	....	8	253	407	660	545	....	....	....	....	....
11	3	113	77	190	155	109	29	138	110	1	84	50	134	115	7	488	261	749	604	....	....	....	....	....

12	2	30	2	32	19	16	2	18	17	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	1	....	....	....	....
13	3	69	33	102	70	70	28	98	67	2	60	34	94	80	3	111	102	213	170	....	....	....	....	....
14	4	135	62	197	148	135	68	203	165	3	324	147	471	428	6	724	342	1066	926	....	....	....	....	....
15	6	150	68	218	146	120	53	173	110	....	.....	.....	.....	....	1	4	21	25	20	10	61	285	346	212
16	10	391	30	421	308	407	55	462	300	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
17	6	128	100	228	172	114	106	220	169	4	70	310	380	340	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	...
18	6	251	32	283	183	231	54	285	204	6	311	83	394	348	1	7	25	32	32	....	....	....	....	....
19	3	78	15	93	77	50	23	73	59	....	.....	.....	.....	....	1	35	22	57	57	....	....	....	....	....
20	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
21	3	174	14	188	131	144	7	151	116	1	43	8	51	35	....	....	.....	.....	.....	1	65	....	65	65
22	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	....	....	.....	.....	.....	15	125	270	395	300
23	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
24	4	132	35	167	134	137	37	174	144	3	262	189	451	386	8	698	422	1120	912	....	....	....	....	....
25	6	178	105	283	219	171	98	269	209	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	2	83	52	135	115
26	4	84	37	121	103	53	46	99	91	....	.....	.....	.....	....	1	34	40	74	74	....	....	....	....	....
27	3	35	20	55	47	38	23	61	51	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
28	6	164	35	199	147	170	47	217	175	....	.....	.....	.....	....	6	395	252	647	525	....	....	....	....	....
29	3	48	29	77	64	33	22	55	33	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
30	10	.....	2231	2231	2180	.....	2122	2122	2080	8	35	844	879	854	5	36	668	704	684	1	....	52	52	50
31	4	92	7	99	74	80	24	104	81	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
32	7	369	27	396	320	470	92	562	467	8	1891	403	2294	1905	13	2047	278	2325	1900	....	....	....	....	....
	143	3978	3536	7514	6136	3823	3694	7517	6215	48	4299	2776	7075	6144	97	8538	4868	13406	11281	33	448	728	1176	907

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires, et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1874–75.—*Suite.*

No.	ACADÉMIES MIXTES.—*Suite*—FILLES.				ÉCOLES DISSIDENTES ÉLÉMENTAIRES.					ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES. GARÇONS.					ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES. FILLES.					ÉCOLES INDÉPENDANTES ÉLÉMENTAIRES.				
	Cours élémentaires.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaires.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	25	449	421	870	552	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	25	14	39	25	15	13	28	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	2	52	41	93	55	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	12	38	50	45	1	12	10	22	15	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	1	24	26	50	35	
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	1	10	12	22	18	
6	69	24	93	82	17	237	221	458	356	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	145	134	279	229	
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	30	15	45	37	
9	.....	.....	.....	.....	4	36	43	79	58	1	8	....	8	5	8	....	8	7	.....	.....	.....	.....	.....	
10	.....	.....	.....	.....	5	31	22	53	27	2	35	17	52	36	32	20	52	32	3	21	15	36	36	
11	.....	.....	.....	.....	4	49	42	91	64	1	10	28	38	38	....	8	8	8	.....	.....	.....	.....	.....	

12	40	30	70	60	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	40	30	70	60
14	.....	.....	.....	.....	13	268	273	541	376	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	43	171	214	142	7	119	95	214	135	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	1	10	10	20	15
16	.....	.....	.....	.....	2	15	8	23	19	1	50	19	69	40	44	....	44	35	3	25	96	121	85
17	.....	.....	.....	.....	5	73	73	146	108	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	57	1369	1462	2831	2093
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	2	55	43	98	65	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	11	148	138	286	222	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	7	55	97	152	116
22	130	244	374	250	32	319	255	574	350	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	.....	.....	...	.....	10	127	103	230	185	....	....	....	..	....	....	....	.....	.....	3	45	45	90	75
25	41	26	67	52	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	...	.....	.....	3	39	24	63	48
26	.....	.....	.....	.....	1	10	6	16	14	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	1	65	74	139	125
27	.....	.....	.....	.....	17	367	343	710	598	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	5	31	42	73	58
28	.....	.....	.....	.....	1	11	8	19	19	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	....	.....	.....	.....	9	172	146	318	206	....	...	....	....	....	....	....	.....	.....	2	27	33	60	45
30	.....	75	75	72	15	372	395	767	630	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	34	634	596	1230	1000
31	.....	.....	.....	.....	3	26	34	60	43	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	19	395	274	669	498	1	45	5	50	25	20	10	30	15	64	5556	6555	12111	11097
	325	608	943	703	205	3343	2994	6337	4595	8	173	83	256	169	119	51	170	115	191	8126	9266	17392	15172

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires, et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1874–75.—*Suite.*

No.	ÉCOLES INDÉPENDANTES SUPÉRIEURES.									COLLÉGES.				ÉCOLES NORMALES.				Total des institutions d'éducation de tout genre.	Total des élèves des institutions d'éducation de tout genre.		Grand total des élèves.	Grand total de l'assistance moyenne.
	GARÇONS.					FILLES.																
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.		Garçons.	Filles.		
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	98	37	135	....	....	.....	.....	236	4839	4928	9767	6558
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	7	688	210	898	....	....	.....	.....	110	3673	4274	7952	6386
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	23	97	120	....	....	.....	.....	107	2235	2266	4601	3338
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	100	34	134	....	....	.....	.....	146	3384	3471	6855	4762
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	74	1846	1755	2601	2831
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	.. .	....	.....	.....	141	3719	3747	7466	5941
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	160	100	260	....	....	.....	.....	154	4030	4144	8174	6575
8	1	10	20	30	28	.....	.....	.....	....	2	142	100	242	....	....	.....	.....	170	4088	4099	8187	7305
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	3	534	177	711	....	....	.....	.....	178	5007	3938	8945	6912
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	52	172	224	.. .	....	.....	.....	134	3080	3184	6264	4370
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	27	173	200	....	....	.....	.....	108	3270	2965	6235	4239

12	17	160	40	200	140	150	45	195	135	2	100	186	286	....	....	.....	.....	51	929	1497	2426	1571
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	98	2219	2353	4572	3129
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	131	4621	4850	9471	6342
45	2	11	11	22	17	13	14	27	19	3	104	190	294	....	....	.....	.....	307	5015	4133	9148	6196
16	5	17	.....	17	12	423	257	680	615	3	670	224	894	....	....	.....	.....	181	5156	5194	10350	7395
17	8	.....	30	30	26	1490	876	2366	2198	1	400	273	673	1	38	60	98	215	7220	8455	15675	12928
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	80	259	339	....	....	.....	.....	164	3637	3420	7057	5275
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	46	961	936	1897	1355
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	47	598	601	1199	885
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	84	1720	1554	3274	2411
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	276	3833	3482	7315	5504
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	5	149	81	230	81
24	1	.....	23	23	23	.....	.....	.....	....	4	237	651	888	....	....	.....	.....	162	4646	3869	8515	6840
25	4	40	12	52	42	158	125	283	252	....	....	....	....	....	....	.....	.....	80	2303	2207	4510	3534
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	60	30	90	....	....	.....	...	72	1374	1444	2818	2251
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	60	20	80	....	....	.....	.....	214	4032	4006	8038	6078
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	90	110	200	....	....	.....	.....	180	3682	3760	7442	5342
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	82	1445	1186	2631	1920
30	4	.....	130	130	120	.....	120	120	115	2	146	354	500	1	19	99	118	260	9724	8658	18382	17138
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	45	884	1003	1887	1439
32	37	3200	800	4000	3000	3090	579	3669	3210	6	790	815	1605	1	45	.....	45	267	18418	17412	35830	30060
	79	3438	1066	4504	3408	5324	2016	7340	6544	43	4561	4212	8773	3	102	159	261	4525	121742	118972	240714	186891

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1874-75.—*Suite.*

No.	Élèves depuis l'A. B. C. jusqu'à la lecture courante.			Élèves lisant couramment.			Élèves lisant bien.			Élèves écrivant.			Arithmétique.			Calcul mental.			Tenue des livres.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	1927	1591	3518	2336	2391	4727	561	961	1522	2048	2415	4463	1672	2057	3729	1070	1367	2437	54	31	85
2	336	346	682	1511	1561	3072	2251	1947	4198	2768	2593	5361	2501	2402	4903	673	641	1314	288	174	462
3	968	806	1774	592	634	1226	687	914	1601	1024	1207	2231	805	1100	1905	800	1104	1904	54	47	101
4	999	885	1884	976	1197	2173	1131	1667	2798	1966	2661	4627	1798	2463	4261	661	867	1528	869	1181	2050
5	613	585	1198	659	644	1303	509	591	1100	1585	1283	2868	1605	1499	3104	1289	942	2231	175	117	292
6	409	393	802	1469	1335	2804	1841	2019	3860	2769	2907	5676	2769	2907	5676	2769	2907	5676	170	127	297
7	847	707	1554	1391	1491	2882	1794	1944	3738	3039	3395	6434	2721	3043	5764	2721	3043	5764	495	587	1082
8	1116	1119	2235	1656	1660	3316	1406	1230	2636	2629	2606	5235	1636	1589	3225	1101	1100	2201	114	147	261
9	1200	1024	2224	1322	1154	2476	1749	2496	4245	2716	2802	5518	2590	2524	5114	1483	1373	2856	108	17	125
10	943	1070	2013	850	710	1560	1137	1554	2691	1425	1504	2929	1467	1416	2883	332	635	967	154	168	322
11	1138	991	2129	1182	1034	2216	950	940	1890	1416	1316	2732	1364	1326	2690	907	688	1595	110	77	187

12	441	444	885	501	490	991	270	280	550	913	914	1827	413	348	761	192	161	353	18	10	28
13	886	954	1840	701	783	1484	581	667	1248	710	759	1469	800	735	1535	375	313	688	15	27	42
14	885	832	1717	1581	1607	3188	2155	2411	4566	2865	2997	5862	2993	3133	6126	634	598	1232	504	397	901
15	709	556	1265	855	752	1607	3193	3083	6276	2186	2067	4253	1928	1705	3633	876	728	1604	140	83	223
16	1391	1183	2574	1320	1239	2559	2035	3182	5217	2012	1862	3874	1708	1769	3477	1048	1133	2181	263	246	509
17	2469	2439	4908	2782	3152	5934	1956	2877	4833	4915	5692	10607	4224	4221	8445	3562	4365	7927	618	322	940
18	906	817	1723	990	866	1856	1721	1757	3478	1255	1822	3077	1176	1786	2962	704	1009	1713	75	167	242
19	330	317	647	339	283	622	229	399	628	506	511	1017	529	554	1083	505	546	1051	26	48	74
20	164	159	323	211	210	421	249	206	455	406	411	817	184	197	381	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	494	497	991	701	575	1276	417	590	1007	764	685	1449	856	715	1571	277	237	514	24	6	30
22	639	509	1148	1547	1260	2807	1329	2031	3360	2062	1985	4047	1951	1780	3731	473	397	870	56	10	66
23	20	10	30	58	38	96	59	45	104	90	90	180	65	41	106	65	41	106	.....	.....	.....
24	1083	1013	2096	1373	1459	2832	930	2657	3587	1896	1881	3777	1722	1960	3682	1722	1960	3682	184	80	264
25	683	563	1246	924	830	1754	696	814	1510	1963	1901	3864	1820	1755	3575	1757	1722	3479	127	128	255
26	164	124	288	316	270	586	806	1138	1944	574	664	1238	691	599	1290	492	538	1030	29	41	70
27	1052	1005	2057	2033	1914	3947	898	1136	2034	1445	1743	3188	1304	1590	2894	1032	1155	2187	34	21	55
28	898	807	1705	1081	946	2027	1589	2121	3710	2769	2907	5676	1607	2190	3797	1100	1507	2607	128	133	261
29	291	234	525	386	276	662	521	923	1444	675	608	1283	664	595	1259	316	320	696	4	2	6
30	891	822	1713	1956	1812	3768	5648	7253	12901	6845	6596	13441	7303	6980	14283	6870	6539	13409	499	33	532
31	279	321	600	284	343	627	304	356	660	465	530	995	299	323	622	545	606	1151	8	.....	8
32	11647	9412	21059	4513	4453	8966	2764	3041	5805	9023	10571	19594	10166	11029	21195	10888	12184	23072	1420	1483	2903
	36818	32535	69353	38396	37369	75765	42366	53230	95596	67724	71885	139609	63331	66331	129662	47299	50726	98025	6763	5910	12673

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1874–75.—*Suite.*

No.	Mathématiques.			Mesurage.			GRAMMAIRE.						Orthographe.			Analyse et grammaire raisonnée.		
							Anglaise.			Française.								
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	.....	5	5	4	12	16	76	116	192	988	1368	2356	2576	2956	5532	623	947	1570
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	859	849	1708	1682	1888	3570	841	886	1727	1020	1118	2138
3	17	.....	17	35	22	57	129	39	168	575	922	1497	1249	1546	2795	577	863	1440
4	22	30	52	27	17	44	249	282	531	1513	2143	3656	1475	2255	3730	1304	2025	3329
5	75	.....	75	75	.....	75	132	92	224	957	1021	1978	865	851	1716	779	804	1583
6	.....	.....	.....	96	24	120	316	326	642	979	1234	2213	3310	3354	6664	1168	1459	2627
7	118	65	183	130	65	195	412	353	765	1542	1858	3400	3017	3331	6348	1685	2018	3703
8	151	45	196	123	19	142	250	258	508	1542	1563	3105	1220	1294	2514	987	1047	2034
9	34	13	47	37	7	44	69	39	108	691	709	1400	642	674	1316	460	448	908
10	72	19	91	45	.....	45	229	84	313	930	1045	1975	1908	1874	3782	804	947	1751
11	60	14	74	53	13	66	238	81	319	848	873	1721	1626	1660	3286	818	793	1611

12	3	8	11	.....	3	3	241	279	520	.....	25	25	436	420	856	.....	.....	.....
13	.....	.....	.....	2	.....	2	209	225	434	292	410	702	391	547	938	300	421	721
14	384	228	612	349	149	498	620	624	1244	1628	1686	3294	1897	1929	3826	1543	1609	3152
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	547	870	1417	.....	.....	.....	3286	2999	6285	258	449	707
16	115	73	188	110	44	154	189	91	280	1051	1184	2235	2096	1707	3803	1112	1010	2122
17	328	24	352	357	22	379	1188	983	2171	3884	4471	8355	4153	4640	8793	3743	4362	8105
18	1	41	42	6	37	43	106	137	243	766	1152	1918	785	1348	2133	758	1314	2072
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	54	72	187	230	417	433	478	911	162	228	390
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	68	114	182	.....	.....	.....	284	301	585	38	66	104
21	13	.....	13	1	.....	1	315	324	639	16	3	19	978	938	1916	149	143	292
22	43	50	93	1	.....	1	591	880	1471	41	37	78	2704	2524	5228	591	880	1471
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	21	56	25	21	46	.....	.....	.....
24	53	6	59	161	59	220	230	124	354	1189	1422	2611	1201	1428	2629	1189	1422	2611
25	63	14	77	101	27	128	148	129	277	694	826	1520	732	864	1596	730	862	1592
26	.....	.....	.....	15	10	25	98	45	143	393	508	901	355	457	812	343	455	798
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54	55	109	585	852	1437	.....	.....	.....	106	86	192
28	10	.....	10	25	23	48	194	174	368	891	1516	2407	2207	2519	4726	891	1464	2355
29	9	4	16	.....	.....	.....	241	285	526	8	3	11	694	630	1324	8	23	31
30	656	284	940	662	284	946	5437	5037	10474	3016	3044	6060	7594	6959	14553	5243	4897	10140
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	101	186	218	249	467	496	544	1040	182	221	403
32	501	244	745	1330	1208	2538	3688	3696	7384	6530	6516	13046	9613	9857	19470	3779	4250	8029
	5728	1167	3895	3745	2045	5790	17226	16746	33972	33651	38779	72430	59089	61791	120880	31350	36631	67981

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1874-75.—*Suite.*

No.	Style épistolaire.			Géographie.			Histoire.			Dessin linéaire.			Horticulture et Agriculture.			Musique vocale.			Musique instrumentale.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	86	212	298	387	566	953	536	1046	1582	.....	2	2	303	332	635	30	82	112	1	56	57
2	209	265	474	1561	1720	3281	1443	1561	3004	154	201	355	418	115	533	383	282	665	50	267	317
3	110	203	313	289	476	765	591	918	1509	21	.....	21	301	346	647	97	33	130	15	27	42
4	695	1128	1823	723	1089	1812	785	1210	1995	47	72	119	531	577	1108	240	423	663	15	37	52
5	187	182	369	771	478	1249	776	699	1475	.....	.....	.....	30	.....	30	33	40	73	.....	42	42
6	1168	1459	2627	804	1001	1805	700	1197	1897	97	24	121	.....	.....	.....	431	1397	1825	2	167	169
7	590	967	1557	850	1280	2130	1488	1827	3315	130	208	338	683	431	1114	370	949	1319	12	147	159
8	264	307	571	1241	1289	2530	1347	1382	2729	75	42	117	56	.....	56	104	188	292	.....	80	80
9	45	52	97	825	813	1638	919	1066	1985	8	.....	8	857	115	972	38	65	103	26	19	45
10	312	342	654	396	698	1094	405	676	1081	24	.....	24	374	217	591	223	124	347	39	77	116
11	256	249	505	608	541	1149	589	557	1446	48	.....	48	294	246	540	240	192	432	60	35	95

12	4	5	9	8	9	17	6	7	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	11	30	.....	.....	.....
13	.....	120	120	238	423	631	215	480	695	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65	65	.....	48	48
14	449	535	984	1578	1784	3362	1315	1441	2756	321	52	373	410	261	671	154	233	387	16	138	154
15	.....	.....	.....	1209	1314	2523	266	296	562	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	329	361	690	692	673	1365	989	1029	2018	146	44	190	1011	814	1825	425	480	905	7	8	15
17	729	969	1698	1570	2940	4510	3918	4283	8201	349	225	574	303	164	467	1619	1995	3614	155	464	619
18	41	240	281	318	786	1104	504	1062	1566	8	68	76	477	564	1041	58	155	213	.....	37	37
19	27	64	91	104	143	247	207	254	461	.....	.....	.....	219	195	414	.....	30	30	.....	9	9
20	94	133	227	65	94	159	37	47	84	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	55	51	106	371	378	749	172	150	322	4	5	9	.....	.....	.....	55	60	115	.....	.....	.....
22	253	215	468	963	1193	2156	382	441	823	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	54	70
23	.....	.....	.....	32	25	57	38	30	68	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	190	234	424	733	902	1635	924	1078	2002	92	2	94	282	128	410	325	401	726	.....	122	122
25	274	389	663	310	425	735	467	554	1021	91	34	125	195	138	333	348	444	792	15	19	34
26	50	84	134	180	213	393	286	398	684	.....	3	3	216	197	413	424	483	907	.....	18	18
27	.....	.....	.....	244	281	525	761	443	1204	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	410	840	1250	385	718	1103	845	1355	2200	.....	.....	.....	369	172	541	195	170	365	45	87	133
29	27	13	40	246	280	526	187	205	392	12	18	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	4957	4563	9520	5712	5307	11019	4411	4139	8550	2166	2286	4452	.....	.....	.....	2612	2681	5293	25	527	552
31	14	24	38	73	84	157	96	101	197	.....	.....	.....	9	5	14	10	31	41	.....	4	4
32	1445	1882	3327	3669	3215	6884	6779	7395	14174	589	382	971	988	726	1714	10094	10437	20531	545	607	1152
	13270	16088	29358	27125	31138	58263	32384	37327	69711	4382	3668	8050	8326	5743	14069	18527	21448	39975	1045	3096	4141

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1874-75.—*Suite.*

No.	Instituteurs.				Traitements.					Institutrices.				Traitements.					Bibliothèques publiques.	VOLUMES
	Diplômés.	Religieux,	Non diplômés.	Total.	Au-dessous de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	De $400 et au-dessus.	Total.	Diplômées.	Religieuses.	Non diplômées.	Total.	Au-dessous de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	De $400 et au-dessus.	Total.	Nombre.	
1	7	7	2	16	7	5	2	2	16	221	20	10	251	132	116	2	1	251	.....	.....
2	9	52	.....	61	.....	52	5	4	61	79	79	.....	158	87	12	59	....	158	15	7600
3	3	15	1	19	.....	3	16	.....	19	86	7	24	117	106	11	....	....	117	5	3196
4	3	2	.....	5	2	2	1	.....	5	133	10	.....	143	112	31	....	....	143	.....	....
5	5	.....	1	6	.....	2	4	.....	6	61	3	4	68	63	5	....	....	68	7	2175
6	23	6	.....	29	.....	10	13	6	29	98	54	.....	152	39	110	3	....	152	1	850
7	12	9	.....	21	.....	7	11	3	21	123	63	9	195	103	89	3	....	195	7	4250
8	4	10	.....	14	.....	12	2	.....	14	137	24	6	167	78	88	1	....	167	11	3424
9	13	37	.....	50	.....	42	8	.....	50	141	14	13	168	16	149	3	....	168	6	2100
10	9	28	.....	37	25	6	5	1	37	89	30	1	120	55	59	6	....	120	15	7200
11	16	29	.....	45	.....	37	6	2	45	81	27	2	110	65	44	1	....	110	15	7392

12	11	.....	19	30	12	6	12	.....	30	13	.....	21	34	11	20	3	....	34	.....	.....
13	23	6	1	30	.....	8	22	.....	30	44	16	15	75	.....	70	5	....	75	.....	.....
14	16	14	.....	30	.....	.....	10	20	30	105	40	1	146	.....	106	40	....	146	.....	.....
15	23	.....	.....	23	.....	1	18	4	23	296	.....	5	301	.....	298	3	....	301	.....	.....
16	13	17	.....	30	6	16	6	2	30	146	11	9	166	117	45	4	....	166	15	6765
17	15	65	.....	80	.....	11	33	36	80	84	81	52	217	83	131	3	....	217	9	22125
18	5	27	.....	32	.....	19	13	.....	32	159	35	3	197	147	49	1	....	197	7	2685
19	7	.....	3	10	.....	4	6	.....	10	20	4	12	36	8	28	....	....	36	.....	.....
20	9	.....	1	10	.....	8	2	.....	10	17	.....	20	37	.....	35	2	....	37	.....	.....
21	19	.....	1	20	.....	1	14	5	20	55	.....	7	62	.....	50	12	....	62	.....	.....
22	28	1	.....	29	.....	2	21	6	29	212	.....	35	247	31	211	5	....	247	.....	.....
23	5	.....	.....	5	.....	.....	5	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....
24	16	14	1	31	.....	15	12	4	31	123	35	2	160	50	103	7	....	160	.....	.....
25	15	.....	.....	15	.....	2	13	.....	15	57	10	7	74	15	58	1	....	74	10	2780
26	2	5	.....	7	.....	3	4	. ....	7	56	6	7	69	53	15	1	....	69	2	1550
27	3	.....	.....	3	.....	1	2	.....	3	187	6	23	216	120	90	6	....	216	.....	.....
28	5	10	.....	15	.....	10	5	.....	15	146	32	26	204	181	17	6	....	204	15	11430
29	10	.....	.....	10	.....	9	1	.....	10	70	.....	2	72	16	55	1	....	72	.....	.....
30	107	.....	.....	107	.....	3	50	54	107	274	. ....	.....	274	20	124	96	34	274	.....	.....
31	4	.....	.....	4	.....	.....	4	.....	4	32	.....	9	41	1	39	1	....	41	.....	39830
32	51	163	.....	214	.....	44	152	18	214	106	181	34	321	1	245	75	....	321	41	.....
	491	517	30	1038	52	341	478	167	1038	3451	788	359	4598	1710	2503	350	35	4598	181	125352

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.

FINANCES.

No.	Noms des institutions.	Dépenses annuelles.	Revenu annuel.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Sources de revenus.	Valeur des propriétés foncières possédées y compris les édifices occupés, etc.	Montant total des dettes.	Valeur des édifices occupés
1	Universités †	59598	58572	.....	.....	232	.....	434000	60000	361000
2	Colléges classiques	273034	253818	502	31	33	.....	2011350	444759	1323020
3	" industriels	74423	77723	618	23	57	.....	274392	72314	191492
4	Académies de garçons ou mixtes	70417	68984	1280	14	430	.....	296210	37556	226300
5	" de filles	250042	246247	3597	202	142	.....	852027	314109	386678
6	Ecoles modèles	169762	164554	4818	297	73	.....	622836	99630	469428
7	" normales	30791	30791	275	.....	.....	.....	200000	.....	.....
8	E. modèles annexées aux E. normales	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		928067	900689	11130	567	967		4690815	1028368	2957918

† Pour universités, écoles normales et écoles annexes, reproduction des chiffres publiés dans le précédent rapport, ces chiffres étant ceux de l'*année* 1874-1875, année expirée le 30 juin.

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre de volumes composant la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes composant la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par l'institution.	Valeur des musées d'histoire naturelle.	Valeur des cabinets de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.
1	.....	27900	27900	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	81	81	71	28	3
2	55473	84861	140334	84	862	10390	26105	3374	1803	612	521	482	190	84	46
3	7170	4233	11403	27	230	10	720	2437	2014	679	200	308	86	29	86
4	5131	8456	13587	52	559	300	3250	5548	4226	1314	461	460	78	34	26
5	15964	13388	29352	118	1212	2025	.....	10070	9087	1330	256	207	4	4	.....
6	8641	12647	21288	176	2236	660	200	20400	17443	3528	778	1127	188	45	285
7	800	7550	8350	17	259	1000	4000	256	256	256	171	171	52	.....	.....
8	.....	.....	.....	4	75	.....	.....	807	807	365	25	31	.....	.....	.....
	93179	159035	252214	478	5433	14385	34275	42892	35636	8084	2493	2867	669	224	446

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.
1	53	.....	30	26	102	.....	66	62	.....	.....	.....	.....	34	.....	34
2	295	97	214	211	240	2595	1179	2672	2037	2161	192	1126	2167	2234	2443
3	42	19	38	39	72	1727	229	1874	1657	1467	35	330	1106	1119	1196
4	94	8	64	71	115	2893	677	2946	3538	2490	6	751	2092	1261	2515
5	55	8	167	32	452	3907	785	7531	7272	7055	239	4175	1788	2131	2174
6	61	.....	873	807	863	7841	1441	13614	12339	11494	272	4585	3803	3230	4460
7	89	12	52	71	220	157	121	275	256	197	.....	146	275	157	275
8	15	.....	15	15	230	372	288	530	530	289	.....	25	419	199	393
	704	144	1453	1282	2294	19492	4786	29504	27629	25153	744	11138	11684	10331	13490

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.	Nombre d'élèves apprenant l'italien.	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire sainte.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire ancienne.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire d'Angleterre.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire de France.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire du Canada.
1	34	47	65	57	68	63	64	22	.....	9	.....	18	73	3	.....	.....
2	72	1359	1756	484	492	1020	142	4	.....	85	2975	1569	852	777	450	908
3	88	276	9	.....	4	1	1	.....	.....	6	1419	1091	209	123	137	829
4	46	1174	143	11	73	24	43	.....	.....	.....	3247	2483	249	556	311	2172
5	73	1119	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	6005	5294	908	533	827	3573
6	415	1932	131	7	101	54	50	.....	.....	1	10313	11221	1068	1731	2072	6973
7	.....	118	48	.....	40	4	4	.....	.....	.....	256	210	128	162	44	228
8	.....	70	30	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	426	456	240	80	.....	204
	728	6095	2182	559	793	1166	306	26	2	101	24641	22342	3727	3965	3841	14887

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.—*Suite.*

No.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire des Etats-Unis.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire générale.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nombre d'élèves apprenant les éléments de la jurisprudence.	Nombre d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.
1	.....	.....	.....	11	.....	261	57	32	48	.....	.....	.....	.....	32	32	.....
2	335	941	381	205	1052	292	151	3	40	291	91	231	772	201	121	.....
3	78	149	103	48	191	23	22	.....	13	573	80	50	835	288	22	.....
4	128	232	60	137	716	8	30	.....	37	939	247	11	415	379	26	55
5	216	375	223	406	658	22	.....	.....	35	364	56	250	.....	181	2	6768
6	643	1394	197	258	1184	82	.....	.....	62	3206	237	115	452	987	17	5295
7	12	118	198	.....	234	44	.....	.....	.....	178	.....	40	.....	177	.....	60
8	.....	45	.....	.....	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	190	395	.....	100
	1412	3254	1162	1065	4085	732	260	35	235	5551	711	897	2664	2640	220	12278

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.—*Suite.*

No.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant le dessin.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre d'élèves s'exerçant à la gymnastique.	Nombre d'élèves apprenant la natation.	Nombre d'élèves apprenant l'équitation.	Nombre d'élèves apprenant l'escrime.	Nombre d'élèves apprenant la danse.	Description sommaire des matières composant le cours d'études. (Les 65 colonnes précédentes ont rapport à l'information demandée dans celle-ci, et en répondant aux questions qu'elles comportent, on peut s'exempter de remplir la présente.)
1	.....	32	.....	.....	.....	60	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	222	15	575	1442	385	80	.....	.....	.....	.....
3	.....	114	.....	150	846	399	72	30	90	.....	.....
4	41	656	137	223	1435	994	174	19	10	27	.....
5	2476	255	110	1743	3471	343	.....	.....	.....	.....	.....
6	1197	621	68	716	6907	739	106	11	.....	.....	.....
7	.....	170	.....	105	252	137	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	32	.....	5	510	190	.....	.....	.....	.....	.....
	3714	2102	330	3517	14863	3247	432	60	100	27	

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

SANTÉ DES ÉLÈVES.

No.	NOMBRE D'ÉLÈVES ATTEINTS DE MALADIES GRAVES DANS L'ANNÉE.								NOMBRE D'ÉLÈVES DÉCÉDÉS DURANT L'ANNÉE.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxation, fractures, et autres accidents.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies des organes d'gestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidendellement.	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres causes.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	6	16	11	3	6	46	16	104	2	4	1	1	.....	6	.....	1	.....	15
3	4	9	2	3	.....	76	.....	97	1	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	4	8
4	10	40	2	3	3	252	3	313	.....	6	.....	.....	2	40	.....	1	1	50
5	9	13	8	16	16	383	1	446	2	6	1	.....	.....	60	.....	.....	7	76
6	123	101	33	53	53	1139	14	1516	3	4	3	2	1	128	.....	5	7	153
7	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
	152	179	56	78	79	1900	34	2478	8	20	5	3	3	238	.....	7	19	303

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

No.	CARRIÈRES EMBRASSÉES PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.													PROFSSEURS.		
	Nombre d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours, l'année précédente.	Nombre d'élèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	Nombre d'élèves sortis depuis deux ans ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nombre d'élèves se livrant à l'enseignement.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	Nombre d'élèves étudiant l'arpentage.	Nombre d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant à quelque branche d'industrie.	Nombre d'élèves ayant quitté le pays.	Noms des professeurs, conférenciers, instituteurs ou institutrices.	Montant du traitement de chaque professeur ou conférenciers, instituteur ou institutrice.	Nombre de religieuses institutrices.
1	59	2	2	10	.....	.....	84	223	.....	41	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	211	280	106	121	21	102	38	50	12	14	12	231	70	22	.....	.....	.....
3	113	181	58	5	8	78	.....	.....	2	10	2	339	42	17	.....	.....	.....
4	103	198	89	.....	83	114	.....	3	4	2	2	465	123	16	.....	.....	3
5	134	516	83	6	213	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	42	.....	.....	595
6	373	650	316	23	266	276	18	3	.....	6	1	288	95	74	.....	.....	330
7	121	6	.....	1	122	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	1114	1833	654	166	713	574	140	279	18	73	58	1323	330	171	.....	.....	935

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

No.	PROFESSEURS.				ÉLÈVES.												
	Nom. d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Nom. de professeurs laïques.	Nombre total de professeurs, d'instituteurs ou d'institutrices.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nom. d'élèves pensionnaires.	Nom. d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs, dans le Bas-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident aux Etats-Unis	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	.....	7	69	76	610	.....	506	.....	104	332	278	182	269	136	23	3	607	610
2	7	272	45	324	4475	50	1508	1134	1883	3821	704	2335	1512	56	622	2901	1624	4525
3	1	106	23	130	3183	76	2056	550	653	3101	158	2612	542	7	98	2629	630	3259
4	58	75	76	212	6151	1105	6807	331	178	5337	1979	6929	307	6	74	6593	723	7316
5	34	.....	.....	629	.....	14619	9810	1589	3220	14455	164	13680	668	31	240	13099	1520	14619
6	216	54	139	739	15678	17721	31214	859	1326	30817	2582	32920	363	11	105	31986	1413	33399
7	6	4	24	41	116	159	125	.....	150	161	114	164	110	.....	1	.....	275	275
8	.....	.....	6	6	485	365	850	.....	.....	532	318	850	.....	.....	.....	836	14	850
	322	518	382	2157	30698	34155	52876	4463	7514	58556	6297	59672	3771	247	1163	58047	6806	64853

APPENDICE No. 3.

TABLEAU indiquant la circonscription de chaque district d'inspection et donnant les noms des comtés ou parties de comté qu'elle renferme, avec la résidence et le traitement des inspecteurs.

No.	Nom de l'inspecteur et description de son district d'inspection.	Résidence.	Traitement.
1	J. B. F. Painchaud, Iles de la Magdeleines	Iles de la Magdeleine	$ 125
2	Ludger Lussier, comté de Bonaventure	Carleton	650
3	T. Tremblay, comté de Gaspé	Grande Rivière, Gaspé	700
4	G. Tanguay, comtés de Kamouraska et Témiscouata	St. Gervais	1000
5	Savard Edouard, comté de Chicoutimi	Chicoutimi	700
6	S. Boivin, comtés de Charlevoix et Saguenay	Baie St. Paul	550
7	Wm. Thompson, écoles protestantes des comtés de Mégantic, Dorchester, Beauce, Wolfe et Compton	Leeds	700
8	Ed. Carrier, comtés de Dorchester et de Lévis	Lévis	850
9	P. F. Béland, comtés de Beauce et de Lotbinière	Ste. Julie	800
10	J. Crépault, comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet	St. Valier	850
11	F. E. Juneau, comté de Portneuf et population catholique de la cité de Québec	Québec	1000
12	Rév. M. M. Fothergill, population protestante de la cité et du comté de Québec	Québec	400
13	P. Hubert, comtés de St. Maurice, Maskinongé et Champlain	TroisRivières	850
14	W. J. Alexander, comtés de Drummond et Arthabaska, et les écoles catholiques de Chester, Tingwick, Kingsey et Durham	Roxton Falls, Sefford	1000
15	L. M. Laplante, comté de Nicolet et Yamaska	St. Grégoire	850
16	H. Hubbard, écoles protestantes des comtés de Stanstead, Richmond, Compton, et partie de Drummond et Arthabaska	Sherbrooke	900
17	M. Stenson, écoles catholiques des comtés de Wolfe, Richmond, Compton et de la ville électorale de Sherbrooke	Wotton	1000
18	O. A. McLaughlin, écoles protestantes de Shefford, Brome et Missisquoi	Sweetsburgh	800
19	J. N. Archambault, comtés de Richelieu, Verchères et Chambly	Varennes	900
20	J. B. Delage, comtés de Bago, Rouville et St Hyacinthe	St. Césaire	900
21	Michel Caron, comtés de Napiervllle, Iberville et St. Jean	St. Jean	800
22	Georges Thompson, comté de Huntingdon, partie de Châteauguay et d'Argenteuil, et la population protestante de la cité de Nontréal	Huntingdon	1000
23	F. X. Valade, comtés de Jacques-Cartier, Hochelaga, Vaudreuil et Soulanges, et la population catholique de la cité de Montréal	Longueuil	1000
24	A. D. Dorval, comtés de Montcalm et L'Assomption	L'Assomption	950
25	L. Grondin, comtés de Beauharnois, Laprairie et Châteauguay, moins les protestants d'Ormstown et de St. Jean Chrysostôme	Laprairie	800
26	Anth. Pilon, comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil	St. Vincent de Paul	800
27	B. McGrath, population protestante des comtés d'Outaouais et de Pontiac	Aylmer	700
28	Aug. Gay, population catholique des comtés d'Outaouais de Pontiac	Wakefield	800
29	Désiré Bégin, comté de Rimouski	Rimouski	
30	Fontaine A., comtés de Bertier et Joliette	Joliette	750
31	Rév. W. J. Lyster, écoles protestantes des comtés de Gaspé et Bonaventure	Cape Cove	500
32	Joseph Prémont, comtés de Québec et de Montmorency	Ste. Famille	800

APPENDICE No. 4.

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions, 1874-75.

PREMIÈRE DIVISION.

——	Ecoles	Professeurs	Elèves.
Universités	3	76	610

DEUXIÈME DIVISION.

No.	——	Ecoles	Professeurs	Elèves.
	Ecoles secondaires comprenant:			
1	Colléges			
2	Académies de garçon			
3	" de filles	221	1295	31373
4	" mixtes			

TROISIÈME DIVISION.

——	Ecoles	Professeurs	Elèves.
Ecoles Normales	3	47	261

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions.—*Suite.*

QUATRIÈME DIVISION.

No.	ÉCOLES SPÉCIALES.	Ecoles	Professeurs	Elèves.
	Ecoles spéciales comprenant :			
1	Collége de médecine (Montréal)			
2	Ecoles des sciences appliquées aux arts			
3	Ecoles des arts et manufactures			
4	Instituts des artisans	16	71	1411
5	Institut des aveugles			
6	Instituts des sourds-muets et sourdes-muettes (chiffres publiés dans le rapport de 1873-74)			

CINQUIÈME DIVISION.

SECTION.	ÉCOLES PRIMAIRES.	Ecoles	Professeurs	Elèves.
1ère Section...	Ecoles primaires supérieures, comprenant :			
1o.....	Ecoles modèles de garçons			
2o.....	" " de filles			
3o.....	" " mixtes	348	844	37532
4o.....	" " dissidentes			
5o.....	" " indépendantes			
2ème Section..	Ecoles élémentaires, comprenant :			
1o.....	Ecoles élémentaires communes			
2o.....	" " dissidentes	3953	3953	171548
3o.....	" " indépendantes			
		4544	6286	242[illegible]5

RÉCAPITULATION DES CINQ GRANDES DIVISIONS.

No.	——	Ecoles	Professeurs	Elèves.
1	Universités	3	76	610
2	Ecoles secondaires	221	1295	31373
3	" normales	3	47	261
4	" spéciales	16	71	1411
5	" primaires	4310	4797	209080
		4544	6286	242735

ANNÉE 1875-76

PETITS TABLEAUX

MOUVEMENT des municipalités, arrondissements et maisons d'école de cinq ans en cinq ans depuis l'année 1855.

——	1855	1860	1865	1870	1875	1876	Augmentation sur 1855.	Augmentation sur 1860.	Augmentation sur 1865.	Augmentation sur 1870.	Augmentation sur 1875.
Municipalités.....	470	571	671	791	889	906	436	335	235	115	17
Arrondissements...	2566	2766	3302	3605	3997	4093	1527	1327	791	488	96
Maisons d'école....	1845	2545	2686	3146	3552	3659	1814	1414	973	513	107

PROGRÈS de l'instruction publique de cinq ans en cinq ans depuis 1855.

——	1855	1860	1865	1870	1875	1876	Augmentation sur 1855.	Augmentation sur 1860.	Augmentation sur 1865.	Augmentation sur 1870.	Augmentation sur 1875.
Etablissements scolaires.....	2868	3264	3706	4028	4544	4561	1693	1297	855	533	17
Elèves.....	127057	172155	202648	217504	242735	247729	120672	75574	45081	30225	4994
Contributions..	249136	503859	597448	976788	1421842	1426017	1176881	923158	828569	449229	4175

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire depuis l'année 1857.—Extrait des grands tableaux statistiques transmis à ce département par les inspecteurs d'écoles.

Désignation de chacune des branches étudiées.	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870	1871	1872	1873	1874	1875	1876
Elèves lisant bien	48833	52099	64362	67753	75236	77108	77679	75555	96491	98706	92982	84742	89608	82805	86436	87191	88306	93117	95596	104329
Elèves écrivant...	61943	65404	80152	81244	87115	92572	97086	99351	107161	111703	96988	102796	113105	114508	124262	122460	127159	131115	139609	146691
Apprenant la grammaire française..	29111	32843	42796	42785	49537	50137	52160	52677	60753	63672	54379	55041	55459	58605	62833	51924	67300	70300	72430	79556
Apprenant la grammaire anglaise ..	12074	15348	14098	19064	21038	22512	23407	22770	24221	24374	22123	23896	24188	25859	26849	25835	28225	31362	33972	36676
Apprenant l'orthographe.....	47504	47722	54763	61542	74815	78367	68207	75850	76808	91904	80709	94767	99500	102158	119508	101301	113808	112561	120880	132897
Apprenant l'analyse grammaticale.	25661	33377	29766	36711	49460	50893	52244	47686	53143	54701	48757	60045	60206	25961	56669	56038	57642	58522	67981	70873
Apprenant l'arithmétique	40070	41730	49111	47327	54323	58728	61237	64918	64071	68981	61930	64994	68306	72072	75959	75837	78799	125608	129662	138317
Apprenant la tenue des livres...	4192	8853	5210	5230	7358	7540	7915	7545	8270	8405	6713	7557	8714	9088	9569	10108	12046	12571	12673	13383
Apprenant la géographie	25487	29092	36294	37215	44592	46541	50163	51543	49778	53405	43923	45327	47421	50178	50166	48520	53261	51860	58263	63842
Apprenant l'histoire.....	24850	26450	29906	28468	35599	39086	42447	45259	48562	49512	45932	44282	49508	50264	53584	52718	61185	59429	69711	68228

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la province de Québec, de 1856 à 1876 inclusivement.

Années.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1856.....	113884 87	93897 98	173488 98	25493 80	406765 55
1857.....	113887 08	73791 17	200603 37	22928 63	424209 25
1858.....	115482 09	38372 69	231192 65	24646 22	459396 65
1859.....	115092 51	109041 96	200408 33	22087 54	598436 48
1860.....	114424 76	123930 64	249717 10	15778 23	203859 73
1861.....	113969 20	130560 92	261089 11	17000 00	516219 82
1862.....	110966 75	144033 15	281980 23	11798 84	552528 97
1863.....	110534 25	134888 60	307038 14	11749 76	564810 35
1864.....	112127 34	144515 61	311087 30	15553 12	503264 37
1865.....	112447 09	147158 23	334801 87	43041 57	597448 76
1866.....	119657 35	103732 98	356691 53	22985 32	637067 18
1867.....	113909 64	191072 58	394068 37	22417 46	728494 05
1868.....	113790 64	178174 02	452688 69	47986 17	592819 51
1869.....	123645 44	211211 99	472573 70	97446 03	894857 18
1870.....	123681 08	233773 17	526193 12	90441 24	976788 51
1871.....	154002 19	246792 29	535981 12	46320 39	952095 99
1872.....	140236 98	263686 94	640659 81	40565 96	1085179 69
1873.....	140510 97	265940 14	715661 86	49743 29	1171856 16
1874.....	151883 72	315836 31	803113 00	49300 54	1320133 57
1875.....	149083 16	350789 66	858227 32	63741 95	1421842 09
1876.....	148815 01	430995 72	796068 19	50138 37	1416017 29

TABLEAU indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation, ou de diminution entre 1° 1864 et 1863, 2° entre 1865 et 1864, 3° entre 1866 et 1865, 4° entre 1867 et 1866, 5° entre 1868 et 1867, 6° entre 1869 et 1868, 7° entre 1870 et 1869, 8° entre 1871 et 1870, 9° entre 1872 et 1871, 10° entre 1873 et 1872, 11° entre 1874 et 1873, 12° entre 1875 et 1874, 13° enfin entre 1876 et 1875.

——	——	——	——	——	Total de l'augmentation.	Total de la diminution.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Augmentation de 1864 sur 1863.	1623 09	9627 11	13399 06	3803 36	28453 72	.....
Augmentation de 1865 sur 1865.	288 75	5642 62	3768 67	.....	4184 39	.....
Diminution de 1865 sur 1864....	.....	.....	.....	2513 55	.....	.....
Augmentation de 1866 sur 1865.	1210 26	1574 70	31733 36	9041 75	49018 40	.....
Augmentation de 1867 sur 1866.	252 29	45065 84	37376 84	1434 14	81426 87	.....
Augmentation de 1868 sur 1867.	.....	.....	58800 32	23568 71	64325 47	.....
Diminution de 1868 sur 1867...	119 00	17924 56	.....	.....	.....	.....
Augmentation de 1869 sur 1868.	9834 82	23037 97	18705 01	49459 84	2037 43	.....
Augmentation de 1870 sur 1869.	.....	32561 18	56619 42	.....	81931 43	.....
Diminution de 1870 sur 1869...	244 38	.....	.....	7004 70	.....	.....
Augmentation de 1871 sur 1870.	621 11	13019 12	6908 00	.....	.....	.....
Diminution de 1871 sur 1870...	.....	.....	.....	44120 85	.....	23692 62
Augmentation de 1872 sur 1871.	11233 79	16894 63	104678 60	.....	130408 13	.....
Diminution de 1872 sur 1871...	.....	.....	.....	5724 43	.....	5724 43
Augmentation de 1873 sur 1872.	273 99	2253 20	75001 95	9147 33	86676 47	.....
Augmentation de 1874 sur 1873.	11372 75	49896 17	87451 24	.....	148720 16	.....
Diminution de 1874 sur 1873...	.....	.....	.....	442 75	.....	442 75
Diminution de 1875 sur 1874...	2800 56	.....	.....	.....	.....	2800 56
Augmentation de 1875 sur 1874.	.....	34953 35	55114 32	14441 41	104509 08	.....
Diminution de 1876 sur 1875...	268 15	.....	62159 13	13603 68	.....	76030 96
Augmentation de 1876 sur 1875.	.....	80206 06	.....	.....	80206 06	.....

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier.	Ecole McGill.			Ecoles Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1ère Session, 1857	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	79
Session 1857–1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	182
Session 1858–1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859–1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860–1861	52	0	56	61	41	53	94	98	109	297
Session 1861–1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
Session 1862 1863	57	8	72	80	39	52	91	104	125	228
Session 1863–1864	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213
Session 1864–1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865–1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866–1867	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
Session 1867–1868	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868–1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869–1870	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870–1871	63	6	70	66	54	59	113	123	129	252
Session 1871–1872	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872–1873	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
Session 1873–1874	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
Session 1874–1875	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
Session 1875–1876	60	14	110	124	47	63	110	121	159	294

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Brevets octroyés	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies.....	46	22	30	52	49	.....	49	117	30	147
Ecoles modèles...	155	61	248	309	158	271	429	374	519	893
Elémentaires.....	131	24	627	651	129	339	468	284	966	1250
Totaux....	322	107	905	1012	326	610	936	775	1515	2290

Résumé statistique des commissions d'examen, année 1875.

JURY D'EXAMEN DE	Nom. de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	Nombe de brevets octroyés pour académies, 1re classe.		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles, 1re classe		Pour écoles modèles, 2e classe.		Pour écoles élémentaires, 1re classe		Pour écoles élémentaires, 2e classe.		Nombre de candidats admis et degré des brevets.			Grand Total.	Nombre de candidats rejetés.
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Écoles modèles.	Écoles élémentaires.		
Beauce	2	15	8	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	4	....	....	6	6	9
Charlevoix	2	9	5	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	9	....	.....	.....	.....	9	9	....
Chicoutimi	3	8	3	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	.....	.....	.....	6	6	2
Gaspé	2	6	3	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	2	2	1	....	.....	6	6	....
Kamouraska	4	39	10	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	24	....	10	....	.....	34	34	5
Montréal (Catholique)	6	171	28	.....	.....	....	....	3	7	....	....	1	105	2	53	....	10	161	171	....
Montréal (Protestant)	4	78	19	1	.....	....	....	1	6	2	3	2	37	3	21	1	12	63	76	2
Ottawa	4	22	5	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	6	3	10	....	.....	20	20	2
Québec (Catholique)	4	143	36	.....	.....	....	....	....	1	1	6	1	30	....	64	....	8	95	103	40
Québec (Protestant)	4	31	8	.....	.....	....	....	....	1	....	....	1	6	1	22	....	1	30	31	....
Richmond (Catholique)	3	19	6	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	11	....	7	....	.....	18	18	1
Richmond (Protestant)	2	21	11	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	9	....	11	....	.....	21	21	....
Sherbrooke	4	35	9	.....	.....	....	....	1	2	....	....	....	16	....	10	....	3	26	29	6
Rimouski	3	14	5	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	9	....	.....	12	12	2
Stanstead	4	42	10	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	22	4	14	....	.....	41	41	1
Trois-Rivières	4	83	21	.....	.....	....	....	....	18	3	4	1	36	....	21	....	25	58	83	....
Waterloo et Sweetsburg (Catholique)	4	19	5	.....	.....	....	....	....	....	....	....	4	11	....	2	....	.....	17	17	2
Waterloo et Sweetsburg (Protestant)	4	57	14	.....	.....	....	....	....	....	....	....	7	27	....	21	....	.....	55	55	2
St. Hyacinthe	4	24	6	.....	.....	....	....	....	2	....	....	1	17	....	3	....	2	21	23	1
Pontiac	5	24	5	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	1	6	16	....	.....	24	24	....
Bonaventure	3	8	3	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	7	....	....	....	....	8	8	....
	75	11-6	146	1	.....	....	....	5	37	6	13	24	387	21	299	1	61	731	793	75

Mouvement de la caisse de retraite des instituteurs depuis l'année 1857.

CAISSE D'ÉCONOMIE DES INSTITUTEURS.—1875.

ANNÉES.	Nombre des instituteurs qui se sont inscrits chaque année.	Nombre de pensionnaires chaque année.	Taux de la pension pour chaque année d'enseignement.	Taux des pensions payées.
			$ cts.	$ cts.
1857	150	63	4 00	886 90
1858	74	91	4 00	2211 74
1859	18	128	4 00	3115 36
1860	9	130	3 00	2821 57
1861	9	190	3 00	3603 58
1862	10	164	1 75	2522 09
1863	13	171	2 25	3237 00
1864	2	170	1 75	2727 00
1865	11	160	1 75	2787 00
1866	13	173	1 75	2784 00
1867	15	176	1 75	3036 00
1868	10	161	2 50	4590 00
1869	9	173	2 50	4677 00
1870	5	174	2 50	4700 00
1871	13	162	2 50	4865 00
1872	7	176	2 50	5100 00
1873	8	177	2 50	5127 00
1874	15	184	2 70	5907 70
1875	11	178	2 70	6000 00

APPENDICE No. 1

RAPPORT

SUR

L'ECOLE NORMALE LAVAL

POUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1875-76.

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui mon rapport annuel sur l'Ecole Normale-Laval.

Comme vous pourrez le voir par le tableau des statistiques, cent dix élèves ont suivi les cours de l'Ecole Normale-Laval pendant l'année scolaire 1875-76.

47	élèves-maîtres (40 pensionnaires, 7 externes),
63	élèves-maîtresses (pensionnaires).
Total.....	110

Dans le département des élèves-maîtres, 44 ont terminé l'année scolaire :

7	en académie,
18	en 1ère division,
19	en 2ème division.
Total.....	44

De ce nombre, 38 ont été brevetés :

7 pour école académique,
18 pour école modèle,
13 pour école élémentaire.

Total..... 38

Dans le département des élèves-maîtresses, 54 ont fini l'année scolaire :

26 en 1ère division,
28 en 2ème division.

Total..... 54

De ce nombre, 52 ont été brevetées :

26 pour école modèle,
26 pour école élémentaire.

Total..... 52

En résumé,

110 élèves ont fréquenté l'école,
98 ont terminé l'année,
90 ont été brevetés,
7 pour école académique,
44 pour école modèle,
39 pour école élémentaire.

La plupart de ces élèves occupent aujourd'hui une position comme instituteur. Un certain nombre sont revenus à l'Ecole Normale pour l'obtention d'un diplôme supérieur. Quelques-uns attendent une occasion favorable, ou un meilleur état de santé pour se livrer à l'enseignement.

Dans les écoles modèles annexes, nous avons donné l'instruction à 368 enfants : 145 petits garçcons, 223 petites filles. Ces écoles paraissent mériter et acquérir tous les jours davantage l'estime des parents. Elles sont fréquentées par les enfants des meilleures familles, et le département des petits garçons, en particulier, est tellement encombré, que je me vois chaque année dans la triste nécessité de refuser un grand nombre d'élèves.

J'ai eu l'honneur, monsieur le surintendant, de vous exposer, dans les rapports précédents, la série des matières enseignées chaque année dans l'Ecole Normale-Laval ; à ce programme déjà considérable, nous avons ajouté cette année le dessin linéaire, qui avait été négligé depuis quelques temps. Le professeur, M. Genest, s'est donné beaucoup de peine pour faire avancer ses élèves, et ceux-ci, je suis heureux de le dire, ont fait des progrès remarquables.

Au reste, monsieur le surintendant, et c'est pour moi un bonheur de le proclamer ici, je n'ai qu'à me féliciter des rapports que j'ai eus avec les professeurs et les maîtres de discipline pendant tout le cours de l'année ; leur conduite à mon égard ne m'a jamais laissé que des impressions favorables. Dans les deux départements de l'école normale et de l'école modèle annexe, tous ont rivalisé de zèle et de savoir-faire pour procurer l'avancement moral et intellectuel de leurs élèves. Ceux-ci, de leur côté, par leur bonne conduite, leur application à l'étude, leur progrès, leur bonne volonté, leur respect, etc., ne m'ont jamais donné que des sujets de satisfaction.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que mes relations avec les Dames Ursulines, dans l'administration du département des élèves-maîtresses, ont toujours été des plus agréables.

J'ai eu occasion déjà, monsieur le surintendant, de vous parler de l'acte de violence qui nous a privé, depuis le mois de mai dernier, de l'usage exclusif du jardin attenant à l'école normale. Je n'ai pas ici à qualifier cette infraction à la loi, ni à juger la conduite de ceux qui, par leur position, auraient dû, ce me semble, réprimer un tel désordre. Les conséquences funestes d'une pareille indulgence sont évidentes pour tout le monde. Ce que je demande, c'est la permission de vous faire remarquer :

1o. Que la maison que nous occupons est froide et presque inhabitable pendant l'hiver ;

2o. Qu'elle est beaucoup trop petite et qu'elle devient de plus en plus insuffisante, surtout pour l'école modèle : nous refusons sous les ans un grand nombre d'élèves ;

3o. Que nous sommes sur une place publique, entourés de tous côtés par le public, exposés aux caprices des passants qui se permettent de troubler les classes ;

4o. Que nous n'avons pas un pied de terrain, pas la plus petite cour où les élèves puissent se livrer en liberté aux exercices corporels que réclame la santé de l'étudiant dont la vie est toujours trop sédentaire.

L'intérêt que vous portez à tout ce qui concerne l'éducation, et en particulier les écoles normales, me fait espérer que vous ne verrez pas cet état de choses avec indifférence, et que vous travaillerez à en faire disparaître les inconvénients.

D'ailleurs l'Ecole Normale-Laval, depuis bientôt vingt qu'elle est fondée, a fait maintenant ses preuves. Ses élèves, répandus dans toute la province, servent dignement la cause de l'éducatiou, et si elle mérite aujourd'hui quelque chose, ce n'est certes pas le mépris de ceux qui ameutent contre elle la populace, ni l'indifférence de ceux qui lui refusent une protection qui ne serait que légitime.

Heureusement que les hommes les plus éclairés lui rendent justice. " Je suis partisan déclaré dans nos écoles normales, écrivait dernièrement

le Dr. H. Larue ; elles tiennent un juste milieu entre nos écoles modèles ou académiques et nos colléges ; elles comblent une lacune qu'aucune autre institution ne saurait mieux remplir."

" Je ne connais qu'une seule de ces écoles, celle de Québec."

" J'ai eu occasion de suivre d'assez près cette institution et je n'en dirai qu'un mot. Son système d'enseignement me semble à l'abri de la critique. Ses professeurs sont des hommes remarquables non-seulement par leur savoir, mais encore par leur extrême habileté dans l'art de l'enseignement. Aussi les progrès que les jeunes gens font à l'Ecole Normale Laval, dans l'espace de deux ou trois années que dure le cours d'études, sont-ils étonnants."

....." Cette institution jette chaque année dans nos campagnes un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices dont l'enseignement éclairé et intelligent a porté déjà les plus grands fruits."

" A mon avis, nul argent du gouvernement n'est plus profitablement employé que celui qui est destiné au soutien de ces écoles."

Ces paroles du moins sont encourageantes et j'aime à les citer en terminant, comme un jugement impartial porté par un de nos hommes les plus compétents dans cette matière.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le surintendant,

Votre très-humble serviteur,

P. LAGACÉ, Ptre.

Principal.

Québec, 7 octobre 1876.

RAPPORT

SUR

L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

POUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1875-76.

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'Ecole Normale Jacques-Cartier, pour l'année scolaire 1875-76.

I

Nous avons admis cette année 60 élèves, dont 30 nouveaux. Ils ont été répartis dans les classes comme suit :

Dans la classe du diplôme d'école académique	6
" " " d'école modèle	14
" " " d'école élémentaire	20
" classe préparatoire	20

Les étudiants des deux classes les plus élevées ont à peu près tous suivi les cours pendant l'année entière. Des autres classes plusieurs sont sortis, un pour entrer au noviciat des Frères des écoles chrétiennes ; un pour entrer au collége, un pour enseigner, deux pour cultiver, etc.

II

Je ne puis que donner les plus grands éloges au zèle de MM. les professeurs et au travail des élèves en général. Il n'est peut-être pas inutile, monsieur le Surintendant, de vous rappeler que des vingt-quatre heures de la journée, 7½ heures sont données au sommeil, 3½ heures aux repas et à la récréation, et 13 heures à l'étude, à l'enseignement reçu ou donné. De plus, il n'y a qu'un seul congé par semaine, lequel s'étend de midi à quatre

heures. Cependant notre programme est tellement chargé, que parfois je suis embarrassé de concilier les exigences de la santé de nos élèves, avec celles que l'on manifeste au sujet des études, dont on voudrait chaque jour élargir le cercle. J'aurai l'honneur, dans un autre document, de vous exposer cette question avec plus de détails. Pour le moment, je ne veux que constater ce qui a eu lieu à l'école Normale, cette année, comme les années précédentes, travail ardu et persévérant.

III.

Aussi, à la fin de l'année, après les examens, nous avons trouvé que 17 élèves méritaient d'être recommandés comme dignes d'obtenir des diplômes, savoir :

6 pour école académique ;
11 pour école modèle.

Comme les élèves de seconde année reviennent presque invariablement se préparer au diplôme d'école modèle, nous n'en accordons pour école élémentaire qu'à ceux qui, étant dûment qualifiés, désirent quitter l'établissement.

Parmi les instituteurs diplômés, un a embrassé l'état ecclésiastique, et enseigne au Lycée de Varennes ; deux n'ayant pas trouvé de situation convenable font des études privées ; mais ils sont prêts à accepter la première bonne place qui se présentera ; un est allé suivre un cours spécial d'anglais ; quelques-uns enfin reviennent à l'école pour obtenir le diplôme d'école académique.

IV.

Je vois avec plaisir que les instituteurs qui ont des salaires convenables, et même ceux qui ont un salaire modique, mais payé régulièrement, continuent à enseigner au-delà du temps auquel ils s'étaient obligés. J'ai constaté par le rapport de 1872-73 que quelques anciens élèves, qui avaient abandonné l'enseignement, et d'autres qui ne l'avaient pas embrassé, dirigent aujourd'hui des écoles, et avec succès. C'est le résultat naturel que nous devons espérer, à mesure que la situation de l'instituteur s'améliorera. Pour moi, je suis convaincu qu'on trouvera chez celui-ci plus de zèle et de persévérance du moment que des mesures efficaces auront été prises, au moins pour assurer un paiement assuré et régulier de son faible salaire.

V.

Je suis bien loin de vouloir dire que rien n'a été fait sous ce rapport, ni sous bien d'autres. Certes, depuis vingt-neuf ans que je me trouve associé à l'enseignement, j'ai pu le suivre d'assez près, constater les progrès qui ont été obtenus, et à quel prix ils ont été obtenus. Mais aussi, pendant les vingt ans que j'ai dirigé l'école normale Jacques-Cartier, je crois avoir acquis assez d'expérience pour avoir le droit, sinon d'être consulté, du

moins de dire mon avis sur certaines choses qui concernent l'instruction en général, et les instituteurs formés sous ma direction, en particulier.

Je crois que l'autorité a fait à peu près tout ce qu'elle peut en tant qu'autorité. Il y a encore, sans doute, un champ très large pour les améliorations, dont quelques-unes sont de la première nécessité. Mais, avec un gouvernement constitutionnel comme le nôtre, une partie de ces améliorations ne peut être réalisée qu'avec le concours des Chambres, et l'autre partie est du ressort des autorités locales, c'est-à-dire, en définitive, que nous en sommes au point où nous avons besoin d'être secondés par l'opinion publique. Jusque-là, les mesures les plus importantes seront repoussées et provoqueront le mécontentement des masses. Il faudrait, pour faire comprendre combien il est utile de faire des scrifices dans l'intérêt de l'instruction, employer des moyens analogues à ceux que le gouvernement a patronés pour perfectionner l'agriculture de la Province.

Le surintendant est assez éclairé, il y autour de lui assez de lumières et de patriotisme pour chercher à maintenir le Bas-Canada dans une position honorable. Mais pour cela, il faut des fonds suffisants. Les députés voudront-ils, croiront-ils pouvoir les voter ?

Il y a des personnes, et en assez grand nombre, qui pensent que le pays, ayant établi des écoles normales, a pourvu pour toujours aux besoins de l'instruction. Elles oublient que l'instituteur le mieux doué, formé avec le plus de soin, ne peut suppléer à tout : ni au besoin de se vêtir et de manger, si on ne le paie pas ; ni à la maison d'école si elle est sans meubles, sans aucun appareil nécessaire à l'enseignement, trop petite et malsaine ; ni aux autorités scolaires si elles ne sont pas compétentes ou si elles se montrent indifférentes.

Enfin, il me semble que si l'opinion publique chez nous avait été suffisamment éclairée, le Bas-Canada n'aurait eu à soutenir avec les autres provinces aucune comparaison désagréable au sujet du Surintendant et des écoles normales.

VI

Avant de faire de nouvelles suggestions, je crois utile d'en rappeler quelques unes que j'ai déjà eu l'honneur de présenter dans mes rapports précédents.

A la fin de l'année scolaire 1863-64, je disais : "Je crois qu'il y a pour l'enseignement de l'histoire du Canada, de la géographie, et en particulier de la géographie du Canada, plusieurs difficultés. Je ne considère que la principale, le manque de cartes et d'atlas. Rien ne peut suppléer à ce défaut, ni la science, ni l'habileté du maître. Il faut, sans doute, que celui-ci puisse dessiner sur le tableau les objets qu'il explique à ses élèves. Mais les traits qu'il esquissera rapidement donneront rarement une idée exacte des lieux et de leur position relative ; ils ne laisseront jamais une impression durable dans la mémoire. Les cartes qu'on trouve dans les écoles (quand on en trouve) sont des cartes d'étude, surchargées de détails ne présentant à dis-

tance qu'une masse confuse aux yeux des enfants. Il faudrait des cartes murales qui ne coûtent guère plus cher. Avec leur secours, le maître peut donner un excellent enseignement oral et épargner aux enfants l'achat de livres. C'est surtout pour la géographie de notre pays, que se fait sentir le besoin de cartes murales et de cartes spéciales dans les atlas. C'est un fait assez pénible à reconnaître qu'on ne trouve dans nos écoles que des cartes assez étroites, faites sans trop de soin à l'étranger ; et que les atlas qu'on remet entre les mains des enfants, leur donnent moins de détails de leur pays que de contrées beaucoup plus petites de l'Europe ou de l'Asie. Delà, il arrive que la géographie du Canada et celle de l'Amérique Britannique sont étudiées aussi rapidement que celle de l'Espagne ou de la Belgique, les instituteurs n'ayant d'autre guide qu'un ouvrage qui a été fait à un point de vue général. En bonne pédagogie, on devrait avant tout étudier la géographie, politique, agricole, minérale et commerciale de son pays, avec tous les développements possibles. Un pays nouveau et peu occupé comme le nôtre a surtout besoin d'être connu. Je crois demeurer dans le vrai, en affirmant que la colonisation à l'intérieur et l'émigration à l'étranger, seraient en proportion inverse de ce qu'elles sont actuellement avec un bon enseignement de la géographie. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'enseignement de notre histoire nationale est considérablement retardée par le manque de carte historique. J'ai, pour l'affirmer, l'expérience de plusieurs années. Les progrès et l'étendue de la colonie ne peuvent qu'être difficilement compris et retenus quand l'imagination est obligée de chercher des indications idéales sur une carte contemporaine. Il suffirait d'un très petit nombre de cartes historiques. Je crois que ce serait un moyen facile de graver dans la mémoire des enfants un passé qui ne fut pas sans gloire, et qui peut se reconstituer dans l'avenir. Aujourd'hui, l'histoire, la géographie, la géologie, la statistique et l'agriculture peuvent facilement fournir les éléments nécessaires pour la construction de semblables cartes. Mais cette entreprise ne saurait être tentée par de simples particuliers. Je crois qu'il faudrait l'encouragement et la haute surveillance du gouvenement."

Depuis que ces lignes ont été écrites, une carte historique du Canada, très-bien faite et bien gravée, a été publiée par M. Genest. J'ai applaudi de tout cœur à ce travail, qui remplit à peu près la lacune indiquée plus haut. Malheureusement, il semble être encore tout-à-fait ignoré des autorités scolaires, et je crois que pas une école, si l'on exempte celles de la ville, n'en possède un exemplaire. Il y a là un fait qui mérite peut-être d'attirer votre attention, monsieur le surintendant.

Dans mon rapport de 1871-72, je faisais remarquer que " plusieurs instituteurs m'ont exprimé le désir de subir de temps à autre des examens qui donneraient droit à des certificats de capacité d'un dégré supérieur. Ces examens finiraient par créer une émulation d'autant plus efficace qu'il n'y aurait aucune contrainte, et nous aurions une garantie de plus contre l'apathie et la routine."

Enfin l'année dernière, j'avais l'honneur de dire à l'honorable ministre de l'instruction :

" Le Canada est peut-être le seul pays où l'on regarde l'instituteur

cemme un mercenaire. L'opinion publique, quelle que soit sa tendance politique, ne semble connaître qu'un seul moyen de travailler au progrès de l'instruction : disputer d'abord à ceux qui s'y consacrent les moyens de s'instruire et ensuite multiplier les responsabilités de sa charge. De récompense, d'encouragement, pas la moindre trace. On m'a montré à Liége un instituteur qui a été décoré de l'ordre de Léopold, parce qu'il s'était distingué par ses succès dans l'enseignement. Les distinctions honorifiques sont les premières qu'un esprit élevé doit rechercher ; mais elles ne sont pas les seules que la nation belge accorde au dévouement des instituteurs ; les Chambres votent libéralement les sommes nécessaires pour leur acheter des livres ou pour faire un supplément à leur traitement. L'organisation de l'instruction en France et en Allemagne, permet à l'instituteur de s'élever par son mérite, depuis l'école la plus modeste, jusqu'à l'institution de première classe. Il reçoit aussi des mentions honorables et des médailles de différentes classes. Ne serait-il pas temps que l'opinion publique en Canada fût éclairée sur ce point, et qu'elle secondât les efforts que le gouvernement tente depuis plusieurs années pour mettre l'instruction sur un pied convenable.

VII.

Plusieurs fois, dans mes rapports, j'ai insisté sur la nécessité d'avoir pour l'école modèle, des salles convenables, disposées spécialement pour l'application d'un système. Les personnes qui ne savent ce que doit être une Ecole Normale s'étonnent d'une pareille insistance. Elles croient que le gouvernement doit borner ses efforts et ses dépenses à la seule bâtisse de l'Ecole Normale proprement dite, c'est-à-dire, de l'édifice qui doit abriter le pensionnat des élèves-maîtres, leurs classes et les musées. Ce n'est pourtant là que la partie la moins importante de tout le système. Car l'instruction générale peut être puisée partout ailleurs, surtout dans nos excellents colléges. Le but tout particulier d'une école normale est d'enseigner la pédagogie, théoriquement sans doute, mais à condition que les théories soient appliquées sous la direction de professeurs expérimentés. Il faut que le futur maître s'exerce de bonne heure et qu'il donne des preuves non équivoques de ses dispositions naturelles et de son travail intellectuel. Il est très-désirable que le nombre d'enfants soit proportionnel à celui des maîtres. D'ailleurs l'école d'application est une source de profits nets. En général on regarde comme un avantage d'y être admis, et je ne doute pas que le voisinage du faubourg Québec ne nous assure une assistance moyenne très-élevée à notre école modèle. Pour ces raisons, quand le gouvernement en 1872 me donna instruction de m'entendre avec notre habile architecte, M. Levesque, pour dresser le plan d'un édifice qui correspondît à notre but et aux besoins de la population, pour ces raisons, dis-je, j'avais résumé un corps de bâtisse, et je l'avais disposé d'après les meilleurs données pour en faire une véritable école modèle. Le gouvernement n'a pas cru devoir exécuter tout le plan primitif : c'est une mesure de prudence que personne ne blâmera assurément ; mais j'espère qu'il complètera bientôt ce qui, autrement, ne serait qu'une demi-mesure, et que pour arriver à ce but il rencontrera l'appui empressé de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'instruction en ce pays. C'est à vous surtout, monsieur le surin-

tendant, qu'il appartient d'éclairer, sur ce point, le gouvernement et l'opinion publique.

VIII.

Connaissant l'intérêt que vous portez à nos élèves, je me permettrai de rappeler que l'espoir d'arriver un jour à une chaire dans les écoles normales, (ou à tout autre place honorable dans l'état-major de l'instruction). est à peu près le seul motif d'encouragement qu'ils aient, dans les circonstances actuelles. D'ailleurs, les écoles normales, depuis vingt ans qu'elles existent, ont formé d'excellents professeurs que nous aurions tort de paraître repousser. Le choix d'un professeur est d'une importance que vous connaissez parfaitement : ceux d'une école normale ne doivent pas seulement posséder certaines connaissances générales, ils doivent encore avoir été formés à l'art d'enseigner, et être capables de pratiquer ce qu'ils exigeront un jour de leurs élèves. Un bon professeur ne s'improvise pas.

IX.

Je ne puis terminer ce rapport sans payer un tribut de regret à la mémoire d'un de nos bons élèves. M. Remi Payette, de St. Gabriel de Brandon, jeune homme intelligent et d'une santé robuste, était parti pour les vacances, bien décidé à continuer ses études. Les fièvres typhoïdes l'ont enlevé, presque subitement, à l'affection de sa famille, de ses maîtres et de ses confrères.

Pendant l'année, la santé des élèves a été excellente, si j'en excepte les indispositions passagères, qui tiennent surtout au changement de température. J'ai vu avec peine quelques-uns des professeurs subir des maladies, sans gravité, il est vrai, mais toujours trop longues, à leur gré et au mien.

Moi-même, à la fin des examens du dernier semestre, je me suis trouvé indisposé, et j'ai dû d'après l'avis du médécin, congédier mes élèves sans faire aucune séance solennelle.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le surintendant,

Votre serviteur dévoué,

H. A. B. VERREAU, Ptre.

Principal.

RAPPORT

SUR

L'ÉCOLE NORMALE McGILL

POUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1875-76.

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

A la clôture de la dix-neuvième session de l'école normale McGill, j'ai l'honneur de vous adresser, comme je dois, le rapport annuel suivant :

Nous avons reçu, dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, 124 élèves, tous nantis du témoignage nécessaire, au point de vue de la moralité, et sortis heureusement des épreuves de l'examen d'admission.

De ces élèves, 14 appartenaient au sexe masculin et 110 au sexe féminin ; 51 venaient de la campagne, les autres étaient de Montréal.

De tous les candidats admis dans cette session, 10 se sont présentés pour le cours académique, 38 pour la classe d'école modèle et 76 pour la classe d'école élémentaire. A la clôture de l'école, j'ai pu recommander pour obtention de diplômes, 70 élèves qui avaient complété leur cours d'études avec succès et qui, sous tous les autres rapports, avaient droit à des brevets d'école normale.

Sur ces 70 élèves, 8 ont reçu le diplôme d'académie, 24 celui d'école modèle et 38 celui d'école élémentaire.

Ces diplômes ajoutés à ceux qui ont été accordés dans les années précédentes porte à 1011 la totalité des brevets délivrés par l'école normale McGill.

J'éprouve grand plaisir à pouvoir dire qu'une forte proportion des élèves qui avaient obtenu des diplômes à la fin de la session 1874-75 a accepté de l'emploi dans les écoles de cette province, et donne aujourd'hui satisfaction à ceux qui se sont assuré ses services.

Les élèves de la classe académique ont trouvé à se placer sur-le-champ ; des 27 qui avaient reçu des diplômes pour école modèle, 22 n'ont pas tardé à obtenir des places, comme maîtres ou maîtresses dans la ville ou à la campagne, et les 5 restants sont entrés dans la classe académique pour y obtenir un brevet d'un ordre plus élevé. De ceux à qui il avait été délivré des diplômes pour école élémentaire, beaucoup se sont fait inscrire pour entrer dans la classe d'école modèle et quelques-uns ont obtenu de l'emploi, mais rentreront, en fin de compte, à l'école dans le but d'y gagner un brevet de plus haute valeur.

J'ai toute raison de croire que, pour ce qui est des élèves à qui il a été octroyé des diplômes à la fin de la session qui vient d'expirer, beaucoup embrasseront dès maintenant la carrière de l'enseignement, soit à Montréal soit à la campagne, et que de ceux qui ne le feront pas, tous ou presque tous reviendront ici suivre un cours d'études pédagogiques plus élevé.

Il n'est arrivé, dans le cours de l'année passée, rien qui fût de nature à porter le moins du monde atteinte au travail régulier et bien entendu de l'institution. L'assiduité des élèves n'a cessé d'être excellente et leur conduite aussi bonne qu'on pouvait le désirer, et nous avons sujet de remercier Dieu qu'une classe de jeunes gens si intelligente et d'une tenue si exemplaire eût été réunie sous nos soins pour se former à la carrière de l'enseignement.

A la suite de communications qui me sont venues de syndics d'écoles, et d'après les rapports d'inspecteurs, j'ai la grande satisfaction de savoir que nos élèves, qu'ils soient employés à enseigner dans de grandes cités ou dans des arrondissements ruraux, réussissent suffisamment dans l'accomplissement de leur tâche pour nous permettre de rester assurés que nos cours de l'école normale continuent d'être couronnés de succès. Ce point est d'autant plus un sujet d'encouragement que nous ne pouvons consacrer qu'une partie du temps de nos élèves à l'enseignement pédagogique proprement dit, et qu'il nous faut encore donner beaucoup d'attention à leur avancement dans certaines branches d'instruction qui devraient être enseignées dans les écoles de la province. Il ne faut pas perdre de vue non plus que depuis quelques années surtout le nombre des élèves qui entrent à notre école a grandement augmenté, et que nos bâtiments scolaires ne sont pas tout ce qu'on pourrait désirer pour une institution dont l'objet est de former des maîtres à l'enseignement.

Sur ce point cependant, celui d'élargir le cercle des connaissances littéraires de nos élèves, j'ai grand espoir que, grâces aux rapides progrès que font nos écoles communes, il nous sera bientôt permis de ne plus nous occuper en grande partie à l'école normale que des études qui ont trait à la compétence professionnelle de l'instituteur plutôt que d'avoir à remédier à l'insuffisance de sa première éducation élémentaire.

J'ai pu, dans le cours de la dernière session, consacrer une plus grande partie de mon temps à la surveillance des élèves-maîtres, durant le temps qu'ils passent aux écoles modèles, que les années précédentes, grâce à un

arrangement qui m'a permis de me réserver par semaine trois heures de mes conférences.

Afin de m'assurer cet avantage, M. F. W. Hicks, maître au département des garçons de l'école modèle, a donné deux conférences d'histoire par semaine à la classe élémentaire, et M. le professeur Robins a allégé ma tâche d'une heure de conférence à la même classe sur l'art d'enseigner.

En employant ce temps à bien étudier les capacités pédagogiques de nos étudiants, ainsi que leur aptitude, sous d'autres rapports, à occuper la position d'instituteurs ; j'ai eu le plaisir de voir mieux que je n'avais pu le faire jusque-là, combien il y avait de zèle déployé par un grand nombre de jeunes gens des deux sexes dans les efforts qu'ils faisaient pour se rendre propres à une profession pleine de difficultés et de responsabilités.

En cet endroit de mon rapport, je ne dois pas négliger de dire que durant la session, grâce à l'obligeance du Secrétaire des Commissaires d'Écoles Protestants, j'ai eu occasion de voir un plus grand nombre de nos anciens élèves occupés à diriger l'instruction de plusieurs centaines d'enfants dans un local de récente construction, au milieu d'un des quartiers les plus populeux de Montréal.

Ce que j'ai vu m'a bien satisfait. L'adaptation de l'édifice aux fins pour lesquelles il avait été construit, le bon ordre et l'attention des enfants, le cours systématique d'instruction et la diligence de ceux—tous ou presque tous anciens élèves de notre École Normale—à qui incombait la tâche d'instruire une si vaste portion des enfants de notre cité—tout dénotait ce soin à surveiller l'instruction publique, qui ne peut que tendre au futur progrès de l'éducation dans la Province.

A la suite de renseignements que je me suis procurés dans le temps, j'ai trouvé que le nombre total d'instituteurs ou institutrices porteurs du diplôme de notre École Normale, qui s'occupent d'enseigner dans les écoles de Montréal placées sous le contrôle de la commission scolaire protestante, est d'environ 80.

Je continue de recevoir durant chaque session une foule de communications de nos anciens élèves employés dans les écoles rurales de différentes parties de la Province, et j'ai beaucoup de plaisir à dire qu'il semble y avoir généralement chez eux le sentiment intime qu'ils sont en état d'affronter avec succès toutes les difficultés qui, j'en suis sûr, sont inséparables de leur profession.

En parlant des succès passés, il est de toute justice que je fasse de nouveau allusion aux messieurs qui partagent avec moi le soin de former nos instituteurs et institutrices, et aux efforts de qui est due une forte partie de ces succès.

La marche prospère de notre école dépend grandement de leurs labeurs, et j'ai la certitude qu'ils doivent être satisfaits des résultats qui

découlent de l'accomplissement consciencieux des devoirs qu'ils ont à remplir.

Les classes d'instruction religieuse se sont réunies, comme d'usage, tous les jeudis après-midi pendant la session, conformément aux arrangements de l'École Normale.

Les révérends messieurs, qui nous ont avec tant d'obligeance prêté leur concours pour cette bonne œuvre, ont droit aux plus sincères remerciments des amis de l'éducation, et je dois en même temps parler avec gratitude de tout l'intérêt qu'à d'autres égards ils manifestent pour la prospérité de l'école.

Nos écoles modèles ont maintenu leur caractère d'efficacité et continuent toujours d'être d'excellentes écoles de pratique pour nos élèves-maîtres ou maîtresses.

Le département des garçons reste sous les soins de M. F. W. Hicks, M.A.

A propos du département des filles, j'ai le pénible devoir de dire que dans le cours de l'année dernière notre institution a perdu une de ses maîtresses les plus capables et les plus compétentes.

Victime d'un évènement aussi fatal que soudain, Melle. Anny Murray, l'excellente institutrice de notre département des filles, a été enlevée du milieu de nous et de ses nombreux amis dans le cours des vacances qui ont immédiatement suivi la session de l'année dernière. Je ne puis dans le court espace que me laisse un rapport d'école rendre pleine justice aux capacités et aux talents de Melle. Murray. Comme directrice de la division des filles, et comme institutrice de qui dépendait beaucoup la saine formation à l'enseignement de nos élèves de l'École Normale, elle était d'une haute valeur, et il me serait impossible d'exprimer les regrets publics et particuliers dont cette digne maîtresse fut l'objet, lors du fatal accident qui nous a privés de ses inestimables services.

Au commencement de la session, Melle Swallow fut nommée maîtresse au département des filles et conserve encore cette position. Melle. Swallow est pourvue de notre diplôme pour académie ; elle compte plusieurs années d'expérience dans l'enseignement, et elle a donné beaucoup de satisfaction depuis qu'elle est nommée.

Dans le cours de l'année dernière, Melle. Derrick, maîtresse à notre département primaire, a été obligée de suspendre quelque temps ses travaux, pour cause de mauvaise santé.

Melle. Sloan, son assistante, l'a remplacée pendant son absence et a maintenu admiralement l'école sur un pied d'efficacité. Melle Derrick sera, je l'espère, en état de reprendre ses fonctions, à l'ouverture de la prochaine session.

Encore une fois je me vois dans la nécessité d'appeler ici l'attention

sur les grands inconvénients dont nous souffrons par suite du peu d'appropriation de nos batiments scolaires à l'object d'une école normale.

Nous n'avons, à proprement parler, ni salle d'attente ni salle d'étude pour nos élèves. Les parties de l'édifice maintenant affectées à ces deux objets sont simplement les passages qui mènent de la salle d'entrée aux écoles modèles, et ces derniers sont sujets aux constantes allées et venues de parents des élèves, de visiteurs et autres.

L'étude, bien entendu, est chose hors de question dans de semblabes circonstances, et c'est là un point sérieusement préjudiciable à l'école normale. Les écoles modèles aussi souffrent beaucoup du manque d'une autre salle de classe pour chaque département. Garçons, filles, maitres et maîtresses sont obligés, à défaut de salles, de se contenter d'un passage mal éclairé, pis-aller qui ne rappelle guère cette belle organisation dont notre école devrait offrir les avantages à nos élèves pendant le temps qu'ils passent dans notre institution.

Maintes fois je me suis plaint de ces divers inconvénients et le seul remède dont je puisse suggérer l'emploi, c'est de bâtir des salles additionnelles au-dessus des écoles modèles, ainsi que je l'ai recommandé aux autorités compétentes en plusieurs occasions.

En terminant mon rapport, je désire de nouveau remercier M. M. les membres du comité de l'école de la bienveillante attention qu'ils ont bien voulu accorder à tout ce qui réclamait leur considération, pendant la dernière session. Je suis, honorable Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

W. H. HICKS

Principal.

RAPPORT

SUR

L'ÉCOLE DES SCIENCES APPLIQUÉES AUX ARTS

POUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1875-76.

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'école polytechnique de Montréal, pour l'année scolaire 1875-76.

L'accueil bienveillant que monsieur le ministre de l'instruction publique a fait aux suggestions contenues dans mon rapport de l'année dernière et la recommandation dont il les a appuyées auprès de la Chambre des représentants, me laissent espérer que des mesures seront prises pendant la prochaine session pour étendre à toute la province les avantages précieux de l'enseignement scientifique.

Déjà, monsieur, sous votre direction du département, une partie des avantages que je demandais pour l'école, lui ont été conférés par les deux ordres en conseil du 5 mai dernier—le premier donnant à l'école polytechnique les mêmes priviléges que ceux dont jouissent les universités de la province, quant à l'enseignement scientifique—le second relevant la valeur des diplômes de l'école en autorisant le surintendant de l'instruction publique à les signer.—Ces priviléges ont été parfaitement appréciés et ont attiré l'attention publique sur l'école et son enseignement : de nombreuses demandes m'ont été adressées pour connaître s'il était déjà possible aux comtés de présenter leurs candidats pour l'admission, croyant que les intentions bienveillantes de l'honorable monsieur de Boucherville avaient déjà été adoptées par la chambre d'assemblée.

Il serait désirable que la prochaine session vît la réalisation de ces espérances et qu'une loi fût passée dotant la province tout entière d'une

école polytechnique si favorable à l'avenir de la jeunesse et dont la nécessité est déjà reconnue par tous les comtés. Je connais trop, monsieur le surintendant, votre sollicitude pour l'école qui vous doit son existence, pour ne pas être certain que les intentions de l'honorable monsieur de Boucherville auront tout votre concours.

Je manquerais aux lois de la reconnaissance, monsieur le surintendant, si j'oubliais de mentionner ici que vous vous êtes acquis un titre de plus à la reconnaissance de l'école en la faisant doter par le gouvernement fédéral, d'une collection complète des *roches* et *minéraux* de la puissance que le musée géologique s'est libéralement engagé à nous procurer pour le plus grand avantage des élèves qui étudient cette partie si importante de nos richesses nationales.

L'année scolaire 1875-76 a vu se continuer les progrès que mon rapport précédent avait déjà notés dans les travaux de l'école. Par une abnégation bien louable de le part des élèves de la 2ème année, de l'année précédente, et qui montre combien ils comprennent la nécessité d'une base sérieuse à leurs études, ils se sont décidés à redoubler la seconde année de leur cours. Leur première année de cours, n'avait été en effet que de six mois et lorsque l'on embrasse l'étendue des connaissances que ces jeunes gens, non préparés d'ailleurs par des études préliminaires, avaient à acquérir, on ne peut que reconnaître que leur détermination de passer une année de plus à l'école était de leur part une résolution prudente et justifiée.

Les tableaux que je fais suivre du résultat des examens de janvier et de juin 1876, tant pour les cours de 1ère et de 2ème année que pour le cours préparatoire, établissent que l'ardeur que les élèves manifestaient pour leurs études ne s'est point ralentie.

En effet le nombre de points obtenus par chaque cours à l'examen oral et à l'examen écrit, comparé au nombre de points représentant l'excellence est pour les deux examens réunis :

Pour la deuxième année	84.0	pour cent.
Pour la première année	83.2	" "
Pour le cours préparatoire	80.0	" "

TABLEAUX DU RÉSULTAT DES EXAMENS.

DEUXIÈME ANNÉE.

MATIÈRES DE L'EXAMEN.	Janvier 1876.		Juin 1876.	
	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.
Algèbre	84.6	100	70.0	100
Géométrie analytique	55.2	100	75.0	100
Géométrie descriptive—Epures	96.0	100	95.0	100
Physique générale	62.4	100	75.0	100
Cosmographie et Géodésie	92.2	100	90.0	100
Chimie générale—Analyses	76.5	100	72.6	100
Minéralogie et Géologie du Canada	92.0	100	85.0	100
Matériaux de construction	88.0	100	90 0	100
Résistance des matériaux	96.0	100	88.0	100
Mécanique appliquée	96.5	100	96.0	100
Dessin industriel et lavis	95.2	100	94.8	100
Dessin de figure et ornement	75.0	100	75.0	100
Ensemble	1009.6	1200	1006.4	1200

Résumé.

Nombre obtenu par les élèves en janvier 1009.6
" " " juin 1006.4

Ensemble 2016.0

2016 –:– 2400 nombre de l'excellence pour les 84 pour cent deux examens.

PREMIÈRE ANNÉE.

MATIÈRES DE L'EXAMEN.	Janvier 1876.		Juin 1876.	
	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.
Arithmétique	76	100	85	100
Algèbre	52	100	65	100
Géométrie élémentaire	84	100	97	100
Trigonométrie rectiligne st sphérique	86	100	86	100
Physique générale	91	100	56	100
Mécanique élémentaire	88	100	96	100
Chimie générale	74	100	70	100
Histoire naturelle	77	100	70	100
Géologie	95	100	80	100
Architecture	98	100	95	100
Dessin linéaire	93	100	93	100
Dessin de figure et d'ornement	95	100	95	100
Ensemble	1009	1200	988	1200

Résumé.

Nombre de l'excellence pour les deux examens..... 2400
Nombre obtenu par les élèves en janvier..... 1009
Nombre obtenu par les élèves en juin..... 988=1997

1997 –:– 2400 = 83 pour cent.

COURS PRÉPARATOIRE.

MATIÈRES DE L'EXAMEN.	Janvier 1876.		Juin 1876.	
	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.
Arithmétique	70	100	75	100
Algèbre	98	100	87	100
Géométrie	90	100	87	100
Physique	67	100	96	100
Chimie	85	100	95	100
Géographie	73	100	60	100
Histoire	90	100	60	100
Littérature française	90	100	82	100
Philosophie	85	100	65	100
Langue anglaise	74	100	75	100
Dessin linéaire	85	100	90	100
Dessin de figure et d'ornement	70	100	75	100
Ensemble	977	1200	947	1200

Résumé.

Nombre de l'excellence pour les deux examens..... 2400
Nombre obtenu par les élèves en janvier..... 977
Nombre obtenu par les élèves en juin..... 947=1924

1924 -:- 2400 = 80 pour cent.

Ce sont là, à mon sens, des chiffres bien satisfaisants et qui justifient d'eux-mêmes les sacrifices que messieurs les commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal et le gouvernement de la Province de Québec se sont imposés pour la formation de l'école polytechnique.

Vous avez d'ailleurs, monsieur le surintendant, honoré de votre présence l'examen du mois de juin dernier ; il ne m'appartient pas de répéter les éloges que vous et les personnes si compétentes qui vous accompagnaient avez cru devoir faire des succès des élèves. Mon seul vœu est de les voir réaliser, pour la province, tout le bien que vous attendez de leur assiduité et de leurs travaux.

L'école polytechnique continue, monsieur le surintendent, à exciter l'intérêt des meilleurs amis du pays. L'année dernière, j'avais l'avantage de signaler à l'admiration du gouvernement la libéralité vraiment remarquable de monsieur Prudent Beaudry, qui a doté l'institution d'un revenu annuel de cent cinquante piastres ($150) pour le soutien d'un élève qui, sans ce secours, serait privé de fréquenter l'école. Cette année j'ai le plaisir d'ajouter au nombre des bienfaiteurs de l'école polytechnique le nom de monsieur Victor Beaudry, digne frère de monsieur Prudent Beaudry, qui a pris sous ses soins, pendant deux ans, en lui payant cent cinquante piastres par année, un élève qui par des revers de fortune avait été forcé d'interrompre son cours. J'ai l'espoir que monsieur Victor Beaudry continuera ses libéralités en faveurd'autres élèves qui n'auraient pas les moyens de suivre les classes sans ce secours. Des hommes qui font un si noble usage de leur fortune méritent bien d'être deux fois millionnaires.

Je termine ce rapport, monsieur le surintendant, en mettant sous vos yeux l'état des recettes et des dépenses de l'école pour l'année scolaire 1875-76. Permettez-moi de vous faire observer que, en sus de la somme de $2084.39 ajoutée aux $3000 du gouvernement par messieurs les commissaires, pour le soutien de l'école, ces messieurs ont encore fourni pour l'achat des armoires, pour loyer, pour une partie de la bibliothèque et des instruments de physique, des collections ornithologiques et minéralogiques, la somme de $1445.49, ce qui forme en réalité $3629.88 que le bureau des commissaires a dépensées pour le soutien de l'école polytechnique pendant l'année scolaire 1875-76.

L'année 1876-77 s'est ouverte d'une manière fort encourageante pour l'avenir de l'école. L'année dernière le nombre d'élèves inscrits était de 12 —cette année 20 élèves fréquentent maintenant assidûment les classes—10 sont entrés au commencement de l'année au cours préparatoire, et je suis heureux de vous faire savoir que quelques uns d'entre eux, sortent des collèges classiques, assurant ainsi un noyau d'esprits déjà bien disciplinés et habitués aux études sérieuses.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le surintendant,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

U. E. ARCHAMBAULT,

Principal.

Montréal, 15 septembre, 1876.

ETAT des recettes et des dépenses de l'École Polytechnique de Montréal pour l'année scolaire finissant le 30 juin. 1876.

Recettes	Dr.	Cr.
Reçu du gouvernement octroi annuel	$3000 00	
do du bureau des commissaires d'écoles catholiques de Montréal pour couvrir l'excédant des dépenses	2184 39	
Dépenses		
Instruments pour le cabinet de physique		$282 12
do pour le laboratoire de chimie		35 63
Entretien des classes		36 59
Outils pour les ateliers		151 02
Instruments et modèles de dessin		96. 87
Collection minéralogique		9 00
" ornithologique		91 35
Bibliothèque		5 68
Livres de prix		60 64
Impressions		31 48
Papeterie		15 08
Mobilier		353 38
Assurance		9 20
Taxes		6 35
Traitements des professeurs		4000 00
	$5184 39	$5184 39

APPENDICE No. 2

EXTRAITS

DES

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

REMARQUES GÉNÉRALES

M. ALEXANDER

Honorable monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur tout ce qui concerne l'instruction publique, dans mon district d'inspection, pour l'année 1875-76. A ce rapport vous trouverez annexé le grand tableau des statistiques pour la même année.

La température de l'hiver et du printemps m'a été bien défavorable; vu le mauvais état des chemins, j'ai eu mille difficultés à vaincre pour visiter mes écoles.

Je commence ce rapport avec plaisir, parceque cette année j'ai le bonheur de vous annoncer que, dans la plupart des municipalités de mon district, les choses ont pris une meilleure tournure, les progrés en général sont plus satisfaisants que les années passées; les institutrices sont plns travaillantes, et les commissaires d'écoles me paraissent plus zélés et animés d'un meilleur esprit. Ils commencent à comprendre que, pour avoir de bonnes institutrices, les salaires doivent être augmentés. Il y a bien encore quelques localités où la mesquinerie est le péché dominant; cependant les traitements deviennent un peu plus élevés dans la plupart des municipalités. Mes idées sont toujours les mêmes, quant à fixer le maximum et le minimum des salaires Quand il sera connu que les instituteurs et

les institutrices sont certains d'être convenablement rémunérés pour leur travail, nous les aurons meilleurs et en plus grand nombre.

Les matières sur lesquelles les progrès ont été les plus marquants sont l'arithmétique et le calcul mental. D'un autre côté, je dois vous dire qu'il y a presque une révolte contre l'ensignement du traité d'agriculture. La chose avait bien commencé ; j'avais rencontré partout l'appui des commissaires d'écoles, mais les parents soutenus par la plupart des curés ne veulent plus en entendre parler. Un prêtre m'a même dit qu'il avait écrit au département à ce sujet, et qu'il avait reçu pour réponse que l'on n'y tenait plus. Si c'est là votre opinion, il serait bon que nous en fussions informés afin de savoir à quoi nous en tenir.

Bien que je n'aie encore reçu aucune instruction au sujet des livres de lecture graduée, j'ai pris sur moi de recommander partout la série publiée par M. Mont Petit. Si c'est l'intention du département de la faire introduire dans les écoles, on voudra bien nous tracer la ligne de conduite que nous aurons à suivre à l'égard de ces livres. Vous verrez par le tableau des statistiques que les enfants perdent autant de temps que par le passé. Les causes de cette irrégularité dans l'assistance aux écoles sont les mêmes que celles dont je faisais mention dans mon dernier rapport. Partout j'ai récompensé l'enfant le plus assidu. Ce système fait du bien. Je n'ai pas assez de livres pour récompenser tous ceux qui méritent ces prix. Si vous pouviez mettre à exécution le plan dont vous parliez dans un de vos derniers rapports, pour encourager l'assiduité aux écoles, je suis certain que l'on ferait des efforts pour gagner les prix offerts à cet égard.

Il y a encore un trop grand nombre d'institutrices ignorantes. On accorde encore les diplômes avec trop de facilité. Vous ne pouvez trop insister auprés des membres du bureau des examina eurs, pour qu'ils ne donnent de diplômes qu'aux candidats réellement capables. A ce propos, je dois féliciter les membres du bureau de Waterloo, de la décision qu'ils ont prise. Ils ont décidé que personne n'aura un diplôme à ce bureau, à moins d'avoir la capacité requise A la séance du mois d'août courant, sur 8 candidats pas un seul n'a eu son diplôme.

Dans mon rapport de 1875, je vous faisais une suggestion, à propos de la distribntion de l'aide supplémentaire ; je reviens à la charge cette année. Dans quelques municipalités de mon district, il y a des catholiques en assez grand nombre pour avoir droit à une école ; mais ces catholiques sont trop pauvres pour soutenir une école sans être aidés. Je vous parlerai notamment des dissidents du village d'Adamsville, municipalité d'East-Farnham. Ces habitants sont presque tous des journaliers, et tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de donner le strict nécessaire à leurs familles. Ils ont demandé aux commissaires de leur donner une école. Ils n'ont pu rien obtenir de raisonnable, et cette année ils ont soutenu une école fréquentée par 81 enfants. La classe s'est tenue dans la sacristie. Ce local est bien trop petit ; il leur faut une maison d'école. Ces mêmes catholiques ont fait une demande d'aide suplémentaire l'année dernière, accompagnée de mon certificat. Ils n'ont rien reçu. C'est un malheur pour eux ; car ils ne sa-

vent comment se tirer d'affaire. Je vous prierais de retrancher ou de diminuer cetie aide à quelques municipalités qui peuvent soutenir leurs écoles sans cela, et de donner ces sommes pour le soutien de quelques écoles comme celle d'Adamsville.

Un mot sur les écoles modèles. J'ai vu avec peine dans le cours de mes visites, que vous aviez retranché à plusieures écoles modèles les sommes qui leur avaient été allouées jusque là. Il est vrai qu'il peut arriver une année qu'une école modèle ne fournisse pas des enfants capables d'apprendre toutes les matières exigées dans une école modèle ; mais il me semble que cette école ne devrait pas être privée pour cela de son octroi. En faisant le prélevé, les commissaires se fient sur cette somme, et la leur retrancher sans avis préalable, c'est les mettre dans l'embarras. Si l'école n'est jamais à la hauteur d'une école modéle, je trouve qu'il est bien de la priver de son octroi. Je vous prierais donc de ne pas être trop sévère envers les écoles modèles auxquelles il arriverait de temps à autre de ne pas se trouver à la hauteur du programme requis.

Le public en général, et nous en particulier, désirons beaucoup voir la législature adopter la codification de la loi d'éducation que vous avez préparée, et les amendements qui y ont été apportés, lors de notre conférence à Québec. Nous, inspecteurs d'écoles, avons besoin de plus de pouvoir que nous n'en avons. On n'est pas toujours écouté lorsqu'il s'agit de faire renvoyer une institutrice qui ne fait pas son devoir. Souvent aussi les commissaires d'écoles se trouvent embarrassés lorsqu'il est question de congédier une institutrice au milieu de l'année. Le rapport de l'inspecteur devrait être suffisant pour leur permettre de destituer une institutrice en tout temps de l'année. Une clause insérée dans la loi à cet effet ferait du bien.

Depuis quelques années les commissaires d'écoles prennent trop souvent la liberté d'engager des jeunes filles non munies de diplômes. Ils ne devraient le faire qu'avec la permission du département ou de l'inspecteur d'écoles. Il est bien vrai que pour quelques arrondissements cette permission est nécessaire, mais trop souvent les commissaires font ces engagements pour ménager les bourses.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le surintendant,

Votre très humble serviteur,

W. J. ALEXANDER,
Inspecteur d'écoles.

M. ARCHAMBEAULT

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre, outre mon rapport ordinaire de l'année, un rapport spécial sur l'enseignement donné pendant l'année dans les différentes institutions supérieures de mon district d'inspection, collèges industriels, académies, écoles modèles et écoles supérieures.

J'ai pensé mieux satisfaire par ce moyen au désir exprimé dans une de vos lettres adressées aux inspecteurs d'écoles de la province.

J'ai mentionné dans ce rapport les diverses matières d'enseignement données dans toutes ces institutions, d'une manière brève et succincte, sans remarques, me réservant de le faire dans le rapport général des municipalités.

D'ailleurs, je crois qu'il est suffisant de lire ce rapport, dans sa forme même ennuyeuse et monotone, pour se convaincre de l'importance, de l'utilité et du succès de l'enseignement donné dans chacune des institutions comprises dans ce rapport qui n'a rien d'exagéré, sur toutes et chacune d'elles.

Et je ne dis rien de trop en proclamant qu'il y a partout progrès.

Les maisons religieuses augmentent leur programme chaque année, et font des sacrifices considérables pour donner plus de confort aux élèves qui les fréquentent.

Quand on voit dans un rayon qui n'excède pas dix lieues, des établissements comme ceux de Chambly, de St. Hubert, de Longueuil, de Boucherville, Varennes et de Verchères, pour les deux sexes dans chaque localité, très considérables et où rien ne manque, on est vraiment étonné. Cependant dans plusieures de ces localités, les intéressés sont encore à augmenter dans les unes les proportions des édifices, dans les autres les commodités. C'est la même chose sur la rivière Chambly, à Belœil, à St. Denis, à St. Ours, à Sorel et puis à St. Aimé, où l'enseignement se donne avec un grand soin et beaucoup de succès, sans compter les bonnes écoles modèles de St. Marc et de St. Antoine, de St. Hubert, du canton de Chambly et de St. Bruno, et encore les écoles supérieures de St. Ours, de St. Marcel et St. Roch, de Richelieu, où l'on fait de grands efforts pour donner satisfaction aux intéressés.

Pour ce qui est des instituteurs et des institutrices, j'ai été généralement satisfait du dégré d'enseignement donné par eux, et de la bonne tenue de leurs écoles, et j'ai remarqué, qu'à quelques exceptions près, les commissaires et les contribuables étaient aussi satisfaits.

Je dois une mention toute spéciale en faveur de M. Edouard, à St. Hubert, M. Guérin Lafontaine au Canton Chambly, M. Guilmette, à St. Marc, instituteurs pour écoles modèles; de Delle. Philomène Cormier à

l'école supérieure des garçons, de la ville de St. Ours, Delle. Elinaïde Tétreau, à l'école modèle de la paroisse de St. Antoine ; les Delles. Auger, à l'école du village de St. Marc, Melle Bruno et Madame Cornoyers, institutrices dans la paroisse St. Roch de Richelieu sont autant de personnes qui se distinguent dans l'enseignement et rendent d'immenses services dans la position qu'elles occupent.

Quant aux collèges industriels, couvents et académies, ils continuent de mériter la confiance du public intéressé ; aussi quel dévouement et quelle abnégation pour instruire, diriger et élever les enfants sous les soins de ceux qui en ont la direction.

Partout j'ai remarqué qu'on redouble de zèle et de dévouement pour instruire et former la jeunesse.

Dans presque toutes les écoles, comme dans les institutions supérieures, on exerce les enfants à l'étude de l'analyse, de l'orthographe, de l'arithmétique mentale et aussi à l'étude de l'agriculture, dans l'excellent traité de M. le Docteur Larue.

Dans la plupart des municipalités, les commissaires se font un devoir de réparer les maisons d'école et autres dépendances à l'usage des instituteurs. J'ai eu peu de remarques à faire à ce sujet ; d'ailleurs quand le cas est arrivé, elles ont toujours été prises en bonne part.

Je puis dire avec plaisir, que toujours les choses ont été faites avec plus de dépenses et de confort que je n'avais lieu de m'y attendre. Pour se convaincre de la vérité de ce fait, il n'y a qu'à se transporter au canton Chambly, à St. Hubert, à St. Marc, et à St. Antoine, où l'on peut voir des maisons considérables et magnifiques pour les écoles modèles de ces municipalités, bâties et réparées à grands frais dans ces dernières années, qui font le plus grand honneur à ces localités, et cela sur un simple conseil de notre part.

Quant au bon fonctionnement des écoles de ce district, il vous sera facile M. le surintendant, de vous en former une idée exacte en lisant le résumé de mon grand tableau pour l'année écoulée, que je vous ai transmis avec ce tableau dans le cours du mois de juillet dernier.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. N. A. ARCHAMBEAULT,
Inspecteur d'écoles.

PREMIER RAPPORT.

M. BÉGIN

Monsieur le surintendant,

Je vous fais aujourd'hui le rapport de ma première visite des écoles de mon district pour l'année scolaire 1875-76.

Je vous dirai d'abord que j'ai visité toutes ces écoles dans le courant de l'hiver, à l'exception de cinq ou six, auxquelles je n'ai pu me rendre à cause des tempêtes que nous avons eues et qui rendaient certaines parties des chemins impraticables, lors de mon passage dans ces endroits.

J'ajouterai que j'ai lieu d'être satisfait de la manière dont fonctionnent ces ecoles en général ; car il s'est opéré d'heureux changements dans plusieurs municipalités, tant sous le rapport des maisons d'école et de leur ameublement, que sous celui du personnel enseignant. Quelques unes des écoles modèles surtout ont été remises sur un excellent pied par des institutrices de l'école normale Laval, à qui on en a confié la direction.

Malgré ces bons résultats, il faut avouer cependant qu'il y a encore quelques municipalités où la commission scolaire s'occupe fort peu de construire des maisons d'école convenables, et de les pourvoir de l'ameublement indispensable, consistant en bancs, tables, pupitres et cartes géographiques.

Dans cette catégorie je dois placer avec regret, et en premier lieu la paroisse de St. Germain de Rimouski, qui compte actuellement treize écoles en opération. De ce nombre il n'y en a que quatre qui sont pourvues de maisons appartenant aux commissaires, et encore sur ces quatre y en a-t-il deux qui sont loin d'offrir tout le confort désirable. Les neuf autres écoles se tiennent dans des appartements loués par les commissaires. Ces appartements sont pour la plupart trop petits, froids, malsains et contigus à d'autres appartements occupés par des familles où il se fait beaucoup de bruit, que l'on entend dans la classe ; ce qui cause un véritable désordre et paralyse tous progrès possibles. Ajoutons à cela qu'aucune de ces treize écoles n'est pourvue de cartes géographiques.

Après avoir fait ce tableau peu flatteur pour St. Germain, je dois faire remarquer que la municipalité de St. Simon a aussi une école tenue dans un local loué, lequel est loin de ressembler à une salle d'école. St Mathieu a également quatre écoles qui sont dans les mêmes conditions que celles ci-dessus mentionnées. St. Fabien une, St. Anaclet trois, Ste. Flavie une, St. Joseph de Lepage une, et St. Jérome de Matane une.

Je serais d'avis, M. le surintendant, que ces municipalités reçussent ordre de votre part de bâtir des maisons d'école dans un délai déterminé, parceque cet état de choses a été toléré trop longtemps. Il n'est pas facile

de se faire une idée des inconvénients sans nombre que l'institutrice et ses élèves rencontrent dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Aussi ai-je remarqué, à peu d'exceptions près, qu'aucune de ces écoles ne mérite plus que la note de médiocre.

Une chose bien difficile à obtenir aussi, c'est de persuader le peuple de la campagne, de la nécessité où il se trouve d'étudier les principes de l'agriculture, puisque son existence dépend de cet art, qu'il est pourtant si difficile de bien posséder. C'est ce préjugé qui fait, que ce n'est qu'avec beaucoup de répugnance que plusieurs municipalités consentent à introduire dans leurs écoles le petit manuel d'agriculture du Dr. Larue, tandis que d'autres n'ont tenu aucun compte de la circulaire de l'hon. ministre de l'instruction publique.

SECOND RAPPORT.

Monsieur,

Au grand tableau statistique que j'ai l'honneur de vous transmettre pour l'année 1875-76 j'ajoute les remarques suivantes sur chacune des municipalités scolaire de mon district d'inspection.

1. *St. Simon* a tenu en opération cette année six écoles élémentaires, où l'on a enseigné avec plus ou moins de succès, toutes les branches (la tenue des livres exceptée) énumérées dans le tableau de la classification faite par le conseil de l'instruction publique dans la séance du 16 octobre, Deux de ces écoles, dirigées par des institutrices non munies de diplômes sont fort médiocres. On fait l'école dans des maisons louées et tout-à-fait impropres pour cet objet. Les quatre autres écoles sont excellentes et pourvues d'assez bonnes maisons par les arrondissements respectifs. Les commissaires et le secrétaire-trésorier s'acquittent aussi ponctuellement que possible de leurs devoirs, surtout sous le rapport des affaires financières de la municipalité.

2. *St. Mathieu* possède cinq écoles élementaires, dont une seule est passable ; les quatre autres sont tout-à-fait médiocres, on les tient dans des maisons louées, à l'exception d'une. Quatre institutrices sont pourvues de diplôme ; la cinquième ne l'est pas. Les comptes sont en ordre ; il y a peu d'arrérages. Les matières enseignées dans ces ecoles sont, à peu d'exceptions près, les mêmes que celles mentionnées dans le tableau sus-cité.

3. *St. Fabien* tient en activité sept écoles, dont une école modèle et six écoles élémentaires. Dans les écoles de cette dernière catégorie, on enseigne les mêmes matières que dans celles ci-haut mentionnées. Mais à l'école modèle toutes les branches d'enseignement, (l'usage des globes excepté), exigées par le programme officiel pour écoles modèles, tel que publié dans le journal de l'instruction publique, (livraison de juin dernier,) y sont enseignées avec succès. Fréquentée par 80 élèves, cette école a été tenue sur

un excellent pied au commencement de l'année par une institutrice venue de l'école normale Laval, et à la fin par un monsieur Tissidre, instituteur français muni du diplôme d'école modèle. Les argents provenant de toutes sources pour le soutien des écoles de cette municipalité y sont retirés et payés avec assez de régularité. Toutes les institutrices sont munies de diplômes. Quatre des écoles élémentaires sont tenues dans des maisons louées et n'occupent que des logementts fort médiocres.

4. Ste. Cécile du Bic n'a soutenu cette année que dix écoles au lieu de onze que la municipalité comptait les années précédentes, cette onzième école n'ayant pu être pourvue d'institutrice. Comme l'année dernière, l'école modèle ne s'est guère distinguée des écoles élémentaires. L'institutrice qui la dirigeait et qui est maintenant partie, manquait, je crois, des aptitudes nécessaires pour réussir dans l'enseignement. Les neuf écoles élémentaires, à l'exception d'une qui n'est que médiocre, sont toutes tenues sur un bon pied dans des maisons qui appartiennent à la commission scolaire et quirépondent assez bien aux besoins de la localité. L'ameublement est aussi généralement meilleur que dans beaucoup d'autres municipalités. Les institutrices sont toutes munies de diplômes. Les comptes de la corporation sont tenus fidèlement, et les institutrices régulièrement payées.

5. La municipalité de la paroisse de St. Germain de Rimouski a maintenu cette année treize écoles élémentaires, dont six sont médiocres et les sept autres ont donné des résultats assez satisfaisants. Les institutrices qui dirigent ces écoles sont toutes munies de diplômes, à l'exception de deux. Les branches d'enseignement qui en constituent le cours d'études sont à peu près les mêmes que celles contenues dans le programme officiel. Il n'y a dans cette municipalité que quatre maisons d'école appartenant à la commission scolaire, et sur ces quatre deux seulement présentent les conditions les plus indispensables au bon fonctionnement de l'école ; les onze autres sont placées dans des locaux qui ne répondent pas du tout aux besoins de ces écoles. Les affaires monétaires de cette corporation laissent beaucoup à désirer. Les cotisations et rétributions mensuelles ne se payent pas régulièrement et les institutrices en souffrent.

6. Les deux écoles élémentaires de la ville de St. Germain de Rimouski, ont été bien tenues cette année; celle des garçons était conduite par deux maîtres, dont l'un muni du diplôme académique, et celle des filles était sous la direction des Dames Religieuses de la Congrégation. Les matières enseignées sont les mêmes que celles plus haut mentionnées. Les affaires pécuniaires de cette corporation ont été pendant un certain temps en souffrance entre les mains du secrétaire trésorier, mais par le remplacement de ce fonctionnaire, la commission a pu rétablir l'ordre dans ses finances, et tout ira bien à l'avenir, il y a lieu de l'espérer.

7. La nouvelle municipalité de Ste. Blandine n'a encore qu'une école en opération. Jusqu'à présent on n'a pas bâti cette maison d'école, parce qu'il faudra bien prochainement déplacer cette école pour en établir une ou deux de plus. Les affaires de la municipalité sont en bon ordre, et l'école elle-même est une de celles où les meilleurs résultats ont été obtenus. Elle

a été fréquentée assez assidûment par 47 élèves qui y ont fait de véritables progrès sous la direction d'une bonne institutrice munie de diplôme.

8. La municipalité de St. Anaclet soutient six écoles élémentaires dont quatre peuvent être considérées comme bonnes et deux tout-à-fait inférieures, et cette infériorité est due en grande partie aux mauvais logements loués pour y tenir ces écoles, comme je le signalais dans mon rapport du 30 avril dernier. Il n'y a pas dans cette paroisse d'école appartenant à la corporation scolaire. Le secrétaire trésorier de la corporation tient très bien les comptes et mérite certainement des louanges.

9. Ste. Luce possède six écoles ; une école modèle et cinq écoles élémentaires. La première et la deuxième de ces dernières sont dans un état d'infériorité notable, provenant en partie du manque de talent des institutrices qui les dirigent, et en partie du défaut d'assiduité à l'école de la part des élèves. Ici tous les arrondissements sont pourvus de maisons d'école leur appartenant ; tout est dans l'ordre sous ce rapport. A l'école modèle on n'enseigne que les matières exigées des écoles élémentaires, et il n'est pas rare de rencontrer de ces dernières qui ont le pas sur la première. Mon grand tableau statistique démontre quelles sont les choses enseignées et combien il y a d'élèves dans chaque branche. Comme à St. Anaclet, le secrétaire trésorier met beaucoup de ponctualité dans l'exécution de son devoir, et les comptes ne laissent rien à désirer ; aussi, l'on n'entend pas les institutrices se plaindre qu'elles sont mal payées, comme cela arrive souvent ailleurs.

10. *St. Donat* est une petite municipalité qui n'a encore que deux écoles en opération, quoiqu'il ait déja été plusieurs fois question d'en établir une de plus et même deux. Bien qu'il n'y ait rien à désirer sous le rapport des maisons d'école, les progrès des élèves sont à peine sensibles d'une année à l'autre. Je crois que les institutrices qui les tiennent et qui sont pourtant munies de diplômes n'ont pas toute l'aptitude désirable pour l'enseignement ; mais il est bien certain aussi que le manque d'assiduité des enfants est la cause principale de cet état d'infériorité. Les comptes de la corporation m'ont paru être en assez bon ordre, lors de ma visite en juillet dernier, d'après la connaissance que j'ai pu en prendre, et malgré l'absence du secrétaire trésorier qui avait quitté la municipalité.

11. *St. Gabriel* est une nouvelle municipalité qui n'a, elle aussi, que deux écoles, quoiqu'il soit désirable qu'il y en ait trois, parceque le rang double qui s'est établi des deux côtés du chemin Taché, offre une étendue bien trop considérable pour deux écoles seulement Mais ici, comme dans bien d'autres cas, ce sont les moyens pécuniaires qui font défaut. C'est encore avec beaucoup de peine et de sacrifices que ces pauvres colons soutiennent ces deux écoles. Elles ont été tenues cette année par deux institutrices, dont l'une a un diplôme et l'autre n'en a pas. On a dû se borner à enseigner les premiers éléments en toutes choses, attendu que ces écoles n'en sont qu'à leur deuxième année d'existence. Les progrès, sans avoir été très rapides, m'ont paru satisfaisants. Les affaires pécuniaires sont en ordre et les institutrices bien payées.

12. La municipalité de *Ste. Flavie* possède, outre son école modèle,

huit écoles élémentaires tenues par des institutrices munies de diplômes, à l'exception de deux. Trois de ces écoles sont médiocres; les cinq autres sont passables. Elles sont toutes pourvues d'assez bonnes maisons, excepté une que l'on tient dans une maison louée et qui est loin d'offrir un local convenable. L'école modèle est sur un bon pied, dirigée par deux institutrices, dont l'une est venue de l'école normale Laval. On y suit presque en tout point le programme officiel des écoles de cette catégorie, excepté l'usage des globes qui fait défaut. Les comptes du secrétaire-trésorier sont bien tenus, et je n'ai entendu aucune plainte s'élever contre lui.

13. *St. Joseyh de Lepage* a cinq écoles élémentaires en opération, dont une est médiocre et les autres sont passables. Trois des institutrices n'ont pas de diplôme, mais les deux autres en sont pourvues. Il n'y a pas de maisons appartenant à la corporation ; ce qui, ici comme ailleurs, présente bien des inconvénients ; car il est très rare que la commission puisse louer un appartement qui convient parfaitement pour y tenir l'école. Les commissaires me semblent animés du meilleur esprit pour l'accomplissement de leur devoir. Le secrétaire-trésorier ne m'a pas paru posséder les connaissances requises pour s'acquitter fidèlement de ses devoirs. Il était l'objet de certaines plaintes, lors de ma dernière visite.

14. *Ste. Angèle* possède une bonne école modèle qui a été dirigée cette année par deux intitutrices, dont l'une était munie du diplôme d'école modèle. Ces institutrices ont remis sur un excellent pied cette école qui était tombée bien bas durant les deux années précédentes. On y a enseigné avec succès cette année toutes les matières énumérées dans le tableau fait par le conseil de l'instruction publique. A part cette école modèle, la municipalité entretient trois écoles élémentaires qui ont donné un résultat satisfaisant cette année, quoique deux des institutrices n'eussent pas de diplôme, parcequ'elles étaient trop jeunes encore. Chaque arrondissement possède une bonne maison d'école. Les affaires monétaires sont dans un état satisfaisant, et le secrétaire-trésorier apporte beaucoup de soin dans la tenue de ses comptes.

15. *St. Moïse* est une nouvelle et petite municipalité n'ayant qu'une école fréquentée par 22 élèves et dirigée par une institutrice munie de diplôme. Les enfants en sont encore aux rudiments en toutes choses. La maison où se tient l'école est passable et appartient à la corporation. Le secrétaire-trésorier avait un peu négligé de s'acquitter de ses devoirs, lors de ma visite, mais j'ai appris depuis qu'il a été remplacé.

16. L'école modèle de *St. Octave de Métis* fréquentée par 93 élèves, est dirigée par deux institutrices, dont l'une est pourvue d'un diplôme d'école modèle. Les progrès faits dans cette institution durant les deux dernières années n'ont pas répondu à ce que l'on était en droit d'attendre d'élèves intelligents et déjà passablement avancés. Je ne crois pas me tromper en disant que l'institutrice principale ne possède pas toute l'aptitude et l'énergie nécessaire pour faire avancer ses élèves. Il y a dans la même municipalité une école élémentaire supérieure à l'école modèle, sans qu'il y ait plus d'avantage à enseigner là qu'ici. Il y a en outre dans cette même paroisse cinq écoles élémentaires tenues par des institutrices munies

de diplômes, à l'exception d'une. Une de ces écoles est excellente, trois sont passables et une est médiocre. Le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes. Je n'ai entendu aucune plainte contre lui.

17. *Métis* dissidents—cette municipalité entretient deux écoles élémentaires dont les résultats sont à peu près nuls. Les syndics me font l'air d'être peu soucieux de l'exécution de leurs devoirs. Les maisons d'école, qui appartiennent à la commission, sont dans un état déplorable. Les bancs et les tables, quand il y en a, sont tout boîteux; il n'y a pas de tableau noir; à peine, y trouve-t-on quelques livres et quelques ardoises. Comptes assez bien tenus.

18. *L'Assomption* possède sept écoles élémentaires dont deux sont excellentes et les cinq autres sont passables. Toutes les institutrices sont pourvues de diplômes et travaillent à qui mieux mieux à l'avancement de leurs élèves, poussées qu'elles sont par le Révd. M. Morrissette, curé de la paroisse, qui prend une part très-active à l'instruction des enfants de sa paroisse, en visitant très-souvent ses écoles et en excitant maîtresses et élèves à s'acquitter avec ardeur de leurs devoirs respectifs. Il y a dans cette municipalité autant de bonnes maisons d'école que d'arrondissements, et toutes ont été construites aux frais des contribuables. C'est une des paroisses où l'instruction publique produit les meilleurs résultats dans mon district. Tout est dans l'ordre aussi sous le rapport des affaires pécuniaires.

19. La municipalité de *St. Ulric* soutient quatre écoles élémentaires tenues par des institutrices munies de diplômes, excepté une. Ces quatre écoles ont donné un résultat passable dans le courant de l'année qui vient de finir. Chaque arrondissement a sa maison d'école. Les comptes de la corporation sont tenus par le secrétaire-trésorier, sinon avec habileté, du moins avec honnêteté, et personne ne s'en plaint.

20. *St. Jérôme de Matane* a aussi son école modèle qui fait l'honneur de ce petit village. Cette école habilement conduite l'année dernière par M. Tissidre a soutenu sa réputation cette année sous la direction intelligente de Melle Beaubien, élève de l'école normale Laval. Cette institutrice mérite les plus grandes louanges pour le succès qu'elle a obtenu dès sa première année d'enseignement. Toutes les matières du programme des écoles modèles ont été enseignées avec un avantage réel pour les élèves. L'anglais même n'y est pas ignoré et plusieurs des élèves lisent bien et commencent à apprendre la grammaire. Cette municipalité bénéficie en outre de quatre écoles élémentaires dont une excellente, et les trois autres ont produit un résultat assez satisfaisant. Toutes ces écoles se tiennent dans des maisons appartenant aux commissaires. Les comptes ds la corporation sont bien tenus, quoique cependant les cotisations et rétributions mensuelles ne soient pas perçues exactement et laissent à désirer quelque chose de mieux sous ce rapport.

21. *Ste. Félicité* soutient quatre écoles élémentaires tenues par des institutrices pourvues de diplômes, à l'exception d'une. Cette dernière est médiocre, mais les trois autres ont produit un résultat assez satisfaisant. Les maisons où se tiennent ces écoles sont la propriété des commissaires et sont

assez comfortables. Les comptes du secrétaire-trésorier ne sont pas tenus d'une manière bien claire et intelligible. La commission ferait bien de changer si elle pouvait s'en procurer un autre.

22. La municipalité de *Cherbourg* n'a qu'une école élémentaire dont le résultat a été passable. Elle a été tenue cette année par une institutrice non munie de diplôme. La maison est bonne et appartient à la corporation. Là aussi les comptes pourraient être dans de meilleures mains ; mais la difficulté dans ces endroits est de trouver une personne compétente pour occuper cette charge.

23. Enfin, la municipalité de *Dalibaire* n'a aussi, elle, qu'une école tenue dans une maison louée par une institutrice pourvue d'un diplôme et qui a pu avec un certain succès enseigner aux enfants, pendant les deux seules années qu'à existé cette école, les éléments de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique, de la grammaire, etc., les comptes du secrétaire-trésorier sont bien tenus.

Si je n'ai pas énuméré toutes les matières enseignées dans les écoles de chaque municipalité, c'est que mon tableau statistique contient déjà amplement tous ces détails et que je n'aurais pu faire que repéter ce qui y est déjà si clairement énoncé.

On peut conclure, M. le surintendant, des remarques qui précèdent qu'il y a encore 19 institutrices qui enseignent sans diplôme, et que 33 écoles sont tenues dans des maisons louées.

Il est bon de faire observer aussi que les écoles modèles sont généralement assez bien pourvues de cartes géographiques, mais que les écoles élémentaires en sont complètement dépourvues, et qu'il en sera ainsi tant qu'il ne sera pas pris des mesures pour établir des dépôts de cartes géographiques et de globes dans plusieurs endroits de la province. Pour en faciliter l'acquisition aux municipalités, qui n'en sont privées la plupart du temps que parce que l'on ne sait où s'en procurer, et que pour le faire il faudrait s'exposer à encourir des dépenses qui excéderaient le coût de ces objets mêmes.

Les salaires des institutrices d'écoles modèles sont généralement de $150 à $200. Ceux des maîtresses d'écoles élémentaires varient de $50 à $100. Cette modicité des salaires et cette tendance que l'on a toujours à les diminuer autant que possible, sont certainement bien regrettables, en ce qu'elles découragent l'instituteur et ne lui font envisager sa profession que comme un pis-aller qu'il devra abandonner à la première occasion venue.

Si la loi pourvoyait à ce que l'on fût tenu de choisir les gens les plus lettrés d'une municipalité pour en faire des commissaires d'écoles, peut-être aurions-nous là un remède à ce système de parcimonie qui consiste à marchander sur les salaires à accorder aux instituteurs et institutrices. Mais tant qu'on sera libre de choisir et que l'on choisira dans une localité ceux qui n'ont jamais pu apprécier la valeur de l'instruction pour constituer la

commission scolaire, il faudra se résigner à voir cet état de choses subsister.

L'apparition de la *Nouvelle série de livres de lecture graduée* de M. Montpetit est, je crois, appelée à produire un grand bien dans nos écoles et dans les familles ensuite, en y répandant le goût de la lecture amusante et instructive.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. BÉGIN,
Insp. d'écoles.

M. BÉLAND

Monsieur le surintendant,

.....

.....Je résume :

1o. Les mêmes progrès se soutiennent à peu près également. Je répète pour la centième fois que nos écoles élémentaires sont ce qu'elles pourront être pendant longtemps.

2o. Pour le présent, les institutrices sont, en général, suffisamment compétentes pour ces écoles.

3o. Il ne faut pas se laisser tromper, quant à la qualité, par les nombres représentant chaque matière. Expliquons-nous :

Sur 3685 élèves apprenant la grammaire, 2000 au moins ne voient que depuis le commencement jusqu'au pronom. Il en est ainsi tous les ans. J'en dirai autant de l'écriture. Ces remarques s'appliquent aux *garçons* seulement. Tout cela est dû aux trop fréquentes absences de l'école. Ces absences sont dues en grande partie au manque de moyens des parents ; cependant je crois pouvoir ajouter en toute vérité que la bonne volonté d'un grand nombre de ces parents est souvent en défaut. Pour les garçons l'assistance moyenne est de 1 sur 3.

4o. Il n'y a pas assez d'écoles modèles, tant pour les filles que pour les garçons. Le pays restera pauvre, tant qu'on ne fera pas donner aux garçons une bonne éducation pratique et commerciale et encore mieux agricole. Les parents seront toujours ou trop pauvres ou trop sans bonne volonté pour établir ces bonnes écoles. Le gouvernement seul pourra produire un bien immense en votant des fonds pour cette fin, au moins pour l'établissement des écoles modèles de garçons. Les écoles modèles mixtes sont encore mieux que rien.

5o. Je crois pouvoir dire que les deux tiers des écoles élémentaires de

Lotbinière, St. Edouard et Ste. Emmélie suffisent pour instruire les *garçons* de manière à en faire de bons commis.

6o. Je suis forcé de dire encore que la plupart des maisons d'école ne sont pas confortables. Cet état de choses durera longtemps, aussi longtemps que durera la gêne des contribuables. Il ne faut pas se le dissimuler, nos habitants de la campagne ne peuvent pas, en général, fournir plus qu'ils ne font S'ils avaient la bourse de nos voisins du Haut-Canada et des Etats-Unis, ils seraient peut-être aussi fiers qu'eux. Avec leurs moyens actuels, ils ne s'exécuteront jamais d'eux-mêmes. Quelques milliers de piastres en taxes indirectes pourraient fournir les fonds nécessaires pour en venir aux améliorations désirables et même indispensables. Mais ce n'est pas populaire, dit-on. *Donc*, il faut en rester là.

7o. Je persiste à dire qu'on devrait forcer les commissaires à consacrer une partie notable des octrois à l'établissement d'une bonne école modèle dans chaque paroisse. Autrement, tout restera dans le *Statu quo*.

8o. Je ne donnerai point les noms des institutrices qui font des écoles médioores ; je me contenterai de dire que je n'en connais qu'*une* sur *huit*.

9o. Considérant que le manque de bancs, de tables, de cartes, etc., etc., dans les écoles, est une affaire locale à régler par nous dans nos visites, je n'en parlerai point. Cependant dans le *livre bleu* qui reproduit la meilleure partie de nos rapports, on signale souvent ce vide. Alors, je ferais peut-être mieux de dire que 1 école sur 8 manque de quelques-uns de ces articles.

10. Je persiste à dire qne l'on veut toujours trop enseigner de matières différentes dans les écoles communes. Pour le temps que les enfants restent à l'école, on ne doit leur enseigner que des choses pratiques et absolument pratiques.

Voici ce que j'exige depuis 15 ans :

" 1o. Leçons de choses continuellement.

" 2o. Catéchisme avant tout.

" 3o. Grammaire nécessairement.

" 4o. Epellation par cœur de la leçon de lecture, explication nécessaire " de cette leçon, laquelle ne doit jamais renfermer plus de 15 lignes.

" 5o. Viennent ensuite les 4 règles, addition etc., en piastres et centins.

" 6o. L'écriture et les petits cahiers de comptes sont de rigueur.

" 7o. La géographie et l'histoire doivent s'enseigner oralement deux fois par semaine."

Que l'on dise tout ce que l'on voudra, on n'obtiendra pas plus que cela dans la plupart de nos écoles. Pour peu que l'on dépasse ce cadre, on n'obtiendra rien qui restera gravé dans la mémoire des enfants.

Ce programme concerne les écoles élémentaires seulement. Cela est bien entendu. Je conseille aussi grandement l'étude du calcul mental de M. Juneau ou autres.....

11o. Je ne dis plus rien de l'exiguité des salaires des institutrices, puisqu'elles s'engagent en général à la folle enchère. On ne peut point reprocher aux commissaires de ne point offrir plus qu'on ne leur demande.

12o. Les livres que l'on donne, comme récompenses, font toujours un bien immense. J'établis des concours d'écriture et de livres de comptes et je donne des prix aux vainqueurs. Ce mode fait bien. Je récompense également l'assiduité à l'école. Par exemple, on pourrait peut-être envoyer plus de livres *pratiques* et surtout plus de livres canadiens.

13o. Je termine en disant encore qu'on a trop de colléges classiques et pas assez d'écoles modèles. Ce vide se fait surtout sentir dans nos campagnes. On a beau dire et écrire, la plupart des hommes de la campagne et beaucoup trop dans nos grandes villes, sont parfaitement ignorants. Oui, 60 par cent. ne sont pas capables d'écrire même leur nom. Le remède à ce très-grand mal, c'est d'établir forcément des écoles modèles de garçons ou au moins mixtes, de bien payer les maitres qu'on emploiera, de les rendre indépendants, comme l'homme de profession, n'ayant droit de les déplacer que pour immoralité.....

Le tout respectueusement soumis.

J. F. BÉLAND,

Inspecteur d'écoles.

M. BOIVIN.

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre à votre considération mes remarques sur les écoles des comtés de Charlevoix et Saguenay, pour l'année 1875-76.

Suivant votre désir, je commencerai par les académies et les écoles modèles.

Le couvent de la *Baie St. Paul* a été fréquenté cette année par un plus grand nombre d'élèves et, comme à l'ordinaire, s'est montré à la hauteur de la réputation qu'il s'est acquise ; toutes les branches voulues par la loi sont enseignées avec succès dans cette institution. La langue anglaise y a surtout été cette année l'objet d'un soin particulier.

L'académie des garçons est encore sous l'habile direction de M. Ths. Tremblay, aidé cette année de deux autres maîtres. Cette institution progresse, particulièrement en tout ce qui concerne les mathématiques. Les élèves sont très avancés en algèbre, dans le mesurage et en tenue des livres.

Le nombre d'élèves ayant beaucoup augmenté cette année, les Directeurs, malgré leurs faibles moyens, se sont assuré les services d'une troisième personne pour satisfaire aux besoins, ce qui m'oblige, M. le Surintendant, à vous demander une augmentation sur le prochain octroi pour cette institution.

Les écoles modèles dans ma division, à l'exception de deux, donnent de bons résultats, et je dois mentionner particulièrement celles des *Eboulements*., de *St. Irénée* et des *Escoumains*. Je suis loin de croire que le gouvernement devrait supprimer l'octroi accordé à ces institutions, dans toutes les municipalités où elles sont établies ; j'en suis satisfait pour le bien qu'elles opèrent, et je désirerais, au contraire, en voir établir une dans chaque paroisse.

Le nombre des jeunes gens capables, qui tous les ans sortent de nos écoles normales, nous donnerait la facilité d'y placer d'excellents maîtres. Malgré le désir, bien légitime d'ailleurs, de voir augmenter le traitement de l'instituteur, on en est encore à se demander de quel côté viendra la réalisation de ce désir. Est-ce du gouvernement ou des contribuables ?

En attendant, qu'on le sache encore une fois..... une des classes de la société souffre, et souffre beaucoup ; qu'on sache qu'un grand nombre de maîtres et maîtresses ne reçoivent qu'un salaire presque nominal.

Plusieurs municipalités sont en arrière dans leurs payements et ne peuvent que difficilement retirer leurs arrérages ; cet état de choses est particulièrement dû à la crise monétaire qui affecte plus qu'ailleurs peut-être cette partie du pays.

Je dois attirer votre attention, M. le Surintendant, sur les changements trop fréquents de secrétaires-trésoriers, changements qui, suivant moi, sont aussi préjudiciables au bon fonctionnement de la loi que le déplacement sans raison de maîtres et maîtresses. En effet, souvent pour un rien, une raison politique, une autre bagatelle, on congédiera un secrétaire capable pour le remplacer par une nullité. De là, misère et embrouillement dans les comptes ; c'est ainsi que j'ai été obligé, en juin dernier, de me rendre à des distances considérables pour régler les affaires de deux nouveaux secrétaires dont l'expérience et le savoir faisaient complètement défaut.

Les trois quarts des écoles élémentaires de ma division sont bien tenues et j'aurais lieu d'être satisfait, si je voyais les maisons pourvues de tout le confort et du matériel nécessaires..... Il arrivera encore souvent que pendant la froide saison de l'hiver, l'école sera fermée quatre ou cinq jours dans un mois, faute de bois de chauffage, ce qui prouve que les municipalités devraient elles-mêmes pourvoir à ce besoin.

Une nouvelle municipalité, sous le nom de Portneuf, vient d'être érigée dans le comté de Saguenay ; on doit y ouvrir prochainement une école.

Ce comté, quoique pauvre et isolé, maintient toujours ses écoles aux

prix des plus grands sacrifices. Je me fais un devoir d'attirer ici votre attention sur ce fait.

Voilà, M. le Surintendant, le plus succinctement possible les nouvelles observations que j'avais à faire sur les écoles de ma division.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. BOIVIN,

Inspect. d'écoles.

M. CARON.

A l'Hon. ministre,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le fonctionement de la loi d'éducation, ainsi que sur l'état des écoles dans le district d'inspection dont je suis chargé, et ce, pour l'année scolaire qui vient de s'écouler. Le présent rapport est accompagné du grand tableau statistique pour la même année. Les statistiques que renferme ce tableau vous feront voir que le progrès va toujours croissant, et que les résultats sont même plus généralement satisfaisants que par le passé. Comme toujours, j'ai pu constater cette année chez les commissaires un excellent esprit d'union et les meilleures dispositions pour le bon fonctionnement des écoles. Ils comprennent les devoirs que leur impose leur position, tant pour ce qui concerne l'administration des affaires monétaires que pour le choix et le traitement des instituteurs et des institutrices. Et si cette année j'ai trouvé dans les livres d'un secrétaire trésorier un déficit un peu rond, ce n'est pas malhonnêteté, car les entrées sont *correctes*, mais défaut de se rendre compte plus souvent de l'état de ses propres affaires monétaires avec les commissaires.

Ma mission ayant pour objet de veiller à la bonne tenue des écoles, je me suis fait un devoir d'examiner consciencieusement les élèves sur toutes les matières qu'on y enseigne, afin de connaître si chaque école était en rapport avec les besoins de son arrondissement respectif. Et je suis heureux, je ne suis que juste en faisant l'éloge des aptitudes et du zèle de la plupart des instituteurs et des institutrices qui dirigent les écoles dans ce district d'inspection. S'il y a des exceptions, elles sont très-rares. Et s'il y a un petit nombre d'écoles élémentaires médiocres en apparence, en somme elles sont bien tenues. Cette médiocrité apparente n'est due qu'à des circonstances locales qui ne méritent point publicité.

Les écoles modèles sont toutes très-bonnes, et toutes, sans exception aucune, méritent à juste titre de recevoir la subvention annuelle. Elles ne sont pas toutes placées au même dégre d'élévation dans l'échelle scolaire, j'en conviens, et je l'ai fait jusqu'ici, croyant suivre l'ordre de la con-

venance. Mais si, en examinant toutes les écoles modèles, commençant par la plus nombreuse et finissant par la moindre en nombre, je trouve partout même enseignement, même aptitude, même zèle chez les instituteurs, progrès sensibles et très-satisfaisants chez les élèves, et ce, suivant leur âge et leur assiduité, je suis forcé de convenir que, en somme, ces écoles ne diffèrent entre elles qu'à raison du nombre, de l'âge et de l'assiduité des élèves qui les fréquentent, et du nombre d'années écoulées depuis que tels élèves assistent à l'école. Heureux donc, et plein de mérite, l'instituteur qui dirige une école nombreuse ; son travail est récompensé par le grand nombre de talents que renferme son école.

L'instituteur qui dirige une école peu nombreuse, a bien plus de mérite que le premier ; son école étant moins nombreuse, les talents sont proportionellement plus rares. Il lui faut beaucoup plus de temps pour former et maintenir une classe modèle. Dans les villages peu populeux l'arrondissement s'étend chez les cultivateurs qui, trop souvent retiennent leurs enfants à la maison pour le temps des semailles, de la récolte et des travaux de l'automne. En conséquence, peu ou point d'assiduité. C'est là la véritable cause du petit nombre d'élèves suivant le cours supérieur.

Ces remarques sont bien humblement soumises à la très-sage considération de l'honorable surintendant, et ce, en faveur des localités peu populeuses ; mais surtout en faveur des instituteurs et institutrices qui y enseignent, et qui ne sauraient faire disparaître les causes malencontreuses que je viens de signaler. Ces causes existant, et ne pouvant y remédier par la loi actuelle, je m'y soumets, espérant toujours que nos législateurs rendront la loi d'éducation coercitive.

Si les parents étaient forcés par la loi d'envoyer leurs enfants à l'école, ou de payer une dispense plus ou moins élevée, suivant les raisons bien ou mal fondées et alléguées par eux, et jugées telles par une personne nommée pour cette fin, nous verrions alors nos écoles remplies d'élèves venant de tous côtés se ranger sous la direction des maîtres et maîtresses qui ne désirent rien tant que de se voir au milieu d'un bon nombre d'élèves tous exacts à fréquenter l'école. Mais il ne suffit pas que les enfants assistent régulièrement à l'école, il faut, pour faire la guerre aux ténèbres de l'ignorance, que chaque enfant ait les armes qui lui conviennent. Donc, il est à désirer que les commissaires soient, eux aussi, forcés par la loi, tenus de procurer aux enfants qui fréquentent l'école tous les objets nécessaires. Ces deux clauses si désirables, qui manquent encore dans la loi d'éducation, étant obtenue, tout sera gagné, et dans toutes les écoles, sans exception, nous verrons le progrès marcher à pas de géant.

Je ne veux pas que l'on infère de ce que je viens de dire qu'il faut que mon district soit bien malheureux sous le rapport du défaut d'assiduité, et du manque des objets nécessaires aux élèves, pour que j'en parle ainsi, et dans plusieurs de mes rapports. Non, Dieu merci. Malgré les obstacles que je viens de signaler, la loi fonctionne bien, et toutes les écoles vont bien, mais ce n'est pas une raison, parce qu'elles vont bien, de s'arrêter là et de ne pas chercher à faire mieux. Qui veut la fin, veut et cherche les moyens.

Avec l'heureux support des messieurs du clergé, le concours des commissaires et syndics d'écoles et la surveillance active de l'inspecteur, les récompenses que les commissaires et l'inspecteur distribuent tous les ans, il est impossible que nos écoles rétrogradent. Au contraire, elles sont florissantes, et iront toujours en croissant tous les ans.

Nos écoles sont loin de rétrograder, même d'être stationaires. Si en 1860 l'on enseignait les mêmes matières qu'à présent, la différence est qu'aujourd'hui ces mêmes matières sont plus approfondies. Entre autres matières, je signalerai la lecture perfectionnée, le manuel d'agriculture et le calcul mental en vogue. La grammaire raisonnée et l'arithmétique, deux branches d'instruction sans lesquelles une école ne serait rien, sont enseignées avec beaucoup de succès. Dans les écoles élémentaires, j'ai souvent rencontré des élèves *rendus* aux racines cubiques, et quelques-uns au delà, et en syntaxe quelques-uns possédant bien les règles du participe suivi de l'infinitif.

Dans plusieurs écoles modèles la haute classe a vu toute l'aritmétique et toute la grammaire ; dans quelques-unes un peu d'algèbre et presque partout le mesurage, tel qu'indiqué dans le grand tableau statistique qui accompagne ce rapport. Et, en grammaire, j'ai rencontré des éléves *très-difficiles à embarrasser* sur les règles de la syntaxe. Il m'est arrivé même de m'épuiser en recherches de phrases les plus difficiles sans pouvoir réussir à leur faire commettre, au moins une ou deux fautes ; mais ce fut en vain pour les premier et second de la classe. En résumé, je n'ai qu'à me réjouir du bon fonctionnement de la loi d'éducation dans mon district, de l'aptitude et du zèle des maitres et des maitresses, et des progrès très-satisfaisants qui se sont opérés durant l'année scolaire qui vient de s'écouler.—Mes témoignages d'une pleine et entière satisfaction à qui de droit .....
.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

MICHEL CARON,
Inspecteur d'écoles.

M. CARRIER

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1875-76.

Je suis heureux de pouvoir constater que l'instruction publique progresse sensiblement dans mon district d'inspection, que les académies et les écoles-modèles maintiennent toujours leur haute position, que plusieurs écoles élémentaires sont très-recommandables sous le double rapport de

l'ordre et du progrès, que les obstacles aux progrès de l'éducation, tels que signalés dans mes rapports précédents, sont bien surmontés et finiront par disparaître, j'ose l'espérer, à mesure que le peuple attachera plus d'importance à la grande cause de l'éducation.

Les livres, distribués en récompense de l'assiduité, de l'application et de la bonne conduite, excitent de plus en plus l'émulation et engagent les enfants à être plus réguliers à l'école.....
.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

EDOUARD CARRIER,

Inspecteur d'écoles.

Lévis, 4 octobre 1875.

M. CRÉPEAULT

Honorable monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1875-76.

Je suis heureux de pouvoir dire que la loi d'éducation fonctionne très bien dans les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet, qui forment ma circonscription. Vous pourrez vous convaincre par les statistiques de cette année qu'il y a eu augmentation dans le nombre des élèves fréquentant les écoles. Il y a eu aussi plusieurs maisons d'école construites dans le cours de l'année qui vient d'expirer. Le nombre d'instituteurs et d'institutrices sorties des écoles normales a également augmenté d'une manière notable.

Plusieurs municipalités ont élevé le taux des cotisations foncières dans le but de pouvoir s'assurer les services d'instituteurs parfaitement compétents. Dans plusieurs municipalités les contribuables convaincus qu'il est très-difficile de mener à bonne fin les affaires scolaires en nommant pour leur gestion des commissaires illettrés, ont eu le bonne esprit d'appeler à cette charge des hommes instruits en état de comprendre et de remplir leurs devoirs.

Il est cependant un fait sur lequel je regrette d'avoit à appeler votre attention : c'est que depuis deux ans, surtout durant l'année scolaire qui vient de s'écouler, les parents, par suite peut-être de la dureté des temps, mais aussi pour éviter d'avoir à payer la main d'œuvre étrangère, retirent des écoles leurs enfants les plus âgés, les plus capables de les aider dans leurs travaux, filles comme garçons, et mettent à leur place de petits enfants de quatre à cinq ans. Il résulte de là que, bien que le chiffre des enfants fréquentant les écoles ait augmenté de plusieurs centaines, le nombre de

ceux qui sont avancés, loin d'augmenter, a subi une diminution dans plusieurs municipalités.

J'ai visité un assez grand nombre d'écoles qui ne comptaient pas un seul enfant ayant fait sa première communion. Après cela, comment veut-on qu'un maître ou une maîtresse puisse avoir des sujets avancés, des élèves capables sur les matières qui sont enseignées dans les écoles. Sans doute, les parents seuls sont blâmables en pareil cas ; ils ne consultent pas l'intérêt de leurs enfants et nuisent beaucoup à leur avenir.

Je ne saurais passer sous silence la très grande satisfaction que donnent tous les sujets venant des écoles normales. Ces jeunes instituteurs et institutrices réussissent à merveille et font faire les plus grands progrès à leurs élèves. Un des grands avantages qu'ils apportent, c'est la même méthode d'enseignement et une parfaite uniformité dans les livres qu'ils mettent entre les mains des élèves, ce qui permet aux parents de faire de notables économies dans l'achat des livres et aux élèves de n'être aucunement retardés dans leurs études par un changement de maître ou de maîtresse. Il serait à désirer que toutes nos écoles confiées à des laïques, tant élémentaires que modèles, ne fussent dirigées que par d'anciens élèves de nos écoles normales.

Les quatre couvents qui enseignent dans mon district d'inspection se distinguent par la manière zélée et habile avec laquelle les dames institutrices s'acquittent de leurs devoirs.

Je dois aussi une mention honorable aux Frères de la doctrine chrétienne qui dirigent deux établissements scolaires dans cette circonscription: le collége industriel de l'Islet et l'académie de garçons de St. Thomas. Outre que ces zélés professeurs réussissent admirablement bien et forment des écoliers très-capables, il est à remarquer que les jeunes gens, qui sortent de leurs classes, se distinguent par leur moralité, leur politesse et leur régularité à s'acquitter de leurs devoirs religieux.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JEAN CRÉPAULT,

Inspecteur d'écoles.

M. DELAGE.

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état des écoles de mon district pour l'année 1875-76.

Mon grand tableau statistique, comparé avec celui de l'an dernier, accuse une petite diminution dans le total des élèves fréquentant les écoles,

mais en revanche, il y a une augmentation de quelques centaines dans l'assistance moyenne.

J'ai eu à réclamer contre la conduite de certains commissaires et quelques intéressés, au sujet de reconstruction de maisons d'école. Heureusement que le département a bien voulu m'autoriser à régler moi-même ces petites difficultés. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de remarquer que la bonne harmonie règne dans ces municipalités.

Il serait désirable, M. le surintendant, que l'on insérât dens le bill de l'éducation une clause portant que l'inspecteur des écoles sera toujours consulté. en matière de grandes réparations ou de reconstruction de maisons d'école. La population agricole s'occupe trop peu de l'insuffisance des maisons d'école, de leur distribution intérieure peu favorable, en général, au bien-être des élèves et de l'instituteur.

Je vois avec peine qu'il y a des branches d'enseignement bien négligées dans les écoles élémentaires : l'histoire et la géographie, par exemple. C'est souvent dans les arrondissements les plus pauvres que ce défaut est le plus remarquable. On allègue que les enfants ne peuvent fréquenter l'école pendant longtemps, que l'instruction religieuse, la lecture, l'écriture, le calcul et un peu d'orthographe leur suffisent. Il faut bien avouer aussi que l'abrégé d'histoire en usage dans nos écoles élémentaires n'a rien de bien attrayant pour de jeunes enfants. M. le Dr. Larue nous donne dans le *Journal de l'instruction publique* un mode excellent pour graver l'histoire dans ces jeunes intelligences ; ce mode me paraît être le plus puissant moyen pour inspirer aux élèves le goût de l'étude de cette branche. Je ferai tous mes efforts pour le faire mettre en pratique. Il est à désirer que le Dr. Larue n'en reste pas là ; mais qu'il complète sa pensée.

J'ai remarqué dans beaucoup de municipalités une négligence intolérable dans la perception des cotisations. On préfère effectuer des emprunts plutôt que de poursuivre les contribuables arriérés. Le corps enseignant ne me paraît cependant pas en souffrir.

J'ai la certitude que les comptes sont partout fidèlement tenus.

Je connais peu d'écoles au-dessous de la médiocrité ; celles qui me paraissent les moindres, et elles sont en petit nombre, sont tenues par de jeunes institutrices ou par des mères de famille trop occupées à leur ménage.

Pour éloigner ces institutrices dont on ne doit plus employer les services, je me suis assuré du degré d'instruction de chacune et de leur aptitude à l'enseignement, j'ai ensuite fait parvenir aux commissaires de chaque municipalité une liste portant le nom de celles qui ne méritent pas ma confiance. J'espère par ce moyen empêcher que les enfants fréquentant les écoles perdent leur temps et rendent inutiles les sacrifices qde leurs parents font pour leur instruction.

Les institutrices sont moins recherchées cette année que les années

dernières. Le salaire que l'on a élevé depuis deux ou trois ans est resté à peu près le même. Il me fait peine de voir dans mon grand tableau que dans 74 écoles soumises à mon inspectiou il n'y a que 12 instituteurs laïques. Je dois dire, à l'éloge de onze d'entre eux, que chacun s'acquitte de sa tâche avec zèle et succès, suivant le cours qu'il est chargé d'enseigner.

Plusieurs municipalités ont le noble désir de posséder une école modèle au centre de leur population ; mais j'y vois un obstacle. Les enfants qui fréquentent ces écoles, bien que nombreux, sont encore trop jeunes pour qu'on obtienne cette faveur ; je n'y vois pas un seul garçon au-dessus de 12 ans. Il est cependant hors de doute que si l'on avait un traitement plus élevé à offrir, il se présenterait des instituteurs compétents qui engageraient les parents, du moins un certain nombre, à faire suivre à leurs enfants jusqu'à l'âge de quinze à seize ans, le cours supérieur exigible dans les écoles modèles.....

J'ai l'honneur d'être etc.,

J. B. DELAGE,

Inspecteur d'écoles.

M. DORVAL

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettrele rapport des visites et examens que j'ai faits aux diverses institutions de mon district pendant le dernier semestre scolaire. Il m'a été impossible d'en visiter toutes les écoles et il m'en reste encore *onze*, réparties dans trois municipalités différentes. J'aurai soin de faire en sorte que mes premières visites de l'automne soient à ces écoles et de vous transmettre aussitôt un rapport spécial.

Comme la reddition des comptes des secrétaires-trésoriers ne se fait qu'en juillet, c'est-à-dire, pendant les vacances, je réserve pour un prochain rapport mes observations sur la manière dont les finances des commissaires sont administrées.

Je n'ai rien à ajouter ici aux remarques que je fais ailleurs sur chacune de mes municipalités, et j'ai le plaisir de dire que généralement la marche des écoles élémentaires de mon district est satisfaisante.

Je ne compte que six écoles modèles, reconnues officiellement comme telles ; mais j'ai *onze* instituteurs et institutrices porteurs de diplôme d'école-modèle, qui se livrent à l'enseignement. Ces écoles ne sont pas tout ce qu'il faudrait qu'elles fussent : généralement on y touche à trop de matières pour les bien enseigner, ou bien l'instituteur y est seul à tout, cours élémentaire et cours supérieur. Au reste, il n'en est presque pas une seule

qui ne vise surtout à être école commerciale. Cet engouement pour le commerce, malgré l'encombrement de cette partie de notre industrie, ne provient pas toujours des instituteurs seulement ; très-souvent ce sont les parents qui leur imposent le leur. Ils ne veulent pas, disent-ils, que leurs enfants soient misérables comme eux, en cultivant la terre ; ils veulent en faire des commis. C'est l'objection qu'on a faite fréquemment à l'introduction du *Manuel d'Agriculture* du Dr. Larue, comme livre de lecture. La plupart de ces écoles-modèles dont je reconnais pourtant le mérite à certains égards, ne sont, à proprement parler, que de bonnes écoles élémentaires, comme il faudrait que fussent toutes nos écoles élémentaires actuelles.

Quant aux académies de filles, sur huit maisons de cette catégorie que contient mon district, j'en visite—sur invitation spéciale—six annuellement et j'éprouve beaucoup de plaisir à témoigner ici de l'efficacité du plus grand nombre. Il est vrai que mon district est tout rural et que ses besoins ne sont pas ceux de tous les autres. Aussi, ai-je remarqué qu'on s'attachait moins dans ces maisons à y former des demoiselles de grand ton, qu'à y élever chrétiennement d'abord les jeunes filles, puis à leur inculquer avec le goût des choses intellectuelles celui d'une charmante simplicité et d'habitudes d'ordre et de politesse qui seront toujours et partout le véritable bon ton. Dans presque toutes, la couture unie remplace l'insignifiante broderie sur canevas, le tricot simple est substitué au point ou à la dentelle, et je ne désespère pas de voir un jour la machine à coudre y faire un peu la concurrence à l'inévitable piano. Bien des pères ne maugréeraient point l'innovation.

Malgré la crise monétaire que le pays traverse, l'augmentation des traitements des institutrices a été assez sensible cette année. Sur *cent-un* traitements que les diverses municipalités payent aux institutrices, j'en compte *vingt-deux* qui sont au-dessous de $100, tandis qu'il y en avait *trente* l'an dernier. Cette année *soixante-treize* traitements varient entre $100 et $200, lorsque l'année dernière il n'y en avait que *cinquante-neuf* de cette classe. Enfin, les *six* traitements qui en 1875 variaient entre $200 et $400 ont été maintenus cette année. Il y a donc eu réellement une augmentation dans vingt-deux cas.

Cette augmentation, il ne faudrait peut-être pas l'attribuer entièrement à un subit accès de zèle de la part des municipalités, ou croire qu'elles se seraient tout à coup désillusionnées de l'économie sur le chapitre des salaires. Mais si petite qu'elle soit, l'augmentation existe, et j'aime à croire que les commissaires commencent à comprendre toute l'importance qu'il y a pour eux à rémunérer convenablement la personne qui, après la mère, a le plus d'action sur l'esprit et le cœur de leurs enfants.

Je n'ai pas besoin, Monsieur, de parler de l'empressement de l'inspecteur à faire naître ou à diriger cette bonne disposition des contribuables au sujet des traitements. Quant à moi, j'ai toujours considéré que c'était là un des principaux points de ma charge, parce que le traitement du corps enseignant peut opérer dans nos écoles toute une révolution, révolution bonne ou mauvaise, selon qu'elle aura pour effet d'attirer de bons ou de mauvais

instituteurs à l'enseignement, au moyen d'appointements suffisants ou de rétributions mesquines.

Je dois ici ce témoignage au grand nombre des secrétaires-trésoriers, qu'ils se font du moins un point d'honneur d'être exacts à payer régulièrement les salaires.

Je n'ai pas le même bon rapport à faire au sujet du traitement des maîtres qu'au sujet du traitement des maîtresses. Je ne compte que neuf instituteurs, porteurs de diplômes et conduisant neuf écoles, et neuf instituteurs religieux qui dirigent trois écoles pour les commissaires: en tout douze traitements à payer. Ces traitements se répartissent comme suit: *six* sont de $100 à $200, *cinq* sont de $200 à $400 et *un* seul est au dessus de $400. Evidemment pour les six premiers instituteurs, le traitement n'est, pour ainsi dire, qu'une pitance bien restreinte. Il n'y a vraiment que le manque de carrières ou l'encombrement de professions qui aient pu induire ces jeunes gens, souvent d'ailleurs actifs et intelligents, à se vouer à l'enseignement qui les paye si mal.....

J'ai l'honneur, etc.,

A. D. DORVAL,
Insp. d'écoles.

M FONTAINE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de mes visites d'inspection des écoles pour l'année 1875-76, ainsi que le grand tableau statistique qui fait voir le nombre des écoles élémentaires, modèles, académiques et dissidentes, le nombre des enfants qui les fréquentent, l'assistance aux écoles et les branches qui y sont enseignées.

Pendant la dernière année scolaire quatre nouveaux arrondissements d'école ont été formés dans mon district d'inspection et quatre nouvelles écoles ouvertes, comme suit: une à *Berthier* (paroisse), une à *Ste. Elisabeth*, une à *St. Jean de Matha* et une à l'*Ile-Madame* qui est devenue partie du comté de Berthier, en vertu de la proclamation du Lieutenant-Gouverneur en date du 4 juin 1875, et qui a été érigée en municipalité scolaire séparée vers la fin de la même année.

L'établissement de ces nouvelles écoles explique assez l'augmentation du nombre des élèves des écoles élémentaires en 1875.

Mes statistiques font voir que le nombre des élèves lisant, écrivant et apprenant l'arithmétique s'est beaucoup accru. C'est assez dire que la marche de l'éducation dans mon département est progressive en général.

La lecture, l'écriture et l'arithmétique, ainsi que les éléments de la grammaire, sont la base de l'enseignement élémentaire, et partout on porte beaucoup d'attention aux trois premières branches principalement.

Le public s'est plaint, non sans quelque raison, que dans les écoles élémentaires, on ne lisait qu'un livre—*Le Traité des devoirs du Chrétien.*— Certes ce livre est intéressant sous tous rapports et bien approprié à nos écoles catholiques, et j'espère qu'on l'y retrouvera toujours. Cependant rien ne s'oppose à ce que l'on en place d'autres à ses côtés, afin d'habituer l'enfant à lire autre chose que ses lignes. Dans plusieurs écoles ici, les élèves les plus avancés lisent l'*Abrégé de l'histoire du Canada* et d'autres livres approuvés et bien recommandables. J'approuve cette manière d'agir.

Au reste, j'ai le ferme espoir que les livres de lecture graduée de M. Montpetit feront bientôt disparaître l'inconvénient de la seule lecture du *Devoir* dans nos écoles,

Le *Traité d'Arithmétique* le plus répandu et presque le seul connu ici est celui de Toussaint qui répond à tous les besoins.

Le *calcul mental* est peu enseigné. Les maîtresses d'école, en général, n'aiment pas cette branche.

La *tenue des livres* est aussi peu enseignée dans les écoles de mon district d'inspection. C'est, je pense, une lacune déplorable que le temps comblera. Je n'exigerais pas sans doute l'enseignement dans les écoles élémentaires de la tenue des livres, suivant le besoin des grandes institutions financières, mais un système de comptabilité pratique dont l'ignorance est regrettable chez la population canadienne généralement.

La calligraphie est enseignée avec assez de soin et à un assez grand nombre d'enfants. Cependant les *exemples* laissent quelquefois à désirer. Je recommande aux maîtresses et aux maîtres de procurer toujours de bons modèles d'écriture à leurs élèves, s'ils ne peuvent en faire et donner eux-mêmes. Car sans cela, il est presque impossible d'apprendre à bien écrire. Or, il est constant que celui qui a appris à bien écrire, oublie rarement cet art, tandis que celui qui écrit mal à l'école, souvent ne sait plus signer son nom après deux ou trois ans d'absence de l'école.

Le *Catéchisme* est enseigné partout, et je suis convaincu que plus des deux tiers des enfants qui vont aux écoles l'apprennent par cœur et reçoivent des explications sur les principaux articles de foi.

Les statistiques font voir que les écoles sont fréquentées irrégulièrement puisque l'*assistance moyenne* est moindre que les deux tiers de tous les enfants qui y vont. C'est une des principales causes du peu de progrès qui se fait remarquer quelque fois. Le traitement des instituteurs est aussi une cause médiate qui entrave la marche de l'éducation, en ce qu'il est trop peu élevé.

Dans nos campagnes l'état d'institutrice est très envié. Aussi, voit-on

chaque année des centaines de jeunes filles aller dans les couvents et y faire des études spéciales qui les mettent en état d'obtenir un diplôme. Malheureusement peu de jeunes gens tendent vers ce but. Pourquoi ? parce que les traitements sont trop peu élevés, parce que les jeunes gens instruits ne voient pas dans le professorat un état qui leur assure une vie commode et agréable, qui leur permette enfin de s'établir et d'élever leur famille.

La jeune fille se livre d'abord à l'enseignement avec zèle. Mais elle s'aperçoit bientôt que tout n'est pas rose dans cet état. Elle est peu et souvent mal payée. Son logement fait pitié à voir On lui refuse les choses les plus nécessaires pour rendre son enseignement profitable. Bref, elle est bientôt prise de dégoût, et elle attend avec impatience le moment où elle pourra dire adieu à cet état de vie qui lui souriait tant d'abord.

De là il arrive que nous ne pouvons compter sur un corps enseignant stable, dévoué et instruit.

L'art d'enseigner, l'art pratique est ignoré par plusieurs institutrices. Les bureaux d'examinateurs pourraient et devraient exiger plus de connaissances pédagogiques.

Mes statistiques prouvent par elles-mêmes que les traitements des instituteurs sont trop modiques, et personne n'hésitera à reconnaître avec moi qu'un salaire de $200 à $300 n'est pas suffisant pour un homme instruit et un bon professeur, non plus que la somme de $100 à 200 pour une jeune personne qui a des talents et des connaissances qui la mettent en état de faire une bonne école. Encore, faut-il remarquer que dans mon district d'inspection près de la moitié des institutrices diplômées ne reçoivent qu'un traitement de $72 à $100 et que *cinq* des instituteurs diplômés sur quinze, reçoivent moins de $200 !

La question des traitements ne se résoudra que par l'action directe du département de l'éducation en fixant le *montant minimum* des salaires, comme cela se pratique, je pense dans d'autres pays.

Tout le monde sait et reconnaît que le traitement des instituteurs est trop modique. Mais il y a plus, c'est que, en certains endroits, ce traitement est très-mal payé, par petites sommes et à des intervalles bien éloignés. J'ai constaté à regret que dans plusieurs paroisses, les maîtres et maîtresses d'école étaient, à la fin de l'année scolaire, les créanciers des commissaires d'écoles pour plus de la moitié de leur salaire. La chose n'est das tolérable ; si l'on paye peu, au moins que l'on paye bien.

Pour remédier à cet inconvénient, j'ai conseillé aux instituteurs de fixer dans leur acte d'engagement le temps où ils seraient payés ; tous les trois mois, par exemple. Cela contraindrait les commissaires d'écoles et le secrétaire-trésorier à suivre de plus près la perception des cotisations et des autres revenus. Les maîtres bien payés s'acquittent de leurs devoirs avec plus de courage et plus d'efficacité.

Les commissaires d'écoles, en général, s'en rapportent entièrement au secrétaire-trésorier pour la perception des cotisations. Il y a parfois des abus de la part de ces derniers qui ne payent les instituteurs que par petites sommes et à de rares intervalles.

J'ai examiné avec soin les livres de délibérations des commissaires et les livres de comptes des secrétaires-trésoriers. Dans quelques endroits il est difficile de connaître exactement la position financière de la municipalité scolaire. La reddition des comptes est irrégulière ; on n'y fait pas mention des arrérages de cotisations, etc., dus ; les dépenses sont exposées en bloc. Cela produit de la confusion, et souvent il en naît du malaise et de la défiance chez les contribuables.

Afin d'arriver à ce qui devrait exister, sous ce rapport, je n'ai pas hésité à m'imposer du travail pour aider les secrétaires-trésoriers peu instruits à prendre la bonne voie, et j'ai exigé de tous une comptabilité régulière et des états détaillés qui ne laissent aucune ambiguité et qui fassent voir au premier coup d'œil, la position des contribuables vis-à-vis la municipalité et de celle-ci vis-à-vis ceux qu'elle emploie.

J'ai distribué la plus grande partie des livres que m'avait envoyés le département de l'éducation. Dans les écoles de campagne, la plupart du temps, j'ai donné des prix, en récompense de l'assiduité. Au reste, il faut bien le dire, les élèves les plus assidus à l'école sont généralement les plus avancés et les plus méritants.

Je termine par quelques mots sur les maisons d'école.

En général, elles sont trop petites, mal construites et froides en hiver, Tandis que la maison d'école devrait être l'une des plus jolies et des plus confortables de l'arrondissement, elle est souvent, presque toujours, celle qui offre le plus mauvais coup d'œil. Il suffit de l'habiter seulement quelques heures en hiver pour constater qu'elle est très-froide, et, pour ainsi dire, non habitable. Il ne faut pas s'étonner alors si les enfants ne vont pas à l'école.

Il y a de grandes réformes à faire à cet égard, et j'ai la confiance que ce sujet, comme tous les autres se rapportant à l'éducation, recevra l'attention de votre département.

J'ai l'honneur, etc.,

A. FONTAINE,

Inspecteur d'écoles.

M. FOTHERGILL

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district pendant l'année qui vient d'expirer.

Le tableau statistique ci-joint donne le nombre exact des élèves, en même temps que les diverses branches d'instruction qui leur sont enseignées.

J'ai le plaisir de pouvoir constater un progrès soutenu dans presque tous les établissements scolaires de mon district et de voir qu'il y a plus de zèle en faveur de la cause de l'éducation.

Le nombre des enfants fréquentant l'école eût été plus considérable sans une épidémie sérieuse survenue dans le cours de l'hiver dernier. La variole et la coqueluche en ont retenu beaucoup à la maison pendant plusieurs mois.

En fait de *progrès*, je dois mentionner surtout la fondation du *Girls High School* de Québec sous le contrôle des commissaires protestants. Mlle McDonald, qui conduit l'école, est une institutrice d'un mérite supérieur. L'établissement est pourvu de tout le matériel nécessaire et d'un bon personnel enseignant. Dans le cours d'études sont compris le français et la musique vocale et instrumentale.

Il est fort à désirer que toutes les jeunes filles qui cherchent à se placer, comme maîtresses, dans nos écoles élémentaires ou nos écoles modèles, suivent un cours d'instruction dans le *Girls' High School*, avant de se présenter devant les examinateurs protestants de Québec.

Les commissaires viennent d'ouvrir une nouvelle école dans le bâtiment connu sous le nom de *St. Mathews School*, rue d'Aiguillon, et en ont confié l'administration aux soins de Mlle Cowan. Cette école sera, selon toute probalité, d'un grand service pour le public.

L'école de M. Emslie donne, comme à l'ordinaire, d'excellents résultats. Les deux départements (*Junior and Senior*) sont admirablement conduits.

The National School.—Le département des garçons et celui des filles ont fait de bons progrès, et cette vieille institution d'éducation jouit encore de sa bonne part de la faveur publique. Il est regrettable que les commissaires d'écoles soient, par l'acte de la législature, dans l'impossibilité de lui venir en aide au moyen des fonds placés sous leur contrôle.

L'école est aujourd'hui principalement soutenue, grâce à des contributions volontaires provenant de membres de l'église catholique anglaise.

Le principal, M. J. J. Hatherly, a donné pour sa part de contribution l'année dernière, une somme de $400.

The Infant School est un peu faible, et l'école de la rue Champlain compte très-peu d'élèves, fait d'autant plus déplorable que l'instituteur, M. Fergusson, est un homme tout-à-fait compétent.

L'école des filles à *St. Roch* s'est fort améliorée depuis un an ; mais la division des garçons, sous M. Purdie, ne paraît pas en voie de prospérité.

Les écoles de la *Canardière* et de la *Petite Rivière* sont bien conduites et tenues en grande estime par les parents des enfants qui les fréquentent.

L'école de *Lévis* a malheureusement été fermée pendant longtemps, tandis que celle de *Hadlow Cove*, sous l'habile direction de Mlle Brown, marche admirablement.

Je regrette d'avoir à dire que les écoles de *Ste. Foye*, *Bergerville* et *New Liverpool* ne sont pas dans un état satisfaisant. Je pense pourtant que, par suite de certains changements, il se produira sous peu une amélioration sensible dans les deux premières.

L'école dissidente protestante de *Stoneham* va beaucoup mieux que par le passé.

On vient d'ouvrir dans une autre municipalité une seconde école qui promet.

Les écoles du *Lake Beauport* sont à peu près ce qu'elles étaient l'année dernière, lors de mon dernier rapport. Il faut de toute nécessité une maison neuve pour l'école modèle que dirige le rév. W. S. Vial. Je suis porté à croire qu'on s'efforcera prochainement d'élever un local convenable dans un endroit plus central.

Les écoles de *Valcartier* sont en assez bon état. Les mésintelligences qui divisent cette municipalité s'y opposent grandement aux progrès de l'instruction.

Ce serait, à mon avis, rendre un grand service à la cause de l'éducation que d'établir quelques règles strictes au sujet des livres en usage dans les écoles du gouvernement. La série des livres d'école du Haut-Canada me paraît excellente. Le manque dans nos écoles de textes de cette nature et la mauvaise distribution de beaucoup de nos maisons scolaires font de l'œuvre de l'éducation, en trop de cas, une œuvre très-pénible pour la classe enseignante.

A l'égard du traitement des maîtres et des maîtresses, je suis heureux de pouvoir, en somme, faire rapport qu'il y a du mieux.

Des écoles libres ou indépendantes, je n'ai rien d'important à dire, si ce n'est qu'une nouvelle maison d'éducation supérieure s'ouvrira prochainement à Québec, sous la direction du Rév. John Rice, M.A., d'Oxford. M. Rice a acquis beaucoup d'expérience, comme professeur, en *Angleterre* et au *Cap* (Afrique méridionale), et il y a tout lieu de croire qu'il ne contribuera pas peu à répandre le goût d'une éducation classique parmi notre jeunesse de Québec.

Je ne puis terminer ce rapport sans mentionner la perte lamentable que nous avons faite de M. D. Wilkie, l'habile directeur pendant si longtemps de notre *High School*. Ceux qui ont eu la bonne fortune d'être sous sa règle se souviendront toujours de ses talents de professeur et de l'urbanité de ses manières. La place de M. Wilkie dans l'administration du *High School* vient d'être remplie par la nomination de M. Dale à ce poste. M. Dale est un homme de longue expérience, comme professeur dans la province de l'Ouest, et il vient à nous, porteur des certificats les plus honorables.

J'ai l'honneur d'être, &c.,

M. MONKHOUSE FOTHERGILL,

Inspecteur d'écoles.

M. GAY.

Monsieur le surintendan,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un document qui doit faire suite à mon tableau statistique pour l'année 1875-76. Il contient quelques données sur l'état de l'instruction primaire dans mon district, ainsi qne quelques changements que je me permets de vous soumettre, parce qu'ils me paraissent propres à faire avancer l'instruction dans notre province.

J'ai l'honneur d'être, &c.,

AUG. GUAY,

Insp. d'écoles.

Observations générates sur l'état de l'instruction primaire dans le district d'Ottawa, pendant l'année 1875-76..

1—ÉCOLES FERMÉES.

4 arrondissements sans écoles, en égard au manque de maîtres,—*Chichester*, *Ste. Cécile de Marshan*, 2, *Cantley*.

7 arrondissements sans écoles pour être ou trop pauvres ou encore imparfaitement organisés—*Sheen* 1, *Allumettes* 1, *Ste. Elisabeth* 1, *Bouchette* 1, *Cameron* 1, *Hincks* 1, *St. André Avelin* 1.

7 arrondissement laissés sans écoles par négligence—*Onslow* 1, *Lowe* 3, *Wakefietd* 1, *St. Joseph de Wakefield* 1, *Templeton*, 1.

2.—ÉCOLES OUVERTES PENDANT UN TEMPS INSUFFISANT.

Waltham et *St. Malachie* n'ouvrent leurs écoles que pendant 6 mois, quoiqu'elles soient en état d'engager un maître pour toute l'année.

3—MUNICIPALITÉS DONT LE NOMBRE D'ARRONDISSEMENTS N'EST PAS SUFFISANT.

N. D. de Bonsecours ne possède qu'un seul arrondissement d'école, bien que la municipalité soit très-étendue ; elle compte 63 enfants de 7 à 14 ans, et son rôle d'évaluation se monte à $24,386.

St. André Avelin avait un de ses arrondissements assez grand pour en faire deux ; j'ai appris que la division que j'avais suggérée a été faite depuis ma visite.

4.—MAISONS D'ÉCOLE EN MAUVAIS ÉTAT.

13 maisons ont besoin d'être reconstruites, savoir : *Eardley* 1, *N. Onslow* 2, *St. Etienne de Chelsea* 1, *Templeton* 1, *St. Malachie* 2, *Buckingham* 2, *Lochaber* 1, *St. André Avelin* 2, *Hartwell* 1 ; 11 ont besoin d'être réparées. *Allumettes* 3, *Waltham* 1, *Sheen* 2, *Chichester* 2, *Lochaber* 1, *Ste. Angélique* 1, *Montebello* 1.

5.—CAPACITÉ DU PERSONNEL ENSEIGNANT.

Les institutrices sont généralement peu instruites et incapables de former de bons élèves. Elles réussissent pourtant mieux que les instituteurs à attirer les enfants à l'école, parce que chez elles la douceur, la patience, l'assiduité et le dévouement compensent souvent avec avantage l'étendue des connaissances et la méthode qui leur font défaut. Les diplômes s'octroient d'une manière illégale, quelque fois avant l'âge requis par la loi. Il serait à souhaiter que le conseil de l'instruction publique exigeât le renouvellement des diplômes. Cela produirait immédiatement l'effet le plus salutaire. Par exemple, il y a dans tel village une maîtresse qui enseigne depuis plusieurs années ; elle est recommandable pour son zèle, mais tout-à-fait dépourvue de jugement et d'instruction ; ses élèves n'apprennent que des mots ; il n'y en a pas un seul dont l'intelligence se développe. Les habitants les plus aisés se proposent d'envoyer leurs enfants ailleurs si on engage de nouveau la même maîtresse.

Après quelque hésitation, qui se renouvelle d'ailleurs chaque année, on finit par l'engager de nouveau, parce qu'elle se contente d'un modique salaire. Cela n'arriverait pas, si l'on exigeait le renouvellement des anciens diplômes, car cette maîtresse échouerait certainement. Le village aurait à débourser $50 de plus pour avoir une maîtresse diplômée, mais au moins l'on aurait quelque chance de posséder une école digne de ce nom. L'incapacité du personnel enseignant est la principale cause de la désertion des écoles et du peu de progrès des élèves. L'on n'apprécie que ce que l'on connaît, et les enfants ne peuvent être attirés par le goût de l'instruction, si on ne la leur fait pas connaître. En d'autres termes, engager des maîtresses à bon marché, ce n'est pas de l'économie ; c'est un gaspillage d'argent.

6.—REGISTRES DES ÉCOLES.

Quelques institutions ne tiennent pas de journal sous pretexte que les

commissaires ne leur en fournissent point. Je leur recommande d'en confectionner un eux-mêmes.

7.—MOYENNE DES APPOINTEMENTS.

	Maitres.	Maitresses.		Maitres.	Maitresses.
Sheen	233	220	Maniwaki	.....	150
Chichester	240	.....	Egan & Kensington	.....	150
Allumettes	244	153	Aumond	120	.....
Waltham	.....	150	Wakefield	160	144
Mansfield	250	150	Cantley	.....	140
Ste. Elisabeth	247	150	Pte. a Gatineau	320	150
Calumet	.....	200	Templeton	220	163
Bristol	300	162	L'Ange Gardien	.....	136
Pontiac	.....	.....	Buckingham	200	120
N. Onslow	.....	180	Lochaber	140	100
Cawood	.....	120	St. Malachie	.....	113
Eardley	135	.....	Ste. Angélique	.....	118
Aylmer	200	120	St. André Avelin	.....	108
Hull	400	160	Ripon	.....	112
St. Etfenne	.....	142	Hartwell	.....	100
Ste. Cécile	200	.....	N.D. de Bonsecours	.....	140
Lowe	.....	180	Montebello	.....	125
Wright & N	.....	193	.....	234	.....

Moyenne générale: maîtres 234, maîtresses 143.

8.—COMPARAISON DE DEUX DERNIÈRES ANNÉES.

A AUGMENTATION.

Municipalités	4	Arithmétique	394
Arrondissements	15	Calcul mental	120
Maisons d'école	8	Tenue des livres	75
Ecoles en opération	2	Grammaire française	113
Total des élèves	57	Orthographie	81
Assistance moyenne	97	Analyse grammaticale	77
Elèves lisant bien	12	Géographie	15
Elèves écrivant	2		

B. DIMINUTION.

Gammaire anglaise	45	Histoire	20
Style épistolaire	40		

C. MOYENNE DES APPOINTEMENTS.

Maîtres.		Maîtresses.	
1874-75	245	1874-75	145
1875-76	234	1875-76	143

D. PERSONEL NON DIPLÔMÉ.

Maîtres.		Maîtresses.	
1874-75	1	1874-75	15
1875-76	7	1875-76	14

Sur les 7 maîtres non diplômés 6 sont nouvellement arrivés dans le pays. Sur les 14 institutrices non diplômées, il y en a trois qui enseignent depuis plusieurs années et qui ont négligé, malgré mes recommandations, de se présenter devant le bureau d'examinateurs.

E. REMARQUES.

Sous la dépression des affaires qui est allée jusqu'au point de mettre des familles dans le dénuement, le progrès général aurait été plus marqué. L'amélioration consiste surtout en ce que les comptes des secrétaires-trésoriers sont mieux tenus et les instituteurs payés plus régulièrement.

La perception des taxes trouve peu d'opposition ; mais le taux en est généralement trop bas ; cela est dû surtout à ce que certains commissaires, se trouvant être les plus forts contribuables, fixent ce taux non en proportion des besoins de la municipalité, mais en proportion de leur propre libéralité. La conséquence en est que les appointements tendent à diminuer et que les maîtres les plus capables abandonnent l'enseignement dans la province de Québec et vont offrir leurs services dans la province voisine où ils sont plus largement rémunérés.

9. RÉFORMES SUGGÉRÉES.

De l'observation des faits précédents et des besoins généraux de l'instruction dans la province, je crois pouvoir conclure que les changements ci-dessous suggérés sont les plus propres à y faire progresser les écoles.

1.—Introduire dans nos écoles la lecture quotidienne d'un traité sur l'agriculture. Ce traité devrait être fait d'une manière attrayante et adapté uniquement à la culture du sol de la province. Il pourrait renfermer une centaine de pages et, pour raison d'économie, être joint à un des livres habituellement lus dans les écoles. L'inspecteur aurait à veiller à ce que ce traité fût lu et relu si souvent que tout écolier pût le savoir par cœur

avant de quitter définitivement l'école. Il accorderait d'ailleurs un prix spécialà l'élève le mieux renseigné sur cette matière.

2o. Que les inspecteurs d'écoles soient de droit membres et présidents des bureaux d'examinateurs.

3o. Qu'ils puissent seuls signer les diplômes et les certificats provisoires.

4o. Que le conseil de l'instruction publique adopte un système uniforme d'examens.

5o. Que les diplômes de 2ème classe soient renouvelés 2 fois, savoir : 3 ans et 6 ans après le 1er examen, et que ceux de première classe soient renouvelés 1 fois, savoir : 3 ans après le 1er examen.

6o. Que les secrétaires soient tenus de fournir aux maitres des journaux d'école et de les conserver pendant un certain temps.

7o. Que les commissaires aient le droit d'exclure de l'école tout élève qui refuserait de faire une punition justement infligée, ou qui, par sa conduite habituelle, causerait du désordre dans l'école.

8o. Qu'ils aient le droit de prélever des taux de taxes différents dans les divers arrondissements de leur municipalité.

9o. Qu'un escompte soit accordé aux contribuables qui payeront le montant de leurs taxes et leur rétribution mensuelle dans les 20 jours qui suivent le jour de l'avis.

10o. Qu'il ne soit accordé aucune division de municipalités scolaires sans l'approbation de l'inspecteur et des deux inspecteurs dans les districts mixtes.

11o. Que l'envoi de la subvention législative soit suspendu jusqu'après amendement dans les cas suivants : lorsque l'inspecteur aura constaté qu'un maitre n'a pas reçu son traitement au complet pour l'année précédente ; lorsqu'il aura aussi constaté que les livres du secrétaire sont dans un état trop négligé, ou que les comptes n'ont pas été balancés à la fin de l'année précédente ; lorsque les réparations nécessaires aux maisons d'école n'auront pas été faites 12 mois après l'avis de l'inspecteur.

Hull, 8 août 1876.

AUG. GAY,
Ins. d'écoles.

M. GRONDIN.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport d'inspection pour l'année scolaire 1875-76.

Je vous transmets en même temps le grand tableau statistique qui accuse une légère diminution dans le chiffre des élèves d'écoles élémentaires et une augmentation un peu plus forte dans celui des élèves fréquentant les institutions d'éducation de tout genre. Ceci s'explique par le fait que des écoles de filles qui étaient précédemment portées sur la liste des écoles élémentaires sont maintenant réunies à des écoles-modèles. Par le même fait s'explique la diminution des élèves d'écoles-modèles de garçons transformées en écoles-modèles mixtes, sous le rapport des sexes, et l'augmentation dans le nombre des élèves de ces dernières.

Il y aussi diminution dans les écoles dissidentes protestantes, et cela en proportion de la diminution des populations d'origine étrangère établies dans les anciennes paroisses canadiennes. Les dissidents catholiques, au contraire, augmentent, et j'ai cette année à mentionner trois écoles qui leur appartiennent.

Il y a augmentation et progrès marqué dans le nombre d'élèves lisant bien, apprenant le calcul mental, la grammaire anglaise et française raisonnée, l'analyse des parties du discours, l'histoire et la géographie, la tenue des livres, le style épistolaire, la composition, etc.

L'enseignement de l'agriculture compte aussi sa part de progrès et le *Mannel* du Dr. Larue est déjà en usage dans beaucoup d'écoles. Je tâcherai de le faire adopter partout, puisque la plupart des élèves, écoliers maintenant, devront plus tard mettre en pratique les leçons qui s'y trouvent. A propos de ce petit livre, je crois que l'auteur ferait bien d'y ajouter un petit traité d'horticulture. Les connaissances de cet art si intimement lié à celui de l'agriculture, seraient utiles à l'instituteur même qui en pourrait faire l'application dans la culture de son jardin ; mais elles seraient surtout d'un avantage immense aux cultivateurs rapprochés des villes ou d'autres grands centres où les produits du jardin trouvent toujours des acheteurs.

J'ai déjà dit dans d'autres de mes rapports que les institutrices offraient certains avantages qui les faisaient préférer aux instituteurs pour la directions des écoles élémentaires.

1o. Qu'elles peuvent s'engager pour des émoluments moins élevés et plus en rapport avec les moyens de la généralité des contribuables, considération importante dans ces années de gêne et de pénurie.

2o. Qu'elles s'entendent ordinairement mieux aux détails d'ordre et de propreté auxquels il est si important d'habituer les enfants.

3o. Qu'elles sont naturellement plus portées à avoir pour les jeunes enfants ces sentiments de bonté, d'affection, de douceur qui tiennent de la

tendresse maternelle. Cependant l'expérience m'a prouvé que dans les écoles nombreuses les instituteurs réussissent généralement mieux.

Comme tout le monde sait que dans toutes les écoles catholiques l'instruction religieuse est réglée d'après les ordres de MM. les curés de chaque paroisse, je me crois dispensé de traiter ce sujet, me contentant de déclarer ici qu'en toute occasion, je conseille fortement à tous ceux et celles de mon district d'instruction qui se dévouent à l'instruction de la jeunesse, d'enseigner le catéchisme, de manière à satisfaire pleinement ceux qui sont les juges en cette importante matière.

L'arithmétique, malgré quelques progrès relatifs, n'est pas enseignée d'une manière assez intelligente ni assez pratique, et je me suis aperçu que beaucoup d'élèves parmi les plus avancés sont embarrassés sur la solution de problèmes identiques à ceux qui se trouvent dans leur livre qu'ils résolvent pourtant avec une grande facilité. C'est pourquoi j'ai décidé de faire servir en partie ma première visite aux écoles, à montrer pratiquement à se servir du tableau noir pour enseigner et expliquer non-seulement l'arithmétique, mais encore la grammaire et l'analyse, les principes de la calligraphie et même la géographie. La tâche, je le sais, sera rude et fatigante, mais je n'hésite pas à l'entreprendre à cause des bons résultats que j'en augure.

Les salaires pour les institutrices n'ont que peu augmenté ; mais, sous ce rapport, les instituteurs sont plus heureux, et j'en compte qui reçoivent de $400, $500 $600 et jusqu'à $650 par année.

Des 17 instituteurs laïques de ce district, 11 ont été diplômés à l'école normale Jacques-Cartier et 1 à l'école normale McGill. Les succès qu'ils obtiennent font voir les grands avantages que le pays retire de ces importantes institutions. Les autres instituteurs, diplômés par les bureaux d'examinateurs, ont aussi su, à l'aide d'une bonne méthode d'enseignement acquise par l'expérience, ont su, dis-je, mériter la reconnaissance de ceux au profit desquels la tâche a été accomplie. De ces 17 instituteurs, 5 ont enseigné pendant plus de 10 ans ; 9 pendant plus de 5 ans et les 3 autres pendant 2 ans ou plus.

Des 108 institutrices laïques que mentionne le grand tableau statistique 1 a reçu son diplôme à l'école normale Laval, 15 à l'école normale McGill, et toutes les autres le tiennent du bureau des examinateurs catholiques de Montréal. 23 comptent plus de 10 années d'enseignement, et 20 plus de 5. Des 65 autres, 27 faisaient leur début, au commencement de l'année scolaire écoulée, et de ces dernières, une dizaine dont 5 abandonnent la carrière et font bien, n'ont pas réussi à justifier la confiance des commissaires d'écoles qui les employaient.

..... Le chiffre que je donne des élèves de chaque municipalité est peut-être un peu plus élevé que celui que vous fournissent les rapports des commissaires d'écoles, parce que les instituteurs et surtout les institutrices, dans la crainte d'être tenus responsables d'une partie des absences de leurs élèves, diminuent souvent le nombre de ces

derniers, et ce n'est qu'en parcourant moi-même tout le journal que je parviens à m'assurer que ce nombre est presque toujours d'un quart ou d'un tiers plus grand que celui qu'on me donnait d'abord.....

.....

Plusieurs des causes qui retardent l'avancement de l'instruction peu à peu disparaissent, et il y a des hommes de progrès et à l'esprit pratique qui comprennent qu'en fait de maison d'école le maître se sent plus courageux dans une maison propre et confortable ; sa tâche de dévouement et de sacrifices lui paraît moins pénible. De leur côté, les élèvent étudient avec plus d'aise et de goût, et leur intelligence s'y développe et s'y fortifie sans aucun danger pour leur santé.

Le défaut d'assiduité est un sujet que je voudrais voir traiter par ceux qui croient possible pour le moment d'y apporter un remède efficace.

Je n'ai que des éloges à faire à l'adresse des secrétaires des diverses municipalités scolaires pour l'habileté avec laquelle les affaires de la commission sont administrées et les comptes tenus. Je me suis assuré que tous avaient rendu leurs comptes pour l'année scolaire 1874-75, à l'exception d'un seul qui m'a montré une résolution des commissaires portée dans le registre de délibérations et nommant des auditeurs qui ont dû faire rapport en juin dernier.....

.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. GRONDIN,
Inspecteur d'écoles.

M. HUBBARD

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre ci-joint mon rapport annuel pour l'année scolaire qui se termine.

Le tableau statistique qui l'accompagne donne sur chaque sujet des informations aussi complètes et aussi exactes que possible. Il n'y a eu d'ailleurs que bien peu de changements depuis l'envoi de mon dernier rapport par la raison surtout que j'envoie celui-ci plus tôt que de coutume et avant d'avoir fait ma tournée officielle d'été. La continuation de la dépression financière contribue, avec d'autres causes, à retarder la prospérité de nos écoles, et à diminuer le nombre de leurs élèves, bien que dans quelques cas il y ait eu progrès marqué.

Le comté de *Stanstead* compte maintenant neuf municipalités scolaires,

savoir :—*Stanstead*, *Stanstead-Plain*, *Beebe-Plain*, *Barnston*, *Coaticook*, *Barford*, *Dixville*, *Hatley* et *Magog*.

Stanstead, la plus grande, possède encore 32 arrondissements, bien qu'il y en ait eu un ou deux sans école, et que d'autres arrondissements des plus petits n'en aient eu qu'une partie de l'année. Les écoles sont en général assez bien soutenues, et il y a eu progrès dans la manière dont on a pourvu au chauffage et autres dépenses. Plusieurs instituteurs sont employés en hiver.

Stanstead Plain et *Beebe-Plain* ont chacun soutenu leur école sur un assez bon pied. Le collége Wesleyen, dans la première municipalité, a fait du bien. Je crains fort que les revenus de cette institution ne suffisent pas à son soutien.

Barnston a l'académie et 23 écoles sous ma surveillance. Toutes, je pense, ont été en opération, au moins une partie de l'année, généralement dirigées par des institutrices. Dans cette municipalité aussi, il y a eu du mieux sous le rapport de l'administration des finances.

Coaticook a maintenant trois écoles, sans compter l'académie. Les écoles élémentaires sont en bonne voie, bien que fréquentées pour la plupart par de tout jeunes élèves. L'enseignement y est assez bon. L'académie continue d'être sous la direction de M. Shongo avec à peine le même nombre d'élèves que l'année dernière.

Barford conserve six écoles dont quatre ont été fermées pendant l'hiver.

Dixville, récemment distrait de Barford, a deux écoles sous la direction d'instituteurs ; en hiver l'une bien fréquentée, l'antre comptant peu d'élèves.

Hatley a encore 15 écoles, outre l'académie ; les écoles élémentaires sont généralement bonnes, et l'académie sous M. Proctor, donne un enseignement excellent.

Magog a maintenant dix écoles peu fréquentées, en général, quoique l'enseignement y soit assez bon. L'école modèle dans l'arrondissement No. 3, offre d'assez beaux résultats, sous la conduite de M. Warren. Cependant, j'ai trouvé que les élèves y étaient à peine aussi nombreux que l'an dernier. Somme toute, le chiffre des écoles de ce comté soumises à ma surveillance, est de 97, et sous le rapport du progrès, des maisons scolaires etc., elles soutiennent avantageusement la comparaison avec d'autres parties de mon district.

Dans le comté de Compton (division électorale), il y a 8 municipalités, en tout ou en partie sous mon inspection : *Compton*, *Clifton*, *East Clifton*, *Hereford*, *Eaton*, *Newport*, *Bury* et *Westbury*.

Compton a 26 arrondissements, mais plusieurs écoles sont restées fermées, toute l'année ou partie de l'année, faute d'un nombre suffisant d'élèves. Les autres ont été passablement bien soutenues. Celle de l'arrondissement

No. 5 a été tout particulièrement bonne en hiver. L'académie a compté un assez bon nombre d'élèves et le *Young Ladies' School* a fait bien.

Clifton conserve 4 écoles, *East Clifton* 3, et *Hereford* 7. Aucun changement depuis le dernier rapport.

Eaton a eu 13 écoles, dont deux ou 3 ouvertes une partie de l'année seulement. Les académies de *Eaton Corner* et *Cookshire* ont été bien conduites et bien fréquentées. L'école de l'arrondissement No. 7 mérite une mention comme bonne et celle du No. 4 aussi.

Newport a soutenu neuf écoles généralement bonnes.

Bury a eu ses neuf écoles en opération. Résultats bons, surtout à l'école de l'arrondissement No. 1. Quelques-unes des maisons d'école sont dans un pauvre état. L'école modèle était fermée, lors de ma visite.

Westbury a cinq écoles peu considérables. Ecoles de toutes sortes dans ce comté : 78.

Sherbrooke, (division électorale, comprenant la cité de *Sherbrooke* et les municipalités de *Ascot*, *Lennoxville* et *Orford*) 4 municipalités.

Dans la cité de Sherbrooke sont 3 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires et sons mon inspection, chacune si fréquentée cependant qu'elle exige l'emploi de deux maîtres , et l'assistance cette année a été plus que jamais considérable. Les commissaires ont fait preuve de beaucoup d'énergie pour mettre toutes leurs écoles sur un pied d'efficacité et en assurer le succès. Maîtres et élèves ont travaillé avec un zèle recommandable. L'académie également placée sous le contrôle des commissaires a été bien conduite et bien fréquentée. Il en a été de même de l'école dissidente et du " *Colonial School.*"

Ascot a soutenu 15 écoles, dont 5 seulement en été. Bons progrès en général.

Les écoles des arrondissements No. 3 et 18 tiennent la tête. Il y a eu amélioration de certaines maisons d'école, mais il en reste encore quelques-unes de chétive apparence.

Lennoxville a maintenant ses deux écoles. Assistance et progrès satisfaisants, bien que, par suite de mécontentement dans l'école No. 2, on eût changé de maître.

Bishop's College a été particulièrement malheureux, en fait d'incendies, et a eu sérieusement à souffrir sous ce rapport.

Orford possède 3 écoles mieux fréquentées qu'elles n'étaient, meilleures sous d'autres rapports. Je compte en tout dans cette division 29 écoles sur ma surveillance.

Dans le comté de Richmond il y a 7 municipalités : *Shipton*, *Cleveland*, *Melbourne*, *Melbourne* (*village*), *Brompton*, *Windsor* et *Stoke* en tout ou en partie sous mon inspection.

Shipton (y compris Danville) maintient 18 écoles, toutes en opération, bien fréquentées et en voie de progrès. L'académie était aussi assez bien soutenue.

Cleveland a maintenu 9 écoles élémentaires généralement bonnes, et le (*Girls' School*) de Richmond m'a paru bien fréquenté. Les progrès des élèves m'ont donné pleine satisfaction.

Melbourne a eu 14 écoles en général peu nombreures et dont aucune n'exige une mention particulière.

Melbourne Village ne compte qu'une petite école dont les progrès sont très-satisfaisants.

Brompton a maintenant 5 écoles. Elèves peu nombreux, mais bons progrès.

Windsor a 6 écoles, y compris l'école modèle, toutes peu fréquentées, excepté celles des arrondissements No. 2 et 6. L'école modèle n'était que passable, au point de vue de la discipline et des progrès. Les écoles des arrondissements Nos. 1 et 6 m'ont donné plus de satisfaction.

Stoke a deux petites écoles. En somme, il y a sous ma surveillance, dans ce comté, 57 écoles.

Dans le comté de *Wolfe*, je n'ai que la municipalité de Dudswell avec 9 écoles. A l'exception du No. 5 qui comprend l'école modèle, tous les arrondissements n'ont que des écoles peu considérables. Quelques-unes de ces écoles étaient fermées, lors de mon passage. L'école modèle m'a paru très-bien conduite ; mais par suite du mauvais temps, je n'ai trouvé que peu d'élèves.

Dans les comtés de *Drummond* et *Arthabaska*, il y a six municipalités en partie sous mon inspection : *Durham*, *St. Pierre*, *St. Fulgence*, *Kingsey*, *Kingsey Falls* et *Tingwick* (dissidents).

Durham a maintenu 6 écoles, y compris l'école modèle que j'ai trouvée plus nombreuse et bien avancée. Les autres écoles, quoique petites et tenues dans des locaux de pauvre apparence, ont fait de très-bons progrès.

St. Pierre et dissidents—5 écoles, quoique je n'en ai trouvé que 2 en opération en hiver. Les dissidents sont à la veille de bâtir une nouvelle maison d'école, l'ancienne ne convenant pas pour y tenir l'école en hiver.

St. Fulgence a 7 écoles et les commissaires viennent d'établir une école modèle dans l'arrondissement No. 5. Cet arrondissement possède une bonne maison d'école neuve, et j'espère que les efforts qu'on fait pour main-

tenir une école modèle seront couronnés de succès. Les autres écoles sont passables, sous le rapport des progrès qui s'y font et du nombre des élèves qui les fréquentent.

Kingsey a 5 écoles comptant peu d'élèves excepté celle de l'arrondissement No. 6 qui est aussi la meilleure, sous le rapport des progrès.

Kingsey Falls a 3 écoles; celle du No. 1 compte un très grand nombre d'élèves, mais les élèves de l'école No. 2 sont plus avancés. La maison d'école au No. 1 est trop petite pour contenir tous les élèves; j'espère trouver du changemeut, à ma prochaine visite.

Tingwick (dissidents) a 4 écoles dont une récemment ouverte. Aucune n'est très avancée.

Sous ma surveillance dans cette section, 30 écoles en tout.

J'ai ainsi donné une courte récapitulation de mon tableau qui présente en total de 303 écoles et de 8891 élèves. Ce dernier chiffre est probablement un peu au-dessus du chiffre complet, vu que par suite du changement survenu dans la date de l'envoi des rapports, la plupart des écoles n'ont été visitées qu'une fois depuis mon dernier rapport. J'ai peine à croire pourtant que le rapport le plus complet offrirait une augmentation sur le chiffre de l'année dernière ou du moins une augmentation sensible.

Il ne s'est élevé presque aucune difficulté depuis mon dernier rapport soit avec les instituteurs, soit au sujet des finances ou des maisons d'école.

D'autre part, il y a eu, je pense, progrès général, et dans quelques cas de très-recommandables améliorations.

J'espère être en état, l'année prochaine, de signaler de plus grands succès et de donner plus de détails.

J'ai l'honneur, etc.,

H. HUBBARD,
Insp. d'écoles.

M. HUBERT

Honorable Monsihur,

J'ai l'honneur de vous faire et transmettre le rapport général annuel de mes visites d'écoles et de bureaux de commissaires et syndics d'écoles, dans mon district d'inspection comprenant la cité des Trois-Rivières et les trois comtés de St. Maurice, de Maskinongé et de Champlain, pour l'année scolaire 1875.76. J'y joins le tableau statistique préparé d'après ce rapport,

plus le compte-rendu du nombre de livres reçus et distribués en récompenses aux enfants d'écoles méritants, conformément aux instructions données à cet égard.

J'ai commencé mes visites au commencement du second semestre, laissant le premier aux enfants pour apprendre et se préparer à l'examen sérieux et détaillé que j'avais à leur faire subir.

Ma tournée me prend le second semestre, ayant 700 à 800 lieues à parcourir ; j'ai à visiter et inspecter 178 arrondissements d'écoles et 38 bureaux.

Le temps moyen que je consacre aux visites et examens d'écoles élémentaires est de 1 heure, à ceux des écoles modèles 3 heures, des écoles académiques 6 heures et des colléges industriels 9 heures.

Votre lettre du 21 avril 1876, m'informant que le conseil de l'instruction publique avait retranché de la liste des écoles modèles celles de St. Sévère, St. Etienne, St. Stanislas et Ste. Geneviève, j'ai cru devoir les entrer comme écoles élémentaires dans ce rapport.

Quelques écoles trouvées en congé ont été entrées sur le pied de l'année précédente..... ....

Résumé général.

En 1874-75 on comptait 177 institutions d'éducation de tout genre dans mon district d'inspection avec 5,042 garçons et 5,123 filles, total 10,165 élèves inscrits ; assistance moyenne 7,165 élèves.

En 1875-76, la présente année, on a à signaler 183 institutions d'éducation de tout genre avec 5,316 garçons et 5,257 filles, total 10,548 élèves inscrits ; assistance moyenne 7,580 élèves.

Augmentation notable sur l'année dernière.

Si l'on remonte plus haut, à 25 ans, lors de la première inspection d'écoles que j'ai faite, en 1852-53, le progrès est immense, on n'avait alors à constater que 89 institutions d'éducation de tout genre avec 7,176 élèves inscrits.

J'ai tous les ans insisté auprès des personnes enseignant aux écoles élémentaires sur la nécessité de couronner les études par la pratique de simples formules de comptes et épistolaires. Sitôt que les élèves font les règles composées et écrivent en fin, on leur ferait de temps en temps transcrire ces formules dans un cahier à part pour les conserver et leur servir par la suite de modèles. Leurs petites études leur deviendront alors pratiques, et ils seront en état de devenir utiles dans leur famille, chez

leurs parents, qui y trouveront compensation à leurs sacrifices pour eux et seront plus satisfaits d'eux et des écoles.

J'ai l'honneur, etc.,

PETRUS HUBERT,
Insp. d'écoles.

M. JUNEAU

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le fonctionnement de la loi d'éducation dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1875-76.

Je suis heureux de pouvoir constater encore une fois qu'à quelques rares exceptions près, les écoles de ma circonscription se maintiennent dans la voie du progrès.

A part ses hautes institutions qui n'ont rien à envier à celles des grandes villes européennes, la ville de Québec a encore ses lycées, ses académies et ses écoles modèles où la jeunesse canadienne reçoit tous les jours une instruction religieuse et solide, en rapport avec ses besoins. Elle compte de plus, indépendamment des quarante-cinq écoles sous contrôle qui sont presque toutes confiées aux Frères des écoles chrétiennes et aux révérendes Sœurs de la Congrégation, du Bon Pasteur et de la Charité, elle compte de plus, dis-je, un grand nombre de petites écoles pour les enfants du premier âge. Il y a dans certaines rues jusqu'à trois et même quatre de ces écoles. Ici, c'est une école de petites filles, plus loin, une école de petits garçons; ici, une école anglaise, là une école française, et je suis toujours surpris de trouver un si grand nombre d'enfants dans toutes ces écoles, sur tout quand on sait qu'il y en a encore beaucoup qui n'y vont pas.

Les écoles des Frères, des Dames de la congrégation, du Bon Pasteur et de la Charité comptent de nombreux élèves, et nonobstant leur grand nombre, toutes ces écoles sont très-bien dirigées et les progrès qu'on y fait sont constants.

Les vingt-neuf classes des chers Frères ont été fréquentées, pendant cette dernière année scolaire, par deux mille cinq cents élèves; le couvent de St. Roch, sous l'habile direction des Dames de la Congrégation, a donné à lui seul l'instruction à neuf cent cinquante petites filles, les deux couvents des Sœurs de la Charité à huit cents, et celui du Bon Pasteur, à cinq cent cinquante-huit. Il ne faut pas se demander si les bonnes Sœurs de ces communautés ont eu beaucoup à faire.

L'académie commerciale de la Haute-Ville, sous l'excellente direction

des Frères des écoles chrétiennes, a reçu et continue de recevoir l'encouragement des citoyens les plus marquants et les mieux placés dans la société, ce qui n'est pas peu dire assurément en faveur de cette institution.

Parmi le grand nombre d'écoles primaires que j'ai visitées dans la cité, J'ai été satisfait surtout de celle tenue par M. J. B. Dugal, doyen des instituteurs de Québec. Ce monsieur enseigne depuis près de cinquante ans au faubourg St. Jean ; j'ai aussi été satisfait de l'enseignement des demoiselles Hawkins, Heatley, Farley et Goulet, dirigeant des écoles sous contrôle, ainsi que de celui des Delles Gagnon, Vallée, Traversie, Tremblay, Gravel, Turgeon, Flynn, Fahey et Murphy dirigeant des écoles indépendantes.

Les écoles primaires sous contrôle sont nombreuses à Québec, et cependant il y a encore dans nos faubourgs des centaines d'enfants qui, quoique désireux de s'instruire, ne peuvent pas être admis ; car, malgré la bonne volonté des chers Frères et de nos bonnes Sœurs, dont le dévouement est au-dessus de tout éloge, on comprend qu'il leur est impossible d'instruire tous les enfants qu'on leur présente, et d'en admettre plus que leurs classes ne peuvent en contenir.

Le nombre considérable de jeunes gens, qui tous les ans fréquentent les écoles du soir, et en particulier l'école des Beaux-Arts, dirigée avec tant de savoir-faire par notre habile artiste, M. Eugène Hamel, est une preuve évidente qu'à Québec, comme ailleurs, nous aimons à nous instruire, et que nous ne voulons point rester en arrière des autres peuples.

L'école du Patronage soutenue par la société de St. Vincent de Paul, malgré ses faibles moyens, continue à prospérer et à donner d'excellents résultats—plus de cent enfants y reçoivent le vêtement et l'instruction.

Dans le petit tableau des écoles catholiques de la cité, les élèves des couvents de Jésus-Marie à Sillery et de la congrégation à Bellevue y sont compris. Ces deux magnifiques institutions ne laissent rien à désirer sous le double rapport du bien-être et de l'instruction des élèves.

St. Sauveur.—Après la cité de Québec, la municipalité scolaire de St. Sauveur est une des plus importantes de mon district d'inspection par le nombre des enfants qui fréquentent les écoles : les classes seules des Frères des écoles chrétiennes et celles des Dames de la Congrégation sont assidument fréquentées par au moins de onze cent soixante-quinze élèves, dont les progrès sont toujours satisfaisants. L'école de Mde. Dusseau, au village Ste. Angèle, se maintient bien ; celles des Delles Leclerc et Larue m'ont aussi donné pleine et entière satisfaction.

Après les écoles sous contrôle, on rencontre plusieurs petites écoles indépendantes qui sont toutes bien encouragées.

Grâce au zèle des révérends Pères Oblats, et à celui des commissaires, cette localité n'aura bientôt plus rien à envier à la cité, en fait d'instruction primaire.

St. Roch-Nord.—Cette petite municipalité compte trois bonnes écoles

élémentaires, fréquen,ées par 84 élèves ; le village Stadacona en fournit à lui seul une centaine.

COMTÉ DE PORTNEUF.

St. Augustin.—L'école-modèle et les quatre écoles élémentaires de St. Augustin sont sur un excellent pied et les élèves y sont assez assidus. Melle Julie Noël, élève distinguée de l'école normale où elle a remporté le prix fondé par S. A. R. le prince de Galles. dirige depuis une dizaine d'années l'école modèle, assistée d'une de ses sœurs.

Pointe-aux-Trembles.—Cette populeuse municipalité compte six écoles ; un couvent tenue par les Dames de la Congrégation, fréquenté par 106 élèves, une école-modèle de garçons dirigée par M. Louis Lefebvre, élève distingué de l'école normale Laval, et quatre bonnes écoles élémentaires.

Le couvent et l'école-modèle répondent aux besoins de l'endroit et sont appréciés comme ils méritent de l'être.

St. Jean-Baptiste des Ecureuils.—Cette petite paroisse n'a qu'une école, mais une école-modèle, dans toute l'acception du mot, dirigée depuis seize ans, par Mlle. Adélaïde Vallière aidée d'une assistante. Pas moins de 100 enfants y reçoivent une instruction qui ne laisse rien à désirer. La calligraphie, cette branche d'instruction si utile, mais si négligée dans un grand nombre d'écoles, est enseignée avec intelligence et succès ; les meilleurs professeurs en ce genre ne sauraient mieux faire.

Cap-Santé.—Il y a dans cette belle paroisse une académie de garçons, une école-modèle et trois bonnes écoles élémentaires. Toutes ont donné pleine et entière satisfaction aux intéressés.

Portneuf.—Il y a dans cette municipalité une école-modèle de garçons, sous la direction de M. Etienne Fecteau, une école-modèle de filles, sous les soins de Melle Lumina Gaucher, et cinq écoles élémentaires, dont deux dissidentes et une indépendante. Toutes ces écoles fonctionnent bien. Les deux écoles-modèles sont assidûment fréquentées par un grand nombre d'élèves.

Deschambault.—A part le joli couvent, sous l'habile direction des révérendes Sœurs de la charité, cette paroisse soutient encore une école-modèle de garçons, tenue par un jeune instituteur capable, et quatre écoles élémentaires dont une seule ne donne pas tout le résultat qu'on pourrait en attendre, si les élèves y étaient assidus.

Village des Grondines.—L'unique école de ce village est une école-modèle dirigée avec talent et savoir-faire par Melle Emma Beaupré, élève qui a remporté le prix du prince de Galles à l'école normale.

Les Grondines.—La paroisse des Grondines compte quatre écoles élémentaires : celles du premier rang sont bonnes et bien fréquentées ; mais celles des deuxième et troisième rangs sont moins que médiocres. Les enfants n'y assistent point ou presque point.

St. Casimir.—Cette paroisse soutient cinq écoles élémentaires qui sont toutes assez bien tenues. L'école de l'église et celle de la Rivière-Blanche sont trop nombreuses. La première compte cent vingt-quatre élèves. J'ai conseillé aux commissaires de les diviser.

St. Ubalde.—Il n'y a encore qu'un seule école à St. Ubalde ; elle fonctionne bien.

St. Alban.—Cette paroisse située en arrière de Deschambault, soutient cinq bonnes écoles élémentaires qui ont été régulièrement fréquentées par 275 enfants.

St. Raymond.—Cette grande paroisse soutient quatorze écoles dont deux dissidentes. Elles sont assez bien tenues, à l'exception de deux qui laissent beaucoup à désirer. Nombre d'élèves, 673.

St. Basile.—Cinq des six écoles de St. Basile sont sur un bon pied et laissent peu à désirer; mais celle du rang Ste. Anne est tout à fait insuffisante.

Ste. Jeanne de Neuville.—Les six écoles de cette localité sont assez bien tenues, surtout celle de l'église, dirigée par Melle Odile Simonneau, élève de l'école normale. J'ai fait remarquer aux commissaires que la maison d'école de cet arrondissement était bien trop petite pour le grand nombre d'enfants qui la fréquente ; ils m'ont promis de la rebâtir.

Ste. Catherine.—Il y a dans cette paroisse quatre écoles dont une modèle. Les enfants sont peu réguliers. Melle Malvina Dusseau qui l'année dernière a reçu à l'école normale le prix du prince de Galles a dirigé avec talent l'école française de cette localité.

J'ai constaté que dans plusieurs localités l'assistance des élèves aux écoles avait été plus régulière que par le passé.

J'ai promis qu'à ma prochaine visite je donnerais dans chaque école une récompense aux deux élèves éloignés qui auraient été le plus assidus.

Je crois qu'il serait oiseux de constater dans un rapport le nombre d'enfants qui apprennent le catéchisme, car on l'enseigne dans toutes les écoles à tous ; on l'enseigne même aux petits enfants qui ne savent pas encore lire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F. E. JUNEAU,

Insp. d'écoles.

M. LAPLANTE

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles des comtés de Nicolet et d'Yamaska ; comme je n'ai rien à ajouter aux observations que je vous ai suggérées l'automne dernier, je me contenterai de passer rapidement sur chacune des municipalités que renferme mon district d'inspection.

COMTÉ D'YAMASKA.

St. David compte dix écoles assez bien tenues. L'école modèle du village, tenue par Delle. Archambault, mérite d'être mentionnée. Le salaire des institutrices est de $80 à $120. Les comptes sont bien tenus.

St. François du Lac compte six écoles sous contrôle. Cette municipalité renferme de plus un magnifique couvent sous l'habile direction des sœurs d'Ottawa. Les autres écoles sont médiocres, et plusieurs n'ont pas le matériel nécessaire. Le salaire des institutrices est de $100 à $120. Les comptes sont bien tenus.

Yamaska compte cinq écoles assez bien tenues ; mais quelques unes n'ont pas de cartes géographiques. Salaire des institutrices de $80 à 100. Comptes bien tenus.

St. Pie de Guire a cinq écoles dont deux tenues par Delles. Virginie Poirier et Eugénie Nerville fonctionnent très-bien ; les autres sont médiocres. Ces écoles n'ont pas le matériel nécessaire. Salaire des instituteurs de $72 à 120. Comptes bien tenus.

Baie du Fèvre compte treize écoles généralement assez bien tenues ; mais plusieurs n'ont pas le matériel nécessaire. Cependant je suis très-heureux d'avoir à constater que l'on fait beaucoup d'amélioration au mobilier de l'académie des garçons, ce qui la rend digne du nom qu'elle porte et correspond par là même au zèle et à la capacité de l'instituteur. Le couvent des sœurs de l'Assomption fait honneur à cette municipalité. Le salaire de l'instituteur est de $300, celui des institutrices de $60 à 72. Comptes bien tenus.

St. Thomas de Pierreville compte treize écoles sous contrôle. L'école modèle du village est très-bien tenue par Delle. P. Maureau ; trois sont médiocres et les autres sont passables. Les deux écoles indépendantes des sauvages sont sur un bon pied La plupart des écoles de cette municipalité manquent du matériel nécessaire. Le salaire des instituteurs est de $250 à 380 ; celui des institutrices de $80 à 92. Les comptes sont bien tenus.

St. Zéphirin compte neuf écoles très-bien tenues et munies de tout le nécessaire. Le zèle du revd. M. Ricard à visiter les écoles contribue beaucoup à l'avancement de l'éducation dans cette municipalité. M.M. les commissaires méritent certainement des louanges aussi pour le bon choix qu'ils font de leurs institutrices. Salaire des institutrices de $72 à 150. Comptes bien tenus.

COMTÉ DE NICOLET.

St. Pierre les Becquets a neuf écoles assez bien tenues. Les commissaires sont en voie de procurer à l'école modèle du village tout le mobilier nécessaire. L'institutrice engagée est très-capable. Grâce au zèle du rev. M. Garceau, j'ose donc espérer qu'à l'avenir cette école sera comptée au nombre des meilleures écoles modèles. Il me fait peine néanmoins de voir que MM. les commissaires veuillent encore susciter les mêmes difficultés pour l'école du troisième rang. Il me semble pourtant que cette école est absolument nécessaire pour le bien des enfants de cette localité. Salaire des institutrices de $64 à 200. Comptes bien tenus.

Ste. Sophie de Levrard ne compte encore qne deux écoles qui sont très-bien tenues. Il serait à désirer que le département vînt en aide à cette municipalité nouvellement établie et dont la plupart des contribuables sont pauvres. On peut dire même que les sacrifices qu'ils font pour soutenir leurs écoles sont audessus de leurs moyens. Salaire des institutrices $68. Secrétaire absent; mais persone ne m'a fait de plaintes.

Ste. Marie de Blandford.—Cette municipalité ne compte encore qu'une école assez bien tenue. Salaire de l'institutrice $72. Comptes bien tenus.

Gentilly.—Outre le couvent dirigé par les sœurs de l'Assomption, cette municipalité possède onze écoles bien tenues. Comme l'école dite de la vieille église n'est fréquentée que par sept ou huit élèves, je crois qu'il serait infiniment mieux d'annexer une partie de cet arrondissement à l'école du village, et l'autre partie à l'école de la rivière. Salaire des institutrices $52 à 160. Comptes bien tenus.

Ste. Gertrude compte six écoles sous contrôle. Toutes ces écoles sont bien tenues et munies de tout le matériel nécessaire. Le zèle que déploie constamment le rév. M. de Villers pour la bonne tenue de ces écoles contribue beaucoup aux progrès toujours croissants de cette municipalité dans l'éducation. M.M. les commissaires sont certainement dignes de louanges pour avoir élevé le taux de la cotisation de manière à pouvoir fournir aux élèves tout ce dont ils ont besoin pour l'école : livres, papier, etc. Mon plus grand désir serait de voir ce système établi dans toutes les municipalités de mon district d'inspection. L'académie indépendante de cette municipalité, sous l'habile direction de M. de Villers, mérite aussi beaucoup d'éloges. Le grand nombre de bonnes institutrices qui sortent de cette maison mériteraient, il me semble, un octroi au moins aussi élevé que celui qui est accordé aux meilleures écoles modèles. Je ne saurais trop solliciter en faveur d'une municipalité où la loi est si bien respectée et où les contribuables se sont déjà imposé de si grands sacrifices.

Salaire des institutrices d'écoles élémentaires de $68 à 84. Comptes bien tenus.

Bécancourt possède une académie pour les garçons et une école modèle de filles toutes deux très-bien tenues. Les écoles élémentaires, au nombre de sept, sont satisfaisantes.

Salaire des institutrices de $72 à 170. Comptes bien tenus.

St. Grégoire compte un couvent tenu par les revérendes Sœurs de l'Assomption sous l'habile direction desquelles se trouve encore l'école modèle des filles. L'académie des garçons est bien tenue ; mais je regrette d'être obligé de dire qu'elle est encore sous la direction d'institutrices. Parmi les écoles élémentaires, celle de Delles. Clarisse Prince et Octavie Bourque méritent d'être mentionnées ; deux sont mal tenues ; les autres sont passables. Salaire des institutrices de $50 à 100. Comptes très-bien tenus.

St. Pierre Célestin compte neuf écoles assez bien tenues ; mais le mobilier laisse beaucoup à désirer dans un bon nombre. L'école des garçons et l'école des filles sont très-bien tenues par les sœurs de l'Assomption, et munies de tout le nécessaire.

Salaire des institutrices de $50 à 110. Comptes bien tenus.

St. Léonard possède six écoles assez bien tenues ; mais la plupart n'ont pas le matériel nécessaire. Salaire des institutrices de $50 à 72. Comptes bien tenus.

St. Wenceslas a quatre écoles bien tenues. L'école du village, bien qu'élémentaire, est tenue par Delle. Henriette Gaillardetz, qui mérite des éloges.

Salaire des institutrices de $80 à 100. Comptes assez bien tenus.

St. *Samuel.*—Cette municipalité n'avait pas d'école lors de ma visite ; mais deux sont en opération depuis le commencement de juillet. Comptes très-arriérés, mais les commissaires paraissent bien disposés à faire payer la cotisation, autant que possible.

Ste. Eulalie n'avait pas encore d'écoles, mais on devait en ouvrir deux en juillet. Cette municipalité a fait preuve de bien bonne volonté pour l'établissement de ces écoles, malgré la gêne dans laquelle se trouvent les contribuables de cette localité.

Ste. Monique possède maintenant un magnifique couvent dirigé par les révérendes sœurs de l'Assomption. Cette institution, qui est due au zèle du rév. M. Bellemare, promet beaucoup. Il y a aussi onze écoles, assez bien tenues, mais plusieurs manquent du matériel nécessaire. Salaire des institutrices de $80 à 100. Comptes bien tenus.

Nicolet, (ville) compte un collége, un couvent et une école élémentaire de garçons. Ces institutions dônnent une éducation distinguée, à près de sept cents élèves. Comptes bien tenus.

Nicotet, (paroisse) possède huit écoles élémentaires. Cinq sont assez bien tenues ; les trois autres sont médiocres. L'école de Delle. Hubert mérite d'être mentionnée pour sa bonne tenue et pour son grand nombre d'élèves. Plusieurs de ces écoles n'ont pas le nécessaire.

Salaire des institutrices de $80 à 84. Comptes bien tenus.

Ste. Brigitte compte trois écoles bien tenues. L'instituteur a $120. Les institutrices ont, l'une $80 et l'autre 100. Comptes bien tenus.

Ste. Perpetue comptes deux écoles mal tenues. Le salaire des institutrices est de $60. Comptes assez bien tenus.

Ste. Angéle de Laval a trois écoles bien tenues. Salaire des institutrices de $70 à 168. Comptes bien tenus.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. MOISE LAPLANTE,
Ins. d'écoles.

M. LUCIER

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques du comté de Bonaventure pour l'année scolaire 1875-76.

Je suis heureux de pouvoir constater que ce district se maintient dans la voie du progrès signalé dans mes rapports précédents Bien que généralement pauvres, nos populations s'imposent des sacrifices réels pour procurer aux enfants les bienfaits d'une éducation chrétienne et solide. Il s'est bâti plusieurs maisons d'école dans le cours de l'année et, partout où les ressources le permettent, on tient à s'assurer les services d'instituteurs formés aux écoles normales.

Le couvent de St. Joseph de Carleton est toujours tenu sur un excellent pied par les révérendes sœurs de la Charité. L'enseignement donné dans cette institution est au niveau de son programme. Cette année surtout les progrès des élèves ont donné la plus grande satisfaction aux parents. Les examens de fin d'année ont été brillants et vivement applaudis.

Les écoles modèles sont dirigées par des instituteurs capables et d'expérience dans l'enseignement. Ces écoles continuent à faire un grand bien dans leur localité respective.

Les progrès sont généralement très-satisfaisants dans les écoles élémentaires. La méthode et le savoir-faire pédagogique laissent un peu à désirer chez quelques maîtres et quelques jeunes institutrices; mais je puis affirmer que le nombre des bonnes écoles va en augmentant tous les jours. Il est même reconnu que la plus petite de mon district rend des services aux intéressés.

J'attends de bons résultats de la commission d'examen établie à Carleton. Bien que récemment organisée, elle a déjà octroyé *seize* diplômes pour écoles élémentaires. J'espère que dans un avenir prochain le comté

de Bonaventure pourra se pourvôir par lui-même d'instituteurs et d'institutrices compétents pour ses écoles élémentaires.

Comme je l'ai déjà fait observer dans mes rapports précédents, les deux obstacles qui nuisent le plus au progrès de nos écoles et qu'il est surtout difficile de faire disparaître, c'est l'inassiduité à l'école de la part des enfants et la malheureuse habitude des parents de les en retirer trop vite,

Dans le but d'exciter l'émulation parmi les élèves et de les encourager à se montrer plus assidus, je donne, conformément à vos instructions, des prix d'assiduité. On a aussi introduit dans les écoles le système des bons points, et l'on s'en trouve bien.

En somme, les écoles fonctionnent bien ; le niveau de l'enseignement tend à s'élever graduellement, et les progrès généralement obtenus sont de nature à satisfaire tous ceux qui s'intéressent à l'avancement de l'éducation en cette province.

J'ai l'honneur d'être, &c.,

LUDGER LUCIER,
Insp. d'écoles.

RÉV. M. LYSTER.

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année 1875-76.

En comparant le tableau statistique ci-inclus avec celui de l'année dernière, on aura le plaisir de trouver une augmentation considérable dans le chiffre des élèves qui fréquentent réellement l'école, et notamment de ceux qui étudient la grammaire, la géographie, la composition et l'arithmétique.

Il se rencontre un petit nombre de municipalités où l'on éprouve beaucoup de difficultés à tenir les écoles en opération pendant toute l'année scolaire, à se procurer les services d'instituteurs compétents et à obtenir l'assistance requise des enfants.

Ces difficultés sont dues non pas seulement à la pauvreté d'une population clair-semée et éparse, mais encore au peu de souci pour l'éducation que font naître de semblables conditions.

Quoi qu'il en soit, il est satisfaisant de savoir qu'il y a progrès véritable dans la plupart des écoles, et que nous sommes à la veille de voir une bonne éducation élémentaire mise à la portée de tous.

J'ai l'honneur d'être etc.,

WILLIAM GORE LYSTER, B.A.,
Inspecteur des écoles protestantes,
(Comtés de Gaspé et Bonaventure.)

M. McLOUGHLIN

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année qui vient de finir.

En somme, la loi des écoles s'observe fidèlement. Les commissaires s'efforcent de la mettre en opération le mieux qu'ils l'entendent et le peuvent faire, et les secrétaires-trésoriers de qui beaucoup dépend sont intelligents et ponctuels dans l'accomplissement de leurs devoirs. Le nombre s'accroît des maîtres pleins de zèle et d'aptitude à s'acquitter de leur tâche. D'un autre côté, beaucoup de municipalités commencent à établir une sage distinction entre maîtres et maîtresses, et à donner aux maîtres compétents et éprouvés une rémunération beaucoup plus forte qu'aux jeunes instituteurs sans expérience. Il en est ainsi surtout des *High Schools*. Plusieurs de ces institutions payent maintenant à leurs maîtres des traitements beaucoup plus élevés qu'il y a 15 ans, alors que l'aide du gouvernement était de près du double de ce qu'elle est aujourd'hui. C'est là une preuve concluante que le public s'intéresse vivement au succès de ces écoles.

Ce serait faire un grand pas en avant que d'investir les commissaires d'écoles du pouvoir légal de prendre l'administration et le soutien des *High Schools*, aussi bien que des écoles communes, du moins dans les municipalités qui en expriment le vœu. Je compte dans ce district une foule de municipalités qui aimeraient à aider leurs *High Schools*, si la loi leur permettait de le faire. Quant aux écoles communes, ce serait aussi un grand progrès dans la mise à exécution de la loi que d'autoriser les commissaires à soutenir les écoles, à l'aide des fonds communs de la municipalité, au lieu de partager les deniers scolaires, aux termes actuels de la loi, entre les arrondissements, suivant le nombre d'enfants d'un certain âge. On trouve qu'il est tellement difficile de maintenir les écoles par ce mode de distribution qui donne à tel district deux fois autant d'argent qu'il lui en faut, et à tel autre moins de la moitié de ce qui lui est nécessaire, qu'un grand nombre de municipalités soutiennent les écoles comprises dans leurs limites, à l'aide des deniers de la municipalité scolaire, convertis en fonds commun. Grâce à ces deux modifications, la loi des écoles s'appliquerait d'une façon très-satisfaisante.....

J'ai l'honneur d'être etc.,

JOSEPH A. McLOUGHLIN,
Inspecteur des écoles protestantes,
pour le district de Bedford.

M. McMAHON.

HONORABLE MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport d'inspecteur d'écoles pour 1875-76.

Novice comme je suis et appelé à remplacer un homme de l'expérience et de la capacité du digne et respectable M. Valade, je suis loin d'être en état de faire, après une première visite, un rapport lucide et exact, comme l'étaient ceux de mon prédécesseur, sur l'état des maisons d'éducation de mon district d'inspection.

Je me suis principalement appliqué, dans cette première visite, à inspecter le matériel des écoles et à m'assurer, autant que possible, de l'aptitude des maîtres et maîtresses à s'acquitter de leurs importantes fonctions.

J'ai aussi observé avec soin les méthodes d'enseignement suivies dans les différentes écoles, dans le but de faire adopter partout celles qui me paraîtraient les meilleures.

Ce que j'ai surtout recommandé dans les écoles élémentaires, c'est d'habituer les enfants à la bonne lecture, base de toute instruction, parce que l'élève qui lit bien aimera toujours la lecture, par la raison toute simple que l'on aime à faire ce que l'on fait bien, tandis que celui qui lit mal ne se sentira aucun goût pour les livres et oubliera bientôt tout ce qu'il aura appris à l'école.

J'ai remarqué que, dans certaines écoles, les enfants lisent aussi bien, au bout de quelques mois d'assistance, que ceux d'autres écoles au bout d'autant d'années, différence que je ne puis attribuer qu'à la diversité des méthodes suivies pour la lecture dans les unes et les autres.

Il serait bien à désirer, comme vous l'avez exprimé vous-même, M. le surintendant, que dans chaque paroisse considérable ou du moins dans chaque comté, les instituteurs et les institutrices eussent de temps en temps des réunions où ils apprendraient à mieux comprendre la responsabilité qui leur incombe, je dirai même la sublimité du devoir qu'ils ont de former le cœur et l'esprit de la jeune génération qui leur est confiée, et où ils adopteraient les meilleures méthodes d'enseignement.

Les instituteurs de la cité de Montréal ont l'avantage d'avoir, plusieurs fois par an, des conférences où se discute toujours quelque importante question relative à la pédagogie. Malheureusement ceux des campagnes ne peuvent guère assister à ces conférences et en profiter, faute de moyens pécuniaires. En effet, la modicité de leurs ressources ne leur permet guère d'encourir les frais d'un voyage souvent long et de deux jours de pension à la ville. Rien donc d'étonnant si les instituteurs des localités rurales, si peu et parfois si mal rétribués, ne viennent qu'en petit nombre. S'il leur était permis de compter sur une indemnité quelconque de toutes dépenses

reconnues strictement nécessaires, nul doute que tous se feraient un devoir d'assister aux conférences.

A l'une de ces réunions, plusieurs instituteurs ont porté des plaintes graves contre certains secrétaires-trésoriers qui, paraît-il, retiennent l'argent des contribuables pour s'en servir et donnent aux instituteurs des *bons* qui ne sont acceptés des fournisseurs que moyennant escompte (et autres plaintes analogues), d'où il résulterait que ces instituteurs, déjà trop peu rémunérés, auraient encore à subir la perte d'une *commission* sur leur traitement. Injustice vraiment criante!!

Je n'ai rien vu dans mon district qui fût de nature à me prouver positivement l'existence d'un tel abus. Si toutefois il se rencontre quelque part, je ferai en sorte qu'il disparaisse au plus vite.

Je dois à tous les hommes instruits de mon district, aux révérends membres du clergé, à la plupart des commissions scolaires et surtout à MM. les commissaires des belles et grandes écoles catholiques de la cité de Montréal, le témoignage qu'ils sont tous au-dessus de mes éloges pour leur zèle à élever le niveau de l'état d'instituteur, en le faisant mieux apprécier et mieux rétribuer, et en favorisant de toutes manières les progrès de l'éducation.

Les couvents enseignants ont partout mis à exécution la recommandation que vous leur avez faite d'habituer leurs élèves aux différentes ouvrages manuel de leur sexe. Partout on m'a montré de beaux travaux de couture, broderie, tricot, etc. Dans certains couvents même, on ne se contente pas d'enseigner l'horticulture théorique, l'enseignement porte encore sur l'horticulture pratique. Louable coutume que je m'efforcerai de faire adopter partout.

J'ai remarqué avec peine que, dans plusieurs écoles, on avait négligé les sages recommandations de mon prédécesseur relativement à la nécessité de faire lire aux enfants quelque traité sur l'agriculture. J'ai fortement blâmé cette négligence, et j'espère que partout on tiendra compte de mes observations.

J'ai recommandé à toutes les écoles les excercices gymnastiques si propres à fortifier le corps et même l'intelligence des enfants, comme l'a conseillé l'hon. C. B. de Boucherville. Ces exercices auront pour effet non-seulement de fortifier la santé des enfants, mais encore de leur donner plus de goût pour assister à l'école. Les écoles les mieux fréquentées sont celles où l'on sait les faire aimer des enfants.

Une chose regrettable, c'est qu'il y ait trop peu de bibliothèques publiques dans les localités rurales. Espérons que le gouvernement, aidé des révérends membres du clergé et de tous les hommes instruits, s'occupera bientôt de combler cette lacune.

Avant de terminer ces remarques générales, permettez-moi, M. le Surintendant, de faire tout spécialement mention de deux institutions que j'ai beaucoup admirées. C'est, d'abord, l'institut des aveugles tenu par les

révérendes Sœurs Grises, puis celui des sourds-muets dirigé par les Clercs de St. Viateur et enfin celui des sourdes-muettes (rue St. Denis) confié aux soins des révérendes Sœurs de la Providence.

Ces belles institutions sont chaque jour le théâtre de miracles de charité chrétienne. Dans la première, les aveugles apprennent à *voir* du bout des doigts, si je puis m'exprimer ainsi. Dans les deux autres, le miracle est encore plus manifeste : on y délie la langue des muets ; on leur apprend à articuler, à prononcer les mots et même à lire d'une manière très-intelligible. Il semble que la Providence se plaît à dédommager du malheur qui les a frappés ces pauvres jeunes gens, les uns privées de la vue, les autres de l'ouï et de la parole, en donnant aux premiers une justesse d'oreille supérieure pour la musique, la télégraphie, etc., une délicatesse de toucher tel qu'une piqûre d'épingle imperceptible à l'œil est aussitôt sentie par leurs doigts sur la page qu'ils lisent ; et aux sourds-muets une facilité étonnante à apprendre tout ce qu'on leur enseigne en fait de grammaire, géographie, histoire, arithmétique, tenue des livres, etc., etc.

L'institut du Côteau St. Louis aurait grand besoin d'un dortoir plus salubre et d'une meilleure chapelle. Celui de la rue St. Denis est grevé d'une dette très-lourde. Espérons que le gouvernement et la société se feront un devoir de venir en aide à deux établissements si utiles et qui donnent des résultats vraiment admirables.

Je passerai maintenant à une revue succincte de l'état de l'éducation dans les différentes municipalités de mon district, en commençant par la grande municipalité de la

Cité de Montréal.

Il y a dans la ville de Montréal, outre un très-grand nombre d'institutions indépendantes, 26 écoles sous contrôle fréquentées par 5856 élèves.

Dans les écoles sous contrôle sont comprises cinq belles et florissantes académies commerciales de garçons. J'ai trouvé le matériel de ces écoles presque partout en parfait état et bien assorti à la commodité et mêmes aux exigences de la santé des élèves. L'académie du Plateau se fait admirer en première ligne ; classes spacieuses, richement pourvues de tout le nécessaire ; cabinets de physique, d'ornithologie, de minéralogie ; laboratoire de chimie, salles de dessin linéaire et artistique, classes pour école polytechnique ; bibliothèque magnifique et considérable ; rien n'y manque pour donner une éducation solide et variée.

L'académie de l'Est, principal M. Doré, et celle de l'Ouest ou Pointe St. Charles, principal M. McRae, sont aussi de beaux édifices. L'académie Ste. Marie, principal M. Lacroix, et celle de la rue St. Joseph, principal M. Mauffette, compteront bientôt aussi des édifices qui, comme ceux du Plateau, de l'Est et de l'Ouest, feront honneur à la ville de Montréal.

Ces 5 institutions comptent des professeurs très-capables, chacun dans la branche d'instruction spéciale qu'il enseigne.

Le rév. M. Dubuc, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, est parvenu, à force de zèle pour l'instruction de la jeunesse, à établir plusieurs bonnes écoles dans cette partie de la ville. On y distingue surtout, au coin des rues Sydenham et Ontario, une belle académie conduite par les révérendes Sœurs de la Congrégation.

Les Sœurs de la même communauté religieuse ont aussi (sous contrôle) trois autres institutions académiques parfaitement tenues, l'une, rue Wellington à l'ouest, l'autre, rue Ste. Marie, à l'est, et la troisième, la plus importante, rue Notre-Dame, au centre.

Les révérendes Sœurs de la Providence conduisent une académie, rue Mignonne, et un excellent orphelinat, au coin des rues St. Denis et Ontario. Enfin les saintes filles de Mde. d'Youville donnent, rue Ste. Catherine, une éducation toute spéciale à une nombreuse classe d'aveugles des deux sexes.

Outre les établissements scolaires ci-dessus mentionnés, il y a encore les excellentes écoles et académies de Mde. Montreuil, rue Panet, Melle Cronan, rue Ste. Marie, Melle Blanchard, rue Logan, Mlle Lanthier, rue Seaton, M. Périllard, rue Ontario, Mlle Paré, rue Ontario, M. Dalpe, rue Ontario, M. Primeau, rue St. Denis, Melle Thibaudeau, rue Roi, Melle Dorval, rue Ste. Elizabeth, Melle O'Keef, rue Craig, Melle Thibaudeau, rue Chatham et Mde Marchand, rue St. Dominique.

Dans toutes ces institutions j'ai cru remarquer une excellente méthode d'enseignement. J'ai vu des compositions d'élèves, entre autres, de trois élèves de Melle O'Keef, qui faisaient honneur aux institutrices.

A la tête de toutes ces maisons d'éducation est placé, comme surintendant spécial des commissaires d'écoles catholiques de la cité, un homme inappréciable pour son tact et ses aptitudes à l'enseignement, M. L. U. Archambault, principal de l'école du Plateau. Ce bon monsieur, avec une politesse et une courtoisie que je ne saurais assez apprécier, m'a considérablement facilité l'accomplissement de ma tâche par l'obligeance qu'il a bien voulu avoir de m'accompagner dans toutes mes visites aux écoles de Montréal et de m'en fournir les statistiques.

Comté d'Hochelaga.

Hochelaga.—L'école des garçons est dirigé par deux bons maîtres, l'un diplômé pour école modèle, l'autre pour école élémentaire. Celui-ci fait la classe primaire qui compte 74 élèves, celui-là la classe supérieure, fréquentée par 40 élèves.

L'école des filles est confiée aux soins des révérendes Dames des Saints noms de Jésus et Marie. Il y a aussi dans cette école une division préparatoire composée de 64 enfants et une division supérieure de 46 élèves. Les progrès répondent au dévouement des bonnes religieuses qui dirigent l'institution. L'école des garçons a beaucoup augmenté depuis un an et promet de devenir de plus en plus florissante, grâce à l'habileté des maîtres et à l'encouragement des commissaires. Un superbe édifice, où les classes sont

spacieuses, bien aérées et pourvues, à très peu de choses près, de tout le matériel nécessaire, sert à la fois pour les deux institutions.

L'école dissidente, fréquentée par 52 élèves, m'a paru bien tenue, et est, m'assure-t-on, sur un bien meilleur pied que par le passé. Les comptes de MM. les secrétaires-trésoriers de ces deux municipalités sont en bon ordre.

Il y a encore à Hochelaga une de ces institutions qui font tant d'honneur au pays ; c'est le grand et magnifique pensionnat des révérendes Dames des Saints noms de Jésus et Marie, qui compte environ 150 élèves.

Côteau St. Louis.—Les quatre écoles de cette municipalité sont fréquentées pas 659 élèves. Il y a d'abord l'académie des garçons, sous la direction des Clercs de St. Viateur, ou 226 élèves font les progrès les plus satisfaisants, puis l'académie des filles, tenue par les révérendes Dames de la Providence et fréquentée par 160 élèves qui, elles aussi, font honneur à leurs excellentes institutrices. L'assiduité remarquable des élèves de ces deux maisons prouve que les maîtres et maîtresses y ont le talent de faire aimer l'école. L'institut des sourds-muets compte 93 élèves et celui des sourdes-muettes 122. Le gouvernement ne saurait trop encourager de tels établissements.

L'école dissidente du *Coteau St. Louis* ne paraît que bien peu encouragée.

Village St. Jean-Baptiste.—La belle école modèle de garçons de cette municipalité renferme 345 élèves sous les soins de quatre professeurs dont deux spécialement chargés de l'enseignement de l'anglais. Le principal, M. Côté, fait preuve de rares aptitudes pour la direction d'une école. L'institution est sur un excellent pied et donne entière satisfaction aux commissaires et aux parents. J'en dirai autant de l'école des filles tenue par Madame Lapierre, aidée de deux sous-maîtresses. 284 élèves y reçoivent, en anglais et en français, une instruction solide. La maison est grande, mais elle sert en même temps aux deux écoles, ce qui cause un peu de gêne. Il est question d'en bâtir prochainement une pour les filles. Les commissaires méritent des éloges pour leur zèle et le secrétaire-trésorier pour l'ordre avec lequel il tient les comptes.

L'école dissidente sous les soins de Madame McLean, aidée de sa sœur, est aussi très bien tenue. Elle renferme 62 élèves, tant garçons que filles. Comptes en bon ordre.

Petite Côte Visitation.—Il y a dans cette municipalité une école catholique qui compte 52 élèves. Deux maîtresses y enseignent, l'une l'anglais, l'autre le français. Progrès assez satisfaisants.

28 élèves fréquentent l'école dissidente qui est très bien tenue. Comptes en ordre.

St. Henri des Tanneries.—Quatre institutions catholiques fréquentées par 1196 élèves font honneur à cette belle localité. Il y a d'abord le cou-

vent des révérendes Sœurs de St. Anne où 65 pensionnaires et 310 externes reçoivent cette éducation solide et morale que ces bonnes Religieuses savent si bien donner ; puis l'académie mixte de St. Augustin où des Sœurs de la même communauté se consacrent à l'instruction de 310 élèves.

Les Frères de la doctrine chétienne tiennent dans l'ancienne chapelle une académie fréquentée par 350 élèves qui, sous les soins de tels professeurs, reçoivent en anglais et en français une excellente éducation commerciale.

Il y a encore au Coteau St. Augustin une école élémentaire (60 élèves) qui donnera plus de satisfaction sous son nouvel instituteur qui sous le précédent qui a abandonné son école au milieu de l'année.

Le digne curé de St. Henri et MM. les commissaires d'écoles ont à cœur le progrès de l'éducation et n'épargnent pas les plus grands sacrifices pour une si belle cause.

Je n'ai pas encore une idée exacte des comptes.

L'école dissidente, professeur M. Thos. Chambers, avec une sous-maîtresse, est une école de 1ère classe, 79 élèves y reçoivent une éducation forte et soignée. Bonne maison, pourvue de tout le nécessaire. Salaire de M. Chambers qui, certes, le mérite bien, $600, et de son assistante $200.

Heureux si, comme les syndics de cette école, l'on savait partout apprécier et rémunérer le talent ! Combien d'instituteurs qui mériteraient un salaire aussi élevé et qui ne reçoivent que $300 ou $350 par année !

Village Delisle.—Cette nouvelle municipalité renferme deux institutions fréquentées par 680 élèves. Dans la principale les révérendes sœurs de Ste Anne instruisent, avec leur succès ordinaire, 590 enfants dont 225 petits garçons qui forment une classe primaire séparée. J'ai admiré la méthode de ces bonnes religieuses. J'ai vu dans cette maison des enfants de 5 à 6 mois d'école lire couramment avec une grande facilité.

L'autre école tenue dans une maison louée compte 90 élèves des deux sexes. L'institutrice Melle. Desrivières, aidée d'une sous-maîtresse, y enseigne avec succès l'anglais et le français.

Coteau St. Pierre et Cote St. Paul.—Deux bonnes écoles catholiques et deux écoles dissidentes fréquentées par 300 élèves en tout ; telles sont les institutions de cette localité. M. Fred. Ramsay avec deux sous-maîtresses, dont l'une spécialement pour l'anglais, conduit avec distinction la principale école catholique. Ce qui prouve la bonne volonté de M.M. les commissaires c'est que le traitement de M. Ramsay et de ses aides se monte à $764. L'école du Côteau St. Pierre est tenue par une personne bien compétente, mais le manque d'assiduité empêche tout progrès.

Bonnes maisons. Comptes en ordre.

Les deux écoles dissidentes, l'une Côte St. Paul, l'autre Rivière St. Pierre, fonctionnent bien.

Côte-des-Neiges.—Il y a sous contrôle dans cette municipalité 4 écoles catholiques avec 291 élèves et deux écoles dissidentes qui en comptent 68.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne tiennent une excellente académie dans une belle maison à deux étages, où ils préparent avec succès la nombreuse jeunesse confiée à leurs soins à remplir plus tard dans la société tous les devoirs de bons chrétiens et de bons citoyens ; et les jeunes filles apprennent sous les soins des révérendes Sœurs Grises, non-seulement la science profane, mais encore la pratique de toutes les vertus de leur sexe. Les écoles de la Côte St. Antoine et celle de la Côte St. Luc sont bien tenues, les élèves y font des progrès.

Les deux écoles dissidentes, tenues dans des maisons louées, fonctionnent très-bien.

Le secrétaire, M. Lecavalier, écr., M. P. P., étant absent lors de ma visite, je n'ai pas vu les comptes. Ce monsieur est secrétaire des commissaires et des syndics.

Outre les quatre institutions sous contrôle il y en a deux indépendantes, l'une catholique, l'autre dissidente. La première est un superbe collége pour enfants au-dessous de 12 ans, bâti sur le versant nord de la montagne de Montréal dans un site enchanteur. Ce collége compte 80 élèves. Son utilité paraît être encore loin d'être assez appréciée. Les parents qui y mettent leurs enfants sont certains de les reprendre, à l'âge de 10 ou 12 ans, bien élevés et bien préparés à commencer un cours commercial ou classique. La seconde est une académie mixte où 26 élèves reçoivent une excellente éducation.

Longue-Pointe.—L'école des garçons du village (27 élèves) est tenue par une demoiselle. J'ai regretté de voir la maison si vieille et si délabrée à l'extérieur. J'en ai fait l'observation à MM. les commissaires qui, je l'espère, la feront réparer. L'éducation des filles du village est confiée aux révérendes Sœurs de la Providence qui, partout où elles enseignent, savent donner à leurs élèves de bonnes notions de science et de vertu. Cette école compte 40 élèves. L'école de la Côte St. Léonard est fréquentée par 75 élèves, 33 garçons et 42 filles. Cette école fait honneur à son institutrice Melle M. L. Decousse et peut être rangée parmi les bonnes écoles modèles. Comptes bien tenus.

L'école dissidente ne compte que 13 élèves ; on espère en réunir un plus grand nombre après les vacances.

Pointe-aux-Trembles.—Le village de cette paroisse possède deux maisons d'éducation où la jeunesse qui leur est confiée trouve une instruction telle que les plus exigeants peuvent le désirer. Le couvent, régi par les révérendes Dames de la Congrégation, attire par la beauté de son site beaucoup d'élèves de Montréal : aussi y compte-t-on 80 pensionnaires et 40 externes. Une académie, sous les soins des Frères St. Viateur et tenue dans une maison superbe, bien fournie de tout le matériel nécessaire, est fréquentée par 82 élèves. L'école de la Côte St. Léonard se compose de 25 élèves, à peu près tous commençants. MM. les commissaires d'écoles, M. le curé

en tête, montrent beaucoup de zèle pour l'éducation. Comptes en très-bon état.

Rivière-des-Prairies.—Il y a dans cette paroisse deux écoles. Celle du village (52 élèves) se tient dans une bonne maison. La digne maîtresse, Melle. Crose, est toute dévouée à son devoir et fait faire à ses élèves des progrès très-satisfaisants. L'école du *Haut*, tenue dans une maison louée (45 élèves), mérite d'être classée parmi les bonnes écoles. Comptes en bon ordre.

Sault-au-Récollet.—Il y a ici trois municipalités. L'école modèle du village qui jusqu'ici, paraît-il, n'a pas fait grand progrès, promet de faire beaucoup mieux sous la direction éclairée de M. Silfred Fortin. Le nombre des élèves est de 75. Celle du bas de la paroisse (56 élèves) est une bonne école, bien que la maîtresse y ait eu du désagrément de la part d'un certain nombre de parents des élèves, ce qui, je crois, la portera à s'engager ailleurs. J'ai trouvé à la côte St. Michel une nombreuse école de 120 enfants. Les élèves étant allés à confesse le jour de ma visite, je n'ai pu qu'examiner les cahiers d'écriture, de compositions, de règles, etc. Le tout m'a paru très-bien et m'a donné une opinion favorable de l'école. Celle du haut de la paroisse mérite à peine le nom d'école. Il y a pourtant 60 élèves. La maîtresse que les commissaires avaient engagée pour l'année étant morte en décembre dernier, il a fallu, pour ne pas fermer l'école, en engager une qui n'a ni ordre ni méthode. Ces messieurs, j'espère, comprendront la responsabilité de laisser perdre le temps à un si grand nombre d'enfants.

Les maisons sont bonnes et les comptes bien tenus.

Dans cette paroisse on trouve encore le magnifique et rénommé couvent du Sacré-Cœur, dont le pensionnat compte environ 100 élèves et l'externat, ou école graduite, à peu près 60, le noviciat des rév. Péres Jésuites où une quarantaine d'étudiants puisent la science et les vertus qui caractérisent si éminemment cet ordre distingué, et enfin une école indépendante de filles d'environ 25 élèves.

Comté Jacques Cartier.

St. Laurent.—Cette belle et grande paroisse comptes 10 institutions scolaires : 8 catholiques et deux dissidentes, le tout fréquenté par 854 élèves. Deux établissements font principalement honneur à cette paroisse ; le beau et grand collége commercial et classique où 335 élèves reçoivent, sous les soins des révds. religieux de Ste. Croix, l'éducation la plus soignée tant en anglais qu'en français. Cette belle institution mérite tous les encouragements possibles. L'anglais et le français y sont sur un pied égal, parce que grand nombre d'élèves y viennent des Etats-Unis.

Et le beau couvent des révdes. Dames Maronites de Ste. Croix, où 175 élèves apprennent aussi avec le plus grand succès, en anglais et en français tout ce que l'on peut désirer en fait d'instruction utile et même agréable. On leur apprend de plus tous les travaux essentiels à leur sexe.

Des 6 écoles des côtes, je place au premier rang celle de Liesse. Cette école donne pleine satisfaction. J'ai trouvé le traitement de l'institutrice trop minime pour son mérite et le nombre de ses élèves (70). J'ai même conseillé qu'on lui donnât une sous-maîtresse. L'école du bas du Bois Franc et celle de la Côte St. Laurent sont bien tenues et appréciées. Dans les 3 autres les progrès sont les moindres, non par suite de l'incapacité des institutrices, mais à cause de l'irrégularité de l'assistance des élèves. Ce dernier défaut est surtout remarquable à l'école de la Côte Vertu.

Les deux écoles dissidentes sont excellentes et tenues dans des maisons commodes, spacieuses et pourvues de tout le matériel nécessaire. Les deux institutrices sont de jeunes personnes capables, bien élevées et tout à leur devoir.

Cette paroisse est une de celles que j'ai trouvées le mieux pourvues en fait de maisons d'école. Chaque arrondissement a la sienne et en bon ordre. Celle de Liesse est la seule qui aurait besoin d'être agrandie ou rebâtie.

Le secrétaire, M. Lecavalier, Ecr., M. P. P., étant absent, je n'ai pu voir les comptes : mais les maîtres et maîtresses sont régulièrement payées.

Ste. Anne, Bout de l'Ile.—J'ai eu le plaisir de trouver au village de cette paroisse deux excellentes écoles modèles, l'une de garçons avec 70 élèves, l'autre de filles avec 80. M. Léon Charbonneau, professeur à l'école des garçons, est tout dévoué à son devoir et fait faire à ses élèves en anglais et en français de beaux et rapides progrès. Je puis en dire autant de Melle. Céline Normandeau, maîtresse à l'école des filles. Cette bonne demoiselle fait cette école depuis plusieurs années et jouit de l'estime générale.

Dans la paroisse, qui forme une municipalité séparée du village, il y a deux écoles qui donnent assez de satisfaction. Les commissaires de la paroisse n'ont pas de maisons d'école.

J'ai trouvé dans la partie nord de Ste. Anne une école indépendante fréquentée par 21 élèves, qui sera, je l'espère, sous contrôle l'année prochaine. J'ai eu l'honneur, M. le surintendant, de vous faire un rapport spécial sur la cause de l'établissement de cette école. Comptes bien tenus.

Lachine.—La municipalité de la ville de Lachine contient 3 excellentes institutions, deux catholiques et une protestante. Le vaste couvent des révdes. Sœurs de Ste. Anne, bâti dans un site magnifique, donne à 284 élèves l'éducation la plus soignée, tout en les habituant à la pratique de la simplicité, de la modestie, en un mot, de toutes les vertus chrétiennes, propres à orner leur sexe. Les ouvrages manuels, l'horticulture, etc., y sont aussi enseignés avec soin.

Le rév. M. Piché, dont le zèle pour l'éducation surpasse tout éloge, aidés de M. M. les commissaires, eux aussi pleins de bonne volonté, est parvenu à faire bâtir, pour y tenir l'école des garçons, une belle et grande maison à deux étages où rien ne manque pour le confort et l'instruction des élèves. 184 enfants, divisés en trois catégories, dont l'une spécialement

anglaise, y reçoivent, sous la direction de trois bons professeurs, une éducation solide et soignée.

L'académie dissidente, professeur M. R. O. Varner, tenue dans une belle et grande maison, bien munie de tout le nécessaire, est fréquentée par 81 élèves qui, sous les soins d'un professeur si habile, font tous les progrès que les syndics et les parents peuvent désirer. M. Low, secrétaire, tient très-bien les comptes.

J'ai regretté de voir dans les comptes de M. M. les commissaires beaucoup trop d'arrérages. J'ai écrit à ce sujet à leur habile secrétaire, M. le notaire Forest, qui, je n'en doute pas, fera son possible pour les faire rentrer au plus vite.

Les deux écoles de la municipalité de la paroisse ne m'ont guère satisfait. Ces deux écoles, fréquentées par 95 élèves, ont de bonnes maîtresses, mais se tiennent, notamment celle du bas, dans des maisons trop délabrées, mal pourvues de tables, de bancs, de cartes géographiques, etc. J'ai écrit à ce propos à M. M. les commissaires et j'espère qu'ils y verront. Comptes satisfaisants.

Ste. Géneviève.—Cette paroisse est divisée en trois municipalités : celle du village, celle du bas et celle du haut. Dans la première se fait remarquer d'abord, une de ces institutions qui font tant de bien partout où elles se trouvent : c'est un beau couvent tenu par les révérendes. Sœurs de Ste. Anne. 70 externes et 58 pensionnaires ont le bonheur d'y apprendre les sciences et les vertus que ces bonnes religieuses savent si bien inculquer. Puis, une bonne école modèle où 70 élèves reçoivent l'instruction, sous les soins de M. Paiment, qui se donne beaucoup de peine pour leur avancement. Enfin, à la côte St. Jean, une école élémentaire ouverte depuis le mois de décembre dernier et fréquentée par 30 élèves, tous commençants. Dans la municipalité du bas, il y a deux écoles. Celle de la Grande Côte est fréquentée par 64 élèves. Bonne institutrice ; malheureusement une maladie chronique l'oblige de cesser un travail qu'elle a accomplie avec succès pendant plusieurs années. L'école de la côte St. Remi est satisfaisante et fréquentée assez assidument par 48 élèves. Celle de la municipalité du Haut est une très-bonne école et compte 45 élèves.

Maisons en bon état. Comptes bien tenus.

Pointe-Claire.—Un superbe couvent, une école modèle et cinq écoles élémentaires, telles sont les institutions scolaires de cette paroisse.

L'école modèle se tient dans une bonne et grande maison, et 50 élèves, sous l'habile professeur M. Casimir Valiquet, y font de bons progrès.

Le couvent, superbe édifice, bâti sur une presqu'île du lac St. Louis, occupe un des sites les plus enchanteurs, les plus pittoresques du pays. Les révérendes Dames de la Congrégation y instruisent 152 élèves, tant pensionnaires qu'externes, et communiquent à ces jeunes intelligences l'amour de la science, de la religion et du devoir.

Je regrette d'avoir à dire que les cinq écoles de la paroisse se tiennent dans des maisons louées, maisons presque toujours mal distribuées pour la tenue des écoles, mal aérées et seuvent mal entretenues. Ces cinq écoles comptent 130 élèves et sont toutes assez bonnes.

M. le Dr. Valois, secrétaire-trésorier, tient bien les comptes.

Comté de Vaudreuil.

Ile Perrot.—Cette paroisse renferme 4 écoles. On éprouve beaucoup de plaisir à la vue des progrès opérés par une bonne méthode dans la nombreuse école modèle du village. Cette école, dirigée par Melle Elodie Rabeau, se compose de 82 élèves des deux sexes. Outre les matières exigées dans les meilleurs écoles modèles, les élèves apprennent la musique vocale et instrumentale, la couture, la broderie, etc. Le traitement de cette excellente institutrice est loin d'être proportionné à son mérite.

Le rév. M. Turcot, curé de la paroisse, prend beaucoup d'intérêt au succès de cette école et des autres.

Les écoles des arrondissements Nos. 1 et 2 sont aussi sur un très-bon pied. Les institutrices sont de jeunes personnes très-estimables et bien dévouées à leurs devoirs.

Celle du haut, No. 4, est tenue par une institutrice mariée, ce qui, comme je l'ai vu ailleurs, est cause que cette maîtresse, partagée entre le soin de son ménage et les devoirs de son école, est forcée de trop négliger ceux-ci. Aussi, cette école est-elle bien inférieure aux 3 autres.

Le nombre total des élèves de cette paroisse est de 214. Comptes en ordre.

Vaudreuil.—406 élèves fréquentent les 8 institutions catholiques et 107 les écoles dissidentes de cette paroisse. Le village et la paroisse forment deux municipalités distinctes. Dans la première M. A. M. Moffatt tient une école-modèle, ou plutôt académique, sur le meilleur pied. 80 élèves y reçoivent une éducation solide et variée. Ce digne monsieur tient la même école depuis plus de 25 ans. Il jouit non seulement d'une juste considération, mais encore de la reconnaissance des nombreux élèves formés à son école, et dont il a le plaisir de voir bon nombre devenus des membres distingués de la société.

Le couvent, tenu par les révérendes Sœurs de Ste. Anne, compe 41 externes et 45 pentionnaires. Ces bonnes religieuses font faire à leurs élèves, ici comme partout où on les rencontre,de très-beaux et très-rapides progrès.

Dans la paroisse quelques écoles sont bien bonnes, telles que celles de *Quinchien*, de la *Côte St. Louis* et du haut de la *Petite Côte*. Celle de Hudson, bien que nouvellement établie, possède une bonne institutrice et promet des progrès ; il en est de même de celle de la *Côte Lotbinière*. Quant

à celle de la *Côte des Français*, j'ai conseillé à MM. les commissaires de changer d'institutrice. L'assistance dans plusieurs écoles est trop irrégulière, ce qui retarde tout progrès.

Chaque arrondissement a sa maison d'école assez en ordre.

Partout les maîtresses se plaignent de la manière irrégulière dont elles sont payées. Aussi, y a-t-il beaucoup trop d'arrérages dans les comptes. J'ai prié M. le secrétaire de se hâter de porter remède à ce mal.

Les trois écoles dissidentes donnent pleine satisfaction. Comptes en ordre.

Rigaud.—Le village et la paroisse forment deux municipalités distinctes.

Dans celle du village se trouve le beau collége Bourget, bâti sur la déclivité d'une belle montagne et occupant un site superbe et des plus salubres. 145 élèves y reçoivent la meilleure éducation classique sous les soins des Clercs de St. Viateurs : les Canadiens-français y apprennent facilement l'anglais parce que bon nombre d'élèves y viennent de la province d'Ontario, des Etats-Unis, etc.

Parmi la variété des matières que l'on y enseigne, j'ai admiré avec quelle facilité un certain nombre d'élèves comprennent le jeu de la télégraphie.

J'en ai vu un transcrire une page dictée par cette méthode avec la même promptitude, la même facilité que si elle le lui avait été de vive voix.

Ce beau collége fait honneur à ses fondateurs et cet honneur rejaillit sur tout le pays.

Dans les localités qui ont l'avantage de posséder de telles institutions les écoles s'en ressentent et sont sur un bon pied. Le village possède aussi un excellent couvent régi par les révérendes Sœurs de Ste. Anne. 45 externes et 46 pensionnaires y reçoivent une éducation bien soignée sous tous les rapports. La politesse, la modestie et la belle tenue des élèves font honneur à cette maison.

La municipalité de la paroisse compte 7 bonnes écoles élémentaires fréquentées par 346 élèves. Quelques-unes ce ces écoles sont sur un excellent pied. Il y a partout des plaintes contre trois parce que les maîtresses étant mariées sont trop souvent, dit-on, distraites de leurs devoirs par l'occupation de leurs enfants, etc. Bonnes maisons d'écoles, maîtres et maîtresses régulièrement payés, comptes en ordre.

L'école dissidente de la *Pointe-Fortune*, sans être forte, paraît cependant répondre aux besoins de la localité. Elle se tient dans une bonne maison—30 élèves—comptes bien tenus.

Ste. Marthe.—L'école académique du village, professeur, M. F. X. Boi-

leau, est un instituteur de première classe, fréquentée par 100 élèves : 40 garçons et 60 filles. La maison, bien que grande, aurait besoin de réparations et de changements pour être plus salubre et mieux aérée. J'ai regretté de voir un professeur si habile avoir un salaire bien trop minime pour ses services. Les 6 écoles des concessions—324 élèves—sont toutes très-bonnes. Quelques unes mériteraient les titres d'écoles-modèles. Celle de la *Côte St. Henri* mérite une mention spéciale, parce que les enfants qui la fréquentent étant à peu près en nombre égal Canadien-français et Canadiens-irlandais, apprennent et parlent les deux langues avec une grande facilité. Bonnes maisons d'école, maîtres et maîtresses régulièrement payés. Comptes bien tenus.

L'école dissidente contient, me dit-on, environ 15 élèves. Je n'ai pas pu la visiter, pour m'être trompé de route.

Ste. Justine de Newton.—Le nombre d'élèves des 4 écoles catholiques de cette municipalité est de 238. Celle du village, tenue par Melle Ladéroute, et qui compte 38 garçons et 43 filles mérite d'être rangée parmi les bonnes écoles-modèles. Ici, comme à l'école du 2e rang, tenue par Melle McAragher les enfants d'origine française, irlandaise et écossaise, se trouvant mêlés à peu près en nombre égal, ont l'avantage d'apprendre également les deux langues.

Maîtresses bien payées.—Bonnes maisons. Comptes en ordre.

L'école dissidente (20 garçons et 15 filles) n'est pas forte—manque d'ordre—maîtresse peu régulièrement payée. Je n'ai pas vu les comptes.

Comté de Soulanges.

St. Clet.—Cette paroisse possède 5 écoles fréquentées par 253 élèves. Celle du village, instituteur M. Arsène Daoust, est très satisfaisante. Les autres, à l'exception de celle de la *Côte Ste. Anne*, sont aussi sur un très-bon pied, surtout celle de la *Côte St. Emmanuel.* J'ai conseillé aux commissaires d'écoles de joindre l'arrondissement de la *Côte Ste. Anne* à celui du village, conseil déjà donné, m'a-t-on dit, par mon digne prédécesseur. Bonnes maisons d'école. Comptes bien tenus, mais beaucoup trop d'arrérages.

St. Polycarpe.—Cette grande paroisse se divise en onze arrondissements, chacun pourvu d'une bonne maison d'école, dont seulement une couple ne m'ont pas paru assez bien entretenues. Ce qui manque le plus généralement, ce sont les cartes géographiques. Le village possède un couvent où les révérendes Sœurs de Ste. Anne donnent à 70 externes et à 42 pensionnaires une éducation qui ne le cède en rien à celle des meilleures institutions. Ici, comme partout où ces bonnes Sœurs enseignent, leurs élèves leur font honneur et font prévoir qu'elles seront plus tard des modèles de vertu pour la société.

M. Picotte, professeur de l'école-modèle où l'assistance ordinaire est de 70, se donne beaucoup de peine et fait faire de beaux progrès à ses élèves. Il est pénible de voir que ce monsieur et les autres maîtres et maîtresses de

la paroisse sont trop irrégulièrement payés. Cela provient de ce qu'il y a beaucoup trop d'arrérages. J'ai parlé et même écrit à ce sujet à MM. les commissaires et au secrétaire-trésorier, et j'espère que, pleins de bonne volonté comme je les connais, ils se hâteront de remédier au mal. Les nombreuses écoles de cette paroisse sont généralement bonnes.

Tout le monde, le digne curé en tête, m'y a paru bien favorable à la belle cause de l'éducation. Le nombre des élèves, y compris ceux de l'école dissidente, se monte à 682.

L'école dissidente se tient dans une bonne maison. Assistance pas très régulière—45 élèves.—Progrès assez bons.—Comptes bien tenus—institutrice bien payée.

St. Zotique.—Cinq écoles catholiques avec 396 élèves et une école dissidente, 18 élèves, tel est le nombre des écoles de cette paroisse. Trois professeurs distingués, MM. Dagenais, Juyère et Green y tiennent trois écoles-modèles mixtes, l'un au village, l'autre à la *Rivière à Beaudette* et le troisième au *Côteau Landing*. Il y a plaisir à voir la variété des matières qui y sont enseignées dans les deux langues, et les beaux progrès des élèves.

Les deux écoles élémentaires méritent aussi une bonne mention. Bonnes maisons. Comptes bien tenus. Instituteurs régulièrement payés.

L'école dissidente, bien que peu nombreuse, est sur un excellent pied. Bonne maison. Comptes en bon état.

St. Ignace.—Cette paroisse possède 6 institutions scolaires fréquentées par 266 élèves. M. Rouleau, professeur de l'école modèle du village, se donne beaucoup de peine et mérite des éloges pour les progrès qu'il fait faire à ses élèves. Les révérendes Sœurs de la Providence font une bonne classe d'externat. M'étant rendu le 17 de mars à la *Côte Est du Ruisseau* pour en visiter l'école, l'on m'y apprit que la digne institutrice, Mde. de Bellefeuille, était morte le matin même à la suite d'une courte maladie. Je ne puis donc que répéter ce que j'ai ouï dire de cette école; c'est que la regrettée défunte l'avait très bien tenue.

Les autres écoles de cette paroisse m'ont bien satisfait. Maison en ordre. Comptes assez bien, mais trop d'arrérages, ce qui occasionne des plaintes de la part des maîtres et maîtresses sur l'irrégularité du payement de leur salaire.

Cèdres.—J'ai trouvé dans cette paroisse un couvent tenu par les révérendes Sœurs de la Congrégation. 80 élèves, tant pensionnaires qu'externes, y reçoivent les bienfaits de cette éducation à la fois solide, variée et religieuse que ces bonnes Dames savent si bien donner partout où elles enseignent. L'école modèle du village compte 40 élèves qui m'ont paru bien profiter des leçons de leur habile professeur, M. Maurice Lapointe. L'école de la *Côte St. Dominique* (73 élèves) et celle de la *Côte St. Féréol* (84 élèves) sont présidées par deux hommes bien dévoués à leur devoir; c'est dire que

ce sont des bonnes écoles. Celles du *haut des Cèdres* (19 élèves) est faible, mais s'améliorera, j'espère.

Celle du *Bas* (31 élèves) est dirigée par un institutrice pleine de bonne volonté, qui fait faire à ses élèves des progrès satisfaisants. Je ne puis que répéter les louanges de mon digne prédécesseur pour le zèle et le dévouement du vénéré curé et de MM. les commissaires de cette paroisse en faveur de l'éducation.

Les maisons d'école sont bonnes et pourvues de tout le matériel nécessaire. Comptes bien tenus.

Tel est, honorable monsieur, le rapport aussi exact qu'il m'a été possible de le faire de l'état des institutions scolaires de mon grand et important district d'inspection.

Le tout respectueusement soumis.

McMAHON,
Ins. d'écoles.

M. MAGRATH

Monsieur,

En soumettant mon rapport annuel sur l'état de l'éducation dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, je me permettrai de présenter quelques observations générales pour l'information des autorités scolaires, afin de montrer quels progrès ont été faits durant les douze mois qui viennent de s'écouler et quels changements sont désirables dans le système actuel des écoles communes de cette province.

Depuis maintenant onze ans passés que j'ai à remplir les devoirs d'inspecteur d'écoles, c'est avec satisfaction que je puis dire qu'il y a un progrès marqué et visible dans l'état de l'éducation des comtés dont l'inspection m'est spécialement confiée. On trouve encore, il est vrai, beaucoup d'apathie de la part des parents et de la population dans un petit nombre de municipalités; mais en somme, le progrès est très-apparent, et dans les localités mêmes où l'indifférence semblait depuis longtemps s'être fixée d'une façon permanente, j'ai pu voir qu'on ne résistait pas à l'influence de municipalités plus énergiques.

Parmi les écoles qui méritent une mention honorable, je citerai l'académie de Clarendon, les écoles communes de Bryson, de Portage-du-Fort, de Bristol No. 1, l'académie d'Aylmer et l'école modèle de Chelsea.

J'ai eu le plaisir d'entendre, il y a peu de temps, l'habile inspecteur du comté de Carleton, de l'autre côté du fleuve Ottawa, déclarer à un

examen public d'une de mes écoles qu'assurément aucun des établissements scolaires de son comté n'était supérieur à l'école modèle de Chelsea, dont le succès, je dois franchement l'admettre, est principalement dû aux efforts persévérants du secrétaire-trésorie, M. Chitty.

En étudiant attentivement l'état de nos écoles, et en comparant le système sous lequel elles sont administrées avec celui qui est en vigueur dans la province d'Ontario et dans d'autres pays où les termes *éducation* et *progrès matériel* sont depuis longtemps synonymes, on reconnaîtra généralement sans doute que ces écoles sont susceptibles d'amélioration dans maints et maints détails.

Et tout d'abord je prendrai la liberté d'attirer de nouveau sérieusement l'attention sur l'insuffisance du traitement des instituteurs dans la majorité des cas.

D'ici à ce qu'on ait trouvé le moyen de décider les hommes compétents à persévérer dans une carrière qui ne devrait pas être la plus mal payée, il y aura nécessairement toujours un côté faible dans le système d'éducation. Dans les provinces d'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse, la législation des écoles veut, comme premier principe, que la rémunération des services de l'instituteur soit suffisante, et j'espère voir disparaître avant longtemps, dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, les difficultés qui s'opposent aujourd'hui à de semblables améliorations.

On apprendra avec satisfaction qu'un vif désir d'élever le niveau des connaissances de l'instituteur se fait sentir dans cette partie de la province. Il y a eu jusqu'à présent trop d'apathie et de négligence sous ce rapport, et j'appellerai particulièrement l'attention sur l'exemple que donne la commission d'examen d'Aylmer, dont le président, homme éclairé et parfaitement au fait du système de la province d'Ontario s'est fort intéressé à l'amélioration de la position de la classe enseignante.

Il m'a été pénible de m'apercevoir, dans le cours de mes tournées officielles, que quelques-unes de mes écoles ont grand besoin de matériel et de livres. Chacun sait que la province d'Ontario a donné, sous ce rapport, une forte impulsion à l'éducation populaire en créant, il y a quelques années, à Toronto un dépôt qui déjà paye presque ses frais.

J'aimerais à pouvoir signaler quelque amélioration notable dans la classe des constructions scolaires qui jusqu'ici ont suffi pour les besoins de l'éducation et qui dans plus d'un cas étaient tout simplement des masures.

Dans la province d'Ontario la législation a fixé un minimum pour les dimensions d'une maison d'école. Chaque enfant en âge d'aller à l'école a droit à un espace de neuf pieds carrés de plancher et de cent pieds cubes d'air. La maison d'école doit être située sur un emplacement d'au moins un demi arpent. Voilà un point qui demande la prise en considération immédiate et énergique du gouvernement.

On a longtemps débattu la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de changer le mode de perception des taxes d'écoles.

Je prendrai la liberté de demander respectueusement s'il ne vaudrait pas mieux contraindre les autorités municipales plutôt que les secrétaires-trésoriers des commissaires ou syndics à percevoir ces taxes.

Comme la chose se pratique aujourd'hui, il y a trop de longanimité et souvent trop de négligence dans la dite perception, et il s'ensuit que les maîtres ne sont pas régulièrement payés. A ce propos, je suis en état de remarquer que dans quelques municipalités on est peu enclin à lever des taxes suffisantes pour faire face ou payement intégral du salaire des instituteurs et des autres dépenses d'école courantes ; il résulte de là que ces municipalités sont dans un état chronique de dettes et les écoles elles-mêmes dans un état continu d'efficacité.

Pour se bien garder contre de telles éventualités, il devrait y avoir, indépendamment de rétribution mensuelle, une taxe sur toutes propriétés imposables excédant d'au moins dix pour cent la somme qu'on suppose nécessaire pour couvrir n'importe quelles dettes des commissaires d'écoles. Cette mesure une fois prise, il restera à chaque municipalité une balance en sus de ses dépenses.

Je ne puis dans ce rapport dire que les livres classiques sur l'agriculture sont en usage dans les écoles de mon district. Il y a longtemps que je reconnais la nécessité de faire de l'étude de l'agriculture une partie essentielle du cours d'éducation de nos écoles communes, mais malheureusement beaucoup d'écoles ici ne sont pas assez avancées pour que l'on adopte cette branche d'instruction sur une échelle considérable.

Je dois ajouter cependant—comme preuve de l'énergie et de l'esprit d'entreprise de la population de Clarendon—que la chimie agricole va s'enseigner à l'académie de ce canton, et j'ai eu le plaisr, il n'y a pas longtemps de lui faire présent d'une boîte d'échantillons de minéraux économiques afin de l'aider dans les louables efforts qu'elle fait pour se familiariser avec les ressources matérielles de notre pays.

C'est chose digne de remarque que dans le comté adjacent de Carleton et surtout dans la cité d'Ottawa les écoles privées ont pour la plupart disparu, et que les parents, sans distinction de classes, envoient leurs enfants aux écoles publiques, persuadés que le système en opération leur procurera l'éducation qu'il faut. Or, le spectacle d'un grand nombre d'écoles privées est toujours un indice de l'insuffisance de l'enseignement qui se donne dane les écoles publiques.

Je suis heureux de pouvoir dire que les écoles publiques du comté d'Ottawa font dans les centres les plus riches et les plus populeux des progrès qui tendent à faire disparaître la majorité des écoles privées et à permettre même aux classes les plus aisées de faire instruire leurs enfants à côté d'elles.

Dans des rapports précédents j'ai insisté sur l'opportunité et la sagesse de continuer à distribuer des prix dans les différentes écoles. Je dois ajouter cependant à ce que j'ai dit là-dessus que je n'ai pu m'empêcher de

remarquer que dans plusieurs municipalités on ne sait pas apprécier la libéralité du gouvernement sous ce rapport.

Afin de rendre cette distribution suffisante aux besoins de toutes les écoles, les commissaires et syndics devraient de leur côté distribuer au moins un nombre égal de livres. La chose se pratique dans quelques municipalités seulement, et c'est un exemple bon à suivre pour tous les autres.

Comme le gouvernement n'accorde, terme moyen, qu'environ 3 livres par école, il serait désirable que l'inspecteur reçut instruction de ne pas distribuer de livres aux municipalités dont les taxes n'auraient pas dépassé le chiffre de la subvention faite par le gouvernement..... .....
....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOLTON MAGRATH,
Inspecteur des écoles protestantes,
district d'Ottawa.

M. PAINCHAUD

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport et mon tableau statistique sur l'état de l'instruction publique aux îles de la Magdeleine pour l'année scolaire 1875-76.....
....

En parcourant les extraits des rapports de MM. les inspecteurs d'écoles pour 1873-74, je remarque les observations de mon confrère, Thomas Tremblay, Ecr., de Gaspé, au sujet des vacances, etc., les observations sont parfaitement applicables aux îles de la Magdeleine, je les approuve volontiers et je ne doute pas que l'adoption des suggestions de M. Tremblay dût aider au bon fonctionnement des écoles de cette partie reculée de la province.

Un ordre à cet égard, de la part du département, serait favorablement accueilli des commissaires qui, après tout, sont pleins de bonne volonté, mais redoutent les changements.....
....

En résumé. M. le Surintendant, il y a progrès réel dans nos écoles depuis qu'on a cessé de faire la guerre au système. Cet état de choses est rassurant pour l'avenir de ces îles qui seront toujours privées des avanta-

ges que procure la terre ferme et qui, pour y suppléer, ont d'autant plus besoin que les enfants mettent à profit tout leur temps d'école..... .....

.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. F. PAINCHAUD,
Inspecteur d'écoles.

Havre Aubert, juillet 1876.

M. PILON.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre présentement mon rapport et les statistiques, concernant les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1875-76 .....

.....

En général, je suis heureux de pouvoir constater que la cause de l'éducation a progressé sous tout rapport, cette année dans ce district. Les maisons d'école et leur matériel ont été, dans beaucoup d'endroits, faits à neuf ou réparés, et le nombre des élèves et des institutions de tout genre est augmenté. Les matières principales, telles que la lecture raisonnée, l'arithmétique et le calcul mental, l'écriture, la grammaire et l'agriculture qui s'introduit rapidement, sont enseignées avec plus de soin et de succès, et à un plus grand nombre d'élèves que par le passé. J'insiste beaucoup pour que, dans les écoles élémentaires surtout, ces matières si importantes soient enseignées préférablement aux autres. Je salue avec plaisir, en passant, la publication des livres de lecture de M. Montpetit. Je suis convaincu, sans les avoir vus, qu'ils vont beaucoup faciliter l'enseignement si utile de la lecture raisonnée.

Je n'ai qu'à louer les contribuables pour l'intérêt qu'ils portent partout à la cause de l'éducation. Les élèves méritent aussi des félicitations, pour les progrès qu'ils ont faits, cette année. Inutile de dire que les livres de récompense, que j'ai reçus, tant du département que de Mde. Ve. C. Germain, et que j'ai distribués dans chacune de mes visites, ne sont pas étrangers aux progrès accomplis. Le support bienveillant que m'accordent MM. les curés, et les visites qu'ils font aux écoles de leurs paroisses, tantôt avec moi, et tantôt seuls, contribuent beaucoup aussi à l'avancement de l'éducation. Je saisis cette circonstance pour leur en témoigner ma plus vive reconnaissance.

Quant aux instituteurs et aux institutrices, je dois les louanger à quelques exceptions près, pour le zèle qu'ils déploient dans l'accomplisse-

ment de leurs devoirs, et je les remercie de la ponctualité avec laquelle, ils suivent les avis que je leur donne. Tous ces professeurs sont diplômés, à l'exception de deux instituteurs et de 5 institutrices. Les premiers n'avaient pas encore leurs diplômes, à cause de leur arrivée récente dans la province, et les dernières à cause de leur jeunesse. Les deux maîtres ont été congédiés. Quant aux jeunes maîtresses, toutes, à l'exception de deux réussissent assez bien, et possèdent d'ailleurs une instruction suffisante, comme j'ai pu m'en convaincre moi-même, après examen. Au reste je suis fortement opposé à l'emploi de ces personnes non diplômées, et je recommande aux commissaires de ne les employer qu'à défaut de professeurs qualifiés.

J'insisterai encore pour que les femmes mariées, vivant avec leur famille, soient formellement exclues de l'enseignement. Inutile de donner ici toutes les raisons graves, qui motivent chez moi cette demande. Qu'il me suffise de dire, que l'institutrice, comme je l'entends, pour bien réussir, se doit toute entière, comme elle doit tout son temps, à ses élèves. De même, la bonne mère de famille doit être toujours et tout entière, aux soins de ses enfants. Ainsi placée dans l'alternative de choisir entre l'accomplissement de ses devoirs de mère ou d'institutrice, chacun peut deviner ce que fait la femme mariée. En faut-il d'avantage pour prouver que ces deux états, bien que ressemblants, sont parfaitement incompatibles.

Quelques arrondissements ont demandé, cette année à s'ériger en municipalités séparées, mais dans tous les cas, pour plusieurs raisons, qu'il serait trop long d'énumérer ici, j'ai cru devoir m'opposer à cette demande. D'ailleurs, appuyé sur l'expérience, je suis convaincu que ces séparations sont toujours plutôt propres à retarder, qu'à favoriser les progrès de l'instruction.

Les difficultés survenues entre les commissaires d'écoles des municipalités de *St. Hermas*, de *St. Placide* et de la *Cote St. Antoine*, et leurs secrétaires-trésoriers, m'ont révelé des faits bien déplorables. J'ai constaté depuis que dans la majorité des municipalités scolaires, les affaires se font *bona fide*, il est vrai, mais souvent illégalement et quelque fois d'une manière très-préjudiciable aux intérêts des contribuables. Pour remédier autant que possible à tous ces abus, je me permettrai de faire humblement les suggestions suivantes :

1o. Que le département adopte et publie les formules demandées par M. l'Inspecteur Grondin, dans son rapport de 1873-74.

2o. Qu'il oblige le secrétaire-trésorier de chaque municipalité, d'envoyer à l'inspecteur d'écoles, dans le cours de Juillet de chaque année, une copie de l'état de comptes, qu'il est obligé d'afficher à la porte de l'église, en vertu de la 6ème clause, du chap 15 des statuts refondus du B. C.

3o. Qu'il ordonne à chaque corporation scolaire. de faire *auditer* les comptes par l'inspecteur, une fois au moins tous les deux aus, ce dernier recevant des commissaires, pour son rapport d'audition, une indemnité de deux dollars, pour chaque année *auditée*, plus un *percentage* sur la recette

auditée. Ce percentage pourrait être dans les campagnes de $\frac{1}{5}$ de centin par dollar.....

ANTHIME PILON,

Insp. d'écoles.

30 Août, 1876.

M. PRÉMONT

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon deuxième rapport sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection.

Comme il n'y a guère plus d'un an que j'ai commencé à faire mes visites d'école, et que je vous ai déjà transmis un rapport dans le cours de l'année scolaire qui vient de finir, vous voudrez bien considérer les quelques remarques suivantes comme le complément de mon premier rapport.

Avant de faire aucune observation sur le plus ou moins de bonne volonté que les hommes chargés de diriger les écoles mettent à suivre mes avis, il est de toute justice que je donne à ces amis de l'éducation un temps raisonnable avant de leur demander compte du résultat des conseils et des instructions que j'ai cru bon de leur donner.

Lorsque le temps d'apprécier les actes sera arrivé, je vous ferai connaître les réformes que j'aurai réussi à effectuer dans les écoles que je visite. Je ne manquerai pas de vous donner les noms des muicipalités qui refuseraient de se soumettre à mes décisions, et je suis convaincu que vous ferez prompte justice des obstacles que suscitent encore quelques commissions scolaires arriérées et routinières.

On ne peut pas se dissimuler qu'il y a dans certains endroits un peu de routine, en matière d'école, et qu'il reste encore quelque chose à faire pour que notre excellent système d'éducation puisse produire les heureux résultats que nous sommes en droit d'en attendre.

Je m'appliquerai donc de plus en plus à obtenir :

1o. L'établissement d'un nombre suffisant d'écoles dans chaque municipalité ;

2o. Des maisons d'école assez vastes et bien ventilées ;

3o. Un matériel convenable ;

4o. Une méthode d'enseignement uniforme ;

5o. Un choix judicieux de livres ;

6o. Une reddition de comptes régulièrement faite par le secrétaire-trésorier ;

7o. Une parfaite régalarité dans le payement du traitement des instituteurs.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que sur quelques uns de ces points, un bon nombre de localités ont des modifications à opérer.

Ainsi, je visite des écoles où les élèves les plus éloignés auraient à parcourir, pour s'y rendre, une distance de plus d'une lieue. Aussi, ces enfants croupissent dans l'ignorance, tandis que leurs parents, fort à l'aise, pourraient subvenir aux dépenses d'une école plus proche de leur domicile.

Il n'est pas rare non plus de trouver des maisons d'école tellement délabrées qu'on est tout surpris de voir de pareilles masures faire le déshonneur de belles et florissantes paroisses.

Dans certaines écoles le matériel laisse beaucoup à désirer. Les tables et les bancs surtout ne sont pas proportionnés à l'âge et à la taille de l'enfant ; ce qui explique la lenteur des progrès des élèves en calligraphie.

Quant à la méthode d'enseignement que je voudrais voir introduite dans toutes nos écoles, c'est celle que l'on trouve dans le livre de pédagogie publié par Mgr. de Rimouski. Je l'ai déjà dit dans mon premier rapport, le département de l'instruction publique devrait fournir à chaque localité quelques exemplaires de cet ouvrage important.

Il ne faut maintenant qu'un peu de bonne volonté pour réussir à se procurer d'excellents livres d'école. Nos auteurs canadiens rivalisent de zèle pour mettre leurs ouvrages à la portée des plus jeunes intelligences ; aussi, il ne sera pas difficile, je crois, d'opérer une réforme de ce côté-là.

Tous les secrétaires-trésoriers tiennent honnêtement leurs comptes, mais la plupart d'entre eux les rédigent sans méthode et il n'y presque pas possibilité de les vérifier dans une seule visite. Je m'efforce donc de faire comprendre à ces fonctionnaires une méthode bien simple de tenir leurs livres de comptes.

Vous me pardonnerez, M. le surintendant, si je répète que les instituteurs n'ont pas, en général, un traitement suffisant. Dans mon premier rapport, j'ai protesté énergiquement contre ces municipalités avares qui s'obstinent à ne point comprendre que l'homme qui sacrifie sa santé et tout ce qu'il a de plus cher, pour le bien de la jeunesse, mérite une généreuse rémunération de tant de dévouement et d'abnégation. Aujourd'hui, j'affirmerai de plus qu'on ne se contente pas, quelque part, de mal rétribuer les services de l'instituteur ; on n'a pas la justice de lui payer ce faible traitement, selon les conventions faites. Je me suis vu obligé d'annuler certains actes d'engagement où l'on n'avait pas eu honte de stipuler que les appointments des instituteurs ne seraient payés que lorsqu'il y aurait des fonds

disponibles, et qu'il ne leur serait pas loisible d'exiger leurs émoluments dès qu'ils seraient dus.

Il faut absolument que le sort de l'instituteur soit amélioré, sinon je le crains, ces hommes si utiles au pays finiront par disparaître de la grande scène de l'instruction publique. C'est à peine si je compte une dizaine d'instituteurs dans près de cent écoles que je visite. Que deviendra donc cette phalange de professeurs, jeunes gens si bien formés dans nos écoles normales, et si bien disposés à remplir leur tâche, la plus rude que la patrie puisse imposer à ses enfants ?

Généralement, on donne trop facilement les diplômes aux jeunes filles. J'ai été obligé de défendre à quelques unes d'entre elles de faire des exemples d'écriture à leurs élèves. Dans une seule ligne on comptait plusieurs fautes grossières, et chaque mot se terminait par un paraphe impossible que l'élève s'évertuait à imiter.

J'ai encore quelques paroisses où il fait vraiment pitié de voir l'apathie des parents sur l'assiduité de leurs enfants à l'école. Dans ces paroisses, c'est à peine si, dans mes visites, je trouve une dizaine d'écoliers réunis. Par contre, je remarque avec chagrin des groupes d'enfants jouant dans la boue des chemins.

Je me convaincs de plus en plus que si les intéressés se voyaient dans l'obligation de débourser une somme un peu plus ronde pour l'instruction de leurs enfants, ils apporteraient un peu moins de négligence à l'endroit de l'assiduité à l'école. Je pourrais même citer à l'appui de mon assertion, le fait suivant choisi entre plusieurs autres de même nature.

J'ai connu un père de famille à l'aise qui, pour avoir payé sa contribution scolaire consistant en un voyage de bois, ne voulait pas faire perdre la classe à son fils dont il avait pourtant un grand besoin pour l'exploitation de sa ferme. Voulant connaître le véritable motif qui faisait agir ainsi notre homme, je lui demandai la raison qui l'empêchait de se faire aider par son fils comme à l'ordinaire. Oh ! dit-il, c'est que j'ai donné mon voyage de bois à l'école, et pour que cette dépense ne soit pas inutile, j'aime mieux me priver des services de mon enfant.

A coup sûr, en voilà un qui enverrait régulièrement ses enfants à l'école, et qui apprécierait mieux les avantages de l'éducation, si pour les procurer à sa famille, quelques piastres de plus tombaient de son gousset. Et combien d'autres feraient de même, tant il est vrai que l'on ne trouve bon et beau que ce que l'on paye cher.

J'ai dans mon district d'inspection treize écoles modèles qui, à quelques exceptions près, font de louables efforts pour se rendre dignes du nom qu'elles portent. Il est bien vrai que parmi ces écoles dernièrement établies, quelques-unes n'ont pas encore atteint le dégré de perfection obtenu par celles qui sont de date moins récente ; mais elles sont, en général, dans la voie du progrès, et je regretterais qu'elles fussent privées de la subvention accordée aux écoles supérieures. Parmi celles qui ne m'ont pas paru de

véritables écoles modèles, le défaut de succès est dû à certaines raisons particulières que je serai heureux de contribuer à faire disparaître.

Je me suis entendu avec MM. les curés de ces paroisses sur les moyens à prendre pour relever, s'il est possible, le niveau des études que l'on fait dans ces écoles supérieures, et je ne doute point du succès pour l'avenir. Voilà pourquoi je sollicite pour toutes les écoles modèles, sans exception, de mon district, une subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.

Je visite aussi deux académies, celle de Sillery et celle de St. Jean.

L'académie de Sillery continue toujours de se faire honneur.

Celle de St. Jean n'obtient pas ces beaux succès qu'elle était heureuse de remporter ces années passées. Cependant j'espère que la bonne volonté de MM. les commissaires, jointe aux efforts que fait le digne curé pour mettre les écoles de sa paroisse sur un bon pied, finira par triompher des obstacles qui ont entravé depuis quelques années la marche progressive de l'éducation dans cette municipalité.

M. le professeur Drapeau déploie tout son zèle et toute son énergie dans la direction de cette académie. MM. les commissaires m'ont promis d'ériger, l'an prochain, de nouveux bâtiments pour y tenir les classes de cette institution. Nul doute que ce nouvel édifice fera honneur à la paroisse de St. Jean.

J'ai classé dans mon tableau statistique ci-joint cinq couvents parmi les écoles indépendantes supérieures. Celui de la Ste. Famille, subventionné comme académie, n'a pas reçu ces dernières années le maximum de l'allocation accordée à ces sortes d'institutions. J'avais, dans mon premier rapport, donné de fortes raisons pour que ce couvent, l'un des plus avancés du Canada, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à y propager l'éducation, reçût une subvention au moins aussi considérable que celle qui est accordée aux deux autres académies de mon district. Ce couvent est une précieuse relique de la tant vénérée Sœur Bourgeois, il faut la conserver à tout prix. J'estime qu'une diminution de l'octroi accordé par un gouvernement serait de nature à jeter du discrédit sur cette antique maison. Cette dépréciation venant de haut lieu ferait croire à nos populations que cette institution a perdu de son importance, ce qui serait très-inexact.

Les couvents du Château-Richer, de Charlesbourg et de Ste. Anne ne reçoivent que $56, minimum de l'allocation accordée aux écoles modèles, et cependant dans ces institutions on fait faire des progrès étonnants aux élèves. A l'appui de ce que j'avance, je dirai que l'une des élèves du couvent de Ste. Anne, Melle Délina Sylvain, a reçu tout dernièrment du bureau d'examinateurs de Québec, un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles. Ce résultat parle assez haut par lui-même et vaut mieux que tous les éloges que nous pourrions faire de ces excellentes maisons d'éducation.

Ce couvent est la seule institution d'éducation supérieure que possède la paroisse Ste. Anne. La révérende Sœur supérieure désire mettre son

couvent au nombre des académies. Une lourde dette pèse sur cette maison. Toutes ces raisons me portent à solliciter en faveur de ce couvent une généreuse subvention. Quant au couvent de St. Laurent, je voudrais pouvoir vous en dire quelque chose ; mais je n'ai que des statistiques à vous offrir. La révérende Sœur craignant pour l'indépendance de sa maison, n'a pas jugé à propos de la faire visiter par un ami de l'éducation, qui a l'honneur d'être votre député, M. le Surintendant. Cette vénérable Sœur m'a fait savoir qu'elle a toutefois l'intention de vous demander une aide pour son couvent. M. le curé Forgues m'avait engagé à visiter l'institution et avait même poussé la courtoisie jusqu'à venir me présenter à Mde la Supérieure. Dans les couvents de la Ste. Famille, de Charlesbourg, de Château-Richer et de Ste. Anne, on me fait un bienveillant accueil, et je tiens même des lettres de remerciements de la part de ces bonnes sœurs, qui m'assurent que les visites de M. l'inspecteur sont un moyen bien puissant d'encouragement et d'émulation pour leurs élèves.

Je dois ajouter que MM. les curés m'ont témoigné beaucoup de condescendance, chaque fois que j'ai eu besoin de leur puissant concours pour la mise à exécution de la loi d'éducation.

Je me suis appliqué, dans ce rapport, M. le Surintendant, à vous parler de quelques réformes que je désire introduire dans mon district d'inspection ; mais cela ne veut pas dire que tout va mal ; au contraire, je tiens à témoigner qu'en général, je suis enchanté de la bonne volonté que je rencontre à peu près partout, et avant longtemps, je l'espère, je pourrai noter dans mon rapport qu'il se fait un vif élan vers le progrès.

J'ai l'honneur d'être,

JOSEPH PRÉMONT,

Insp. d'écoles.

Ste. Famille, 4 septembre, 1876.

M. SAVARD.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1875-76. J'ai visité deux fois durant l'année, toutes les écoles soumises à ma juridiction.

En comparant le grand tableau statistique ci-joint avec celui de l'année dernière, vous constaterez que le nombre des élèves fréquentant les écoles dans ce district a augmenté considérablement ; vous remarquerez de plus, sans doute avec satisfaction, qu'il y a un bien plus grand nombre d'élèves étudiant chacune des branches qui y sont enseignées. Cet heureux résul-

tat promet beaucoup pour l'avenir et indique que l'on commence à apprécier davantage les bienfaits de l'éducation.

.....Dans mon dernier rapport je signalais l'arithmétique comme une des branches d'enseignement les plus négligées ; aujourd'hui, j'ai la satisfaction de vous dire que les institutrices, auxquelles je m'étais efforcé d'inculquer les idées pédagogiques que je possède en fait d'enseignement, et de faire comprendre l'importance de savoir bien calculer, ont redoublé de zèle et amélioré grandement leurs méthodes ; grâce à la bonne volonté qui les animait, elles ont, sauf quelques rares exceptions, fait faire des progrès sensibles à leurs élèves.

J'ai rencontré des enfants de 10 à 11 ans qui m'ont résolu avec une facilité étonnante des problèmes difficiles sur les règles d'intérêt, des comptes de société, etc.....Lors de ma visite précédente, ces mêmes enfants n'avaient pu faire des règles de soustraction composée ; ils m'ont aussi fait régulièrement des reçus, billets et comptes.

Quant aux autres branches d'enseignement il y a de grands progrès, si j'en excepte l'histoire dont l'étude est négligée. Dans les écoles modèles les enfants nous rendent bien compte de la partie de l'histoire qu'ils apprennent, d'une bataille, par exemple, etc., etc. ; mais dans la majorité des écoles élémentaires, on se contente de leur faire réciter l'histoire mot à mot, méthode blâmable selon moi, puisqu'elle s'adresse trop à la mémoire et pas assez à l'intelligence. J'ai indiqué aux maîtresses une méthode plus rationnelle, et j'ai tout lieu d'espérer mieux pour l'avenir.

Je dois déclarer hautement que les éducateurs et éducatrices de la jeunesse reçoivent partout mes observations avec bienveillance. Ils ont améamélioré leurs modes d'enseignement et se sont empressés de suivre mes instructions.

Le système des bons points que j'ai établi, lors de ma première tournée, produit des résultats excellents. Je donne des prix à ceux des élèves qui ont obtenu le plus de bons points et qui ont été les plus assidus à l'école.

D'après le rapport des maîtres et maîtresses les enfants étudient avec beaucoup plus d'attention que par le passé ; et les bons points excitent parmi eux une émulation des plus louables. Il serait à désirer qu'un plus grand nombre de livres fût destiné aux écoles élémentaires.

Sur la demande des curés et des commissaires d'écoles, j'ai dû tolérer l'emploi d'institutrices non diplômées dans plusieurs municipalités pauvres, notamment dans le Haut-Saguenay. Les écoles de cette partie du comté étant sans moyens pécuniaires, j'ai cru que cette esprit de tolérance servait mieux les intérêts de l'éducation. Du reste, j'ai fait subir un examen particulier à chacune de ces institutrices non pourvues de brevets de capacité, et je me suis assuré qu'elles possédaient des connaissances suffisantes pour bien conduire les écoles qui leur étaient confiées.

Les secrétaires-trésoriers, en général, s'acquittent bien de leurs devoirs.

Ils ont partout rendu leurs comptes en juillet dernier, à la satisfaction des intéressés. J'avais suggéré aux commissaires de chaque municipalité l'idée de choisir deux auditeurs pour la reddition des comptes ; partout la chose s'est faite, comme je l'avais conseillée. A l'avenir les commissaires prendront la même mesure chaque année, afin d'éviter toute critique de la part des contribuables.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que MM. les commissaires d'écoles, ainsi qu'un grand nombre de parents, veulent bien m'accompagner dans mes visites.

Je dois aussi remercier Messieurs les curés de l'accueil bienveillant qu'ils me font et de l'empressement avec lequel chacun d'eux se met à ma disposition lorsque j'inspecte les écoles de sa paroisse.

Les maisons d'école, je puis le dire à l'honneur de toutes les corporations scolaires, sont généralement bonnes. Le seul point regrettable, c'est qu'on n'y trouve pas tout le matériel nécessaire. Nulle part, si ce n'est dans les écoles modèles, on ne voit de cartes géographigues. Les commissaires sur les recommandations que je leur ai faites à ce sujet, m'ont promis de s'en procurer à l'avenir.

Ici comme ailleurs, les obstacles aux progrès de l'éducation sont :

1o. La modicité des traitements ;

2o. Le petit nombre d'institutrices capables résidant dans le comté ;

3o. Le changement fréquent de maîtres et maîtresses ;

4o. Le manque de fournitures d'école, papier, plumes, etc., etc. ;

5o. Enfin et surtout l'apathie des parents.

Un des meilleurs moyens de pourvoir les écoles de ces fournitures, serait, à mon avis, d'obliger les commissions scolaires à tenir un dépôt de livres, etc., qu'elles distribueraient gratuitement aux élèves. En imposant une légère cotisation additionnelle, elles procureraient ainsi aux enfants toutes les fournitures nécessaires, et les écoles progresseraient plus rapidement.

Permettez-moi, M. le surintendant, avant de passer en revue chacune des écoles de mon district d'inspection, de vous faire connaître les réformes que j'ai opérées depuis que vous m'avez fait l'honneur de m'appeler au poste important d'inspecteur d'écoles. Ces réformes sont ;

1o. Uniformité des livres ;

2o. Engagement des maîtres et maîtresses à la même époque ;

3o. Meilleures méthodes d'enseignement ;

4o. Uniformité dans la division des heures d'école ;

5o. Système des notes et bons points ;

6o. Vacances uniformes ;

7o. Examens publics de fin d'année dans toutes les écoles ;

8o. Perception plus régulière des cotisations, et instructions sévères à l'effet de retirer les arrérages de cotisations des années précédentes.

9o. Reddition des comptes de chaque municipalité, par voie de deux *auditeurs* compétents.

10o. Introduction dans toutes les écoles de l'enseignement du calcul mental et de l'agriculture lequel n'était suivi que dans quelques unes.

Je dois vous dire que, pour arriver à ces résultats, il m'a fallu beaucoup travailler et m'imposer même des sacrifices, surtout en ce qui concerne l'uniformité des livres. J'ai acheté à mes frais des livres pour une somme de *six cents piastres* et j'ai remis ces livres entre les mains des institutrices qui les ont malheureusement vendus à crédit et dont plusieurs n'ont pas été payées.

Bien que j'éprouve une perte de cent piastres, je ne le regrette pas, parce que je puis dire avec fierté que l'éducation a progressé rapidement dans mon comté, et que les intéressés de toutes les paroisses sont aujourd'hui beaucoup plus zélés qu'ils n'étaient pour l'éducation de leurs enfants.

A chacune de mes visites, je me procure les renseignements nécessaires pour compléter mes statistiques ; je prends aussi note du degré d'avancement des élèves, du mode d'enseignement, du plan d'études adopté par chaque institutrice du journal de présence, de l'assistance des enfants aux classes et de l'état des maisons d'école. A mesure qu'une classe subit son examen, j'indique aux maîtresses les réformes que je crois utiles pour l'avancement de l'éducation.

Je tiens aussi, par devers moi, note des remarques que j'ai faites dans les écoles, afin de juger, à la visite prochaine, s'il y a eu amélioration et si mes instructions ont été suivies. Je ne donne pas de récompenses dans les écoles qui ne montrent aucuns progrès. Mes visites aux écoles modèles durent une journée, et une demi-journée aux écoles élémentaires.

De retour de mes visites, j'adresse à chaque maître ou maîtresse mes observations sur le résultat de ma visite en ayant soin d'appeler son attention sur les branches enseignées avec intelligence. Je lui indique d'un autre côté les améliorations à réaliser et les moyens pédagogiques à prendre pour réformer l'enseignement de celles qui laissent à désirer. J'avais fait, l'année dernière, des remarques sévères à plusieurs institutrices qui n'enseignaient pas avec méthode, et j'ai eu le plaisir de constater, lors de ma dernière visite, que mes remarques avaient été bien comprises et mes conseils fidèlement écoutés. Ce bon résultat m'encourage à persévérer dans la même voie.

Chicoutimi (*Village*).—Le petit séminaire de Chicoutimi prend le pas sur toutes les autres institutions scolaires du comté. Fondé au prix des sacrifices de Mgr. l'Archevêque et de M. le Grand-Vicaire Racine, grâce aussi aux dons généreux d'un grand nombre de personnes amies de l'éducation, cet établissement a, dès le premier jour, pris un essor considérable. De l'ancienne maison d'école qui lui servait de local, il est aujourd'hui transféré dans un magnifique édifice situé près de l'église. Le corps de bâtiments est très considérable, tout en pierre, à six étages et a coûté de fortes sommes. Bien qu'il compte à peine trois ans d'existence, le nombre de ses élèves est de 110. Quatre prêtres et six ecclésiastiques en dirigent l'enseignement, sous la conduite de M. le Grand-Vicaire Racine, Supérieur. On y suit le même cours d'études qu'au collége de Ste. Anne, et le même réglement qu'au petit Séminaire de Québec.

Le comté de Chicoutimi est fier de son séminaire; la création de ce bel établissement a augmenté le courage du colon et assure l'avenir du Saguenay. Il serait désirable que le chiffre de l'allocation qu'il reçoit fût plus élevé. Vu la distance considérable qui nous sépare de Québec, et le peu de facilités des communications pour s'y rendre, le collége de Chicoutimi est appelé a rendre de grands services, non seulement à la cause de l'éducation, mais encore à celle de la colonisation dans ce district, en cela qu'on ne craindra plus d'émigrer ici, faute de maison d'éducation supérieure où les parents puissent faire instruire leurs enfants.

Le couvent de Chicoutimi, toujours sous les soins intelligents des révérendes Dames du Bon Pasteur, créé déjà depuis plusieurs années et dû également au zèle infatigable de M. le Grand-Vicaire Racine, rend de grands services dans ce comté. Je ne saurais trop vivement le recommander à la bieveillance du gouvernement. La subvention qu'on lui fait est bien faible, et il serait à désirer qu'elle fût augmentée.

Quant aux écoles élémentaires, le village en possède trois fréquentées par 228 élèves.

L'école de l'arrondissement No. 1, qui compte 72 enfants, a pour directrice Mlle Alodie Paquet, ancienne élève de l'école normale Laval. L'école est sur un bon pied, et les enfants y reçoivent une instruction soignée. Les progrès obtenus durant l'année m'ont donné pleine satisfaction.

On trouve dans l'arrondissement No. 2, deux écoles tenues dans la même maison. Madame Joseph Harvey et Mlle. Virginie Desbien, qui les conduisent, méritent des éloges tout particuliers. Le traitement annuel de chacune d'elles est de $100. Ces deux écoles qui, l'année dernière, étaient indépendantes et maintenues aux frais des M.M. Price, viennent de passer cette année sous le contrôle des commissaires.

M. le grand-vicaire Racine, président de la commission scolaire, avec l'esprit d'initiative qui le distingue, favorise tout ce qui peut servir les intérêts de l'éducation. Malgré ses occupations multipliées, il visite régulièrement deux fois par année les écoles sous contrôle.

Chicoutimi, (paroisse.)—Cette paroisse renferme douze arrondissements et dix écoles en opération. Les écoles des Nos. 7 et 10 n'ont pas été remises sur pied depuis le grand incendie de 1870. Total des enfants qui fréquentent les diverses écoles, 445.

Les écoles des arrondissements Nos. 1, 2, 4 et 8, confiées à des institutrices sans aptitudes pour l'enseignement, sont des plus médiocres. Les six autres, conduites par les Dlles. Annie Harper, Emilie Claveau, Louise Laberge, Emilie Pilote, Henriette Lebel et Mlle. Pierre Dufour, donnen de bons résultats. Les Dlles. Laberge, Claveau et Pilote, anciennes élèves du couvent de Chicoutimi, font honneur à la maison d'éducation qui les a formées. Quatre de ces institutrices ont chacune un traitement annuel de $100, les six autres ne reçoivent que de $80 à $88 par an.

Les commissaires d'écoles visitent régulièrement, deux fois par année, toutes les écoles de la municipalité. En outre de mes deux visites officielles, j'accompagne les commissaires aux examens publics, et j'ai eu le plaisir de constater que ma présence à ces examens encourage beaucoup les parents et produit un heureux effet.

L'école dissidente protestante a été supprimée, à la demande des syndics, qui n'avaient pas un nombre suffisant d'élèves pour la maintenir.

Laterrière.—Cette municipalité possède une école modèle et quatre écoles élémentaires fréquentées par 207 élèves en tout.

Melle. Marie Tremblay, institutrice très-zélée et très-estimée, dirige toujours l'école modèle. On y compte 70 élèves. Toutes les matières comprises dans le programme d'enseignement sont bien raisonnées. J'ai été satisfait des progrès obtenus durant l'année. Le Rév. M. Mailley, curé de l'endroit, entre pour beaucoup dans la bonne tenue de cette école. La maison est une des plus confortables de mon district d'inspection et fait honneur aux contribuables de la paroisse.

L'école de l'arrondissement No. 2, conduite par Mlle Lachance, a 35 élèves. Elle est bien tenue et les progrès y sont des plus remarquables.

Les écoles des arrondissements Nos. 3 et 4, sont médiocres, on y compte 73 élèves.

A l'école No. 5, fréquentée par 29 enfants, Melle Henriette Anctil, institutrice zélée, enseigne bien les branches d'instruction élémentaire, à l'exception de l'arithmétique qui laisse à désirer.

Les commissaires payent aux institutrices munies d'un diplôme pour écoles élémentaires la faible rémunération de $80 à $88. L'institutrice de l'école modèle reçoit un traitement annuel de $160.

St. Dominique de Jonquière.—Cette paroisse compte cinq écoles élémentaires fréquentées par 239 élèves.

L'école du village, où il y a 71 enfants, est sous les soins de Melle

Césarie Boulianne, ancienne élève du couvent de Chicoutimi. Elle est bien tenue et les progrès sont bons. Salaire : $100.

L'école de l'arrondissement No. 2, qui compte 42 élèves, était vacante le jour de ma visite.

Melle Adèle Boulianne, qui est peu instruite, fait une école des plus médiocres à l'arrondissement No. 3. Depuis l'année dernière, cette école est restée stationnaire. J'ai conseillé aux commissaires de renvoyer l'institutrice. Nombre d'élèves, 46.

L'école de l'arrondissement No. 4, qui est une des meilleures de mon district d'inspection, est conduite avec habileté et succès par Melle Georgiana Desgagné. On y compte 46 élèves. Un grand nombre de parents assistaient à l'examen qui a été des plus satisfaisants.

Il y a 34 élèves à l'école de l'arrondissement No. 5. C'est une école bien médiocre dont j'attribue l'insuffisance au défaut d'application de l'institutrice qui est une femme mariée.

Mission St. Cyriac.—Cette pauvre et petite localité renferme deux écoles élémentaires fréquentées par 39 enfants. On n'y trouve que de très-jeunes commençants. Bien que sous les soins d'institutrices non pourvues de diplômes, toutes deux sont bonnes.

Hébertville.—Cette municipalité possède une école modèle et neuf écoles élémentaires que fréquentent 319 enfants en tout.

L'école modèle est sous la direction de Melle A. Caron, institutrice intelligente et habile, qui compte 38 élèves et tient son école sur un excellent pied. Les élèves comprennent bien leurs matières ; on rencontre même plusieurs enfants de treize à quatorze ans suffisamment avancés pour obtenir un brevet élémentaire.

Les commissaires soutiennent dans la même maison une école élémentaire où les commençants puisent les connaissances rudimentaires avant d'entrer à l'école modèle. Melle Julienne Paradis, qui conduit cette école, s'acquitte de ses devoirs à la satisfaction de tous les intéressés. Elle reçoit un salaire de $80 et compte 54 élèves avec une assistance moyenne de 42.

Les écoles des arrondissements Nos. 2, 3, 5, 6 et 8, tenus par Melles H. Gobeil, Odile Michaud, Alvine Allard, Marie Plourde et Marie Larouche, ont fait des progrès notables. Les trois autres écoles de la paroisse ne sont pas tout à fait ce qu'on pourrait désirer.

L'école de l'arrondissement No. 2 compte 27 élèves, celle du No. 3, 26 ; celle du No. 4, 31 ; celle du No. 5, 33 ; celle du No. 6, 49 ; celle du No. 7, 17 ; celle du No. 8, 24, et celle du No. 9, 20.

L'institutrice de l'école modèle reçoit un traitement annuel de $160 et et les autres de $80 à $88.

La plupart des institutrices de cette paroisse ont puisé leur instruction à l'école de M. E. Quellet, ancien instituteur, qui remplit aujourd'hui les fonctions de secrétaire-trésorier.

St. Jérôme.—Cette paroisse est divisée en six arrondissements dont cinq ont leur école. Le 4e arrondissement a suspendu la sienne dans le but d'économiser une somme suffisante pour se bâtir une maison d'école. Le nombre des enfants qui fréquentent les écoles est de 174.

L'école de l'arrondissement No. 1, dirigée par Delle O. Simard, ancienne élève de l'école normale Laval, est bonne. Les élèves y font des progrès sensibles.

L'école de l'arrondissement No. 2, confiée aux soins de Melle Marie Pelletier, est bien tenue. On y compte 42 élèves.

Les écoles des arrondissements 3 et 5, conduites par des institutrices non munies de diplômes, sont passables. L'école du No. 6, qui compte 29 élèves, sous les soins de Melle Henriette Simard, est sur un bon pied.

Les commissaires payent à Melle Simard la somme de $100 et aux autres celle de $80.

St. Louis de Métabetchouan.—Cette municipalité possède trois écoles élémentaires fréquentées par 98 élèves.

L'école de l'arrondissement No. 1, dirigée par Melle Sophie Brassard, est une bonne école. On y compte 40 élèves. Melle Brassard est très appliquée à son devoir et enseigne avec succès.

L'école de l'arrondissement No. 2, où se trouvent 40 élèves, est placée sous la direction de Melle Malvina Brassard. Le résultat de l'examen a été satisfaisant. Le traitement annuel de l'institutrice est de $96.

Je n'ai pu visiter l'école de l'arrondissement No. 3, lors de ma dernière tournée, la maîtresse étant malade depuis plus d'un mois.

Ouiatchouan.—On compte dans cette paroisse deux écoles élémentaires fréquentées par 85 élèves. A ma dernière visite, j'ai réglé, à la satisfaction de tous les intéressés, les difficultés qui existaient entre les commissaires et les contribuables. Pour couper court à tout différend, j'ai approuvé la nouvelle division faite par les commissaires. Une nouvelle école sera mise en opération l'année prochaine.

L'école de l'arrondissement No. 1, fréquentée par 63 élèves et conduite par Melle S. Paradis, donne pleine et entière satisfaction. Traitement annuel de l'institutrice : $112.

L'école de l'arrondissement No. 2 a pour maîtresse Melle S. Ouellet, institutrice non pourvue de diplôme. Néanmoins l'école, que fréquentent 22 élèves, est bien tenue. Melle Ouellet touche un traitement de $70.00 par an.

Cette municipalité et celle de St. Louis de Métabetchouan offrent une diminution dans le nombre des enfants qui fréquentent les écoles sous contrôle. Cette diminution s'explique par le *manque de chantiers* qui a contraint un grand nombre de familles à abandonner leurs établissements plutôt que de vivre dans une extrême indigence.

St. Prime.—J'ai eu le plaisir de trouver cette année dans cette paroisse, une école en opération sous le contrôle des commissaires. Cette école, ouverte seulement depuis le premier janvier dernier, est dirigée par Melle Adéline Légaré, qui enseigne à 28 élèves. Bien qu'elle ne compte que des débutants, cette école promet beaucoup pour l'avenir. Les commissaires ont une maison en voie de construction. Melle Légaré reçoit un salaire de $80 par an. On doit cet heureux changement à la bonne récolte de l'année et au zèle infatigable du Rév. M. E. Auclair, curé de l'endroit.

St. Gédéon de Grandmont.—L'unique école de cette nouvelle municipalité, fréquentée par 62 élèves, tous commençants, m'a donné satisfaction. Les commissaires soutiennent leur école, à l'aide de souscriptions volontaires.

Ste. Anne.—Cette paroisse possède une école modèle et trois écoles élémentaires, qui sont fréquentées par 153 élèves en tout.

Melle Caroline Couillard, ancienne élève de l'école normale Laval, conduit l'école modèle à la satisfaction de tous les intéressés. Elle compte 66 élèves. Les progrès opérés durant l'année ont été de plus en plus satisfaisants. L'ameublement scolaire, d'abord insuffisant, se trouve aujourd'hui presque au complet. Le Rév. M. D. Roussel, président de la corporation scolaire, fait preuve d'un grand zèle pour la cause de l'éducation.

L'école de l'arrondissement No. 2, où il y a 35 élèves sous les soins de Melle Anséline Lebel, est bonne.

L'école de l'arrondissement No. 3, qui compte 28 élèves, est bien médiocre, ce qui est dû au peu d'aptitude de l'institutrice et à l'apathie des parents qui ne fournissent à leurs enfants ni livres, ni papier, etc.

L'arrondissement No. 4 a une école fréquentée par 24 élèves. Melle Clara Tremblay qui la dirige est une institutrice très-capable et qui réussit on ne peut mieux. Cette école qui n'est qu'à sa deuxième année d'existence, offre les progrès les plus satisfaisants. Salaire : $80.

Township Harvey.—On y trouve trois écoles dont une seule a été en opération durant l'année.

L'école de l'arrondissement No. 1, conduite par Mde. Charles Roy, est passable. L'inassiduité des élèves nuit beaucoup à leur avancement. Salaire : $100.

L'école de l'arrondissement No. 2, était fermée depuis deux ans, par suite de différends survenus à l'occasion du choix d'un site d'école, différends que j'ai réglés, lors de ma dernière visite. Elle va se rouvrir.

A l'arrondissement No. 3, les habitants ayant quitté le canton, l'école n'a pu se maintenir à cause du trop petit nombre des élèves qui la fréquentaient.

Bagotville, (Village.)—L'école modèle de ce village, qui compte 108 élèves, est dirigée avec succès par Mlle A. Rousseau. Melle Rousseau a pour l'aider une sous-maîtresse qui enseigne bien aux commençants. Les commissaires se proposent d'ouvrir une nouvelle école élémentaire. Dans ce cas il serait à désirer qu'une subvention plus forte leur fût accordée. Ils payent à leur institutrice un traitement annuel de $200.00. Cette école modèle et celle de St. Joseph ou Ste. Anne, que je signalais dans mon rapport spécial comme ne méritant pas véritablement le titre qu'elles s'attribuaient sont remontées cette année à leur niveau. Les enfants y progressent et y apprennent maintenant toutes les branches requises. Ainsi disparaissent les raisons pour lesquelles le conseil de l'instruction publique avait cru devoir supprimer leur part d'allocation, l'année dernière. Je les recommande donc toutes deux comme ayant de nouveau droit à cette allocation.

Bagotville (Paroisse).—Il y a ici six écoles élémentaires sous contrôle avec une assistance de 198 enfants en tout.

Melle. Louise Tremblay, institutrice capable et estimée, dirige l'école de l'arrondissement No. 1 avec beaucoup de succès.

Melle Caroline Guy enseigne au No. 2. C'est une institutrice de longue expérience, qui mérite des éloges tout particuliers. Son école est très-bien tenue.

L'école de l'arrondissement No. 3, confiée aux soins de M. Toussaint Simard. ancien élève de l'école normale Laval, ne laisse rien à désirer.

Celle du No. 4 n'est que passable, ce que j'attribue au peu d'aptitude de la maîtresse et à l'inassiduité des élèves.

Melle A. Tremblay conduit l'école du No. 5. J'y ai constaté avec plaisir de notables progrès.

L'école du No. 6 est habilement dirigée par Melle E. Simard.

Les commissaires payent à leurs institutrices le traitement uniforme de $80.00.

Grande Baie.—On trouve dans cette municipalité deux écoles modèles et trois écoles élémentaires avec un total de 260 élèves.

L'école modèle des garçons (80 élèves) est confiée aux soins de Melle Marie Béland, ancienne élève de l'école normale Laval. Cet établissement scolaire est resté cinq mois fermé, par suite de la maladie de l'instituteur précédent. Malgré cette interruption dans les classes, l'école a progressé rapidement. La discipline y est stricte, et l'école est tenue sur un bon pied.

Les élèves y ont fait des progrès sensibles et possèdent bien leurs matières. Traitement annuel $180.00.

L'école modèle des filles (70 élèves) continue d'être sous l'habile et intelligente direction de Melle Caroline Lavoie. Ecole bien tenue; progrès rapides. Traitement $160.00 par an.

L'école No. 2, (23 élèves), sous Melle Jessie Gautier, est stationnaire.

Melle Alexandrine Gaudrault enseigne à l'école du No. 3, (46 élèves). Il y a défaut d'assiduité de la part des élèves et insuffisance de livres. J'ai lieu d'espérer que mes remarques à ce sujet, en présence des commissaires et de plusieurs autres intéressés, produiront un bon effet.

Melle Louise Truchon compte 33 élèves à l'école du No. 4. Progrès satisfaisants.

Le traitement annuel est le même pour toutes les institutrices des écoles élémentaires: $80.00.

Anse St. Jean.—Pas d'école en opération durant toute l'année dans cette paroisse pauvre et isolée. Les commissaires les ont tenues fermées, sous prétexte de manquer de ressources pécuniaires, vu qu'il n'y avait plus de chantiers. D'accord avec M. le curé de l'endroit, ils ont aboli le système de contributions volontaires et viennent d'adopter celui des cotisations régulières. Cette mesure indique qu'avant peu de nouvelles écoles y fonctionneront.

Avant de terminer, je me permettrai de faire remarquer que mon district d'inspection est très-étendu. Je pense qu'il n'y a pas un de mes confrères qui ait d'aussi grande distances à parcourir. Les voies de communication sont rares, et il me faut consacrer tout mon temps à l'accomplissement de mes devoirs d'inspecteur. Aussi ai-je à faire face à des frais de voyage considérables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ED. SAVARD,
Insp. d'écoles.

Chicoutimi, 15 juin, 1876.

M. STENSON

Monsieur le Surintendant,

Avec ce rapport, j'ai l'honneur de vous transmettre mon tableau statistique pour l'année scolaire finissant le 1er juillet, 1876.

Vous trouverez peu de différence entre les chiffres donnés dans mon

tableau de l'année dernière et ceux de cette année. Le nombre d'écoles en opération est à peu près le même, et le manque d'assiduité de la part des élèves continue presque partout à être un obstacle à leurs progrès. Quelques-uns de mes collègues se plaignent de l'apathie alarmante qui existe dans leurs districts, de la part des parents à envoyer leurs enfants aux écoles. Dans le mien je suis heureux de pouvoir affirmer que les parents sont très-zélés. J'attribue l'irrégularité que je déplore à la pauvreté des colons, qui ont tant souffert cette année de la crise financière qui s'est fait vivement sentir dans nos cantons.

En fait d'assiduité, les écoles de Sherbrooke font exception à la règle générale. Là, rien n'empêche chaque enfant de se rendre chaque jour à sa classe. D'accord là-dessus avec les amis de l'éducation de cette florissante cité, je suis d'avis que l'assistance régulière des élèves aux écoles et les progrès remarquables qui en sont la conséquence sont dus en partie aux fréquents examens qui ont eu lieu cette année, ainsi qu'aux récompenses distribuées par les examinateurs.

Je vous soumets les faits relatifs à ces examens auxquels j'ai cru devoir donner mon concours. Au commencement de cette année, MM. les commissaires d'écoles de Sherbrooke, persuadés que des examens fréquents de leurs écoles faits par des personnes compétentes, ne pourraient manquer de produire d'excellents résultats, prièrent mon collègue, M. Hubbard, et moi de faire, à part notre visite officielle, trois examens pour les commissaires d'écoles de la cité. Quoique ne pouvant accéder à cette demande qu'au prix de beaucoup de sacrifices et de fatigues, nous avons cru devoir nous y rendre, sans exiger d'autre rémunération que nos frais de voyage et de pension.

Le résultat de chaque examen, publié dans un journal local, était plus ou moins commenté par les autres. Delà une grande émulation. Maîtres et élèves se sont surpassés, à la satisfaction générale, et mon excellent collègue et moi, nous nous félécitons d'être si heureusement secondés dans notre tâche par les hommes distingués et intelligents de la cité.

Si je ne cite que les écoles de Sherbrooke comme ayant fait cette année des progrès extraordinaires, ce n'est pas qu'il n'y ait ailleurs des écoles qui donnent des résultats très-satisfaisants. Au contraire, dans toutes les municipalités de mon district d'inspection, il s'en trouve un grand nombre qui font des progrès sensibles dans la lecture, l'épellation, l'écriture et le calcul mental; et cela, malgré les obstacles à surmonter provenant, tant du manque d'assiduité que de l'incompatibilité des livres d'école avec l'intelligence des enfants, ce dont j'ai fait une mention spéciale dans mon rapport précédent. Quant au calcul mental, l'étude en est beaucoup facilitée par les traités de MM. Juneau et Toussaint dont on se sert dans presque toutes les écoles de cette partie du pays.

Je désirerais que la géographie occupât aussi l'attention des élèves de nos écoles élémentaires. Malheureusement les traités de géographie, aussi bien que les livres de lecture en usage dans nos écoles françaises sont ou

trop savants ou trop arides pour des commençants. Au lieu d'y acquérir de la science, les enfants y perdent le goût de l'étude.

Le traitement donné aux institutrices dans nos cantons n'étant généralement pas assez élevé pour nous procurer les services de celles qui ont eu l'avantage de suivre les cours d'une école normale, il ne faut pas s'étonner de rencontrer des écoles où le système d'enseignement pratiqué est défectueux. Néanmoins, il se fait une grande amélioration sur ce point, et aujourd'hui on rencontre dans toutes les écoles des enfants qui comprennent le sens et l'utilité des matières qui leur sont enseignées, sans cependant en apprendre le mot à mot par cœur.

Malgré les défauts que je viens de signaler comme existant dans nos écoles élémentaires, je suis loin d'approuve le le savant professeur qui, dans un écrit publié par le *Journal de l'Instruction publique* de ce mois, les condamne absolument et en demande la suppression. Certainement il serait fort à désirer que tous les enfants du pays reçussent une éducation supérieure ; mais la chose étant pour le moment impossible, il faut conserver ces écoles qui, quoi qu'on en dise, font un grand bien.

Quoique les instituteurs soient faiblement rétribués, ces écoles procurent au moins à tous ceux qui le veulent, l'avantage de pouvoir lire et écrire.

Sans doute, il serait à souhaiter que le nombre d'écoles modèles augmentât dans nos campagnes, et j'ai fait, pour les établir, de grands quoique inutiles efforts dans plusieurs endroits de mon district. Mais là, les colons encore pauvres sont également incapables de se passer de l'aide de leurs enfants et de donner une rémunération considérable à un instituteur bien compétent. Cependant, tout s'améliore et je ne désespère de voir tout ce qui a trait à l'instruction populaire prendre bientôt un nouvel aspect, même dans les cantons nouveaux.

Déjà les jeunes filles ont dans les cantons de l'Est plusieurs couvents où elles puisent une éducation exemplaire.

Je suis heureux de pouvoir ici rendre au clergé de mon district d'inspection ce témoignage que non-seulement il a soin de surveiller l'enseignement religieux dans les écoles ; mais qu'il s'occupe activement aussi d'encourager le progrès dans les matières profanes. S'il était possible aux inspecteurs de faire *quatre* visites par an à toutes leurs écoles, je suis sûr qu'il en résulterait, comme à Sherbrooke, un très-grand bien ; mais tant que les districts seront d'une étendue aussi grande que celui que j'ai à parcourir, très certainement il n'y faut pas songer, et parfois il arrivera (ce qui m'est arrivé à moi-même cette année) que les fréquents *démolissements* des chemins d'hiver les mettront dans l'impossibilité de visiter chaque école *seulement une fois.*

A propos de la subvention accordée aux municipalités pauvres, je dois faire observer que dans certains cas le département de l'instruction publique pourrait avec raison tenir compte du nombre d'écoles maintenues

par ces municipalités, plutôt que se baser, pour leur venir en aide, sur l'octroi ordinaire. De leur côté, les inspecteurs ne devraient donner de certificats pour obtenir cette subvention qu'aux localités qui en ont réellement besoin.

Malgré la pauvreté des temps, les écoles de mon district ont été courageusement maintenues, et les cotisations perçues avec une promptitude digne de meilleurs jours. Partout les commissaires et les secrétaires-trésoriers sont disposés à remplir consciencieusement leurs devoirs, et tous méritent des éloges pour le zèle dont ils font preuve.

Les messieurs du clergé contribuent puissamment aux progrès de l'éducation dans cette partie de la province, et je les remercie sincèrement de m'avoir donné leur bienveillant concours, lors de mes visites aux écoles de leurs paroisses. Ces visites ont eu le double effet d'encourager l'éducation et parfois d'aplanir certaines difficultés qui ne surgissent que trop fréquemment dans quelques arrondissements.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. F. STENSON,

Insp. d'écoles.

M. G. TANGUAY.

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur le fonctionnement de la loi d'éducation dans le district d'inspection dont je suis chargé, pour l'année expirée le 30 juin dernier

Ce rapport, comme tous ceux qui le précèdent, indique une augmentation dans le nombre des élèves, sinon très grande, du moins continue. Il y a aussi, comme le démontre le grand tableau, augmentation dans le nombre d'élèves apprenant certaines matières reconnues peut-être d'une utilité incontestable, telles que le calcul, la tenue des livres, quelques notions d'agriculture et l'art épistolaire.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de revenir sur des points qui ont été traités dans chaque rapport précédent, sur les plus grands obstacles à l'avancement de l'éducation, que l'on rencontre dans presque toutes les municipalités et dont plusieurs sont d'une nature *incontrôlables ;* mais je dirai un mot de certains inconvémients auxquels il serait possible de remédier, au moins dans une certaine mesure, soit au moyen d'une législation spéciale soit par un réglement du département.

Livres et autres fournitures d'école.

La multiciplicité de livres approuvés par le conseil de l'instruction publique et répandus dans nos écoles entraîne une grande perte de temps et d'argent. La plupart des corporations scolaires ne sont point en état de faire par elles-mêmes un choix judicieux des livres nécessaires et des fournitures d'école les mieux appropriées au caractère de l'école et au degré d'avancement des élèves. Il en résulte que ce choix important est d'ordinaire laissé au goût ou au caprice de l'instituteur ou de l'institutrice. Aussi l'arrivée d'une nouvelle institutrice dans un arrondissement est-elle souvent signalée par le renouvellement complet des livres d'école : grammaire, géographie, histoire, arithmétique, livres de lecture, etc., etc. Telle institutrice n'enseigne que d'après la grammaire dite de l'académie, telle autre d'après celle des Frères ; la grammaire de Lacasse ou celle de Cloutier dont se servait l'institutrice précédente, ne sont pas bonnes, à son dire. C'est une dépense de plusieurs piastres qu'il faut faire, sans compter la perte de temps qui résulte de la nécessité de tout recommencer, le texte n'étant plus le même dans ces ouvrages didactiques. Ajoutons à la dépense et à la perte de temps la confusion que ces changements sont de nature à laisser dans l'esprit de l'élève. Il ne se passe pas d'année sans que l'inspecteur ait à déplorer des abus de cette sorte. Lors de son passage, il y a quelques mois déjà que tout le mal est fait ; impossible, par conséquent d'y remédier. Il ne peut que donner des conseils pour l'avenir. La faute ne se renouvellera peut-être plus dans la même école ; mais il la verra se reproduire dans la municipalité voisine. Je pense donc qu'il serait très-opportun de modifier la disposition de la loi qui donne aux corporations scolaires le contrôle exclusif des livres qui doivent être mis entre les mains des élèves. Beaucoup de corporations ne sont pas, dis-je, en état de l'exercer d'une manière judicieuse, et il arrive que cette prérogative, pour être laissée à des hommes incompétents, est souvent une cause de perte de temps et d'argent, sans parler des murmures qu'elle fait naître de la part des parents.

Maisons d'école.

Un grand nombre d'arrondissements n'ont pas de maisons d'école. On y supplée en louant une chambre ou deux dans des maisons particulières. C'est là une source de désagréments et quelquefois de désordres bien graves. Cette chambre louée pour y tenir l'école, on ne la trouve pas toujours au centre de l'arrondissement ; de là des mécontentements de la part d'une portion peut-être notable des intéressés ; de là des enquêtes, des appels au surintendant. Mais avant qu'on en vienne à cette extrémité, que de tiraillements, que de murmures, que d'oppositions sourdes, que d'enfants retirés de l'école et qui n'y retourneront plus, parce qu'il a plu à MM. les commissaires de fixer l'école à quelques arpents en deçà ou au delà du centre géographique.

Souvent il y a bien une maison d'école, mais cette maison est insuffisante ou inhabitable dans les saisons rigoureuses. Petite ou froide, voilà presque la règle générale. On donne la construction de ces maisons ordinairement au rabais. L'entrepreneur ou l'adjudicataire qui n'a pas, huit

fois sur dix, un prix suffisant pour payer son temps, fait l'ouvrage tel quel, pour le prix qu'il reçoit. La chose est d'autant plus facile qu'il est peu ou presque pas surveillé. Voilà pourquoi les maisons d'école sont généralement mal construites et de *vraies glacières*. Les instituteurs et les enfants y souffrent autant du mauvais état de la maison que faute de bois de chauffage.

Dans les meilleures conditions mêmes, les maisons d'école sont construites sans ordre, sans uniformité, sans les distributions nécessaires pour en rendre le séjour agréable. Comment après cela veut-on que l'enfant aime l'école ?

La maison de ses parents est grande, bien finie, bien chaude, bien meublée ; que trouve-t-il en la quittant pour se rendre à l'école. Une petite maison froide, nue, souvent mal propre, avec peu ou presque point de meubles ; quelques bancs, quelques tables souvent boiteuses. Que l'on ajoute à cela une atmosphère délétère ; et l'on trouve étrange que beaucoup d'enfants n'aiment pas l'école ? Y a-t-il donc lieu de s'en étonner.

Il y a certainement là matière à une grande et heureuse réforme, d'autant plus heureuse qu'on tardera moins à l'effectuer. Le moyen d'y arriver sans bruit serait, je crois, l'octroi par le département d'une aide à la construction ou reconstruction de toutes maisons d'école, moyennant certaines conditions.

La maison d'école serait construite, suivant un plan préparé pour chaque classe d'école ; elle serait proportionnée aux besoins de la localité et aux ressources des contribuables. Il y aurait uniformité dans l'ensemble, mais diversité dans les proportions. Pour avoir droit à une telle aide, il faudrait un rapport, soit de l'inspecteur, soit d'une autre personne commise à cet effet.

Ameublement des écoles.

Ici encore il y a lieu à une réforme désirable. Pour qu'un arrondissement pût prétendre à la part d'octroi à laquelle il a droit d'après le chiffre qu'il fournit des élèves en âge d'aller à l'école, il faudrait qu'il possédât une maison d'école convenable et que cette maison fût pourvue du matériel indispensable au bon fonctionnement de l'école. Ce matériel devrait être déterminé par le conseil de l'instruction publique, il faudrait de plus que le chauffage de la maison fût assuré, soit qu'il fût donné par contrat chaque année, soit qu'il fût fourni par les contribuables et transporté sur les lieux avant le 1er octobre.

Formules.

On sait que plusieurs secrétaires-trésoriers sont peu instruits et n'ont que des notions imparfaites sur la tenue des comptes et sur la manière de rédiger les procès-verbaux des délibérations et résolutions des commissaires. Il serait donc important que chacun d'eux fût pourvu de toutes les formules qu'il peut être appelé à rédiger, en sa qualité de secrétaire-trésorier ; formules de rôles de perception, formules de tous les avis qu'il a à

donner ; formules de reddition de comptes, formules de livres de recettes et de dépenses, formules de comptes de chaque instituteur ou institutrice ; en un mot, il faudrait qu'il eût en mains des instructions claires et détaillées sur tous les devoirs qu'il a à remplir.

On ne retrouve plus presque aucune des formules et instrnctions qui avaient été préparées du temps de M. le docteur Meilleur et de l'honorable M. Chauveau.....

G. TANGUAY,

Insp. d'écoles.

St. Gervais, 25 août 1876.

M. THOMPSON

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon rapport sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année terminée au 30 juin 1876.

.....Je puis déclarer qu'il y a eu progrès sensible dans presque toutes les écoles soumises à mon inspection. J'ai à regretter cependant qu'on emploie tant d'instituteurs ou institutrices incompétents, et j'insisterai de nouveau sur la nécessité qu'il y a que les différents bureaux d'examinateurs soient plus stricts dans leurs examens, avant d'accorder des diplômes pour l'enseignement.

On vient d'ouvrir à *Inverness Corner*, comté de Mégantic, une école supérieure qui, je l'espère, produira de bons résultats.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WILLIAM THOMPSON,

Inspecteur d'écoles.

M. THOMSON.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ce rapport sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année terminée au 30 juin 1876. Je vous adresse en même temps le grand tableau statistique.

Il y a eu progrès sensible dans beaucoup des grandes écoles, dans les écoles modèles et dans les institutions mathématiques et classiques du pays. Il s'y est fait de sérieux efforts pour l'avancement de la jeunesse pendant l'année qui vient de s'écouler.....

.....Dans les localités populeuses, dans les grandes municipalités, l'assistance à l'école a été meilleure, et l'on s'y est procuré les services de maîtres plus compétents. Dans les petits districts où l'on n'accorde que de faibles traitements, l'enseignement est resté purement rudimentaire.

Néanmoins, c'est encore un grand bonheur que de savoir bien lire, écrire et compter. J'ai remarqué qu'il y a plus de jeunes filles que de jeunes garçons fréquentant l'école et que souvent on en retire ces derniers pour les faire travailler à la terre. Toutefois, cette règle ne s'applique ni à Montréal, ni aux villes et villages.

Le niveau de l'enseignement donné dans les écoles modèles de Montréal est beaucoup plus élevé que celui de l'enseignement qui se donne dans les écoles communes de la campagne.

A Montréal, l'enseignement est une profession qui mène à quelque chose. Les maîtres y reçoivent des appointements plus élevés qu'il y a quelques années.

Les maisons scolaires de Montréal sont excellentes, au point de vue de la solidité, de la distribution et de l'hygiène. Celle de la rue Sherbrooke en est un bon exemple.

Loi des Ecoles.—Toutes les municipalités de mon district obéissent aujourd'hui à la loi. Il n'y a pas d'opposition.

Secrétaires, affaires monétaires, etc.—Aucun instituteur ne vient jamais se plaindre à moi, à propos d'argent. Dans les grandes municipalités, les secrétaires-trésoriers sont pour la plupart très-capables et très-bien payés.—Règle générale : lorsqu'on change de secrétaire-trésorier, c'est un homme meilleur qu'on met à la place. Examen fait des livres et des comptes des secrétaires, tout est correct.

Cartes d'école, matériel, etc.—Nos écoles continuent de se pourvoir de belles et grandes cartes de la Puissance, de mappemondes et de cartes de chaque continent, le tout provenant des bureaux du ministère, Toronto. Ces cartes sont généralement confectionnées dans la Grande-Bretagne.

Pour terminer mes remarques générales, je prendrai la liberté de faire observer que le niveau des questions d'examen pour les aspirants protestants au brevet élémentaire est trop bas. Ces questions ne devraient pas être imprimées et remises des mois entiers avant l'époque de l'examen aux aspirantes-institutrices qui en apprennent les réponses par cœur et abaissent ainsi comme je viens de le dire, le niveau de l'examen.....
.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. THOMSON,

Insp. d'écoles.

M. TREMBBLAY.

Monsieur,

Ce rapport est le 15ème que j'ai l'honneur de soumettre à votre département sur l'état de l'instruction dans ce comté.

Sur ce sujet de plus en plus étudié, objet de tant de précautions et de la plus inquiète sollicitude, de nouveau je ne saurais trop solliciter votre influent concours sur ce qui a fait la matière et l'objet des considérations de mon précédent rapport, savoir :

1o. Partage égal dans chaque arrondissement du fonds commun des écoles.

2o. Complications occasionnées par l'exigence de la rétribution mensuelle.

3o. Moyen évasif de se soustraire à la loi.

4o. Longues vacances durant la belle saison d'été.

5. Résultat déplorable pour les nombreux enfants qui ne peuvent assister l'hiver eu égard à la distance, chemins impossibles, manque de vêtements, etc.

6. Obligation rigoureuse pour les corporations de fournir le bois de chauffage, moyen de maintenir l'école en opération régulièrement et partant d'encourager à l'assiduité.....
.....

Eh ! bien, M. le surintendant, après avoir écrit publiquement et, à maintes reprises, m'être plaint du défaut d'assiduité, j'en suis venu à la conclusion d'y remédier privément dans mes visites, dans la mesure du possible.

Ainsi, aucun examen n'a lieu sans être suivi d'une petite allocution dont une partie peut se lire comme suit :

" Les meilleures dispositions languissent et ne présentent qu'une triste aridité lorsqu'elles ne sont soutenues par la ponctualité ou l'assiduité, source infaillible du succès et du progrès. Oui, mes enfants, je le répète, c'est par la persévérance, c'est en venant à l'école tous les jours que vous réussirez, que vous apprendrez bien, que vous deviendrez bientôt les considérés des vrais amis de l'éducation, sans compter que vous ferez l'honneur de vos parents et la gloire de celui ou celle qui est chargé de vous instruire."

Dans toutes les écoles de mon district d'inspection, on se sert, à mon injonction, comme second livre de lecture, du *Petit Catéchisme du diocèse de Québec*. Généralement questions et réponses s'apprennent par cœur, et les élèves réunis en classe, le récitent, faisant eux-mêmes cet exercice.....

.....

Pour ce qui est des instituteurs et des institutrices, de leur traitement, cette utile et indispensable phalange, en tant que le droit commun y est concerné, trouve toujours aide et protection dans la personne de l'inspecteur. J'écrivais ce qui suit, il y a à peine deux ans :

"Rien de plus solide, de plus durable que le partage d'une bonne éducation, d'une bonne instruction. L'ignorance s'en laisse facilement imposer ; l'ignorance, dis-je, imbue de fausses idées, abandonne facilement, légèrement le sol natal sans le connaître, et le sacrifie volontairement pour un plus méchant. Cette aveugle et même ignorance inconsidérément se retire et s'expatrie par des voies qui lui sont inconnues, pour ne plus revenir .....

.....

.....Seule la vocation décuple l'énergie, rend ingénieux, renverse les obstacles. Tous les temps, toutes les professions nous en fournissent les preuves. Le veritable instituteur aime les enfants, aime leur naïveté. Sans cette sympathie qui le rend heureux quand il est avec eux (le savoir ne suffit pas), il n'est qu'un mercenaire. L'amour pour les enfants implique chez l'instituteur une vocation réelle. " Aimez, dit Barron, aimez ces enfants que Dieu, votre pays et les familles vous confient ; aimez-les tous ensemble, aimez chacun d'entre eux en particulier.—Puis, en retour apparaîtront de la part des parents ces égards indispensables que seul commande le respect. Chez les enfants, constante et studieuse application, affection à leur maître, désir de lui plaire et de là assiduité."

.....Enfin, quant à ce qui a trait à l'assiduité, je pourrais citer, comme grave inconvénient, qu'il arrive trop souvent qu'une commission scolaire engage tout d'abord ou persiste à garder, contre l'intention bien prononcée des contribuables, une institutrice dont on ne veut pas. En cela je dirai que, quelque bon que soit en principe le motif de MM. les commissaires, la conséquence (il ne peut y en avoir d'autre,) est toute facile à déduire. Ce n'est rien moins que nullifier l'action bienfaisante de l'école,

et en outre perdre la réputation, toujours précieuse, d'une jeune personne. C'est une perte irrémédiable que l'intention la plus droite n'empêche pas, ne peut éviter, et que la meilleure organisation ne saura jamais réparer. C'est entreprendre plus qu'on n'est en état de parfaire et mener à bonne fin. C'est donc accepter l'extrême et conséquemment commettre une funeste erreur, une bévue, en un mot, faire acte d'absurdité.....

.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS. TREMBLAY,

Inspecteur d'écoles.

Grande Rivière, 7 août 1876.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MERCREDI, 22 mars, 1876.

Première réunion du conseil de l'instruction publique, tel que constitué par la loi passée à la dernière session de la législature, 39, Vict. C.

Présents :—L'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, président *ex-officio*.

Sa Grâce l'archevêque de Québec, N. N. S. S. les évêques des Trois Rivières, St. Hyacinthe et Sherbrooke, l'honorable M. Chauveau, le révérend Dr. Cook, le révérend M. Jos. Séguin et M. C. Delagrave.

Le président donne lecture d'une lettre

1. De Sa Grandeur l'évêque de Montréal, nommant le révd. M. Jos. Séguin, chanoine de la cathédrale de St. Jacques, pour le remplacer.

2. De l'honorable T. Ryan, s'excusant de ne pouvoir prendre part aux travaux du conseil, parce qu'il est retenu à Ottawa par ses devoirs parlementaires. Il désire en même temps faire remarquer, qu'à son avis, la partie catholique anglaise de la population n'est pas suffisamment représentée au conseil.

Le conseil décide de laisser au surintendant le soin de conférer avec le gouvernement à cet égard.

3. De l'hon. D. D. Day, priant le surintendant d'ajourner la réunion du comité protestant au mois d'avril prochain.

Le surintendant est invité à s'entendre avec M. Day, quant à la date que l'hon. membre désire fixer pour cette réunion.

4. De l'hon. C. Dunkin, s'excusant de ne pouvoir être présent à l'assemblée, parcequ'il se trouve à la veille de partir pour l'Europe pour sa santé.

5. De l'honorable M. Ferrier, s'excusant aussi de ne pouvoir assister à la réunion pour cause de santé.

Le procès-verbal des délibérations et résolutions de la dernière réunion est lu et approuvé.

M. Delagrave propose, secondé par le révd. Dr. Cook, que le Dr. Louis Giard et le Dr. Henry Hooper Miles soient nommés secrétaires conjoints du

conseil de l'instruction publique, avec recommandation que ce choix soit confirmé par le lieutenant gouverneur en conseil. Adopté à l'unanimité.

M. le président expose qu'il est désirable qu'un traitement quelconque soit attaché à la charge de secrétaire de ce conseil, et il est résolu que le chiffre de ce traitement sera fixé à la somme de deux cents piastres, ($200.) par an chacun, et que la dite résolution sera soumise à la favorable considération du lieutenant-gouverneur en conseil.

Il est résolu que les réunions ordinaires du conseil auront lieu le troisième mercredi du mois de mai et le second mercredi du mois d'octobre, chaque année, sauf toutefois la prochaine réunion qui se fera le 27 mai, à dix heures du matin.

Le comité chargé par le précédent conseil de faire l'examen des rapports des inspecteurs d'écoles catholiques, sur la visite et l'examen des établissements d'éducation supérieure qu'ils avaient reçu instruction de faire, adopte les conclusions suivantes qui sont agréées à l'unanimité :

"Examen fait des rapports de M. M. les inspecteurs d'écoles, concer-
"nant les académies et écoles modèles subventionnées sur le fonds de l'édu-
"cation supérieure, votre comité partage l'opinion généralement exprimée
"par les inspecteurs, et regretterait de voir la subvention subitement refu-
"sée à la plupart des institutions qui sont signalées comme n'atteignant pas
"le degré d'efficacité requis. D'après ces rapports, il y a lieu d'espérer une
"amélioration prochaine. Pour l'obtenir cependant, il est nécessaire que
"les directeurs de ces institutions soient bien persuadés que le gouverne-
"ment entend réellement exiger d'elles tout ce qu'il faut pour remplir le
"but prescrit par la loi. Pour cela votre comité croit devoir recomman-
"der, 1. que copie de toutes les observations faites par M. M. les inspec-
"teurs soit transmise aux institutions dont l'état a été trouvé insuffisant,
"et qu'elles soient informées qu'à moins qu'il ne s'opère un progrès nota-
"ble dans le cours de l'année, elles ne seront pas subventionnées l'année
"prochaine. 2. Que la subvention ne soit pas payée aux écoles modèles
"de St. Sévère, St. Etienne, Ste. Géneviève, St. Stanislas, dans le district
"d'inspection de M. Hubert, à celles de St. Norbert, Victoriaville et Drum-
"mondville dans le district de M. Alexander; à celle de St. Ferdinand
"d'Halifax dans le district d'inspection de M. Stenson ; aux écoles modèles
"de St. Marc ; à l'école modèle de garçons de St. Hilaire ; à celle de Ste.
"Angèle de Monnoir, dans le district d'inspection de M. Delage ; à celle de
"St. Vincent de Paul, à l'académie de garçons de St. Grégoire de Nicolet
"et aux écoles modèles de St. Honoré et de Ste. Angèle de Mérici ; ou au
"moins que cette subvention soit retenue jusqu'à ce que le département de
"l'instruction publique ait obtenu des directeurs de ces institutions quel-
"que garantie d'amélioration prochaine, et qu'avis de cette décision soit
"donné dans le *Journal de l'Instruction Publique.*"

"Il est à remarquer que M. M. les inspecteurs d'écoles donnent des
"éloges tout particuliers aux académies et écoles modèles tenues par des
"membres des communautés religieuses, ou par d'anciens élèves des écoles

" normales, c'est-à-dire par des instituteurs ou des institutrices spéciale-
" ment préparés à leurs fonctions.

(Signé) † E. A. Archevêque de Québec,
Président du Comité.

Québec, 21 mars, 1876.

Le président met devant le conseil le rapport et un état des dépenses de M. l'inspecteur spécial Emberson nommé, sur la recommandation du comité protestant, pour faire la visite et l'examen des maisons d'éducation supérieures protestantes qui reçoivent une allocation spéciale du gouvernement. Ces dépenses s'élèvent à la somme de deux mille quatre cent soixante-huit piastres, dix centins (2,468.10). Il suggère que le double de cette somme, soit, quatre mille neuf cent trente six piastres (4.936.00) soit alloué aux inspecteurs catholiques pour les indemniser des frais qu'ils ont encourus, à l'occasion de cette visite spéciale dont ils ont été chargés de s'acquitter, en outre des visites qui leur sont imposées par les devoirs de leur charge.

Le conseil décide que le président sera chargé d'en faire la recommandation au lieutenant-gouverneur en conseil.

GÉDÉON OUIMET,
Président.

LOUIS GIARD, } *Secrétaires-conjoints.*
H. H. MILES, }

---

27 MAI 1876.

Deuxième réunion du conseil de l'instruction publique tel que constitué par la loi à la dernière session de la législature 39, Vict. c,

Présents :—L'hon. M. Gédéon Ouimet, président, Monseigneur l'archevêque de Québec, N.N.S.S., les évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de St. Hyacinthe, d'Ottawa, de Gratianopolis et de Sherbrooke, et les hon. MM. T. Ryan et Routhier.

Le procès verbal de la dernière réunion est lu et approuvé.

Il est proposé par Monseigneur de Rimouski secondé par Monseigneur des Trois-Rivières.

Que le surintendant veuille bien faire de nouvelles représentations au Gouvernement, au sujet de son refus de sanctionner la résolution de ce conseil, passée à la dernière assemblée, à l'effet d'attribuer une somme de $4,936.00, à titre d'indemnité, aux inspecteurs d'écoles catholiques pour leur

visite spéciale des institutions d'éducation supérieure qu'il leur a été prescrit de faire, en outre de leur visite ordinaire, et aussi relativement aux salaires recommandés pour les secrétaires de ce conseil.

Le conseil estime qu'il n'est que de stricte justice d'accorder aux inspecteurs catholiques le double de ce qui a été payé à l'inspecteur protestant puisque nous sommes cinq fois plus nombreux : de même qu'il pense que la charge des secrétaires-archivistes de ce conseil est différente de celles qu'ils peuvent occuper dans le département et mérite une rémunération spéciale.

Lecture est donnée d'une lettre 1o. de Monseigneur de Montréal, nommant Monseigneur de Gratianopolis pour le représenter à cette assemblée et aux autres assemblées de ce conseil, 2o. du Dr. Painchaud s'excusant de ne pouvoir assister à cette réunion ; 3o. de Monsieur Edouard Corbeil demandant que la sentence rendue contre lui soit révoquée et que son diplôme lui soit rendu.

Décidé que le conseil n'a pas un semblable pouvoir.

Il est fait lecture d'une requête de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier et de celle de l'école normale Laval exprimant le vœu que les salaires donnés à la classe enseignante soient payés plus régulièrement, et autres sujets.

Sur la représentation de l'hon M. T. Ryan, il est résolu qu'il est désirable qu'à la première occasion favorable, il soit fait une nouvelle demande au gouvernement, à l'effet de le décider à faire représenter par un plus grand nombre de membres dans ce Conseil la partie de la population catholique parlant la langue anglaise.

Le conseil s'ajourne à la date de la prochaine réunion réglementaire.

GÉDÉON OUIMET,
Président.

LOUIS GIARD,
H. H. MILES. } *Secrétaires-conjoints.*

SÉANCE DU COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MERCREDI, 22 MARS, 1876,

Première réunion du comité catholique du conseil de l'instruction publique, tel que constitué par la loi passée à la dernière session de la législature 39, Vict. c. 15.

Présents :—L'Hon. Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, président *ex-officio* ; Sa Grandeur l'archevêque de Québec, N.NS.S., les évêques des Trois-Rivières, St. Hyacinthe et Sherbrooke, l'Hon. M. Chauveau, le Révd. M. J. Séguin et M. C. Delagrave.

Proposé par Mgr. l'archevêque de Québec secondé par Mgr. de Sherbrooke que l'Hon. M. Gédéon Ouimet soit nommé président du comité et que le Dr. Louis Giard en soit nommé le secrétaire ; que de plus, le Dr. Louis Giard soit nommé un des secrétaires du département de l'instruction publique, au cas qu'il ne continuerait pas de l'être, en vertu des précédentes lois d'éducation et de la commission qu'il a reçue.

Il est ensuite procédé à l'examen des listes dressées pour la distribution du fonds de l'éducation supérieure et de celui des municipalités pauvres.

A six heures du soir, la séance est levée et le comité s'ajourne au lendemain matin, à dix heures.

Séance du 23 Mars.

Présents :—Les mêmes membres que la veille, et Mgr. d'Ottawa qui avait été empêché par le mauvais temps d'arriver pour la séance du 22.

Le comité continue l'examen commencé et indique les changements qu'il trouve convenable de faire.

Cet examen terminé, il est proposé par Mgr. l'archevêque de Québec, secondé par M. le chanoine Séguin ;

Que sur la somme de $78,410 piastres votée par la Législature pour l'éducation supérieure,

Attendu 1o. que la part revenant aux catholiques est de $65,959.87 dont il faut déduire $319.13 déjà payées ; 2o. Qu'il reste en conséquence la somme de $65,640.74 disponible pour cette année, la dite dernière somme soit distribuée, d'après les listes ci-annexées, approuvées par le conseil ; qu'enfin cette distribution soit recommandée à la favorable considération du lieutenant-gouverneur en conseil.

Il est aussi résolu, sur la proposition des mêmes, que la liste des subventions faites aux municipalités pauvres, telle que amendée, sera également recommandée à la favorable considération du lieutenant-gouverneur en conseil.

GÉDÉON OUIMET,

Président.

27 Mai 1876.

Seconde réunion du comité catholique du conseil de l'instruction publique.

Le comité décide d'ajouter les sommes suivantes sur la balance non encore répartie du fonds de l'éducation supérieure aux institutions ci-après désignées, savoir :—

Collége de Lévis	$200 00
Ecole du patronage	50 00
Commissaires d'écoles Québec	200 00
" " Hull	127 00
Collége Ste. Marie de Monnoir	200 00
Collége de Varennes	54 00
Couvent de St. Athanase	44 00
" Rimouski	106 00
" Sherbrooke	44 00
" St. Paulin	50 00
" Deschambault	50 00
Collége industriel de St. Jérôme	50 00
	$1175 00

Il est résolu, sur la proposition de Mgr. de Rimouski secondé par Mgr. de Sherbrooke

Qu'il soit nommé un comité de sept membres chargé d'étudier le système d'inspection des écoles dans les principaux pays de l'Europe et des Etats-Unis, en vue de soumettre à ce conseil un plan ayant pour objet la meilleure organisation de l'inspection de nos propres écoles modèles catholiques.

Que le *quorum* de ce comité soit de quatre et qu'il soit composé de l'archevêque de Québec, de l'évêque de St. Hyacinthe, du surintendant de l'instruction publique, de l'hon. M. Chauveau, de l'hon. M. Ryan, du moteur et du secondeur.

Que le dit comité soit également chargé de rechercher le meilleu moyen d'établir plus d'uniformité et d'exactitude dans la comptabilité des secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires, aux fins d'arriver au paiement plus régulier des instituteurs, et que la requête des instituteurs de la circonscription des écoles Jacques Cartier et Laval lui soient référées.

Il est aussi résolu, sur la proposition du même, secondé par Mgr. l'évêque des Trois-Rivières, que, vu que le rapport des différentes institutions d'éducation supérieure doit être transmis dans le cours du mois de juillet, la distribûtion de ce fonds se fasse, à la réunion d'octobre de ce conseil, afin

que cette allocation parvienne à une époque plus favorable de l'année scolaire.

Le comité s'ajourne.

GÉDÉON OUIMET,
Président,

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

SÉANCE DU COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE TENUE CE JOUR.

Présent:—L'honorable G. Ouimet, président, Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Québec, N. N. S. S. les évêques de Montréal, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de St. Germain de Rimouski, de Sherbrooke, l'hon. M. Chauveau, le grand vicaire Caron et C. Delagrave, Ecr.

Le surintendant prend le fauteuil. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le sous-comité nommé à la dernière séance pour étudier le système de l'inspection des écoles, etc., soumet le rapport suivant :

Votre sous-comité, après avoir étudié le système d'inspection des écoles, et prenant en considération la requête transmise par l'association des instituteurs de la circonscription des écoles normales Laval et Jacques Cartier a l'honneur de recommander.

Que le nombre d'inspecteurs des écoles catholiques soit élevé à trente.

Que le traitement de ces fonctionnaires leur soit payé, partie en une somme fixe, partie à raison de par visite d'école réellement faite, d'après le nombre de milles parcourus pour telle visite, en distinguant la distance franchie, suivant qu'elle l'a été par voie ferrée, en *steamboat* ou autrement, et d'après le nombre de jours consacrés à la dite visite.

Que l'inspecteur soit tenu de faire rapport du tout par affirmation solennelle au département, et que le gouvernement soit prié d'accorder le montant nécessaire et requis, vu l'augmentation du nombre d'inspecteurs.

Que chaque visite scolaire soit d'au moins *deux heures* pour une école élémentaire, et de *trois heures* pour une école modèle et pour une académie.

Que dans sa visite, l'inspecteur s'assure que les instructions et les ordres du département et du comité catholique du conseil de l'instruction publique ont été fidèlement observés et exécutés, et qu'il remplisse les blancs qu'il aura reçus du département pour chaque école.

Que nul inspeteur n'ait plus de cent écoles à visiter par an.

Qu'aucun aspirant ne soit nommé inspecteur, s'il n'a enseigné dans une école pendant cinq ans, et s'il n'a pas cessé d'enseigner depuis plus de cinq ans. Que de plus, il soit pourvu d'un brevet de capacité pour école modèle, au moins.

Que l'examen d'aptitude à remplir la charge d'inspecteur d'écoles ait lieu devant un sous-comité du comité catholique du Conseil de l'instruction publique, lequel délivrera, sous forme de diplôme, un certificat à l'aspirant dont l'examen aura été jugé subi d'une manière satisfaisante.

Que les questions à poser au candidat soient préparées par le comité d'examen et qu'outre les matières prescrites par la loi, l'examen porte sur la législation scolaire en vigueur dans cette province, sur la pédagogie, sur la comptabilité, etc., le dit candidat devant être âgé d'au moins 25 ans.

Que les inspecteurs soient tenus de remplir à chaque visite et de transmettre ensuite au département les blancs de rapports préparés par ce dernier à cet effet.

Qu'il soit donné aux inspecteurs des instructions détaillées sur la manière de faire l'inspection des écoles, ainsi que des maisons d'école, et qu'il soit fourni aux municipalités de nouvelles formules de tenue des livres pour la comptabilité de chaque municipalité scolaire.

Que les instituteurs et les institutrices soient classifiés de manière à permettre d'accorder des récompenses ou des mentions honorables à ceux qui tiennent leur école de la manière la plus satisfaisante. Par là on réussirait à exciter puissamment l'émulation entre les instituteurs ; justice serait rendue au vrai mérite, et les inspecteurs auraient à en faire rapport au département.

Votre sous-comité est d'avis que le comité catholique devrait avoir le pouvoir de destituer un inspecteur pour cause d'inexécution de ses devoirs ou de conduite irrégulière, tout aussi bien que le conseil de l'instruction publique a celui de priver un instituteur de son diplôme pour de semblables raisons.

Examen fait de la requête de l'association des instituteurs, votre comité croit devoir également recommander

Que le ou avant le premier octobre chaque année, le secrétaire-trésorier de toute municipalité scolaire informe le département de l'instruction publique du nom des instituteurs et institutrices engagés pour l'année courante, ainsi que du chiffre du traitement convenu pour chacun d'eux, et qu'à l'expiration de chaque trimestre, le département envoie à chaque instituteur une part proportionnelle, prise sur les deniers qui reviennnent à la municipalité scolaire, comme étant sa part du fonds des écoles communes.

Que, d'autre part, le secrétaire-trésorier soit tenu de transmettre chaque trimestre au département la somme nécessaire pour compléter le payement

du traitement des instituteurs pour ce trimestre, et que le département expédie ensuite cette somme à chaque instituteur.

Les secrétaires-trésoriers seront ainsi responsables envers le département de l'instruction publique du transport de ces deniers, et ils devront, au commencement de chaque année, lui transmettre un rapport certifié établissant le chiffre des taxes à prélever dans l'année pour les écoles de la municipalité.

Votre sous-comité émet le vœu qu'à la prochaine session de la législature, il soit fait à la loi d'éducation les amendements que réclament les divers sujets contenus dans ce rapport.

Le tout respectueusement soumis.

Président.

Lecture donnée de ce rapport,

Mgr. l'évêque de Rimouski, secondé par Mgr. l'évêque de Sherbrooke, propose que le dit rapport soit adopté, et que le même sous-comité ait mission d'examiner les instructions et les tableaux à préparer par le département de l'instruction publique pour l'usage des inspecteurs.

Cette motion mise aux voix est adoptée. La nouvelle géographie des Frères de la doctrine chrétienne pour les écoles primaires et les écoles supérieures est approuvée, avec recommandation que dans une nouvelle édition les noms des places mentionnées dans les *Atlas* soient mis en français, vu que ces géographies sont redigées dans cette langue.

Le surintendant soumet au comité les listes préparées par le département pour la distribution du fonds de l'éducation supérieure et de celui des municipalités pauvres—

Le comité, après avoir tenu séance jusqu'à cinq heures et demie P.M., s'ajourne au lendemain neuf heures A.M.

Séance du 12 OCTOBRE, 1876.

Présents:—Le surintendant au fauteuil. Sa Grâce l'archevêque de Québec, N.N.S.S, les évêques d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Rimouski et de Sherbrooke, le G. V. Caron, l'hon. M. Chauveau, C. Delagrave, Ecr., et le Dr. Painchaud.

Le comité continue l'examen des listes de la distribution du fonds de l'éducation supérieure et des municipalités pauvres.

L'hon. M. Chauveau propose que la subvention de l'académie St. Denis à Montréal, tenue par les Sœurs de la congrégation, qui avait été mise de côté à la séance d'hier, soit remise sur la liste.

Après délibération, la motion est adoptée.

L'examen des listes étant terminé, Mgr. l'archevêque propose, secondé par le grand vicaire Caron,

Que ces listes, telles que amendées, soient approuvées, et que la distribution des sommes qui y sont mentionnées, soit recommandée à la favorable considération du lieutenant-gouverneur en conseil.

Adopté.

Proposé par Mgr. de Rimouski secondé par le Dr. Painchaud,

Il est résolu, que par suite des besoins croissants et de l'augmentation du nombre et de la population des municipalités scolaires, il est devenu nécessaire que les crédits votés par la législature pour les divers services du département de l'instruction publique, soient portés aux chiffres suivants savoir :

Education supérieure proprement dite.....	$75,000.00	
High Schools Québec et Montréal.....	2,470.00	
Compensation en faveur des institutions catholiques romaines pour l'octroi accordé aux High Schools.....	4,940.00	
		82,410.00
Ecoles communes		200,000.00
Municipalités pauvres.....		8,000.00
Ecoles normales.....		50,000.00
Inspecteurs d'écoles.....		30,000.00
Livres en prix.....		4,000.00
Journaux d'éducation.....		2,400.00
Caisse de retraite		8,000.00
Sourds-muets et Sourdes-muettes.....		12,000.00
Dépôt de livres, cartes, globes, etc., au département de l'instruction publique.....		15,000,00
Dépenses casuelles.....		7,000.00
Total.....		$418,810.00

APPENDICE No. 3.

TABLEAUX.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875–76.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. B. F. PAINCHAUD.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Isle de la Magdeleine	128 44	128 44	243 56	45 60	.....	417 60
Aubert	146 88	146 88	521 64	55 40	.....	723 92
St. Pierre de l'Etang	136 62	136 62	213 50	113 00	.....	473 12
Total	411 94	411 94	978 70	214 00	.....	1604 64
L. LUCIER.						
Port Daniel et diss	177 92	177 92	222 08	196 45	80 00	676 45
Hope et diss	173 78	173 78	319 15	272 19	522 00	1287 12
Cox et diss	345 20	345 20	105 80	116 00	55 00	622 00
St. Bonaventure d'Hamilton et diss	110 41	110 41	391 71	183 20	30 00	715 32
New Richmond et diss	212 21	212 21	278 96	109 40	.....	600 57
Maria	277 67	277 67	485 83	307 70	.....	1071 20
Carleton	134 16	134 16	125 84	197 04	.....	457 04
Shoolbred	66 50	66 50	216 79	58 80	180 00	522 09
Mann	82 46	82 46	37 54	18 77	.....	138 77
Restigouche	74 68	74 68	67 44	55 90	7 07	205 09
Matapédiac	24 55	24 55	41 80	26 80	.....	93 15
Restigouche, (Village Indien)	50 00	50 00	.....	12 00	.....	62 00
Rustico	85 58	85 58	101 50	113 40	.....	300 48
Paspébiac	116 10	116 10	83 90	156 00	320 00	676 00
Miguasha	26 62	26 62	123 38	84 00	86 00	320 00
St. Jean l'Evangiliste	147 80	147 80	247 27	262 00	320 00	977 07
St. Charles Caplan	102 46	102 46	117 54	113 60	.....	333 60
Total	2208 10	2208 10	2966 53	2283 25	1600 07	9057 95

T. TREMBLAY et le Revd. W. G. LYSTER.

T. TREMBLAY et le Revd. W. G. LYSTER.						
Pabos	82 86	82 86	245 14	50 00	323 00	701 00
Newport	85 32	85 32	154 68	.....	300 00	540 00
Grande Grève	59 10	59 10	210 90	82 80	24 00	376 80
Grande Rivière	222 84	222 84	313 16	200 00	.....	736 00
Isle Bonaventure	15 58	15 58	67 68	32 00	.....	115 26
Percé et diss	210 78	210 78	472 52	90 60	.....	773 90
Malbaie et diss	83 64	83 64	72 36	20 00	40 00	216 00
St. George de Malbaie	22 34	22 34	52 71	15 00	.....	90 05
Douglass	105 46	105 46	139 54	48 40	.....	293 40
York	36 76	36 76	263 24	69 00	.....	369 00
Gaspe Bay (south) diss	94 28	94 28	392 97	191 45	.....	678 70
Gaspe Bay (north)	46 88	46 88	48 50	43 08	.....	138 46
Ste. Anne des Monts	157 80	157 80	209 36	174 40	.....	541 56
Cap Chatte	120 78	120 78	189 22	98 40	130 00	538 40
Cap des Rosiers	33 64	33 64	216 36	24 00	50 00	324 00
Mont-Louis	67 54	67 54	2 46	20 00	.....	90 00
Cap Désespoir et diss	150 02	150 02	267 98	183 40	.....	601 40
Rivière aux Renards	83 64	83 64	64 36	30 00	130 00	308 00
Anse à Grisfond	88 18	88 18	77 82	30 00	188 94	384 94
Cloridormes	34 16	34 16	100 84	86 00	.....	221 00
Barachois et diss	74 16	74 16	135 34	31 00	.....	240 50
Grande Vallée	37 41	37 41	44 59	20 00	20 00	122 00
Anse à Valeau	37 41	37 41	77 59	25 00	80 00	220 00
Haldimand et diss	45 20	45 20	78 81	85 00	.....	209 01
Total	1995 78	1995 78	3898 13	1649 53	1285 94	8829 38
GEORGE TANGUAY ET BÉGIN.						
Ste. Anne Lapocatière No. 1	277 28	277 28	476 56	168 20	.....	922 04
Ste. Anne Lapocatière No. 2	129 74	129 74	88 26	42 00	.....	260 00
St. Onésime d'Ixworth	100 00	100 00	72 00	60 30	.....	332 30
St. Pacôme	241 96	241 96	2 04	175 00	61 51	480 51
Rivière Ouelle	261 83	261 83	234 50	207 31	.....	703 64
St. Denis	127 28	127 28	302 17	58 00	.....	487 45
Mont Carmel	127 92	127 92	62 57	40 00	44 50	274 99
Kamouraska	296 24	296 24	230 24	90 00	.....	516 48
St. Paschal	417 42	417 42	192 58	120 00	.....	730 00
Ste. Hélène	181 70	181 70	72 30	69 00	.....	323 00
St. André	225 73	225 73	174 27	80 89	.....	480 89
St. Alexandre	228 96	228 96	237 45	112 00	.....	578 41

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1875-76.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
GEORGE TANGUAY ET BÉGIN.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Philippe	128 70	128 70	145 50	75 20	120 00	469 20
Rimouski Ville	154 04	154 04	305 96	300 00	.....	760 00
Rimouski paroisse (St. Germain)	338 96	338 96	761 04	249 00	.....	1349 00
St Mathieu de Rioux	116 36	116 36	235 07	78 20	.....	429 63
St Simon	154 04	154 04	245 96	32 00	.....	432 00
St. Fabien	220 14	220 14	110 92	92 00	72 00	495 06
Ste. Cécile	375 08	375 08	509 46	67 60	.....	952 14
St. Anaclet	152 34	152 34	146 13	148 56	.....	447 03
Ste. Luce	230 39	230 39	119 61	248 00	.....	598 00
Ste. Flavie	227 14	227 14	337 86	80 00	.....	645 00
St Octave et diss	209 62	209 62	355 78	219 20	.....	784 60
Métis	72 08	72 08	130 09	38 60	.....	240 77
St. Jérôme	241 30	241 30	278 77	97 60	.....	617 67
Ste. Angèle de Mérici	92 86	92 86	203 22	111 00	.....	407 08
St. Ulric de Matane	182 86	182 86	81 54	144 80	.....	409 20
Macnider et diss	294 16	294 16	47 84	69 51	81 00	492 51
Ste. Félicité	141 30	141 30	93 70	134 00	190 00	559 00
St. Donat	106 36	106 36	8 64	54 00	.....	169 00
St. Moïse	38 96	38 96	34 04	30 00	.....	103 00
N. D du Portage	79 88	79 88	164 87	168 40	.....	413 15
Rivière du Loup	152 48	152 48	280 77	241 20	.....	674 45
Fraserville (St. Edouard) et diss	200 14	200 14	467 34	152 25	.....	819 73
Cacouna	256 63	256 63	476 27	251 40	143 00	1127 30
St. Arsène	187 02	187 02	212 98	59 00	.....	459 00
St. Modeste	121 56	121 56	58 44	91 20	160 00	431 20
Isle Verte	417 16	417 16	282 84	265 46	132 00	1097 46
St. Antonin	153 90	153 90	28 95	38 00	.....	220 85
St. Eloi	147 27	147 27	91 40	40 00	.....	278 67
Trois Pistoles No. 1	268 06	268 06	181 63	260 80	.....	710 49
Trois Pistoles No. 2	175 72	175 72	297 71	145 50	68 00	686 93
St. Epiphane (Viger)	163 78	163 78	236 22	127 00	.....	527 00

St. Jean de Dieu (Bégon)	83 50	83 50	26 50	24 00	.....	134 00
Notre Dame du Lac	140 78	140 78	202 22	195 00	100 00	638 00
St. Louis des Ha Ha	42 08	42 08	244 60	81 60	.....	368 28
Ste. Rose de Dégelé	49 74	49 74	173 67	36 80	267 00	527 21
St. François-Xavier	47 40	47 40	16 60	16 00	92 00	172 00
St. Honoré	33 76	33 76	62 24	33 00	.....	129 00
St. Paul de la croix	124 28	124 28	.....	27 00	15 30	176 58
Ste. Françoise	75 84	75 84	112 26	24 00	22 00	234 10
Total	9013 73	9013 73	9913 38	5779 58	1568 31	26275 00

17

J. CRÉPAULT.

Beaumont	148 32	148 32	166 68	116 80	.....	431 80
Buckland	159 62	159 62	78 38	96 00	.....	334 00
Mailloux (Township)	73 64	73 64	12 36	24 00	.....	110 00
St. Cajetan	171 70	171 70	8 30	22 00	.....	202 00
St. Charles	280 40	280 40	444 60	176 40	.....	901 40
St. Gervais	314 30	314 30	585 70	299 00	.....	1199 00
St. Lazare	267 92	267 92	144 20	84 00	.....	496 12
St. Michel (village)	159 48	159 48	144 64	220 00	.....	524 12
St. Michel (paroisse)	117 66	117 66	157 34	20 00	.....	295 00
St. Valier	189 22	189 22	238 78	84 00	.....	512 00
St. Raphaël	364 30	364 30	.....	84 00	.....	448 30
L'Islet	371 18	371 18	13 72	99 40	66 00	5 50 30
St. Cyrille	133 52	133 52	14 23	101 30	322 44	621 49
St. Jean Port Joli	316 37	316 37	331 63	207 00	.....	855 00
St. Roch des Aulnaies	250 02	250 02	141 98	179 20	.....	571 20
Ste. Louise	173 11	173 11	26 89	86 00	.....	286 00
St Aubert	179 48	179 48	110 52	90 73	.....	380 73
Ashford	59 22	59 22	70 78	36 00	.....	166 00
Ste. Perpétue	50 00	50 00	.....	34 40	.....	84 40
Berthier	183 26	183 26	137 97	145 00	.....	466 23
St. Thomas	375 74	375 74	915 74	200 00	540 00	2031 48
St. François	209 48	209 48	54 52	115 20	.....	379 20
St. Pierre	167 80	167 80	556 20	151 00	.....	875 00
St. Ignace	425 72	425 72	224 28	80 00	.....	730 00
Grosse-Isle	50 00	50 00	.....	12 00	.....	62 00
Isle aux Grues	82 98	82 98	77 66	105 00	.....	265 64
St. Paul de Montminy	119 09	119 09	54 91	40 00	.....	214 00
St. Eugène	159 22	159 22	119 18	36 80	.....	315 20
Total	5552 75	5552 75	4881 19	2945 23	928 44	14307 61

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875–76.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
E. CARRIER.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Côme Linière	70 40	70 40	152 43	22 80	.....	245 63
St. Isidore	321 17	321 17	.....	208 00	580 00	1109 17
St. Bernard	236 38	236 38	.....	54 00	.....	290 38
St. Anselme	296 76	296 76	278 51	121 60	389 52	1086 39
Ste. Hénédine	160 26	160 26	.....	48 00	.....	208 26
Ste. Claire	322 22	322 22	304 12	60 00	255 00	941 34
Ste. Marguerite	204 04	204 04	164 74	161 60	163 59	693 97
St. Edouard et dis	239 48	239 48	.....	72 50	90 00	401 98
Standon	39 62	39 82	.....	4 00	35 09	78 71
St Germain	94 80	94 80	.....	36 00	.....	130 80
St. Malachie et dis	218 20	218 40	324 80	59 60	.....	602 60
Cranbourne	77 66	77 66	52 34	34 00	10 00	174 00
St. Léon de Standon	117 14	117 14	142 95	32 50	.....	292 59
St. Nicolas	305 98	305 98	195 78	244 96	.....	746 72
St. Romuald	176 76	176 56	35 24	157 75	.....	369 75
St. Henri	314 04	314 04	452 67	367 50	1024 42	2158 63
St. Jean Chrysostôme	221 70	221 70	310 70	310 80	.....	843 20
St. Lambert	203 00	203 00	137 00	212 20	.....	552 20
St. Joseph et dis	156 24	156 24	106 76	188 27	.....	451 27
St. Etienne	99 48	99 48	108 52	270 00	.....	478 00
Notre-Dame de la Victoire et diss	176 76	176 76	237 29	223 17	.....	637 22
Lévis (ville) et diss	868 98	868 98	281 02	663 35	.....	1813 35
Etchemin (village)	212 86	212 86	37 14	325 00	.....	575 00
Bienville (village)	127 28	127 28	14 72	135 00	44 00	321 00
Lauzon (village)	361 82	361 82	38 18	515 81	.....	915 81
Total	5623 03	5623 03	3374 91	4528 41	2591 62	16117 97

P. F. BÉLAND.						
Ste. Marie	411 18	411 18	888 82	528 00	.....	1828 00
St. Elzéar	223 38	223 38	176 62	118 00	.....	518 00
St. Joseph	387 16	387 16	143 13	211 65	.....	741 94
St. Frédéric	200 78	200 78	193 32	124 00	.....	518 10
St. François	517 16	517 16	407 84	264 00	.....	1189 00
St. George	270 14	270 14	94 86	169 60	.....	534 60
Sacré Cœur de Jésus et diss	84 42	84 42	135 58	19 60	30 00	269 60
Lotbinière	276 50	276 50	238 00	99 00	.....	613 50
St. Jean Deschaillons	327 02	327 02	475 06	58 00	175 00	1035 08
Ste. Croix	293 52	293 52	441 72	320 80	709 08	1765 12
St. Flavien	182 48	182 48	330 00	182 65	.....	695 93
St. Antoine	234 94	234 94	325 06	213 00	.....	773 00
St. Appolinaire	199 10	199 10	168 90	101 00	.....	469 00
St. Giles et diss	95 84	95 84	270 17	106 86	.....	472 87
Ste. Agathe No. 1	38 58	38 58	1 42	60 00	.....	100 00
Ste. Agathe No. 2	97 92	97 92	51 08	190 00	.....	339 00
St. Sylvestre	293 64	293 64	.....	53 00	.....	346 64
St. Patrick et diss	163 13	163 13	299 87	281 00	.....	744 00
St. Agapit	85 32	85 32	134 64	141 80	.....	361 76
Ste. Emélie	64 80	64 80	85 00	60 24	22 00	232 04
St. Edouard	155 46	155 46	148 17	87 15	.....	390 78
St. Narcisse	59 62	59 62	170 88	100 80	.....	331 30
St. Sévérin	115 58	115 58	4 42	96 00	.....	216 00
Total	4777 67	4777 67	5185 36	3586 15	936 08	14485 26
A. D. DORVAL.						
L'Assomption (village)	157 15	157 15	337 78	40 00	.....	534 93
L'Assomption (paroisse)	207 66	207 66	356 50	105 46	.....	669 62
St. Sulpice	98 97	98 97	116 03	44 00	.....	259 00
Repentigny	114 28	114 28	164 61	36 80	.....	315 69
St. Paul l'Ermite	172 08	172 08	424 62	74 80	1180 00	1851 50
Lachenaie (pas de rapport)	74 79	.....	.....	.....	.....	.....
Mascouche et diss	316 24	316 24	606 25	133 60	.....	1056 09
St. Lin et diss	350 26	350 26	664 74	57 12	245 00	1317 12
St. Roch	327 68	327 68	512 32	102 45	.....	942 45
L'Epiphanie	177 28	177 28	532 04	127 60	.....	836 92
Isle-Bouchard	13 25	13 25	82 75	11 00	.....	107 00
Lanoraie	264 42	264 42	535 58	40 00	.....	840 00
Lavaltrie	170 40	170 40	173 60	40 00	.....	384 00
Total	2444 36	2369 67	4506 82	812 83	1425 00	9114 32

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875–76.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
L. M. LAPLANTE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nicolet (paroisse)	190 41	190 41	348 59	73 60	.....	612 60
Nicolet (ville)	227 53	227 53	96 47	69 20	.....	393 20
Gentilly	350 92	350 92	267 23	97 00	.....	715 15
Ste. Gertrude	201 56	201 56	224 14	.....	.....	425 70
St. Grégoire	340 13	340 13	315 87	215 50	.....	871 50
St. Célestin	208 96	208 96	132 29	129 00	.....	470 25
Ste. Monique	290 78	290 78	459 22	182 20	.....	932 20
St. Pierre les Becquets	317 16	317 16	517 63	71 20	.....	905 99
Bécancour	341 43	341 43	164 50	145 00	.....	650 93
St. Vinceslas	94 68	94 68	108 38	151 20	.....	354 26
St. Léonard	97 02	97 02	234 98	181 60	160 00	673 60
Ste. Brigitte	71 18	71 18	198 82	60 00	.....	330 00
Ste. Perpétue	34 16	34 16	5 84	24 00	.....	64 00
St. Samuel	17 02	17 02	.....	17 00	.....	34 02
Ste. Marie de Blandford	23 64	23 64	21 36	25 00	.....	70 00
Ste. Angèle	132 74	132 74	93 30	40 20	.....	266 24
Baie du Febvre	349 49	349 49	550 51	80 00	.....	980 00
St. Zéphirin	201 30	201 30	572 70	200 00	156 83	1130 83
St. Thomas de Pierreville	404 68	404 68	530 32	144 00	.....	1079 00
St. François (paroisse)	232 99	232 99	138 01	56 40	.....	427 40
St. François (village)	69 48	69 48	80 52	12 00	.....	162 00
St. David	381 04	381 04	266 96	259 40	151 81	1059 21
St. Michel (village)	47 02	47 02	77 98	81 00	.....	206 00
St. Michel No. 2	42 60	42 60	99 40	5 00	125 00	272 00
St. Michel No. 3	28 32	28 32	.....	19 20	.....	47 52
St. Michel No. 4	24 94	24 94	175 06	9 60	.....	209 60
St. Pie (Deguire)	161 30	161 30	209 72	157 60	259 00	787 62
Ste. Sophie de Lévrard, (pas de rapport)	64 92	.....	.....	.....	.....	.....
Total	4947 40	4882 48	5889 80	2505 90	853 64	14130 82

Aylmer	140 66	140 66	148 42	102 38	144 00	535 46
Lambton	198 06	198 06	247 94	60 00	.....	506 00
Forsyth	149 74	149 74	76 07	192 60	.....	418 41
St. Ephrem	219 88	219 88	280 12	154 60	.....	654 60
St. Victor de Tring	234 82	234 82	493 18	104 00	.....	832 00
St. Pierre de Broughton	309 74	309 74	123 74	111 60	.....	545 08
Compton	370 40	370 40	1154 44	648 00	780 00	2952 84
Clifton	112 02	112 02	262 48	84 00	.....	458 50
Hereford	159 75	159 75	450 99	26 00	620 00	1256 74
Eaton	278 44	278 44	1076 55	258 40	56 40	1669 79
Newport et Ditton	120 00	120 00	480 00	114 22	.....	714 22
West Bury	47 15	47 15	170 00	76 40	.....	293 55
Bury	157 80	157 80	788 20	102 40	.....	1048 40
Whitton	57 96	57 96	242 04	36 40	96 00	432 40
Auckland	33 76	33 76	206 24	10 40	.....	250 40
Kingsey et diss	247 66	247 66	776 93	240 00	36 00	1300 59
Durham	94 68	94 68	305 32	292 00	.....	692 00
Kingsey Falls	94 80	94 80	.....	530 47	.....	625 27
St. Pierre et diss	222 86	222 86	697 14	264 00	217 00	1401 00
Shipton et diss	386 50	386 50	932 32	1162 00	113 75	2594 57
Cleveland et diss	274 41	274 41	25 59	358 00	150 00	808 00
Melbourne (township)	297 42	297 42	657 51	102 40	.....	1057 33
Melbourne (village)	35 06	35 06	24 94	72 40	.....	132 40
Brompton et diss	111 18	111 18	532 73	339 25	.....	983 16
St. George de Windsor	142 08	142 08	295 65	76 40	.....	514 13
Windsor et diss	143 78	143 78	1517 92	438 24	.....	2099 94
Stoke	65 97	65 97	820 81	78 20	19 00	983 98
Sherbrooke	575 60	575 60	4401 96	124 00	.....	5101 56
Orford	109 08	109 08	633 52	162 00	350 50	1255 10
Ascot	330 54	330 54	484 82	130 00	.....	945 36
Stanstead	480 66	480 66	1919 34	314 00	1201 00	3915 00
Stanstead Plain	74 54	74 54	225 46	24 00	.....	324 00
Barnston	331 31	331 31	1436 69	184 40	181 00	2163 40
Barford	125 34	125 34	646 00	256 80	.....	1028 14
Coaticook et diss	150 64	150 64	2127 36	140 75	1158 70	3577 45
Magog	152 48	152 48	750 39	153 80	.....	1056 67
Hatley et diss	301 04	301 04	889 16	180 00	.....	1380 20
Dixville (village)	48 58	48 58	351 42	96 00	.....	496 00
Somerset Sud (St. Calixte)	312 08	312 08	467 92	103 80	.....	883 80
Somerset Nord et diss (Ste. Julie)	252 74	252 74	448 11	227 40	.....	928 25
Ste. Sophie d'Halifax	275 21	275 21	331 71	84 40	.....	691 32
St. Ferdinand et dis	356 76	356 76	248 17	120 04	.....	724 97

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875–76.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
HUBBARD ET STENSON.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dudswell	113 64	113 64	329 73	68 40	.....	511 77
Weedon	167 02	167 02	554 92	148 00	.....	869 94
Wotton	234 68	234 68	515 32	78 84	.....	828 84
Wolfestown	173 78	173 78	104 22	145 92	90 00	513 92
St. Camille	78 70	78 70	391 30	47 20	.....	517 20
Garthby	42 20	42 20	27 80	30 00	.....	100 00
Ham Sud	38 06	38 06	143 94	53 76	.....	235 76
Ham Nord	135 46	135 46	54 54	24 80	34 53	249 33
St. Gabriel (Stratford)	64 80	64 80	85 20	58 00	.....	208 00
St. Fortunat	97 54	97 54	242 20	92 80	.....	432 54
Beebe Plain	41 70	41 70	203 43	45 20	.....	290 33
Total	9770 76	9770 76	30811 90	9129 07	5247 88	54959 61
L. GRONDIN.						
Beauharnois et diss	453 38	453 38	1541 51	245 10	.....	2239 99
Ste. Cécile et diss	385 08	385 08	1175 26	276 20	.....	1836 54
St. Etienne et diss	142 47	142 47	338 59	122 70	.....	603 76
St. Timothée	321 96	321 96	1048 79	256 00	.....	1626 75
St. Louis de Gonzague et dis	411 96	411 96	1304 04	296 80	.....	2012 80
St. Stanislas	201 69	201 69	570 31	71 50	.....	843 50
Chateauguay et diss	270 14	270 14	779 00	292 40	.....	1341 54
Ste. Philomène	201 04	201 04	396 35	86 02	.....	683 41
Ste. Martine et diss	307 28	307 28	942 26	147 85	24 00	1421 39
St. Urbain et diss	216 36	216 36	304 64	100 00	.....	621 00
St. Jean Chrysostôme No. 1 et diss	222 48	222 48	769 69	119 20	.....	1111 37
St. Jean Chrysostôme No. 2 et diss	254 04	254 04	1597 96	402 00	450 00	2704 00
St. Antoine Abbé	140 26	140 26	519 74	50 80	.....	710 80
Howick et dis	135 98	135 98	770 27	56 87	804 50	1767 62

Ste. Malachie d'Ormstown et diss.	351 96	351 96	2084 04	530 00	1500 00	4466 00
Laprairie (paroisse)	220 39	220 39	570 15	183 00	.....	973 54
Laprairie (village)	163 52	163 52	804 35	140 45	309 41	1417 73
St. Philippe	227 79	227 79	500 51	94 40	.....	822 70
St. Jacques le Mineur	238 32	238 32	409 79	143 60	1500 69	2292 40
St. Constant et diss	246 50	246 50	627 03	59 00	1807 00	2739 53
St. Isidore	235 59	235 59	276 74	50 00	.....	562 33
Total	5348 19	5348 19	17331 02	3723 89	6395 60	32798 70

J. A. McLOUGHLIN.

Brome	453 52	453 52	760 92	639 15	.....	1853 59
Farnham Est et diss	322 22	322 22	1048 78	276 24	300 00	1947 24
Sutton et diss	408 20	408 20	1921 80	177 20	90 00	2597 20
Potton	282 86	282 86	1286 72	160 00	124 00	1853 58
Bolton et diss	373 78	373 78	1641 22	200 00	.....	2215 00
Dunham et diss	462 86	462 86	1020 75	229 00	.....	1712 51
Freligsburg	207 15	207 15	790 07	105 00	140 00	1242 22
Philipsburg	172 48	172 48	832 46	64 20	.....	1069 14
Clarenceville	162 34	162 34	796 05	81 17	.....	1039 56
St. Thomas	113 00	113 00	416 37	113 77	.....	643 14
St. Damien et diss	372 08	372 08	1637 92	281 00	.....	2291 00
Shefford	434 43	434 43	1565 56	270 12	454 16	2724 27
Granby (township) et diss	282 48	282 48	1362 72	450 10	.....	2095 30
Granby (village) et diss.	113 76	113 76	126 24	58 40	.....	298 40
Stukely Sud	67 67	67 67	622 86	62 60	223 35	976 48
Ely Nord et diss	111 18	111 18	579 56	71 40	.....	762 14
Total	4340 01	4340 01	16410 00	3239 35	1331 51	25320 87

P. HUBERT.

Champlain (village)	71 56	71 56	295 44	67 20	.....	434 20
Champlain (paroisse)	136 36	136 36	172 28	67 60	.....	376 24
Cap de la Magdeleine	159 22	159 22	223 64	30 80	.....	413 66
Batiscan	170 13	170 13	152 33	143 40	.....	465 86
Ste. Anne Lapérade (paroisse)	251 04	251 04	197 96	496 20	.....	945 20
Ste. Anne Lapérade (village)	120 39	120 39	86 57	41 59	.....	248 55
St. Stanislas	351 04	351 04	408 98	126 40	.....	886 42
Ste. Geneviève	295 72	295 72	47 58	182 80	.....	526 10
St. Narcisse	190 78	190 78	85 72	164 09	.....	440 59

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875-76.—*Suite.*

DISTRICT DINSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rètribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
P. HUBERT.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Maurice	362 19	362 19	286 81	409 64	.....	1058 64
Notre-Dame du Mont Carmel	160 91	160 91	306 70	28 40	.....	496 01
Ste. Flore	103 63	103 63	246 39	50 00	.....	400 02
St. Tite	198 83	198 83	418 82	87 00	303 00	1007 65
St. Luc	95 32	95 32	79 68	44 45	.....	219 45
St. Prosper	148 96	148 96	177 64	78 00	.....	404 60
Fermont	28 05	28 05	69 71	28 55	.....	126 31
Maskinongé	270 14	270 14	301 92	96 80	.....	667 96
Rivière du Loup No. 1 (village)	130 26	130 26	317 08	99 00	.....	546 34
Rivière du Loup No. 2 (paroisse)	249 62	249 62	366 98	62 40	.....	679 00
St. Justin	204 95	204 95	134 50	59 20	.....	398 65
St. Didace	242 86	242 86	37 99	95 60	.....	376 45
Ste. Ursule et diss	301 54	301 54	288 38	130 50	182 00	902 42
St. Paulin	140 27	140 27	82 00	183 60	.....	405 87
St. Léon (Dumontier)	233 91	233 91	209 24	97 60	103 00	643 75
Peterborough	42 21	42 21	113 52	20 80	.....	176 53
Hunterstown	160 78	160 78	39 22	88 60	.....	288 60
Trois Rivières (ville) et diss	983 14	983 14	3135 52	327 07	.....	4445 73
Trois Rivières (Banlieue)	109 62	109 62	90 48	28 00	.....	228 10
Pointe du Lac	190 52	190 52	271 48	62 00	84 53	608 53
Yamachiche	317 94	317 94	382 06	154 50	.....	854 50
St. Sévère	106 75	106 75	68 25	54 00	.....	229 00
St. Barnabé	202 08	202 08	302 92	188 40	129 00	822 40
Shawenigan	154 42	154 42	165 58	50 40	.....	370 40
St. Etienne	334 29	334 29	232 11	72 00	.....	638 40
Total	7219 43	7219 43	9794 58	3916 59	801 53	21732 13

M. CARON.						
Iberville	194 42	194 42	1205 58	72 00	450 00	1922 00
St. Athanase	277 79	277 79	472 22	80 00	75 00	905 01
Henriville et diss	249 09	249 09	784 61	173 00	.....	1206 70
St. Grégoire	304 16	304 16	695 84	90 00	.....	1090 00
St. Alexandre	428 98	428 98	480 62	40 50	.....	950 10
Ste. Brigide et diss	276 38	276 38	1389 35	110 60	614 00	2390 33
St. Sébastien et diss	270 92	270 92	906 93	186 50	2950 00	4314 35
St. Cyprien et dis	425 08	425 08	1426 04	184 40	.....	2035 52
St. Remi et diss	359 62	359 62	616 42	125 75	.....	1101 79
St. Edouard	225 06	225 06	417 19	120 00	.....	762 25
St. Michel et diss	257 92	257 92	494 70	142 40	.....	895 02
Sherrington (St. Patrice)	250 28	250 28	799 72	76 40	.....	1126 40
St. Jean (ville) et diss	413 38	413 38	1654 29	399 80	.....	2467 47
St. Jean (paroisse)	115 17	115 17	419 70	74 32	.....	609 19
Lacolle et diss	429 60	429 60	1879 47	670 80	626 13	3606 00
St. Luc et diss	103 87	103 87	470 82	37 60	.....	612 29
L'Acadie et diss (Blairfindie)	233 36	233 36	640 17	53 00	.....	926 53
Total	4815 08	4815 08	14753 67	2637 07	4715 13	26920 95

J. N. A. ARCHAMBAULT.						
Chambly (paroisse) (pas de rapport)	240 66	.....	.....	.....	.....	.....
Chambly (canton) et dis	77 92	77 92	550 08	252 00	.....	880 00
St. Lambert (pas de rapport)	42 46	.....	.....	.....	.....	.....
Longueuil (paroisse)	114 42	114 42	311 58	79 00	.....	505 00
Longueuil (village)	270 52	270 52	1171 08	241 50	.....	1683 10
Boucherville	276 76	276 76	870 24	145 00	157 66	1449 66
St. Bruno	129 48	129 48	230 52	94 00	.....	454 00
St. Hubert	131 57	131 57	718 43	264 00	.....	1114 00
St. Basile-le-Grand	79 62	79 62	270 38	106 00	.....	456 00
St. Ours (paroisse)	231 82	231 82	518 18	126 00	350 00	1226 00
St. Ours (village)	91 05	91 05	308 95	60 80	.....	460 80
St. Roch	126 24	126 24	150 76	40 00	.....	317 00
Sorel (ville) et diss	731 96	731 96	1465 79	512 64	.....	2710 39
St. Pierre de Sorel	368 06	368 06	131 94	151 70	.....	651 70
St. Robert	196 88	196 88	503 42	155 20	.....	855 50
St. Aimé	341 96	341 96	337 76	84 00	.....	763 72
St. Marcel	173 50	173 50	404 92	162 00	100 00	840 42
Ste. Victoire	263 90	263 90	336 10	60 00	.....	660 00
Verchères	355 72	355 72	644 28	175 80	.....	1175 80

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875-76.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. N. ARCHAMBAULT.—*Suite*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Varennes (paroisse)	181 08	181 08	283 19	159 50	.....	623 77
Varennes (village)	145 30	145 30	583 99	328 00	.....	1057 29
Contrecœur	235 46	235 46	260 64	108 40	170 00	774 50
St. Antoine	215 98	215 98	347 02	69 20	.....	632 20
St. Marc	145 06	145 06	469 00	60 00	.....	674 06
Belœil	223 26	223 26	662 74	163 00	.....	1049 00
Ste. Julie	149 74	149 74	351 26	57 20	.....	558 20
St. Louis	93 51	93 51	281 49	24 00	.....	399 00
Total	5633 89	5350 77	12163 74	3678 94	777 66	21971 11
J. B. DELAGE.						
Ste. Hélène	150 27	150 27	299 73	65 50	.....	515 50
St. Hugues	289 62	289 62	590 18	109 60	.....	989 40
St. Simon	247 93	247 93	255 07	40 00	.....	543 00
Ste. Rosalie	206 63	206 63	344 25	88 00	.....	638 88
St. Dominique	310 40	310 40	111 86	174 00	270 00	866 26
St. Pie	450 40	450 40	844 42	201 50	.....	1496 32
St. Liboire	185 58	185 58	748 75	84 00	.....	1018 33
St. Ephrem d'Upton	180 78	180 78	369 22	52 85	.....	602 85
Ste. Marie de Monnoir	314 42	314 42	974 82	60 00	.....	1349 24
St. Mathias	121 96	121 96	362 15	50 00	.....	534 11
St. Hilaire	156 88	156 88	746 34	81 00	.....	984 22
St. Jean Baptiste	253 64	253 64	196 36	69 60	.....	519 60
St. Césaire (Rougemont) et dis	607 03	607 03	1219 62	204 00	220 00	2250 65
St. Paul d'Abbotsford et diss	217 41	217 41	383 59	128 37	.....	729 37
Ste. Angèle	202 08	202 08	296 29	29 80	.....	528 17
Notre-Dame de Bonsecours (Richelieu)	98 70	98 70	311 30	44 40	.....	454 40
Ange Gardien	284 95	284 95	367 05	90 00	101 00	843 00
St. Hyacinthe ville	486 50	486 50	631 72	208 00	.....	1326 22

St. Hyacinthe paroisse	335 20	335 20	764 80	120 00	463 96	1683 96
St. Hyacinthe le Confesseur	102 34	102 34	237 66	50 00	.....	390 00
St. Damase	304 56	304 56	478 88	140 00	.....	923 44
La Présentation	238 84	238 84	296 85	70 40	.....	606 09
St. Barnabé	160 92	160 92	479 08	72 00	400 00	1112 00
St. Jude	250 66	250 66	853 66	84 00	.....	1188 32
St. Denis No. 1 village	120 13	120 13	282 98	66 00	.....	469 11
St. Denis No. 2 paroisse	199 74	199 74	383 79	60 00	.....	643 53
St. Charles	152 73	152 73	347 27	58 00	.....	558 00
Total	6630 30	6630 30	13177 69	2501 02	1454 96	23763 97

S. BOIVIN.

St. Fidèle	105 58	105 58	144 42	113 00	.....	363 00
Malbaie	384 42	384 42	707 61	306 00	800 00	2198 03
Ste. Agnès	209 75	209 75	54 80	.....	.....	264 55
St. Irénée	129 49	129 49	110 51	220 00	.....	460 00
Eboulements	274 68	274 68	205 32	246 00	.....	726 00
St. Urbain	111 04	111 04	288 96	90 00	400 00	890 00
Settrington	111 96	111 96	48 04	28 00	.....	188 00
Baie St. Paul	405 20	405 20	444 80	270 00	.....	1120 00
Petite Rivière	77 54	77 54	15 76	68 00	.....	161 30
Isle aux Coudres	93 26	93 26	50 74	110 00	.....	254 00
Desales	48 44	48 44	.....	24 00	.....	72 44
St. Placide	65 32	65 32	54 68	40 00	.....	160 00
Callières	10 78	10 78	9 22	40 00	.....	60 00
St. Siméon	48 44	48 44	159 26	111 20	.....	319 20
Saguenay (Riv. aux Canards)	25 58	25 58	1 82	23 00	.....	50 40
Escoumains	95 06	95 06	78 94	24 50	.....	198 50
Tadousac	60 92	60 92	.....	28 00	20 00	108 92
Bergeronnes	37 79	37 79	62 21	20 00	20 00	140 00
Petites Bergeronnes	16 76	16 76	65 24	30 00	.....	112 00
Ste. Marguerite (pas de rapport)	12 89	.....	.....	.....	.....	.....
Pointe aux Esquimaux	111 95	111 95	128 05	76 00	.....	316 00
Natashquan	46 50	46 50	.....	120 80	8 00	175 30
Mille Vaches	53 12	53 12	.....	20 00	60 00	133 12
Anticosti	60 00	60 00	.....	22 10	80 00	162 10
Sault. au Cochon	40 00	40 00	.....	20 00	.....	60 00
Sault au Mouton	40 00	40 00	28 00	38 50	104 00	210 50
Total	2676 47	2663 58	2658 68	2089 10	1492 00	8903 36

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875-76.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
EDOUARD SAVARD.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Chicoutimi village	180 92	180 92	2 10	144 00	.....	327 02
Chicoutimi paroisse	351 56	351 56	576 63	169 12	.....	1097 31
Grande Baie	169 36	169 36	239 04	169 60	.....	578 00
Bagotville village	56 76	56 76	63 24	78 60	600 00	798 60
St. Alphonse, Bagotville	150 78	150 78	279 22	310 76	.....	740 76
Laterrière	171 30	171 30	165 70	273 20	255 00	865 20
St. Jean (pas de rapport)	79 48	.....	.....	.....	.....	.....
Hébertville	192 48	192 48	457 52	227 00	.....	877 00
Harvey	68 70	68 70	41 26	50 00	.....	159 96
Ouiatchouan	110 40	110 40	59 60	60 60	.....	230 60
Jonquière	167 54	167 54	158 29	63 20	.....	389 03
St. Jérôme	142 86	142 86	344 14	135 40	500 00	1122 40
Ste. Anne (Tremblay)	150 52	150 52	49 44	200 00	.....	399 96
Metabetchouan	77 28	77 28	172 72	53 20	78 00	381 20
St. Prime	53 24	53 24	26 76	27 40	10 00	117 40
Kiogami (St. Cyriac)	20 00	.....	.....	.....	.....	.....
St. Gédeon de Grandmont	45 44	45 44	.....	25 00	.....	70 44
Total	21 88 62	2089 14	2635 66	1987 08	1443 00	8154 88
GEORGE THOMPSON.						
Grenville No. 1	110 40	110 40	178 70	40 00	461 00	790 10
Grenville No. 2 et diss	113 64	113 64	521 12	105 40	277 99	1018 15
Grenville No. 3	64 68	64 68	170 68	55 56	.....	290 92
Harrington No. 1	38 06	38 06	115 94	25 64	.....	179 64
Harrington No. 2	34 42	34 42	31 58	30 00	.....	96 00
Chatham No. 1 et diss	334 68	334 68	358 39	191 74	463 37	1348 18
Chatham No. 2	109 74	109 74	151 35	132 34	.....	393 43
Gore	93 12	93 12	274 88	96 00	.....	464 00
Lachute	216 88	216 88	594 03	396 58	110 00	1317 49

St. Andrews et diss	288 57	288 57	83 19	129 60	.....	501 36
Dundee	205 46	205 46	.....	.....	117 71	323 27
St. Anicet No. 1 et diss	255 08	255 08	576 91	156 26	.....	988 25
St. Anicet No. 2 et diss	143 64	143 64	397 39	91 40	.....	632 43
Godmanchester et diss	266 90	266 90	188 10	263 54	.....	718 54
Elgin	145 58	145 58	388 05	107 70	.....	641 33
Huntingdon et diss (village)	99 10	99 10	676 10	127 48	.....	902 68
Hinchinbrooke et diss	317 02	317 02	613 51	497 40	.....	1427 93
Franklin	187 14	187 14	612 86	94 00	401 00	1295 00
Hemmingford et dis	311 44	311 44	1055 85	292 38	.....	1659 67
Havelock et diss	186 10	186 10	629 65	200 90	969 00	1985 65
Montreal City, protestants	3737 11	3737 11	68263 00	160800 00	.....	232800 11
Wentworth	85 19	85 19	346 90	50 00	291 00	773 09
Total	7343 95	7343 95	76228 18	163883 92	3091 17	250547 22

AUGUSTE GAY ET B. MAGRATH.

Aylmer	227 02	227 02	1097 98	128 63	.....	1453 63
Notre-Dame de Bonsecours	57 92	57 92	88 69	159 62	.....	306 23
Ste. Angélique et diss	225 73	225 73	1143 19	75 00	800 00	2243 92
St. André Avellin	243 12	243 12	615 88	172 00	.....	1031 00
Lochaber et diss	230 66	230 66	1269 34	75 00	360 00	1935 00
Buckingham et diss	375 08	375 08	2333 22	264 20	50 00	3022 60
Templeton et diss	277 54	277 54	1425 46	93 10	.....	1796 10
Hull	132 60	132 60	633 26	52 20	.....	818 06
Masham	107 42	107 42	253 04	130 35	.....	490 81
Lowe	147 66	147 66	152 34	245 15	.....	545 15
Maniwaki	45 84	45 84	554 16	70 00	.....	670 00
Waterloo	164 16	164 16	284 41	398 00	.....	846 57
Eardley et diss	145 46	145 46	776 09	135 20	.....	1056 75
Ripon	183 00	183 00	6 92	33 75	.....	223 67
St. Joseph de Wakefield	104 68	104 68	1145 32	153 25	69 75	1473 00
St. Malachie	66 62	66 62	70 38	64 75	.....	201 75
Montebello	104 80	104 80	441 20	91 50	.....	637 50
Hull Cité	599 62	599 62	1460 38	250 00	.....	2310 00
Wright et Northfield et dlss	179 10	179 10	685 15	200 00	.....	1064 25
Ste. Cécile de Masham et diss	135 32	135 32	121 50	138 00	200 00	594 90
Hincks (pas de rapport)	52 72	.....	.....	.....	.....	.....
Egan et Kensington	62 60	62 60	.....	70 00	.....	132 60
Onslow et diss	183 64	183 64	.....	70 00	.....	253 64
Bristol	280 78	280 78	901 11	400 72	.....	1582 61
Clarendon	319 10	319 10	480 90	120 00	.....	920 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875-76.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
AUGUSTE GAY ET R. MAGRATH.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Litchfield (pas de rapport)	34 54	.....	.....	.....	.....	.....
Calumet et diss	140 26	140 26	368 20	104 00	.....	612 46
Mansfield et Pontefract	102 08	102 08	618 18	256 00	.....	976 26
Sheen	61 04	61 04	881 27	148 80	132 00	1223 11
Chichester	77 67	77 67	722 33	154 00	130 00	1084 00
Allumettes	195 20	195 20	1571 60	127 60	.....	1894 40
Portage du Fort	84 68	84 68	474 87	37 17	.....	596 72
Thorne	81 04	81 04	232 52	250 00	.....	563 56
Ste. Elizabeth	107 54	107 54	366 46	40 00	.....	514 00
Bryson	44 94	44 94	625 06	45 00	1000 00	1715 00
Waltham	52 46	52 46	192 54	56 00	70 00	371 00
Leslie et Clapham	51 56	51 56	192 64	46 67	.....	290 87
Lower Litchfield	19 36	19 36	207 94	20 80	.....	248 10
Ange Gardien et diss	160 26	160 26	555 00	149 20	.....	864 46
Hartwell et Suffolk	86 36	86 36	188 02	60 00	218 00	552 38
St. Etienne et diss	182 02	182 02	1073 48	97 00	.....	1352 50
Total	6133 20	6045 94	24210 21	5182 66	3029 75	38468 56
REVD. M. M. FOTHERGILL.						
Québec Cité (protestants)	781 46	781 46	4943 00	49280 00	.....	55004 46
Stoneham et diss	47 06	47 06	122 94	53 20	.....	223 20
St. Dunstan et diss	46 08	46 08	187 26	103 00	25 00	361 34
St. Gabriel Est	95 72	95 72	148 28	142 25	28 00	414 25
St. Gabriel Ouest	124 68	124 68	123 32	100 00	.....	348 00
St. Romuald	176 76	176 76	35 24	170 00	.....	382 00
Total	1271 76	1271 76	5560 04	49848 45	53 00	56733 25

F. E. JUNEAU.						
Québec (cité catholiques)	4991 43	4991 43	943 00	163140 00	.....	169074 43
Portneuf et diss	232 48	232 48	450 66	202 60	.....	885 74
Grondines No. 1	123 25	123 25	188 66	184 00	.....	495 91
Grondines No. 2	71 96	71 96	172 48	319 00	.....	563 44
St. Casimir	246 64	246 64	161 87	91 80	.....	500 31
Deschambault	311 95	311 95	87 30	112 01	.....	511 26
St. Alban	203 26	203 26	135 58	114 00	.....	452 84
Cap-Santé	175 32	175 32	109 87	95 00	.....	380 19
St. Basile	261 30	261 30	192 47	229 65	.....	683 42
St. Raymond et diss	421 18	421 18	563 67	170 00	.....	1154 85
Ste. Catherine	164 04	164 04	218 96	106 75	500 00	989 75
Ecureuils	72 72	72 72	91 28	60 00	.....	224 00
Pointe aux Trembles	204 94	204 94	65 21	229 00	.....	499 15
St. Augustin	244 16	244 16	377 05	60 00	.....	681 21
Ste. Jeanne de Neuville	137 66	137 66	381 18	112 59	142 00	773 43
St. Ubalde	60 26	60 26	23 03	66 00	.....	149 29
Total	7922 55	7922 55	4162 27	165292 40	642 00	178019 22

F. McMAHON.						
Hochelaga et diss	137 80	137 80	7059 24	397 90	.....	7594 94
Côte St. Louis et diss	287 68	287 68	2439 32	185 00	.....	2912 00
Côte Visitation et diss	59 74	59 74	267 26	50 00	.....	377 00
Côte des Neiges et dis	282 99	282 99	2328 67	79 50	710 00	2691 16
Côte St. Pierre	513 78	513 78	3492 22	225 00	.....	4941 00
St. Henri et diss	496 76	496 76	7234 24	150 00	.....	7881 00
Longue Pointe	131 30	131 30	352 00	104 00	.....	587 30
Pointe aux Trembles	136 76	136 76	223 74	285 86	.....	646 36
Rivière des Prairies	101 18	101 18	676 74	101 40	.....	879 32
Sault au Récollet	169 09	169 09	127 91	51 60	28 09	348 60
Haut du Sault	43 38	43 38	213 71	72 60	.....	357 78
St. Jean-Baptiste village et diss	572 48	572 48	1868 43	380 00	.....	2820 91
Côte St. Michel	100 00	100 00	200 00	71 40	.....	371 40
Montréal cité (catholiques)	10127 55	10127 55	69878 00	334880 00	219 42	414885 55
St. Laurent et diss	378 06	378 06	1332 39	175 00	.....	2104 87
Lachine et diss (village)	220 27	220 27	3605 33	196 80	.....	4022 40
Lachine paroisse et dis	128 97	128 97	766 77	81 00	.....	976 74
Ste. Anne	78 96	78 96	224 67	52 60	.....	356 23
Ste. Geneviève No. 1	122 08	122 08	235 42	28 00	.....	385 50

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875-76.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
F. McMAHON.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste. Geneviève No. 2	48 70	48 70	52 55	22 40	.. ..	123 65
Ste. Geneviève No. 3	99 62	99 62	125 33	27 20	.....	252 15
Pointe Claire	191 17	191 17	550 61	184 00	.....	925 78
Isle Bizard	108 44	108 44	91 56	30 00	....	230 00
Ste. Anne de Bellevue	76 58	.....	.....	.....	.....	.....
St. Joseph (Soulanges)	274 94	274 94	467 57	351 25	.....	1093 76
St. Clet	137 28	137 28	305 32	82 00	.....	524 60
St. Polycarpe et diss	518 45	518 45	660 02	162 00	299 00	1639 47
St. Ignace	213 26	213 26	541 23	290 80	.....	1045 29
Côteau Landing et diss	259 74	259 74	498 04	116 00	.....	873 78
Vaudreuil et diss	434 03	434 03	977 35	317 00	.....	1728 38
Rigaud village	119 62	119 62	430 67	54 00	.....	604 29
Isle Perrot	121 44	121 44	510 78	34 40	.....	666 62
Ste. Marthe et diss	274 68	274 68	668 53	73 60	150 00	1166 81
Newton (Ste. Justine)	159 36	159 36	280 25	71 60	.....	511 21
Délisle village	297 02	297 02	1742 98	60 00	.....	2100 00
Rigaud paroisse et diss	319 87	319 87	1166 57	209 90	.....	1693 34
Total	17743 03	17801 65	111595 42	339650 81	1406 51	470319 19
A. PILON.						
Arundel	26 24	26 24	54 29	20 00	.....	100 00
Mille Isles No. 1	19 48	19 48	20 12	16 00	.....	55 60
Mille Isles No. 2	26 37	26 37	917 63	20 00	123 00	1087 00
Mille Isles No. 3	29 36	29 36	81 64	20 00	.....	131 00
Morin et diss	72 33	72 33	281 41	70 90	6 00	430 64
St. Eustache et diss	369 49	369 49	1177 90	52 40	.....	1599 79
St. Augustin et diss	206 36	206 36	479 59	50 00	71 31	807 26
St. Joseph	167 80	167 80	.....	20 00	.....	187 80
St. Benoit	209 48	209 48	540 50	100 00	.....	849 98

St. Hermas	169 74	169 74	410 56	51 60	.....	631 90
St. Placide	152 22	152 22	261 10	30 00	.....	443 32
Ste. Scholastique	285 72	285 72	1243 13	92 00	.....	1620 85
Côte Ste. Marie (pas de rapport)	32 46	.....	.....	.....	.....	.....
Côte St. Joachim	55 20	55 20	141 80	38 40	.....	235 40
St. Columban	87 80	87 80	459 09	40 00	.....	586 89
St. Canut No. 1 et diss	54 68	54 68	294 07	46 00	70 00	464 75
St. Canut No. 2	29 10	29 10	90 90	20 00	.....	140 00
St. Jérôme No. 4	32 98	32 98	104 70	24 00	.....	161 68
Ste. Monique	107 80	107 80	140 74	22 40	.....	270 94
St. Vincent de Paul	150 65	150 65	749 86	124 00	.....	1024 51
Ste. Rose paroisse	235 86	235 86	509 14	124 38	900 00	1769 38
Ste. Rose village	95 58	95 58	326 42	146 00	.....	568 00
St. Martin village No. 1	107 79	107 79	202 58	48 20	.....	358 57
Côte St. Elzéar	48 06	48 06	122 62	32 00	.....	202 68
Côte St. Antoine	51 17	51 17	20 83	16 40	.....	88 40
Bas de St. Martin	37 01	37 01	94 99	18 40	.....	150 40
Haut de St. Martin	42 72	42 72	78 28	15 00	.....	136 00
Ste. Dorothée	94 94	94 94	47 55	20 00	.....	162 49
Bas du Bord de l'eau	38 84	38 84	82 51	20 00	.....	141 35
L'Abord à Plouffe	109 62	109 62	.....	50 00	.....	159 62
St. François de Salles	112 21	112 21	337 79	45 60	.....	495 60
Terrebonne paroisse	108 58	108 58	251 42	31 60	.....	391 60
Terrebonne village et diss	136 37	136 37	326 16	25 00	.....	487 53
Ste. Thérèse village	169 48	169 48	320 36	57 50	.....	547 34
Ste. Anne des Plaines	236 42	236 42	497 22	138 00	138 89	1010 53
Ste. Sophie New-Glasgow et diss	192 08	192 08	487 92	78 00	.....	758 00
St. Jérôme paroisse et diss	314 56	314 56	606 07	140 40	.....	1061 03
St. Jérôme village	150 54	150 54	1017 66	59 20	.....	1227 40
St. Sauveur et diss	239 62	239 62	471 66	134 50	269 73	1115 51
Ste. Adèle	203 92	203 92	455 83	72 00	.....	731 75
St. Janvier village	42 74	42 74	147 76	28 32	.....	218 82
St. Janvier paroisse	91 06	91 06	219 51	43 20	.....	353 77
St. Janvier No. 1 Bas	30 40	30 40	86 25	24 00	.....	140 65
Ste. Thérèse paroisse et diss	165 07	165 07	493 69	84 00	.....	742 76
Ste. Agathe Beresford	188 06	188 06	525 86	50 00	158 00	921 92
Ste. Marguerite de Wexford	123 90	123 90	23 10	12 00	100 00	259 00
St. Hippolyte et diss	125 58	125 58	93 45	30 00	.....	249 03
Total	5777 44	5744 98	15295 66	2401 40	1836 93	25278 97

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875-76.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
W. J. ALEXANDER.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Chenier	242 34	242 34	840 66	122 40	.....	1205 40
Tingwick et diss	152 86	152 86	258 74	100 75	149 43	661 78
Chester Est	200 52	200 52	117 46	182 50	59 14	559 63
Chester Nord	101 31	101 31	193 69	59 60	.....	354 60
Blandford	69 23	69 23	130 77	36 00	.....	236 00
Warwick	221 70	221 70	938 53	134 00	30 00	1324 23
St. Christophe	167 14	167 14	362 86	55 60	.....	585 60
St. Norbert	110 66	110 66	189 34	52 00	.....	352 00
Stanfold	320 00	320 00	843 00	354 50	.....	1517 50
Bulstrode	99 48	99 48	180 52	84 40	.....	364 40
Ste. Clotilde	48 18	48 18	363 44	36 00	.....	447 62
Arthabaskaville	94 81	94 81	1307 19	47 07	.....	1449 07
St. Albert	48 18	48 18	384 82	50 00	.....	483 00
Victoriaville	185 08	185 08	736 67	72 00	500 00	1493 75
Acton Vale	240 14	240 14	411 86	240 00	.....	892 00
St. André d'Acton	94 28	94 28	505 72	48 80	.....	648 80
St. Guillaume d'Upton	328 84	328 84	168 09	212 65	308 13	1017 71
St. Bonaventure d'Upton	148 58	148 58	66 11	123 96	.....	338 65
Grantham	58 32	58 32	441 68	5 00	182 31	732 31
St. Théodore d'Acton	160 53	160 53	403 47	103 20	.....	667 20
St. Germain de Grantham	259 74	259 74	551 00	163 20	.....	973 94
Wickham et diss	66 89	66 89	.....	18 00	.....	84 89
St. Fulgence et diss	176 76	176 76	877 24	317 40	1130 00	2501 40
Wendover et Simpson	99 62	99 62	340 38	227 20	.....	667 20
St. Romuald et dis	296 37	296 37	1403 63	122 00	.....	1822 00
Notre-Dame des Anges et diss	357 54	357 54	788 46	515 00	186 00	1847 00
Roxton	413 65	413 65	1069 21	339 00	400 00	2221 86
Ely South et diss	164 54	164 54	758 46	250 30	150 00	1323 30
Stukely North	146 62	146 62	1053 38	130 40	90 00	1420 40
St. Valérien	160 66	160 66	327 34	69 00	90 00	647 00

Ste. Cécile et diss	149 22	149 22	719 78	127 26	.....	996 26
Ste. Anne de Stukely	123 26	123 26	564 14	58 80	458 00	1204 20
Wickham West	54 68	54 68	320 32	45 20	.....	420 20
Total	5561 73	5561 73	17617 97	4548 19	3733 01	31460 90
W. THOMPSON.						
Lingwick	104 02	104 02	782 23	86 04	.....	972 29
Winslow Sud et diss	126 63	126 63	373 37	153 20	.....	653 20
Shenley (St. Honoré)	124 02	124 02	187 98	116 00	69 00	497 00
Medgermett	45 20	45 20	29 80	27 00	.....	102 00
Leeds et diss	222 88	222 88	381 86	230 20	.....	834 94
Inverness et diss	210 92	210 92	908 42	208 42	.....	1327 76
Nelson	212 09	212 09	580 32	302 45	239 15	1334 01
Ireland South	112 60	112 60	283 40	55 60	129 45	581 05
Ireland North	58 56	58 56	321 27	81 60	.....	461 43
Sacré Cœur de Marie	74 02	74 02	25 98	42 00	.....	142 00
Total	1299 94	1290 94	3874 63	1302 51	437 60	6905 68
JOS. PRÉMONT.						
Château-Richer	210 14	210 14	369 76	195 00	115 03	889 93
St. Joachim	119 88	119 88	260 12	48 00	.....	428 00
St. Tite	86 10	86 10	63 90	50 00	50 00	250 00
L'Ange Gardien	136 24	136 24	105 93	170 31	.....	412 48
Ste. Anne	124 42	124 42	31 58	55 00	.....	211 00
Laval	99 09	99 09	68 14	35 80	.....	203 03
St. Laurent	128 96	128 96	98 71	231 81	.....	459 48
St. Jean	186 50	186 50	122 60	445 14	.....	754 24
St. François	71 69	71 69	44 21	65 00	.....	180 90
Ste. Famille	108 32	108 32	20 68	89 00	.....	218 00
St. Pierre	144 02	144 02	165 14	275 60	.....	584 76
Beauport paroisse	449 88	449 88	21 10	802 20	104 00	1377 18
St. Michel de Beauport	76 50	76 50	88 10	166 76	.....	331 36
Charlesbourg	312 08	312 08	527 92	138 60	.....	978 60
St. Ambroise	440 92	440 92	139 08	200 00	140 00	920 00
Ancienne Lorette	290 00	290 00	250 00	217 00	.....	757 00
Ste. Foye et diss	211 04	211 04	448 96	187 93	.....	847 93
St. Columban	631 96	631 96	368 04	242 38	.....	1242 38
St. Roch Nord (et Banlieue)	348 32	348 32	912 79	50 00	.....	1311 11

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875–76.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
JOS. PRÉMONT.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cap-Rouge	123 00	123 00	77 75	100 00	....	300 75
St. Sauveur et diss	1279 26	1279 26	844 09	728 68	.....	2852 03
Tewkesbury No. 1	28 44	28 44	47 28	27 28	.....	103 00
St. Adolphe	17 66	17 66	22 34	10 00	56 00	106 00
St. Féréol	128 70	128 70	27 30	45 00	.....	201 00
Tewkesbury No. 2	13 76	13 76	20 24	18 00	.....	52 00
Total	5766 88	5766 88	5145 76	4594 49	465 03	15972 16
ADOLPHE FONTAINE.						
Berthier ville et dis	186 10	186 10	383 90	280 00	.....	840 00
Berthier paroisse	291 57	291 57	508 43	80 40	.....	880 40
St. Barthelemi	325 86	325 86	474 14	180 25	.....	980 25
St. Cuthbert	405 46	405 46	332 98	72 00	.....	810 44
St. Gabriel et diss	380 41	380 41	306 17	266 20	.....	952 78
Isle du Pads	51 94	51 94	96 87	24 00	.....	172 81
St. Norbert	252 34	252 34	.....	100 00	.....	352 34
Isle St. Ignace	78 58	78 58	47 14	50 00	.....	175 72
St. Damien	146 76	146 76	.....	28 00	.....	174 76
St. Michel-des-Saints	21 56	21 56	8 44	20 00	.....	50 00
St. Alphonse	164 42	164 42	393 58	80 00	198 00	836 00
St. Ambroise et diss	242 60	242 60	667 31	98 80	.....	1008 71
St. Félix et diss	415 08	415 08	194 14	113 72	.....	722 94
St. Jean de Matha	297 80	297 80	2 20	106 00	160 00	576 00
Ste. Mélanie	201 04	201 04	322 96	76 00	188 00	788 00
St. Paul	252 34	252 34	350 09	80 00	.....	682 43
St. Thomas	239 36	239 36	143 09	50 00	.....	432 45
Ste. Elisabeth	357 54	357 54	432 89	110 00	.....	900 43
St. Charles Borromée	156 11	156 11	144 75	60 00	50 00	410 86
Joliette et diss	395 72	395 72	821 28	180 00	.....	1397 00
Ste. Béatrice	120 40	120 40	127 40	40 00	.....	287 80
St. Côme	83 77	83 77	54 93	25 00	.....	163 70
Ste. Emélie et Tracy	70 66	70 66	161 13	36 00	.....	267 79
Total	5137 42	5137 42	5973 82	2156 37	596 00	13863 61

TABLEAU récapitulatif des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1875–76.

INSPECTEURS.	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 J. B. F. Painchaud	411 94	411 94	978 70	214 00	.....	1604 64
2 L. Lucier	2208 10	2208 10	2966 53	2283 25	1600 07	9057 95
3 P. Tremblay et Révd. W. J. Lyster	1995 78	1995 78	3898 13	1649 53	1285 94	8829 38
4 George Tanguay et D. Bégin	9013 73	9013 73	9913 38	5779 58	1568 31	26275 00
5 J. Crépeault	5552 75	5552 75	4881 19	2945 23	928 44	14307 61
6 E. Carrier	5623 03	5623 03	3374 91	4528 41	2591 62	16117 97
7 P. F. Béland	4777 67	4777 67	5185 36	3586 15	936 08	14485 26
8 A. D. Dorval	2444 36	2369 67	4506 82	812 83	1425 00	9114 32
9 L. M. Laplante	4947 40	4882 48	5889 80	2505 90	852 64	14130 82
10 Hubbard et Stenson	9770 76	9770 76	30811 90	9129 07	5247 88	54959 61
11 L. Grondin	5348 19	5348 19	17331 02	3723 89	6395 60	32798 70
12 J. A. McLaughlin	4340 01	4340 01	16410 00	3239 35	1331 51	25320 87
13 P. Hubert	7219 43	7219 43	9794 58	3916 59	801 53	21732 13
14 M. Caron	4815 08	4815 08	14753 67	2637 07	4715 13	26920 95
15 J. N. A. Archambeault	5633 89	5350 77	12163 74	3678 94	777 66	21971 11
16 J. B. Delage	6630 30	6630 30	13177 69	2501 02	1454 96	23763 97
17 S. Boivin	2676 47	2663 58	2658 68	2089 10	1492 00	8903 36
18 Edouard Savard	2188 62	2089 14	2635 66	1987 08	1443 00	8154 88
19 George Thomson	7343 95	7343 95	76228 18	163883 92	3091 17	250547 22
20 Auguste Gay et B. Magrath	6133 20	6045 94	24210 21	5182 66	3029 75	38468 56
21 Révd. M. M. Fothergill	1271 76	1271 76	5560 04	49848 45	53 00	56733 25
22 F. E. Juneau	7922 55	7922 55	4162 27	165292 40	642 00	178019 22
23 F. X. Valade	17743 03	17666 45	111595 42	339650 81	1406 51	470319 19
24 A. Pilon	5777 44	5744 98	15295 66	2401 40	1836 93	25278 97
25 W. J. Alexander	5561 73	5561 73	17617 97	4548 19	3733 01	31460 90
26 W. Thompson	1290 94	1290 94	3874 63	1302 51	437 60	6905 68
27 Jos. Prémont	5766 88	5766 88	5145 76	4594 49	465 03	15972 16
28 Adolphe Fontaine	5137 42	5137 42	5973 82	2156 37	596 00	18863 61
Total	149546 41	148815 01	430995 72	796068 19	50138 37	1426017 29

RÉCAPITULATION.

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1875-76.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE	No. de municipalités.	No. d'arrondissements.	No. de maisons d'école.	No. d'écoles en opération sous contrôle.	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.					ÉCOLES MODÈLES DE GARÇONS.					ÉCOLES MODÈLES DE FILLES.				
						Nombre.	Garçons.	Filles.	Total	Assistance moyenne	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	Alexander, W. J	49	261	246	224	208	3766	3745	7511	5125	2	199	9	208	168	4	676	58	734	548
2	Archambeault, J. N. A	28	112	110	112	85	1945	1857	3802	2954	3	197	82	279	199	....	....	....	....	....
3	Bégin, D	23	110	73	109	100	1749	1753	3502	2555	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....
4	Béland, P. F	24	169	100	146	137	2694	2845	5539	3810	2	32	44	76	59	....	....	....	....	....
5	Boivin, S	23	72	72	72	64	1489	1491	2980	2371	2	61	80	141	106	....	....	..	....	....
6	Caron, M	31	138	138	140	99	2537	2541	5078	3981	6	341	138	479	402	....	....	....	....	....
7	Carrier, E	25	154	105	157	143	3152	2943	6095	4777	5	251	189	440	378	....	....	....	....	....
8	Crépault, J	29	141	97	169	149	3246	3304	6550	5936	3	91	59	150	133	7	278	207	485	435
9	Delage, J. B	31	177	165	174	156	3309	2968	6277	4964	2	102	26	128	105	....	....	....	....	....
10	Dorval, A. D	27	114	110	113	104	2303	2157	4460	2791	5	368	84	452	282	....	....	....	....	....
11	Fontaine, A	29	110	107	109	94	2692	2503	5195	3149	3	158	30	188	128	....	....	....	....	....

12	Fothergill, rév. M	9	13	21	26	19	449	354	803	643	....	....	....	....	....	1	30	40	70	68
13	Gay, A	39	113	107	95	85	1375	1747	3122	2192	2	342	87	429	258	1	119	10	129	70
14	Grondin, L	30	133	126	133	98	2895	3143	6038	3609	6	540	139	679	518	1	60	22	82	64
15	Hubbard H	35	288	284	275	275	4130	3488	7618	5180	....	....	....	....	....	1	....	65	65	45
16	Hubert, P	35	178	137	169	156	3593	4045	7638	5056	3	248	56	304	235	....	....	....	....	....
17	Juneau, F. E	18	86	67	135	117	3532	3816	7348	6204	10	354	552	906	754	5	300	259	559	400
18	Laplante, L. M	28	160	154	157	141	2637	2586	5223	3825	1	40	10	50	40	6	394	60	454	332
19	Lucier, L	13	43	41	39	37	792	731	1523	992	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
20	Lyster, rév. W. G	18	40	38	36	36	543	531	1074	786	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
21	Magrath, B	33	85	85	83	46	1046	934	1980	1308	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	McLoughlin, J. A	27	227	229	223	222	2976	2825	5801	4351	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
23	McMahon F	52	175	143	175	111	1969	7952	9921	9199	10	679	396	1075	901	5	380	189	569	492
24	Painchaud, J. B. F	3	8	8	7	7	189	135	324	200	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
25	Pilon, A	44	151	137	150	131	2973	2722	5695	4537	4	248	101	349	280	....	....	....	....	....
26	Prémont, Jos	25	77	71	79	60	1603	1526	3129	2444	5	170	162	332	268	2	63	64	127	100
27	Savard, E	17	68	65	64	62	1194	1162	2356	1732	1	60	28	88	80	1	40	30	70	56
28	Stenson, M	48	214	195	194	186	3430	3415	6845	4934	1	18	18	36	30	....	....	....	....	....
29	Tanguay, G	33	182	139	180	165	2785	2724	5509	3739	9	451	141	592	443	2	83	35	118	99
30	Thompson, W	21	82	83	77	73	1153	960	2113	1598	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
31	Thomson, G	33	158	164	161	148	4289	4055	8344	7900	1	44	158	202	188	3	70	134	204	198
32	Tremblay, T	26	54	42	44	40	737	988	1725	1282	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
		906	4093	3659	4030	3554	73172	77946	151118	114124	86	4994	2589	7583	5955	39	2493	1173	3666	2907

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1875-76.—*Suite.*

	ÉCOLES MODÈLES MIXTES.									ACADÉMIES DE GARÇONS.					ACADÉMIES DE FILLES.					ACADÉMIES MIXTES.				
	GARÇONS.					FILLES.														GARÇONS.				
No.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	7	256	13	269	189	245	38	283	221	1	51	11	62	48	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
2	4	139	57	196	143	115	48	163	122	1	310	200	510	400	10	1230	883	2113	1648	....	....	....	....	....
3	7	183	100	283	231	149	134	283	217	....	.....	.....	.....	....	1	65	150	215	200	....	....	....	....	....
4	7	130	125	255	183	109	150	259	213	2	60	93	153	141	4	195	252	447	400	1	15	25	40	35
5	4	77	58	135	99	56	55	111	84	1	80	40	120	100	1	80	35	115	95	....	....	....	....	....
6	8	251	68	319	236	268	75	343	239	1	.....	35	35	35	7	453	154	607	607	2	81	32	113	92
7	4	133	56	189	168	122	107	229	208	....	.....	.....	.....	....	5	854	282	1136	978	....	....	....	....	....
8	4	113	66	179	151	104	74	178	152	2	170	105	275	250	2	230	135	365	322	....	....	....	....	....
9	4	126	48	174	157	102	62	164	140	1	278	44	322	312	7	610	62	672	578	....	....	....	....	....
10	1	36	3	39	27	30	4	34	22	....	.....	.....	.....	....	8	596	402	998	759	....	....	....	....	....
11	2	71	30	101	68	64	18	82	57	1	108	40	148	124	5	232	162	394	318	....	....	....	....	....

12	3	49	2	51	26	49	1	50	31	1	20	60	80	70	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
13	5	149	64	213	147	155	72	227	151	2	100	40	140	100	3	94	105	199	168	....	....	....	....	....
14	5	233	84	317	244	249	96	345	267	3	293	150	443	400	6	748	320	1068	943	....	....	....	....	....
15	6	124	27	151	138	76	39	115	114	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	8	143	91	234	168
16	7	277	20	297	199	331	38	369	216	1	139	22	161	140	1	55	13	68	58	....	....	....	....	....
17	7	113	101	214	164	96	108	204	155	4	80	302	382	330	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	...
18	5	284	50	334	258	274	62	336	324	5	268	107	375	320	1	19	25	44	44	1	25	16	41	41
19	4	89	28	117	81	73	18	91	70	....	.....	.....	.....	....	1	42	20	62	50	....	....	....	....	....
20	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
21	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	86	26	112	79	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
22	1	9	5	14	10	.....	10	10	10	....	.....	.....	.....	...	....	....	.....	.....	.....	15	135	209	344	265
23	8	460	230	690	682	663	332	995	683	6	630	315	945	833	14	1358	678	2036	1816	....	....	....	....	....
24	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
25	4	147	18	165	136	145	27	172	145	1	77	43	120	110	8	889	308	1197	1055	....	....	....	....	....
26	7	151	117	268	214	135	134	269	215	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	2	88	61	149	130
27	4	83	58	141	108	63	78	141	112	....	.....	.....	.....	....	1	42	23	65	65	....	....	....	....	....
28	4	92	29	121	82	71	29	100	70	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	1	17	10	27	20
29	3	83	29	112	75	93	41	134	96	1	60	15	75	65	6	482	218	700	601	....	....	....	....	....
30	3	49	26	75	62	32	22	54	35	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
31	10	.....	2501	2501	2482	.....	2160	2160	2100	11	28	1056	1084	1048	8	....	802	802	780	1	....	50	50	50
32	4	83	3	86	65	94	24	118	79	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
	142	3990	4016	8006	6825	3963	4056	8019	6548	47	2838	2704	5542	4905	99	8274	5029	13303	11485	31	504	494	998	801

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1875-76.—*Suite.*

No.	ACADÉMIES MIXTES.—*Suite*—FILLES.				ÉCOLES DISSIDENTES ÉLÉMENTAIRES.					ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES. GARÇONS.					ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES. FILLES.					ÉCOLES INDÉPENDANTES ÉLÉMENTAIRES.				
	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	24	494	485	979	645	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	22	16	38	25	17	16	33	23	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	2	43	34	77	60	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	20	40	60	55	3	39	33	72	58	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	1	26	25	51	45
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	1	12	8	20	15
6	74	23	97	72	17	217	192	409	375	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	145	132	277	215
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	51	26	77	68
9	.....	.....	.....	.....	5	41	58	99	84	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	5	51	34	85	58	1	55	15	70	39	....	....	.....	.....	4	47	26	73	63
11	.....	.....	.....	.....	4	56	34	90	51	1	7	34	41	40	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

12	.....	.....	.....	.....	7	110	70	180	141	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	8	151	174	325	280
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	55	45	100	80
14	.....	.....	.....	.....	14	249	293	488	360	1	8	24	32	32	8	24	32	32	.....	.....	.....	.....	.....
15	104	41	145	98	7	103	92	195	125	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	20	25	45	30
16	.....	.....	.....	.....	2	20	12	32	28	1	7	41	48	30	33	....	33	20	4	70	96	166	130
17	.....	.....	.....	.....	4	92	100	192	130	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	55	1363	1449	2812	2086
18	1	3	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	19	24	43	34
19	.....	.....	.....	.....	2	54	51	105	75	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	26	468	412	880	633	3	140	26	166	95	73	12	85	60	9	89	86	175	130
22	110	254	364	266	29	320	291	611	458	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	20	348	296	644	505	2	69	30	99	90	40	21	61	50	63	5525	6551	12076	11056
24	.....	.....	.....	.....	1	15	10	25	20	....	....	....	..	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	.....	.....	...	.....	9	134	124	258	196	....	....	....	....	....	....	...	.....	.....	3	40	38	78	70
26	44	29	73	57	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	4	46	33	79	63
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	10	16	26	20	16	351	313	664	561	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	3	19	25	44	36
29	.....	.....	.....	.....	1	15	8	23	12	....	...	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	8	138	112	250	175	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	68	68	68	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	25	552	796	1348	1298
32	.....	.....	.....	.....	4	25	45	70	55	...	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	363	474	837	640	210	3383	3045	6428	4805	11	308	186	494	351	171	73	244	185	190	8230	9559	17789	15693

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1875–76.— *Suite.*

No.	ÉCOLES INDÉPENDANTES SUPÉRIEURES.									COLLÉGES.				ÉCOLES NORMALES.				Total des institutions d'éducation de tout genre.	Total des élèves des institutions d'éducation de tout genre.		Grand total des élèves.	Grand total de l'assistance moyenne.
	GARÇONS.					FILLES.																
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.		Garçons.	Filles.		
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	2	329	165	494	....	....	.....	.....	248	5293	5247	10540	7438
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	7	671	335	1006	....	....	.....	.....	112	3974	4166	8240	6520
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	67	33	100	....	....	.....	.....	111	2175	2285	4460	3363
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	94	46	140	....	....	.....	.....	158	3423	3669	7092	5139
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	73	1897	1725	3622	2870
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	142	3845	3912	7757	6254
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	2	283	141	424	....	....	.....	.....	159	4205	4308	8513	6933
8	1	17	15	32	30	.....	.....	.....	....	3	284	142	426	....	....	.....	.....	173	4359	4358	8717	7903
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	3	488	243	731	....	....	.....	.....	178	4705	3862	8567	7071
10	1	11	.....	11	11	.....	.....	.....	....	1	40	180	220	.. .	....	.....	.....	130	3193	3249	6442	4272
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	142	71	213	....	....	.....	.....	111	3439	3013	6452	4148

12	9	30	59	89	76	40	172	212	200	2	134	67	201	....	....	.....	.....	50	1131	930	2061	1736
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	100	2212	2347	4559	3166
14	1	18	20	38	36	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	135	4653	4909	9562	6505
15	1	9	9	18	18	5	5	10	10	3	72	217	289	....	....	.....	.....	303	4945	3940	8885	6215
16	6	17	.....	17	17	470	182	652	497	3	650	325	975	....	....	.....	.....	184	5485	5275	49760	7601
17	11	.....	36	36	30	1463	901	2364	1212	1	310	155	465	1	36	50	86	215	7026	8542	15568	12010
18	7	.....	.....	.....	.....	262	136	398	398	1	217	109	326	....	....	.....	.....	170	3782	3846	7628	5946
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	44	963	935	1898	1268
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	36	543	531	1074	786
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	86	1881	1517	3398	2305
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	267	3654	3490	7144	5360
23	36	2683	1341	4024	2960	2208	1103	3311	2966	6	686	898	1584	1	45	.....	45	282	15406	22669	38075	33862
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	8	204	145	349	220
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	4	594	297	891	....	....	.....	.....	166	4672	4253	8925	7420
26	5	30	12	42	24	186	158	344	270	....	....	....	....	....	....	.....	...	85	2440	2372	4812	3785
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	98	12	110	....	....	.....	.....	70	1533	1438	2971	2263
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	80	42	122	....	....	.....	.....	212	4106	3879	7985	5875
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	120	59	179	....	....	.....	.....	188	3758	3684	7442	5309
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	84	1366	1126	2492	1870
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	2	389	195	584	1	12	112	124	210	9274	8197	17471	16820
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	48	848	1151	1999	1481
	78	2815	1492	4307	3202	4634	2657	7291	5553	46	5748	3732	9480	3	93	162	255	4536	120390	124970	245360	193714

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1875-76.—*Suite.*

No.	Élèves depuis l'A. B. C. jusqu'à la lecture courante.			Élèves lisant couramment.			Élèves lisant bien.			Élèves écrivant.			Arithmétique.			Calcul mental.			Tenue des livres.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	1959	1777	3736	2527	2550	5077	730	997	1727	2097	2443	4540	1783	2230	4013	1216	1392	2608	72	27	99
2	272	289	561	1159	1192	2351	2786	2442	5228	2956	2012	4968	2976	3084	6060	1285	1273	2558	386	401	737
3	941	765	1706	633	611	1244	609	901	1510	1121	1336	2457	877	1175	2052	829	1132	1961	47	60	107
4	994	847	1841	1021	1202	2223	1223	1805	3028	1902	2732	4634	1760	2449	4209	905	1265	2170	839	1171	2010
5	609	620	1229	649	666	1315	534	544	1078	1601	1249	2850	1634	1499	3133	1280	972	2252	192	139	331
6	303	361	664	1386	1375	2761	2156	2176	4332	2818	3108	5926	2818	3108	5926	2818	3108	5926	160	119	279
7	739	638	1377	1438	1481	2919	1892	2325	4217	3305	3702	7007	3076	3630	6706	3076	3630	6706	564	864	1428
8	1099	1146	2245	1720	1752	3472	1462	1538	3000	2346	2367	4713	1621	1700	3321	1329	1359	2688	149	171	320
9	1001	868	1869	1365	1231	2596	1841	2261	4102	2654	2564	5218	2718	2539	5257	1566	1255	2821	134	55	189
10	993	971	1964	909	788	1697	1241	1540	2781	1539	1486	3025	1506	1462	2968	429	640	1069	162	220	382
11	1102	993	2093	1463	1313	2776	874	704	1578	1412	1367	2779	1415	1349	2764	494	441	935	110	70	180

12	108	71	179	195	219	414	781	687	1468	503	430	933	336	405	741	280	220	500	31	6	37
13	951	858	1809	613	674	1287	593	870	1463	869	1143	2012	904	1025	1929	305	433	738	46	71	117
14	902	857	1759	1542	1636	3178	2209	2416	4625	2877	3012	5889	2980	3174	6154	679	584	1263	510	419	929
15	673	545	1218	778	678	1456	2604	3607	6211	2340	2037	4377	1979	1751	3730	956	776	1732	94	43	137
16	1410	1197	2607	1262	1193	2455	2295	3403	5698	2236	1920	4156	1914	1716	3630	1189	1039	2228	112	55	167
17	2148	2627	5075	2322	2559	4881	2609	3003	5612	5056	5655	10711	4241	4294	8535	3305	4157	7462	675	437	1112
18	989	861	1850	1076	883	1959	1706	2113	3819	1610	1912	3522	1585	1921	3506	1133	1259	2392	102	164	266
19	265	247	512	350	319	669	281	436	717	474	532	1006	522	549	1071	513	552	1065	45	53	98
20	68	54	122	175	149	324	216	412	628	346	346	692	287	319	606	163	167	330	.....	.....	.....
21	598	469	1067	713	600	1313	427	591	1018	1032	869	1901	1036	881	1917	234	183	417	56	4	60
22	719	606	1325	1330	1097	2427	1896	1496	3392	1908	2069	3977	1629	1701	3330	478	519	997	120	28	148
23	11328	9044	20372	4073	3974	8047	5751	3905	9656	11504	13185	24689	12457	11366	23823	11549	12000	23549	1472	1336	2808
24	44	37	81	52	37	89	117	62	179	102	52	154	56	32	88	107	55	162	10	2	12
25	1268	1154	2422	1704	1719	3423	1063	2017	3080	1987	2390	4377	1865	2262	4127	1865	2262	4127	133	97	230
26	719	634	1353	970	818	1788	752	919	1671	1992	1984	3976	1888	1839	3727	1774	1733	3507	144	154	298
27	204	228	432	600	522	1122	729	688	1417	722	761	1483	773	722	1495	748	687	1435	39	43	82
28	926	787	1713	1679	1596	3275	1692	1305	2997	1545	1785	3330	1482	1634	3116	1482	1634	3116	26	25	51
29	842	701	1543	958	775	1733	1853	2313	4166	1834	2286	4120	1524	2081	3605	1247	1591	2838	129	143	272
30	244	195	439	417	352	769	555	699	1254	698	612	1310	711	615	1326	436	385	821	11	9	20
31	898	836	1734	2098	1958	4056	6111	5570	11681	7804	7175	14979	7845	7124	14969	7530	6831	14361	629	238	867
32	229	277	506	215	282	497	490	506	996	417	563	980	206	277	483	417	563	980	7	13	20
	35845	31563	67408	37422	36201	73623	50078	54251	104329	71607	75084	146691	68404	69913	138317	51617	54197	105814	7206	6637	13383

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1875–76.—*Suite.*

No.	Mathématiques.			Mesurage.			GRAMMAIRE.						Orthographe.			Analyse et grammaire raisonnée.		
							Anglaise.			Française.								
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	.....	3	3	11	6	17	144	130	274	1142	1507	2649	2743	2927	5670	617	881	1498
2	.....	.....	.....	61	.....	61	881	887	1768	2093	2038	4131	1202	1220	2422	1157	1231	2388
3	17	.....	17	24	16	40	123	50	173	504	914	1418	1234	1509	2743	492	823	1315
4	59	31	90	64	36	100	187	298	485	1415	2270	3685	1497	2407	3904	1330	2107	3437
5	75	.....	75	78	.....	78	144	90	234	963	969	1932	899	881	1780	795	812	1607
6	.....	4	4	148	63	211	243	390	633	1205	1495	2700	3543	3551	7094	1488	1830	3318
7	187	206	393	187	206	393	503	438	941	1623	2159	3782	3276	3708	6984	1682	2235	3917
8	96	25	121	113	26	139	208	212	420	1412	1418	2830	1133	1120	2253	890	880	1770
9	48	13	61	58	20	78	171	51	222	886	758	1644	890	749	1639	484	521	1005
10	24	.....	24	40	7	47	355	58	413	1007	1077	2084	2015	2002	4017	746	973	1719
11	31	16	47	36	18	54	136	27	163	843	881	1724	1773	1715	3488	708	741	1449

12	12	27	39	38	9	47	216	218	434	27	70	97	394	364	758	176	108	284
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	139	250	389	296	519	815	325	594	919	245	498	743
14	402	238	640	385	167	552	656	646	1302	1608	1741	3349	1906	1972	3878	1555	1648	3203
15	25	33	58	.....	.....	.....	488	805	1293	54	23	77	3156	2808	5964	242	435	677
16	71	59	130	68	59	127	306	48	354	1372	1204	2576	2060	2000	4060	1084	1009	2093
17	311	10	321	368	50	418	1103	1015	2118	3977	4553	8530	4132	5653	9785	3706	3843	7549
18	37	64	101	42	62	104	73	119	192	845	1473	2318	845	1473	2318	845	1473	2318
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	39	64	103	192	231	423	437	482	919	164	210	374
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	120	166	286	.....	.....	.....	401	406	807	106	130	236
21	23	5	28	2	.....	2	399	390	789	15	3	18	1128	1003	2131	186	177	363
22	75	67	142	.....	.....	.....	527	882	1409	56	63	119	2534	2443	4977	527	882	1409
23	567	260	827	1322	833	2155	4461	4130	8591	8486	7511	15997	10636	10428	21064	4736	4596	9332
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	9	20	56	23	79	49	21	70	55	23	78
25	45	12	57	106	54	160	208	181	389	1185	1614	2799	1256	1668	2924	1262	1679	2941
26	46	25	71	67	51	118	127	134	261	762	910	1672	779	919	1698	772	917	1689
27	.....	.....	.....	5	35	40	98	33	131	504	551	1055	445	498	943	437	476	913
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65	60	125	667	973	1640	2717	2712	5429	26	25	51
29	11	.....	11	43	46	89	204	164	368	852	1539	2391	2198	2546	4744	923	1484	2407
30	15	12	27	8	5	13	302	307	609	16	16	32	759	648	1417	30	40	70
31	538	490	1028	406	438	844	5871	5820	11691	3341	3270	6611	8209	7392	15601	5250	5249	10499
32	7	15	22	7	15	22	40	56	96	162	217	379	215	282	497	93	128	221
	2722	1615	4337	3687	2222	5909	18548	18128	36676	37566	41990	79556	64786	68111	132897	32809	38064	70873

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1875-76.—*Suite.*

No.	Style épistolaire.			Géographie.			Histoire.			Dessin linéaire.			Horticulture et Agriculture.			Musique vocale.			Musique instrumentale.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	129	216	345	418	557	975	612	1054	1666	.....	.....	.....	294	288	582	55	98	153	14	76	90
2	288	303	591	1567	1657	3224	1760	1728	3488	113	150	263	417	202	619	195	213	408	140	220	360
3	107	240	347	192	385	577	517	867	1384	17	.....	17	309	367	676	97	33	130	15	27	42
4	714	1126	1840	763	1180	1943	835	1278	2113	74	101	175	591	730	1321	605	875	1480	11	43	54
5	186	200	386	785	587	1372	794	710	1504	.....	.....	.....	30	.....	30	36	40	76	.....	42	42
6	1488	1830	3318	749	1061	1810	735	1284	2019	148	63	211	.....	.....	.....	423	1175	1598	2	152	154
7	698	1147	1845	927	1460	2387	1498	2017	3515	204	316	520	896	831	1727	470	953	1423	20	150	170
8	214	273	487	868	936	1804	1084	1150	2234	91	24	115	737	760	1497	72	170	242	.....	90	90
9	82	23	105	766	801	1567	779	1056	1835	40	12	52	779	.....	779	31	44	75	16	15	31
10	389	414	803	614	720	1334	473	776	1249	24	.....	24	467	251	718	210	185	395	40	69	109
11	102	146	248	443	521	964	512	572	1084	15	5	20	103	58	161	20	114	134	.....	35	35

12	85	117	202	263	234	497	154	127	281	30	30	60	.....	.....	.....	240	313	553	.....	30	30
13	15	65	80	185	461	646	223	452	675	.....	6	6	.....	.....	.....	.....	97	97	.....	46	46
14	463	555	1018	1588	1784	3372	1322	1457	2779	332	92	424	411	313	724	170	225	395	26	152	178
15	.....	.....	.....	1148	1235	2383	201	269	470	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	101	84	185	719	797	1416	1037	1053	2090	60	58	118	894	900	1794	340	431	771	4	3	7
17	719	942	1661	1971	2583	4454	3955	4285	8240	382	194	576	276	170	446	1526	1962	3488	120	460	580
18	76	288	364	347	872	1219	519	1165	1684	29	85	114	491	614	1105	103	233	336	6	46	52
19	34	71	105	106	145	251	213	301	514	.....	.....	.....	275	234	509	.....	30	30	.....	8	8
20	172	185	357	138	164	302	67	74	141	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	79	49	128	450	456	906	164	139	303	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	46	96	.....	.....	.....
22	231	254	485	984	1258	2242	231	356	587	42	45	87	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28	126	154
23	1676	1997	3673	5636	4647	10283	5636	4647	10283	714	434	1148	721	367	1088	9774	9570	19344	670	879	1549
24	.....	.....	.....	55	23	78	69	35	104	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	173	307	480	762	1060	1822	676	1157	1833	82	14	96	618	432	1048	145	441	586	.....	114	114
26	261	445	706	324	488	812	506	691	1197	67	51	118	191	197	388	126	385	511	1	21	22
27	73	95	168	196	271	467	385	402	787	.....	10	10	167	224	391	487	475	962	10	12	22
28	26	25	51	225	338	563	431	794	1225	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	467	950	1417	393	721	1114	890	1568	2458	.....	.....	.....	532	215	747	209	216	425	40	89	129
30	27	19	46	325	312	637	237	209	446	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	4598	4395	8993	6019	5982	12001	4830	4990	9820	2809	2894	5703	.....	.....	.....	3205	3607	6812	18	632	650
32	7	15	22	101	119	220	101	119	220	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	17	34	.....	1	1
	13680	16776	30456	30027	33815	63842	31446	36782	68228	5273	4584	9857	9197	7153	16350	18606	21948	40554	1181	3538	4719

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées, pour l'année 1875-76.—*Suite.*

No.	Instituteurs.				Traitements.					Institutrices.				Traitements.					Bibliothèques publiques.	VOLUMES
	Diplômés.	Religieux,	Non diplômés.	Total.	Au-dessous de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	De $400 et au-dessus.	Total.	Diplômées.	Religieuses.	Non diplômées.	Total.	Au-dessous de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	De $400 et au-dessus.	Total.	Nombre.	
1	11	11	3	25	14	7	3	1	25	210	26	29	265	141	120	3	1	265	.....	.....
2	8	52	.....	60	.....	52	2	6	60	88	81	.....	169	96	12	61	....	169	15	9100
3	2	9	.....	11	9	1	1	.....	11	86	10	21	117	104	13	....	....	117	7	2555
4	5	.....	.....	5	1	1	2	1	5	149	.....	3	152	135	17	....	....	152	.....	.....
5	5	.....	.....	5	.....	3	2	.....	5	64	4	2	70	65	5	....	....	70	7	2195
6	18	6	.....	24	.....	6	13	5	24	100	46	.....	146	39	106	1	....	146	.....	.....
7	11	12	1	24	1	8	12	3	24	121	65	13	199	105	91	3	....	199	7	4575
8	4	13	.....	17	.....	14	3	.....	17	139	22	5	166	118	46	2	....	166	12	3549
9	12	32	.....	44	30	4	9	1	44	148	16	8	172	12	158	2	....	172	6	2200
10	10	25	1	36	24	7	4	1	36	91	34	3	128	49	73	6	....	128	15	7200
11	15	27	1	43	20	17	5	1	43	86	20	1	107	44	63	....	....	107	14	7312

12	13	.....	3	16	.....	3	8	5	16	13	.....	30	43	2	18	20	3	43	.....	.....
13	21	2	7	30	.....	5	23	2	30	48	25	14	87	.....	83	4	....	87	.....	.....
14	18	14	.....	32	1	.....	11	20	32	108	40	.....	148	41	100	7	....	148	1	1200
15	25	.....	1	26	.....	.....	24	2	26	290	.....	4	294	.....	292	2	....	294	.....	.....
16	13	18	1	32	6	18	6	2	32	147	7	8	162	114	42	6	....	162	15	6350
17	15	109	.....	124	.....	1	103	20	124	83	82	50	215	80	132	3	....	215	8	22150
18	6	27	.....	33	.....	20	13	.....	33	163	59	3	225	178	46	1	....	225	7	2685
19	5	.....	4	9	.....	6	3	.....	9	28	4	5	37	3	34	....	....	37	.....	.....
20	9	.....	3	12	1	5	6	.....	12	14	.....	10	24	9	8	7	....	24	.....	.....
21	25	.....	2	27	.....	3	15	9	27	53	.....	6	59	.....	54	5	....	59	.....	.....
22	23	1	5	29	.....	9	11	9	29	211	.....	27	238	26	198	11	3	238	.....	.....
23	54	133	114	301	.....	123	150	28	301	131	146	10	287	5	219	60	3	287	53	41130
24	7	.....	.....	7	.....	.....	7	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....
25	15	15	2	32	.....	19	12	1	32	126	41	6	173	52	109	12	....	173	3	160
26	14	.....	.....	14	.....	3	11	.....	14	57	17	13	87	26	61	....	....	87	11	1910
27	1	10	.....	11	7	4	.....	.....	11	54	6	9	69	47	21	1	....	69	1	350
28	3	.....	.....	3	.....	1	2	.....	3	181	5	22	208	2	199	7	....	208	.....	.....
29	7	20	.....	27	1	20	6	.....	27	156	31	16	203	181	22	....	....	203	12	11430
30	10	.....	.....	10	.....	9	1	.....	10	62	.....	12	74	38	35	1	....	74	.....	.....
31	115	.....	.....	115	.....	3	10	102	115	267	.....	26	293	10	123	120	40	293	.....	.....
32	3	.....	1	4	.....	2	2	.....	4	35	.....	9	44	.....	44	....	....	44	.....	.....
	503	536	149	1188	115	374	480	219	1188	3509	787	365	4661	1722	2544	345	50	4661	194	126051

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1875-76.

FINANCES.

No.	Noms des institutions.	Dépenses annuelles	Revenu annuel provenant de toutes sources.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Sources de revenus.	Valeur des propriétés foncières y compris les édifices occupés, etc.	Montant total des dettes	Valeur des édifices occupés.
1	Universités	66635	65702	76	.....	.....	.....	413381	20000	402700
2	Colléges classiques	272025	276529	335	32	185	.....	2114500	466108	1421000
3	" industriels	40343	41208	1132	51	29	.....	210562	70901	171342
4	Académies de garçons ou mixtes	74986	74509	1054	5	4	.....	286020	12120	214510
5	" de filles	237367	229128	3966	261	535	.....	874154	307520	666495
6	Ecoles modèles	180351	188830	8735	188	332	.....	798543	221642	662982
7	" normales	15200	15200	294	.....	72	.....	.....	.....	.....
8	E. modèles annexées aux E. normales	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		886907	891106	15598	537	1157		4697160	1098291	3539029

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1875-76.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre de volumes composant les bibliothèques des élèves.	Nombre de volumes composant les bibliothèques des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par les institutions.	Valeur des musées d'histoire naturelle.	Valeur des cabinets de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.
1	16195	61000	77195	3	70	36000	5000	.....	.....	.....	94	99	92	92	33
2	41843	73841	115684	89	1013	10480	22750	3551	1899	715	584	557	222	114	24
3	5824	4010	9834	25	245	10	208	2672	2164	674	181	397	65	9	32
4	2702	6989	9691	60	479	400	3700	5172	4035	1293	581	466	91	57	60
5	15356	13613	28969	121	1164	2725	.....	10466	9597	1355	260	221	5	12	3
6	11384	16296	27680	190	2405	775	970	21836	20248	4495	856	1185	110	49	153
7	300	8050	8350	17	253	200	800	262	262	262	190	190	24	.....	.....
8	.....	.....	.....	4	60	.....	.....	827	827	95	40	48	.....	.....	.....
	93604	183799	277403	509	5689	50590	33428	44786	39032	8889	2786	3163	609	333	305

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1875–76.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.
1	25	6	28	109	107	3	5	56	56	.....	.....	56	.....	.....	.....
2	295	207	318	300	355	2872	1338	3000	2231	2110	197	1232	2630	2311	2658
3	113	.....	106	92	124	1815	168	1874	1587	1683	44	476	920	1080	1296
4	109	7	121	45	137	2935	713	2986	2583	2612	23	667	2128	1289	2720
5	34	12	166	51	436	3948	816	7404	7354	7112	234	4084	2147	2208	2189
6	28	23	757	632	819	8152	1914	14073	12938	12377	199	5407	4261	4188	4926
7	185	18	28	80	231	168	128	294	272	196	.....	180	246	170	284
8	50	.....	.....	40	.....	374	365	454	271	361	.....	68	414	164	464
	839	273	1524	1349	2209	20267	5447	30141	27292	26451	697	12170	12746	11410	14537

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.	Nombre d'élèves apprenant l'italien.	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire sainte.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire ancienne.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire d'Angleterre.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire de France.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire du Canada.
1	.....	154	64	.....	79	63	63	29	.....	12	.....	20	40	3	.....	.....
2	105	1499	1756	611	601	1088	129	4	.....	65	3087	1657	790	883	483	1026
3	50	329	19	.....	3	.....	.....	.....	.....	6	1707	1169	185	173	158	I018
4	123	122$_0$	142	3	82	27	13	.....	.....	.....	3074	2505	385	655	372	2509
5	97	1138	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6067	5227	934	417	862	3489
6	200	2850	98	2	7	6	1	.....	.....	.....	11035	12810	822	1797	2185	8384
7	.....	114	62	7	.....	10	.....	.....	.....	.....	262	214	69	32	209	244
8	.....	216	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	738	163	48	100	.....	241
	575	7520	2181	623	772	1194	206	33	.....	83	25970	23765	3273	4060	4269	16911

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1875–76.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.—*Suite.*

No.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire des Etats-Unis.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire générale.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nombre d'élèves apprenant les éléments de la jurisprudence.	Nombre d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.
1	.....	.....	.....	11	1	36	53	18	112	.....	.....	.....	.....	26	.....	.....
2	274	826	488	236	1010	341	173	.....	28	154	6	125	813	349	134	10
3	147	300	104	53	330	15	7	9	27	574	47	62	676	285	135	18
4	249	326	226	201	615	1	21	.....	15	656	18	30	633	568	19	82
5	197	486	218	421	888	35	.....	.....	.....	285	18	279	.....	110	.....	7357
6	1037	1286	205	181	1015	15	.....	.....	50	3064	311	81	419	1329	29	7257
7	.....	131	32	55	146	17	.....	.....	7	284	.....	60	.....	231	.....	63
8	.....	48	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	24	.....	208
	1904	3403	1273	1158	4045	460	254	27	239	5017	400	637	2549	2922	317	14995

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1875–76.—*Suite.*

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1875–76.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.—*Suite.*

No.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant le dessin.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre d'élèves s'exerçant à la gymnastique.	Nombre d'élèves apprenant la natation.	Nombre d'élèves apprenant l'équitation.	Nombre d'élèves apprenant l'escrime.	Nombre d'élèves apprenant la danse.	Description sommaire des matières composant le cours d'études. (Les 65 colonnes précédentes ont rapport à l'information demandée dans celle-ci, et en répondant aux questions qu'elles comportent, on peut s'exempter de remplir la présente.)
1	.....	26	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	10	132	10	627	2115	632	75	.....	.....	.....	.....
3	.....	142	4	109	904	456	100	.....	.....	.....	.....
4	35	795	84	221	1638	1078	207	81	.....	.....	.....
5	2617	266	63	1778	5152	39	.....	.....	.....	.....	.....
6	1395	568	59	1040	6863	55	311	.....	.....	.....	.....
7	.....	174	.....	90	294	183	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	350	.....	.....	519	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	4057	2453	220	3865	17505	2443	693	81	.....	.....	

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

SANTÉ DES ÉLÈVES.

No.	NOMBRE D'ÉLÈVES ATTEINTS DE MALADIES GRAVES DANS L'ANNÉE.								NOMBRE D'ÉLÈVES DÉCÉDÉS DURANT L'ANNÉE.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxation, fractures, et autres accidents.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement.	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres causes.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
1	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	6	13	7	19	4	23	8	80	2	1	.....	.....	.....	7	.....	1	4	15
3	2	23	1	3	4	84	6	123	2	2	.....	.....	.....	5	.....	1	3	13
4	9	21	5	.....	.....	133	.....	168	3	2	1	1	.....	22	.....	2	.....	31
5	5	28	7	1	4	85	6	136	3	11	.....	.....	.....	14	.....	.....	4	32
6	24	70	13	8	16	584	13	728	6	12	2	.....	2	63	.....	4	24	113
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	4
	46	155	33	31	28	914	33	1240	17	29	3	1	3	112	.....	8	35	208

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1875–76.—*Suite.*

No.	CARRIÈRES EMBRASSÉES PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.													PROFESSEURS.		
	Nombre d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours, l'année précédente.	Nombre d'élèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	Nombre d'élèves sortis depuis deux ans ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nombre d'élèves se livrant à l'enseignement.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	Nombre d'élèves étudiant l'arpentage.	Nombre d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant à quelque branche d'industrie.	Nombre d'élèves ayant quitté le pays.	Noms des professeurs, conférenciers, instituteurs ou institutrices.	Montant du traitement de chaque professeur ou conférencier, instituteur ou institutrice.	Nombre de religieuses institutrices.
1	63	.....	.....	.....	.....	.....	112	223	.....	26	28	.....	94	2	.....	.....	.....
2	176	267	71	129	20	72	32	34	11	2	7	249	40	20	.....	.....	.....
3	121	192	112	3	52	67	6	.....	1	2	2	220	63	46	.....	.....	.....
4	132	186	63	.....	106	133	.....	8	1	16	2	402	56	8	.....	.....	.....
5	159	503	105	18	251	13	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	32	.....	.....	592
6	236	609	193	18	249	331	.....	.....	.....	.....	1	284	95	55	.....	.....	406
7	78	23	.....	2	3	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	965	1780	544	170	681	616	150	266	13	46	40	1158	348	163	.....	.....	1005

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1875–76.—*Suite.*

No.	PROFESSEURS.				ÉLÈVES.												
	Nom. d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Nom. de professeurs laïques.	Nombre total de professeurs, d'instituteurs ou d'institutrices.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nom. d'élèves pensionnaires.	Nom. d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs, dans le Bas-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident aux Etats-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	.....	13	66	79	657	.....	519	.....	138	300	357	168	321	150	18	.....	657	657
2	7	281	59	347	4692	145	1811	1047	1979	3851	986	2589	1678	77	493	3309	1528	4837
3	5	88	25	118	3301	160	2589	424	448	3291	170	3123	266	6	66	2961	500	3461
4	36	65	75	176	5592	1213	6316	359	130	4912	1893	6546	201	7	51	5840	965	6805
5	34	.....	.....	626	25	14269	9607	1650	3037	14123	171	13483	623	19	169	13237	1057	14294
6	200	99	125	830	15146	18859	31514	1045	1446	32170	1835	33388	463	31	123	32435	1570	34005
7	9	4	27	47	121	173	127	.....	167	175	119	73	219	1	1	29	265	294
8	6	.....	2	8	489	398	887	.....	.....	541	346	875	11	1	.....	872	15	887
	297	550	379	2231	30023	35217	53370	4525	7345	59363	5877	60245	3782	292	921	58683	6557	65240

APPENDICE No. 4.

APPENDICE No. 4.

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1875-76.

No.	LIVRES DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, grand in-8.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, grand in-12.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, grand in-18.	Dieu, l'homme et le monde, par Maupied.	Dictionnaire d'histoire et de géographie, par Bouillet.	L'église et les lois éternelles, par Bouillet.	Pensée d'un croyant catholique, par Debreyne.	De l'éducation dans la famille, par Barreau.	Souvenirs contemporains, par Villemain.	Cours d'histoire du Canada, par l'abbé Ferland.	Magasin d'éducation.	Le journal de la jeunesse.	Tableau stéréométrique, par Baillargé.	Le Canada sous l'Union, par Turcotte.	Mémorial de l'éducation, par le Dr. Meilleur.
1	Le Surintendant	214	251	231	12	2	3	4	8	8	16	8	6	10	14	32
2	L'Inspecteur Archambeault	22	26	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	3	3	5
3	" Alexander.....	20	40	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	1	4
4	" Béland	20	30	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	1	4
5	" Boivin	12	25	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	2
6	" Bégin.....	12	25	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	1	3
7	" Crépault	25	40	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	2	5
8	" Caron	25	35	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	1	2	6
9	" Carrier.....	20	30	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	2	4
10	" Dorval.....	20	25	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	2	8
11	" Delage.....	25	40	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	2	6
12	" Fothergill.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	" Fontaine.....	20	25	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	2	6

14	"	Grondin	18	30	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	1	5
15	"	Gay	10	14	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2
16	"	Hubert	25	40	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	2	2	6
17	"	Hubbard	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	"	Juneau	30	35	125	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	4	4	6
19	"	Lucier	16	20	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	1
20	"	Laplante	25	40	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	1	5
21	"	Lyster	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	"	McGrath	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	"	McLoughlin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	"	MacMahon	50	60	176	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	6	4	8
25	"	Painchaud	5	8	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
26	"	Pilon	24	40	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	2	1	6
27	"	Prémont	18	26	62	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	4	3
28	"	Stenson	25	40	110	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	1	5
29	"	Savard	8	16	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	2
30	"	Thomson	8	15	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
31	"	Thompson	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	"	Tanguay	16	40	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	3
33	"	Tremblay	10	14	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
			723	1030	2243	12	2	3	4	8	8	80	8	6	41	57	140

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1875-76.—*Suite.*

No.	Le centenaire de l'assaut de Québec, par Turcotte.	Mélanges historiques et littéraires, par le Dr. Larue.	L'album du touriste, par Lemoine.	Le verger, par l'abbé Provencher	Le conseiller du peuple.	Nos croisés.	La femme chrétienne.	La religion et la liberté, par l'abbé Bautain.	Études historiques, par Peyrat.	Histoire générale.	Le devoir, par Simon.	Cours d'économie.	Simples lectures sur les sciences.	Economie domestique.	Morceaux choisis des classiques français.	Eléments de morale.	Cours d'histoire, par les Frères.	Histoire populaire du Canada, par le Dr. Larue.	Jean Rivard.
1	9	15	4	15	.....	4	11	4	3	8	5	6	5	11	16	7	12	34	26
2	.....	3	2	2	1	2	2	.....	.....	2	.....	5	5	1	.....	5	6	12	10
3	.....	.....	1	2	.....	2	1	.....	.....	1	.....	3	.....	.....	.....	1	8	15	16
4	.....	1	1	1	1	2	1	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	8	20	25
5	.....	.....	1	1	1	2	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	8	20	20
6	.....	1	1	1	1	2	1	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	8	20	14
7	.....	1	1	2	1	2	2	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	1	10	30	30
8	.....	2	.....	2	1	3	2	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	2	8	20	15
9	1	1	1	1	1	2	1	.....	.....	1	.....	5	1	.....	.....	1	6	25	15
10	.....	2	1	.....	1	3	3	.....	.....	1	.....	2	1	.....	.....	1	8	20	12
11	.....	2	1	2	1	2	3	.....	.....	.....	.....	5	4	.....	.....	3	10	23	18
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	2	1	.....	1	3	3	.....	.....	1	.....	2	1	.....	.....	1	8	20	12

14	.....	1	1	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	2	6	14	10
15	.....	1	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	4	8	8
16	1	2	1	2	1	2	2	.....	.....	1	.....	4	2	1	.....	2	6	25	18
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	5	4	6	3	2	1	2	.....	.....	.....	.....	5	5	2	.....	1	5	15	10
19	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	6	12	5
20	.....	1	1	2	1	2	2	.....	.....	.....	.....	3	2	.....	.....	2	6	15	12
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	1	3	3	3	2	3	4	.....	.....	.....	.....	12	10	2	1	5	10	25	20
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....
26	.....	2	2	2	.....	2	3	.....	.....	1	.....	6	3	.....	.....	2	10	20	18
27	1	2	3	2	2	1	1	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	6	12	16
28	.....	1	1	2	.....	2	1	.....	.....	2	.....	3	.....	.....	.....	1	8	20	16
29	.....	.....	.....	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	5	18	18
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	3	6	3
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	1	1	2	1	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	6	25	10
33	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	8	12	8
	18	47	34	50	21	49	51	4	3	19	5	87	42	17	17	41	191	488	385

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1875-76.—*Suite.*

No.	Causeries agricoles, par Barnard.	Le livret des écoles, par Juneau.	Petit manuel d'agriculture, par le Dr. Larue.	La tenue des livres, par Lacasse.	A mes enfants, par Legendre.	La vraie politesse.	Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet.	Une lecture par jour, par Bonifface.	La Province de Québec et l'émigration.	La vertu en action.	Agriculture et jardinage.	Le père Éloi.	Correspondance commerciale.	Leçons d'agriculture.	Morceaux choisis, par Bossuet.	Histoire naturelle.	Histoire ancienne.	Histoire romaine.	Histoire du moyen âge.
1	4	42	.....	.....	24	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	2	1
2	10	20	30	3	25	18	5	20	2	2	1	8	1	5	5	5	3	2	2
3	10	25	60	6	34	25	2	4	5	4	1	6	1	1	2	4	.....	3	3
4	15	30	45	5	25	25	2	8	3	3	6	5	1	.....	3	.....	.....	.....	.....
5	10	40	40	2	20	20	.....	4	3	.....	2	10	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....
0	12	30	40	2	20	25	2	4	3	.....	4	6	1	.....	2	.....	.....	.....	.....
7	30	50	75	5	25	30	2	8	10	1	1	3	.....	.....	2	3	3	3	3
8	10	30	36	4	30	30	3	8	5	.....	1	2	1	.....	4	.....	.....	.....	.....
9	12	100	36	7	75	25	.....	8	5	3	.....	3	1	1	3	1	1	.....	.....
10	10	25	24	.....	35	25	1	8	5	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
11	18	30	80	2	50	30	5	16	5	.....	1	4	1	1	4	5	5	5	3
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	10	25	35	.....	25	25	1	8	5	.....	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....

14	10	25	75	4	40	24	4	8	5	2	1	8	.....	1	3	3	3	.....	3
15	6	20	30	3	20	12	1	4	4	4	1	6	.....	1	2	1	1	1	1
16	12	75	100	4	75	25	3	12	.....	2	1	2	1	1	3	1	1	1	1
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	6	20	15	2	20	15	3	20	2	2	1	2	3	.....	.....	1	1	1	1
19	5	40	6	.....	40	12	.....	4	3	3	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
20	10	25	60	4	39	25	2	4	5	2	1	6	1	1	2	4	3	3	3
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	13	50	50	6	30	25	6	20	6	5	3	3	5	3	5	1	1	1	1
25	.....	15	.....	.....	10	5	.....	.....	1	6	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
26	15	25	50	3	25	30	6	16	5	.....	1	2	1	1	2	4	3	4	4
27	17	28	55	3	30	18	.....	4	7	1	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
28	10	25	41	5	36	30	2	8	5	2	1	6	1	1	2	4	4	4	4
29	12	36	95	3	50	10	.....	4	4	3	.....	6	.....	.....	1	1	.....	1	.....
30	3	6	5	.....	6	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	18	100	100	.....	62	20	.....	4	5	4	.....	5	.....	1	3	1	1	1	1
33	5	40	10	.....	25	10	.....	.....	2	5	.....	4	.....	.....	1	1	1	.....	.....
	293	977	1193	73	896	553	50	204	106	54	29	105	20	21	53	42	33	32	31

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1875-76.—*Suite.*

No.	Histoire moderne.	Histoire de France.	Histoire d'Angleterre.	Divers.	Livres anglais pour catholiques.	Publiés per Sadlier.	Publiés par Murphy.	Publiés par McGrath.	Publiés par Cunningham.	Publiés par Kelly.	The Catholic Publication Society.	General History.	Quebec, Past and Present, by Lemoine.	The late Rev. Doherty.	Divers.	Livres anglais pour protestants.	Publiés par Routledge.	Publiés par Warne.	Publiés par Nimmo.
1	2	3	1	6	.....	70	37	8	15	.....	8	3	3	8	.....	.....	.....	.....	.....
2	3	5	5	27	.....	12	4	6	2	.....	3	2	.....	1	.....	.....	10	9	.....
3	3	4	4	35	.....	16	5	6	10	3	10	8	.....	15	2	.....	15	32	2
4	.....	.....	.....	22	.....	7	2	4	4	.....	2	3	.....	7	6	.....	3	17	.....
5	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	.....	.....	4	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	.....	.....	.....
7	3	4	4	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	10	.....	6	2	6	6	.....	6	3	.....	6	1	.....	5	49	.....
9	1	2	2	18	.....	19	5	6	4	.....	2	5	1	8	.....	.....	5	13	.....
10	.....	.....	.....	7	.....	4	1	4	3	.....	.....	2	.....	4	2	.....	5	15	.....
11	3	5	5	20	.....	8	3	6	5	.....	.....	2	.....	5	1	.....	8	10	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	55	13
13	.....	.....	.....	7	.....	4	1	4	3	1	.....	2	.....	4	1	.....	5	15	.....

14	3	3	3	21	.....	12	5	12	5	1	2	.....	.....	.....	3	.....	32	50	2
15	1	1	1	5	.....	20	10	36	14	1	10	6	1	18	24	.....	6	10	.....
16	1	1	1	14	.....	15	4	6	2	1	.....	5	1	5	1	.....	5	10	5
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	98	35
18	1	1	1	30	.....	23	6	5	2	5	.....	.....	2	1	6	.....	.....	.....	.....
19	.....	1	1	25	.....	13	.....	9	.....	.....	.....	5	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
20	3	4	4	14	.....	10	4	8	1	1	.....	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	36	30
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	78	100	15
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	120	30
24	1	1	1	49	.....	22	6	10	10	3	5	3	1	12	8	.....	20	15	2
25	.....	1	1	32	.....	5	.....	5	.....	.....	.....	4	.....	1	.....	.....	.....	4	.....
26	4	4	4	23	.....	10	2	6	4	.....	.....	2	.....	4	2	.....	5	16	.....
27	.....	.....	.....	26	.....	14	2	10	5	.....	.....	3	1	2	3	.....	.....	.....	.....
28	4	4	4	31	.....	18	4	6	6	1	6	5	1	10	3	.....	10	25	2
29	.....	1	1	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	1	1	7	.....	25	2	20	5	.....	.....	3	.....	2	3	.....	55	145	25
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	100	12
32	2	2	2	37	.....	5	.....	5	.....	.....	.....	2	.....	3	.....	.....	2	3	.....
33	.....	1	1	78	.....	7	.....	10	.....	.....	.....	10	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
	35	49	47	598	.....	346	105	198	106	17	54	80	11	125	71	.....	544	947	173

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1875-76.—*Suite.*

No.	Publiés par Galpin.	Publiés par Dawson.	Publiés par Strahan.	Publiés par McMillan.	Publiés par Lowe.	Publiés par Bell.	Publiés par Nelson.	Publiés par Porter.	Publiés par Beeton.	Publiés par Lovell.	Publiés par Nisbet.	The History of Canada, by Dr. Hibs.	Quebec, Past and Present, by Lemoine.	Divers.	Total des livres français.	Total des livres anglais.	Total des livres anglais pour catholiques.	Total des livres anglais pour protestants.	Total des livres français et anglais.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1116	152	152	.....	1268
2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	430	50	30	20	480
3	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	1	460	130	75	55	590
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	395	55	35	20	450
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	306	.....	.....	.....	306
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	301	5	5	.....	366
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	550	.....	.....	.....	550
8	3	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	404	96	36	60	500
9	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	500	70	50	20	570
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	330	40	20	20	370
11	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	550	50	30	20	600
12	5	10	3	3	3	6	2	1	2	2	6	5	4	10	.....	155	.....	155	155
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	330	40	20	20	370

14	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	11	410	140	40	100	550
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	220	156	140	16	376
16	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	586	64	40	24	650
17	30	15	15	15	10	17	5	5	5	5	10	10	2	63	.....	400	.....	400	400
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	425	50	50	.....	475
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250	30	30	.....	280
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	450	30	30	.....	480
21	10	2	13	5	2	5	1	1	1	3	6	8	.....	17	.....	150	.....	150	150
22	20	7	.....	1	.....	1	.....	2	1	.....	.....	2	1	2	.....	230	.....	230	230
23	20	14	10	8	8	5	8	2	2	3	10	10	2	48	.....	400	.....	400	400
24	2	3	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	3	1	.....	1	700	130	80	50	830
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	100	20	15	5	120
26	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	480	54	30	24	534
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	360	40	40	.....	400
28	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	8	475	110	60	50	885
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	370	.....	.....	.....	370
30	24	20	7	5	8	5	2	8	5	2	10	10	3	26	80	420	60	360	500
31	15	3	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	1	.....	220	.....	220	220
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	580	20	15	5	600
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	270	30	30	.....	300
	140	77	48	42	31	39	18	27	16	15	45	62	12	188	11428	3537	1113	2424	14965

TABLEAU B.

TABLEAU indiquant la circonscription de chaque district d'inspection et donnant les noms des comtés ou parties de comté qu'elle renferme, avec la résidence et le traitement des inspecteurs.

No.	Nom de l'inspecteur et description de son district d'inspection.	Résidence.	Traitement.
1	J. B. F. Painchaud, Iles de la Magdeleines	Iles de la Magdeleine	$ 125
2	Ludger Lussier, comté de Bonaventure	Carleton	650
3	T. Tremblay, comté de Gaspé	Grande Rivière, Gaspé	700
4	G. Tanguay, comtés de Kamouraska et Témiscouata	St. Gervais	1000
5	Savard Edouard, comté de Chicoutimi	Chicoutimi	700
6	S. Boivin, comtés de Charlevoix et Saguenay	Baie St. Paul	550
7	Wm. Thompson, écoles protestantes des comtés de Mégantic, Dorchester, Beauce, Wolfe et Compton	Leeds	700
8	Ed. Carrier, comtés de Dorchester et de Lévis	Lévis	850
9	P. F. Béland, comtés de Beauce et de Lotbinière	Ste. Julie	800
10	J. Crépault, comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet	St. Valier	850
11	F. E. Juneau, comté de Portneuf et population catholique de la cité de Québec	Québec	1000
12	Rév. M. M. Fothergill, population protestante de la cité et du comté de Québec	Québec	400
13	P. Hubert, comtés de St. Maurice, Maskinongé et Champlain	TroisRivières	850
14	W. J. Alexander, comtés de Drummond et Arthabaska, et les écoles catholiques de Chester, Tingwick, Kingsey et Durham	Roxton Falls, Sefford	1000
15	L. M. Laplante, comté de Nicolet et Yamaska	St. Grégoire	850
16	H. Hubbard, écoles protestantes des comtés de Stanstead, Richmond, Compton, et partie de Drummond et Arthabaska	Sherbrooke	900
17	M. Stenson, écoles catholiques des comtés de Wolfe, Richmond, Compton et de la ville électorale de Sherbrooke.	Wotton	1000
18	O. A. McLaughlin, écoles protestantes de Shefford, Brome et Missisquoi.	Sweetsburgh	800
19	J. N. Archambault, comtés de Richelieu, Verchères et Chambly	Varennes	900
20	J. B. Delage, comtés de Bago, Rouville et St Hyacinthe	St. Césaire	900
21	Michel Caron, comtés de Napiervllle, Iberville et St. Jean	St. Jean	800
22	Georges Thompson, comté de Huntingdon, partie de Châteauguay et d'Argenteuil, et la population protestante de la cité de Montréal	Huntingdon	1000
23	Dr. McMahon, comtés de Jacques-Cartier, Hochelaga, Vaudreuil et Soulanges, et la population catholique de la cité de Montréal	Ste. Rose	1000
24	A. D. Dorval, comtés de Montcalm et L'Assomption	L'Assomption	950
25	L. Grondin, comtés de Beauharnois, Laprairie et Châteauguay, moins les protestants d'Ormstown et de St. Jean Chrysostôme	Laprairie	800
26	Anth. Pilon, comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil	St. Vincent de Paul	800
27	B. McGrath, population protestante des comtés d'Outaouais et de Pontiac	Aylmer	700
28	Aug. Gay, population catholique des comtés d'Outaouais et de Pontiac	Wakefield	800
29	Désiré Bégin, comté de Rimouski	Rimouski	
30	Fontaine A., comtés de Berthier et Joliette	Joliette	750
31	Rév. W. J. Lyster, écoles protestantes des comtés de Gaspé et de Bonaventure	Cape Cove	500
32	Joseph Prémont, comtés de Québec et de Montmorency	Ste. Famille	800

TABLEAU C.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE QUÉBEC, EN 1875-76.

Ursulines de Québec.	Ecoles des Frères de la doctrine chrétienne.	Sœurs du Bon Pasteur.	Sœurs de la Charité.	Congrégation de Notre-Dame à St. Roch.	Congrégation de Notre-Dame à St. Sauveur.	Académies et autres écoles indépendantes.	Séminaire de Québec.	Université-Laval.	Ecole de théologie ou Grand Séminaire.	Ecole Normale Laval, élèves-maîtres.	Elèves-instititrices.	Ecoles modèles annexes de l'école normale-Laval, garçons.	Filles.	Total.
629	2500	558	800	950	675	4488	467	208	43	47	63	145	223	11796

TABLEAU D.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

Religieuses du Bon Pasteur.	Ecole de l'Evêché.	Ecoles des sourdes-muettes.	Le petit séminaire de Montréal.	Etudiants en théologie.	Collége Ste. Marie, R. P. Jésuites.	Ecoles des Frères de la doctrine chrétienne.	Ecoles des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.	Ecoles des orphelins et orphelines de l'hôpital général.	Ecoles des Sœurs de la Providence.	La maîtrise.	Autres écoles et académies.	Ecoles Normale Jacques-Cartier.	Ecole modèle annexe.	Académies des Sœurs du Sacré Cœur.	Autres écoles communes.	Total.
100	100	170	325	120	300	4105	5820	1200	1680	162	4000	60	169	250	2200	20681

TABLEAU E.

ÉTAT du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles tenues par les Frères des écoles chrétiennes à Montréal.

Ecole St. Laurent	740
Ecole St. Patrice	425
Ecole St. Jacques	675
Ecole Ste. Anne	520
Ecole St. Joseph	835
Ecole Ste. Brigite	760
Ecole commerciale	150
Total	4105

TABLEAU F.

ÉTAT général du nombre des élèves qui ont fréquenté les classes des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans la ville et les faubourgs de Montréal.

Villa Maria	160
Mont Ste. Marie	209
Académie St. Denis	230
Académie St. Antoine	160
Ecole Notre-Dame	143
Ecole Visitation	1030
Ecole St. Laurent	466
Ecole St. Antoine	226
Ecole St. Félix	150
Ecole Bonsecours	240
Ecole Ste. Anne	402
Ecole Courant Ste. Marie	289
Ecole St. Joseph	450
Ecole St. Patrice	560
Ecole St. Gabriel	455
Ecole Sacré Cœur	650
Total	5820

TABLEAU G.

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions. 1875-76.

PREMIÈRE DIVISION.

——	Ecoles	Professeurs	Elèves.
Universités	3	79	657

DEUXIÈME DIVISION.

No.	——	Ecoles	Professeurs	Elèves.
	Ecoles secondaires comprenant:			
1	Colléges			
2	Académies de garçons			
3	" de filles	223	1267	30160
4	" mixtes			

TROISIÈME DIVISION.

——	Ecoles	Professeurs	Elèves.
Ecoles Normales	3	47	294

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions.—*Suite.*

QUATRIÈME DIVISION.

No.	ÉCOLES SPÉCIALES.	Ecoles	Professeurs	Elèves.
	Ecoles spéciales comprenant :			
1	Collége de médecine (Montréal)	1	5	90
2	Ecoles des sciences appliquées aux arts	2	13	107
3	Ecoles des arts et manufactures	15	33	1072
4	Instituts des artisans	1	5	95
5	Institut des aveugles	1	4	43
6	Instituts des sourds-muets et sourdes-muettes	2	39	276
		22	99	1683

CINQUIÈME DIVISION.

SECTION.	ÉCOLES PRIMAIRES.	Ecoles	Professeurs	Elèves.
1ère Section...	Ecoles primaires supérieures, comprenant :			
1o.....	Ecoles modèles de garçons			
2o.....	" " de filles			
3o.....	" " mixtes	356	1106	39610
4o.....	" " dissidentes			
5o.....	" " indépendantes			
2ème Section..	Ecoles élémentaires, comprenant :			
1o.....	Ecoles élémentaires communes			
2o.....	" " dissidentes	3954	3954	175325
3o.....	" " indépendantes			
		4310	5060	214935

TABLEAU H.

RÉCAPITULATION DES CINQ GRANDES DIVISIONS.

No.	——	Ecoles	Professeurs	Elèves.
1	Universités	3	79	657
2	Ecoles secondaires	223	1267	30160
3	" normales	3	47	294
4	" spéciales	22	99	1683
5	" primaires	4310	5060	214935
	Grands totaux	4561	6552	247729

APPENDICE No. 5.

TABLEAU A.

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure aux institutions catholiques pour l'année 1875 en vertu du chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada.

LISTE No. 1.—COLLÉGES CLASSIQUES.

Nom de l'institution.	Comté.	Subvention pour 1874.
L'Assomption	L'Assomption	$ 1500
Bourget (Rigaud)	Vaudreuil	800
Chicoutimi	Chicoutimi	1500
Joliette	Joliette	800
Nicolet	Nicolet	1000
Ste. Anne Lapocatière	Kamouraska	2000
St. Germain	Rimouski	2000
St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	1500
St. Laurent	Jacques-Cartier	800
Ste. Marie Monnoir	Rouville	700
Ste. Marie	Montréal	1500
Ste. Thérèse	Terrebonne	1500
Sorel	Richelieu	800
Trois-Rivières (séminaire)	St. Maurice	2000
Total		$ 18400

LISTE No. 2.—COLLÉGES INDUSTRIELS.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1875.
Laval (St. Vincent de Paul)	Laval	$ 200
Lévis	Lévis	1200
L'Islet	L'Islet	300
Longueuil	Chambly	300
St. Césaire		300
Ste. Marie	Beauce	300
St. Michel	Bellechasse	200
Sherbrooke	Sherbrooke	1200
Masson	Terrebonne	800
St. Jérôme	Terrebonne	300
Trois-Rivières (société d'éducation)	St. Maurice	430
Varennes	Verchères	254
Verchères	Verchères	200
Ecoles des sciences appliqués aux arts	Montréal	2500
Total		$ 8484

LISTE No. 3—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1875.
Aylmer	Ottawa	$ 192
Baie-du-Febvre	Yamaska	50
Baie St. Paul	Charlevoix	140
Beauharnois		190
Belœil	Verchères	100
Berthier en haut	Berthier	200
Buckingham	Ottawa	250
Chambly		400
Dufresne (St. Thomas)	Montmagny	140
St. Hyacinthe (Girouard)	St. Hyacinthe	100
Kamouraska		150
Laprairie		250
Montréal (académie commerclale)		500
Roxton Falls	Shefford	112
Sorel	Richelieux	330
St. André	Argenteuil	150
St. Columban de Sillery	Québec	200
St. Cyprien	Napiervllle	100
St. Eustache	Deux-Montagnes	190
St. Grégoire	Nicolet	90
St. Joseph (Pointe-aux-Trembles)	Hochelaga	150
St. Jean	St. Jean	400
St. Jean (Montmorency)	Montmorency	100
St. Louis (Ecole Fleury)	Lotbinière	200
Ste. Marthe	Vaudreuil	120
St. Michel	do	128
St. Romuald (West Farrham)	Missisquoi	170
St. Timothée	Beauharnois	180
St. Thomas	Montmagny	212
Yamachiche	St. Maurice	300
Total		$ 5794

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1875.
Baie St. Paul	Charlevoix	$ 97
Belœil	Verchères	89
Berthier (en haut)	Berthier	96
Boucherville	Chambly	89
Cacouna	Témiscouata	143
Cèdres (Les)	Soulanges	89
Chambly	Chambly	129
Châteauguay	Châteauguay	89
Huntingdon		100
L'Isle Verte	Témiscouata	100
Kamouraska	Kamouraska	100
Lachine	Jacques-Cartier	178
Laprairie	Laprairie	89

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1875.
		$
L'Assomption	L'Assomption	110
Lévis (Notre-Dame)	Lévis	100
L'Islet	L'Islet	110
Longueuil	Chambly	250
Longue Pointe	Hochelaga	64
Pointe-aux-Trembles	Hochelaga	150
Pointe-aux Trembles (Portneuf)	Portneuf	150
Pointe Claire	Jacques-Cartier	75
Rivière Ouelle	Kamouraska	100
Sherbrooke	Sherbrooke	300
Sorel	Richelieu	296
St. Aimé	do	97
St. Ambroise	Joliette	89
Ste. Anne de la Pérade	Champlain	100
St. Benoit (Hospice Youville)	Deux-Montagnes	100
St. Césaire	Rouville	100
St. Charles Borromée	Joliette	170
St. Clément	Beauharnois	120
Ste. Croix	Lotbinière	120
St. Cyprien	Napierville	89
St. Denis (académie)	Montréal	80
St. Denis (St. Hyacinthe)	St. Hyacinthe	89
Ste. Elisabeth	Joliette	150
St. Eustache	Deux-Montagnes	94
Ste. Famille	Montmorency	90
Ste. Geneviève	Jacques Cartier	128
St. Germain	Rimouski	300
St. Grégoire	Nicolet	194
St. Henri de Mascouche	L'Assomption	89
St. Hilaire	Rouville	89
St. Hyacinthe (Sœurs de la Présentation	St. Hyacinthe	115
St. Hyacinthe (Hôtel-Dieu)	St. Hyacinthe	115
St. Hugues	Bagot	150
St. Jacques de l'Achigan	Montcalm	170
St. Jean	St. Jean a	194
St. Joseph	Lévis	200
St. Laurent	Jacques Cartier	170
St. Lin	L'Assomption	89
Ste. Marie	Beauce	270
Ste. Marie Monnoir	Rouville	128
St. Martin	Laval	70
St. Michel	Bellechasse	150
St. Nicolas	Lévis	89
St. Paul de l'industrie	Joliette	89
Ste. Scholastique	Deux-Montagnes	150
Ste. Thérèse	Terrebonne	89
St. Thomas	Montmagny	190
St. Timothée	Beauharnois	100
Terrebonne	Terrebonne	89
Trois-Pistoles	Témiscouata	100

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.—*Suite*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1875.
		$
Trois-Rivières (Ursulines)		194
Varennes	Verchères	80
Vaudreuil	Vaudreuil	89
Yamachiche	St. Maurice	100
Total		$ 8561

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1875.
Acton Vale (couvent)	Bagot	$ 138
Acton Vale	Bagot	50
Arthabaskaville	Arthabaska	250
Aylmer (couvent)	Ottawa	150
L'Assomption	L'Assomption	50
Anse au Gascon (Port Daniel)		50
Bagotville	Chicoutimi	56
Baie du Febvre (couvent)	Yamaska	73
Beaumont	Bellechasse	70
Beauport	Québec	70
Bécancour	Nicolet	100
Berthier	Montmagny	70
Boucherville	Chambly	73
Buckingham (couvent)	Ottawa	73
Cacouna	Témiscouata	56
Cap St. Ignace	Montmagny	60
Cap Santé	Portneuf	70
Cap Rouge (garçon)	Québec	100
do (filles)	do	75
Carleton	Bonaventure	100
do (couvent)	do	150
Champlain Village (garçons)	Champlain	73
do (couvent)	do	73
Charlesbourg (garçons)	Québec	56
do (filles)	do	56
Château Richer (garçons)	do	73
do (filles)	do	51
Chicoutimi (couvent)	Chicoutimi	100
Coaticook (couvent)	Stanstead	100
Côte des Neiges	Hochelaga	70
do (couvent)	do	56
Côteau St. Louis (garçons)	do	73
Deschambault (garçons)	Portneuf	100
do (filles)	do	123
Eboulements	Charlevoix	73
Escoumains	Saguenay	73
Etchemin Village (couvent)	Lévis	100
Fraserville Village (couvent)	Témiscouata	73

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES —*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention. pour 1875.
		$
Fraserville Village	Témiscouata	73
Gentilly (couvent)	Nicolet	150
Grande Baie (garçons)	Chicoutimi	73
do (filles)	do	56
Grande Rivière	Gaspé	73
Grantham		73
Grondines	Portneuf	56
Hébertville	Chicoutimi	100
Hemmingford (couvent)	Compton	73
Hereford (couvent)	Huntingdon	80
Lachine (garçons)	Jacques-Cartier	73
Lacolle	St. Jean	73
Lauzon Village	Lévis	141
Longue Pointe	Hochelaga	73
Lorette (école sauvage garçons)	Québec	162
do (filles)	do	162
Malbaie	Charlevoix	73
Maria	Bonaventure	73
Matane	Rimouski	56
Marianistes (Sœurs Ste. Croix	Montréal	100
Montréal (école St. Jacques couvent)	do	712
Montréal (Maîtrise St. Pierre)	do	188
Montréal (Commissaires catholiques	do	889
Montebello (couvent)	Ottawa	138
Nelson		50
Nicolet (couvent)	Nicolet	56
Notre-Dame de Hull No. 1	Ottawa	113
do No. 2	do	114
Notre-Dame de toutes Grâces (Hull filles)	do	73
Notre-Dame de Laterrière	Chicoutimi	100
Notre-Dame du Portage	Témiscouata	56
Nouvelle (St. Jean L'Evangeliste)	Bonaventure	100
Percé	Gaspé	56
Pointe-aux-Trembles	Portneuf	60
Pointe-Claire a	Jacques Cartier	70
Pointe du Lac	St. Maurice	73
Portneuf (garçons)	Portneuf	56
do (filles)	do	56
Québec (Œuvre du Patronage)	Québec	200
do (Commissaires catholiques)	do	486
do (Faubourg St. Jean	do	73
do (Société d'éducation	do	944
Rawdon	Montcalm	50
Rawdon (couvent)	do	50
Rigaud (couvent)	Vaudreuil	73
Rivière-du-Loup	Maskinongé	100
Rivière Ouelle	Kamouraska	56
Stanfold	Arthabaska	56
St. Agapit	Lotbinière	56
St. Agathe No. 2		50
Ste. Agnès	Charlevoix	56
St. Aimé	Richelieux	200
St. Alexandre	Iberville	73
do (couvent)	do	56

LISTE No 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite*.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention. pour 1875.
		$ 0000
St. Ambroise	.....	40
St. André	Kamouraska	73
Ste. Angèle de Mérici	Rimouski	56
St. Anicet (garçons)	Huntingdon	56
Ste. Anne de Beaupré (couvent)	Montmorency	56
Ste. Anne de Bellevue (filles)	Jacques-Cartier	56
do (garçons)	do	73
do (couvent)	Chicoutimi	56
Ste. Anne des Monts	Gaspé	80
Ste. Anne des Plaines	Terrebonne	73
Ste. Anne Lapérade Village	Champlain	151
Ste. Anne Lapocatière (couvent)	Kamouraska	188
St. Anselme (couvent)	Dorchester	73
St. Athanase (couvent)	Iberville	100
St. Antoine de Tilly	Lotbinière	76
St. Apollinaire	.....	73
St. Arsène	Témiscouata	73
St. Augustin	Portneuf	50
St. Barthélemi	Berthier	60
Ste. Brigide	Iberville	56
St. Bruno	Chambly	60
St. Calixte de Somerset (garçons)	Mégantic	100
do (couvent)	do	140
Ste. Catherine	.....	50
Ste. Cécile du Bic	Rimouski	56
Ste. Cécile (garçons, Beauharnois)	Beauharnois	130
do (filles)	do	130
St. Célestin (couvent)	Nicolet	100
St. Charles (filles)	Bellechasse	56
St. Charles (St. Hyacinthe)	St. Hyacinthe	100
Ste. Claire	Dorchester	150
St. Columban de Sillery (couvent)	Québec	188
St. Christophe (couvent)	Arthabaska	183
St. Constant	Laprairie	97
St. Cuthbert	Berthier	80
St. David	Yamaska	50
St. Denis	Kamouraska	73
St. Denis No. 1	St. Hyacinthe	73
St. Edouard	Napierville	73
Ste. Elizabeth	Joliette	73
St. Fabien	.....	50
Ste. Famille	Montmorency	56
St. Félix de Valois	Joliette	72
Ste. Flavie	Rimouski	56
Ste. Foye	Québec	73
St. François Village	Yamaska	70
St. François Paroisse	do	50
St. François Xavier	Champlain	56
St. François Rivière du Sud (couvent)	Montmagny	72
St. François (école sauvage)	do	142
St. Gabriel de Brandon (couvent)	.....	56
St. Gabriel	Berthier	56
Ste. Geneviève de Batiscan	Champlain	73
Ste. Geneviève	Jacques-Cartier	56
St. George de Henriville	Iberville	73

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1875.
		$
St. George de Hemiville (couvent)	Iberville	56
Ste. Gertrude	Nicolet	60
St. Gervais	Bellechasse	60
St. Gervais (couvent)	do	73
St. George	.....	70
St. Grégoire le Grand	Iberville	75
St. Henri (couvent)	Hochelaga	56
St. Henri (garçons)	do	73
St. Henri (Lévis)	Lévis	75
St. Henri de Mascouche	L'Assomption	70
St. Hubert (couvent)	Chambly	56
St. Hubert	do	56
St. Ignace (Côteau du Lac)	Soulanges	73
St. Irénée	Charlevoix	73
St. Isidore	Laprairie	70
St. Jacques le Mineur	do	97
St. Jean-Baptiste	Hochelaga	140
St. Jean des Ecureuils	Portneuf	56
St. Jean (salle d'asile)	St. Jean	100
St. Jean Chrysostôme	Châteauguay	100
St Jean Chrysostôme (Lévis)	Lévis	56
St. Jean Deschaillons	Lotbinière	73
St. Jean Port Joli (garçons)	L'Islet	56
do do (filles)	do	56
St. Jérôme (couvent)	Terrebonne	100
St. Joachim	Châteauguay	56
St. Joachim (Deux-Montagnes)	Deux-Montagnes	73
St. Joachim (Montmorency)	Montmorency	60
St. Joseph (Beauce)	Beauce	60
St. Joseph (Soulanges)	Soulanges	73
Ste. Julie de Somerset	Mégantic	56
St. Laurent	Lévis	125
St. Laurent	Montmorency	73
St. Léon	Maskinongé	56
St. Liguori (couvent)	Montcalm	138
St. Lin (L'Assomption)	L'Assomption	56
St. Louis de Gonzague	Beauharnois	56
do (couvent)	do	56
St. Louis (Lotbinière)	Lotbinière	73
St Louis (filles)	do	73
Ste. Luce	Rimouski	56
Ste. Marguerite]L'Acadie)	St. Jean	73
St. Martin	Laval	73
Ste. Martine (garçons)	Châteauguay	56
St. Mathias	Rouville	56
St. Maurice	Champlain	73
Ste. Mélanie	Joliette	73
St. Michel (couvent)	Napierville	90
St. Michel (garçohs)	do	56
Ste. Monique	Nicolet	73
St. Narcisse	Champlain	73
St. Nicolas	Lévis	73
St. Octave (Métis)	Rimouski	70
St. Ours (couvent)	Richelieu	100
St. Ours	do	73

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1875.
		$
St. Pascal	Kamouraska	73
St. Paulin (couvent)	.....	100
St. Pierre de Broughton	Beauce	56
St. Pierre de Durham	.....	56
St. Pierre (Montmorency)	Montmorency	56
St. Pierre de Charlesbourg (couvent)	Québec	100
St. Polycarpe (couvent)	Soulanges	100
do (garçons)	do	100
St. Remi (couvent)	.....	70
St. Roch (L'Achigan)	L'Assomption	73
do do (couvent)	do	130
St. Roch des Aulnets (filles)	L'Islet	56
St. Romuald (West Farnham)	.....	70
St. Romuald	Lévis	73
Ste. Rosalie	.....	100
Ste. Rose	Laval	73
St. Sauveur (couvent)	Québec	100
St. Sauveur (Maison Maria Joseph)	do	158
Ste. Scholastique	Deux-Montagnes	150
St. Sévère	St. Maurice	73
St. Stanislas	Champlain	73
St. Stanislas Kostka	Beauharnois	73
St. Sylvestre (couvent)	Lotbinière	70
St. Thomas de Pierreville	Yamaska	128
Ste. Ursule (couvent)	Maskinongé	56
Ste. Ursule	do	56
St. Urbain	.....	56
St. Valentin	St. Jean	100
St. Valier (filles)	Bellechasse	73
St. Vincent de Paul (couvent)	Laval	73
St. Zotique	Soulanges	60
Sault-au-Récollet	Hochelaga	56
Shawinigan	St. Maurice	56
Sherrington (St. Patrice)	Napierville	89
Trois-Pistoles	Témiscouata	73
Trois Rivières (filles)	.....	100
Waterloo	Shefford	100
Waterloo Village	Ottawa	72
Waterloo Village (couvent)	do.	100
Wotton	Wolfe	140
Total	.....	$ 22384

NOUVELLES DEMANDES.

Nom de l'Institution.	Subvention pour 1875.
Ancienne-Lorette	$ 56
Côte St. Paul	56
Lanoraie (couvent)	73
Leclercville	56
Maniwaki (Notre-Dame du Désert)	73
St. Anicet (couvent)	56
St. Bonaventure d'Hamilton	73
Ste. Cécile de Masham	60
St. Charles Lachenaie	56
St. Cuthbert (couvent)	56
Ste. Emélie	56
St. Ferdinand d'Halifax (couvent)	126
St. François du Lac (académie)	56
St. Jean-Baptiste	56
Lanoraie (académie)	73
St. Raphaël	73
Sœurs du Bon Pasteur	50
Sœurs de la Charité	50
Sœurs de la Congrégation	50
Ecole de dessin et des arts	1000
Total	$ 2205

TABLEAU B.

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure faite aux institutions protestantes pour les années 1875 et 1876, en vertu du chap. 15 des statuts refondus du Bas-Canada.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1875.	Subvention pour 1876.
McGill College	.....	$ 1369 49	$ 1369 49
Dépenses contingentes	.....	271 00	271 00
Bishop's College	100	979 18	979 18
Total	.....	.....	$ 2619 67

LISTE No. 2.—COLLÉGES CLASSIQUES.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1875.	Subvention pour 1876.
High School, Montréal	344	$ 1185 00	$ 1185 00
High School, Québec	113	1285 00	1285 00
Morrin	88	369 98	369 98
Stanstead	183	405 00	405 00
St. François	85	587 66	587 66
Total	.....	.....	$ 3832 64

LISTE No. 3.—COLLÉGES INDUSTRIELS.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1875.	Subvention pour 1876.
Lachute	156	$ 184 19	$ 184 19
Total	.....	$ 184 19	$ 184 19

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1875.	Subvention pour 1876.
Adamsville, East Farnham	33	$ 86 00	$ 86 00
Aylmer	34	.....	129 52
Barnston	54	86 35	86 35
Bedford	116	90 06	90 06
Charleston	55	173 92	173 92
Clarenceville	56	170 82	170 82
Clarendon	65	86 35	86 35
Coaticook	175	75 91	75 91
Compton	45	86 35	86 35
Cookshire	53	86 35	86 35
Cowansville (filles)	76	131 98	131 98
Cowansville	50	86 95	86 95
Danville	157	129 52	129 52
Dunham	135	170 00	170 00
Eaton	36	145 66	145 66
Freligsburg	35	114 07	114 07
Georgeville	38	56 00	.....
Granby	143	170 83	170 83
Huntingdon	125	291 00	291 00
Knowlton	45	170 83	170 83
Lacolle	164	100 00	100 00
Mansonville	47	100 00	100 00
St. Andrew's	42	86 00	86 00
Ste. Foye	38	86 35	86 35
St. Jean	75	150 00	150 00
Sherbrooke	95	189 00	189 00
Sorel	14	76 49	76 49
Stanbridge	57	100 00	100 00
Sutton	35	86 00	86 00
Shefford	125	100 00	100 00
Total	.....	$ 3610 93	$ 3556 31

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1875.	Subvention pour 1876.
Berthier (en haut)	60	$ 60 00	$ 60 00
Côteau Landing	44	34 57	34 57
Durham	85	61 76	61 76
Lachine	88	60 00	60 00
LaPesche	68	.....	56 00
A reporter	.....	$ 216 33	$ 272 33

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1875.	Subvention pour 1076.
Report	.....	$ 216 33	$ 272 33
Leeds	64	45 05	45 05
Magog	128	145 05	145 05
Maple grove (Ireland)	52	50 00	50 00
Montreal Colonial Church School Society	750	384 80	384 80
Notre-Dame de Hull	298	100 00	100 00
Quebec Infants School (Upper Town)	.....	96 23	96 23
Quebec British Canadian School Society	197	421 78	421 78
Quebec National School	180	213 99	213 99
St. Dunstan	32	73 00	73 00
St. Etienne de Chelsea	117	45 05	45 05
St. Henri	66	45 05	45 05
Sherbrooke Colonial and Continental School Society	118	96 86	96 86
Trois Rivières	69	80 00	80 00
Valleyfield	85	73 00	73 00
Total	.....	$ 2226 29	$ 2142 19

NOUVELLES DEMANDES.

Nom de l'institution.	Subvention pour 1876.
Compton (filles)	$ 100 00
Grenville (academie	50 00
Chambly	50 00
Total	$ 200 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres en 1875.

Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.	Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.
		$ cts.			$ cts.
Argenteuil.....	Harrington, No. 2...	20 00	Chicoutimi...	Hébertville.....	25 00
"	" No. 1...	20 00	"	Métabetchouan	25 00
"	Arundel.....	20 00	"	Kinogami (St.Cyriac)	25 00
"	Township Morin....	20 00	"	Chicoutimi Village..	120 00
"	" " diss..	15 00	"	Bagotville Village...	25 00
"	Grenville, No. 3.....	20 00	"	St.Gédéon Grandmont	25 00
"	" No. 2, diss	20 00	"	St. Alphonse.....	10 00
"	St. André, diss.....	20 00	"	Jonquières.....	25 00
"	Gore.....	20 00	"	St. Prime.....	25 00
"	Mille Isles.....	20 00	"	St. Félicien d'Ashuap.	25 00
Arthabaska....	Ste. Clotilde.....	25 00	Compton.....	Westbury.....	30 00
"	Blandford	25 00	"	Hereford	25 00
"	Chester Ouest.....	25 00	"	Marston.....	25 00
"	" Est.....	25 00	"	New-port.....	25 00
"	" Nord	25 00	"	Clifton.....	25 00
"	Tingwick, diss.....	20 00	"	" East	25 00
"	St. Valère.....	20 00	"	St. Romain.....	25 00
"	St. Albert.....	25 00	"	Hampden.....	25 00
"	St. Christophe	20 00	"	Ditton	25 00
"	Victoriaville.....	20 00	"	Whitton.....	20 00
L'Assomption..	Ile Bouchard.....	20 00	"	Compton.....	25 00
Bonaventure...	Miguaska.....	20 00	Charlevoix ...	St. Fidèle.....	20 00
"	New-Richmond	20 00	"	Settrington	20 00
"	Port Daniel, diss....	20 00	"	Petite Rivière.....	20 00
"	Hope	20 00	"	St. Placide.....	25 00
"	Ristigouche	25 00	"	Callières	20 00
"	" sauvages .	40 00	"	St. Siméon.....	25 00
"	Rustico.....	25 00	"	St. Agnès.....	20 00
"	Hamilton.....	20 00	"	DeSalles	25 00
"	" diss.....	25 00	Champlain ...	Ste. Flore.....	25 00
Bagot.....	Acton Vale.....	40 00	"	St. Luc.....	20 00
"	St. André.....	30 00	"	St. Tite.....	25 00
"	St. Théodore.....	30 00	Châteauguay..	Ste. Malachie, diss...	35 00
"	Ste. Hélène.....	30 00	"	Howick, diss.....	30 00
"	St. Liboire.....	30 00	2-Montagnes..	St. Columban.....	25 00
"	St. Ephrem.....	30 00	"	St. Canut, No. 1.....	25 00
Beauce.....	Shenley.....	25 00	Dorchester....	St. Léon.....	25 00
"	Aylmer	25 00	"	St. Edouard.....	25 00
"	Forsyth.....	25 00	"	St. Malachie.....	20 00
"	Sacré Cœur de Jésus.	25 00	"	Ste. Justine.....	35 00
Bellechasse	St. Cajetan.....	25 00	"	Ste. Germaine.....	25 00
"	Buckland	25 00	"	Cranbourne.....	20 00
"	Mailloux.....	25 00	"	" diss	20 00
Berthier.....	St. Michel des Saints.	30 00	"	Ste. Marguerite.....	25 00
"	St. Damien.....	20 00	Drummond...	West Wickham.....	25 00
"	St. Gabriel, diss....	20 00	"	St. Germain.....	140 00
Brome.....	Bolton, diss.....	30 00	"	Wendover & Simpson	125 00
"	Sutton, diss.....	30 00	"	St. Fulgence, diss....	25 00
Chicoutimi	Harvey	25 00	"	Durham.....	25 00
"	Grande Baie.....	25 00	Gaspé	Isle Bonaventure....	20 00
"	Ste. Anne.....	25 00	"	Douglass	20 00
"	St. Jérôme.....	25 00	"	"	20 00
"	Ouiatchouan.....	25 00	"	Barrachois	20 00
"	Anse St. Jean.....	25 00	"	" diss	20 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres, en 1875.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	Subvention svpplémentaire accordée.	Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.
		$ cts.			$ cts.
Gaspé	St. George de Malbaie	20 00	Montmorency.	St. Féréol	30 00
"	Pabos	20 00	"	St. Joachim	25 00
"	Cloridorme	20 00	"	Ste. Pétronille	40 00
"	Haldimand	20 00	Maskinongé	St. Paulin	25 00
"	" diss	20 00	"	Hunterstown	25 00
"	Anse à Valeau	20 00	"	Petersborough	25 00
"	Cap Dérosiers	20 00	"	Ste. Ursule, diss	20 00
"	Grande Vallée	20 00	"	St. Didace	25 00
"	Mont Louis	20 00	Missisquoi	St. Damien, diss	30 00
"	Grande Grève	20 00	"	Dunham, diss	30 00
"	Rivière-au-Renard	20 00	"	Philipsburg (St. Armand ouest	35 00
"	Baie Nord	20 00			30 00
"	Roseville	20 00	Brôme	East Farnham, diss	00
"	Ste. Anne des Monts	20 00	Montmagny	Grosse-Isle	30 00
"	Cap Désespoir	20 00	Montcalm	Chertsey	25 00
"	Percé	20 00	"	Kilkenny	25 00
"	Cap-aux-Os	20 00	"	Ste. Julienne	25 00
"	York	20 00	"	Wexford	30 00
"	Grande Rivière	30 00	Nicolet	Ste. Gertrude	25 00
Huntingdon	Hemmingford, diss	30 00	"	St. Léonard	30 00
"	Huntingdon, diss	30 00	"	Ste. Perpétue	30 00
"	Havelock, diss	20 00	"	St. Vinceslas	30 00
L'Islet	Ste. Louise	25 00	"	Ste. Brigitte	30 00
"	Ste. Perpétue	30 00	"	Ste. Marie	30 00
"	St. Cyrille	25 00	"	St. Samuel	30 00
"	Ashford	25 00	"	Ste. Sophie, Lévrard	30 00
"	St. Pamphile	30 00	Ottawa	Ripon	30 00
"	St. Eugène	25 00	"	Montebello	30 00
Joliette	St. Ambroise, diss	20 00	"	Eardley, diss	20 00
"	St. Emélie	25 00	"	Waterloo Village	30 00
"	St. Côme	25 00	"	Wright & Northfield	30 00
"	Ste. Béatrix	25 00	"	Bouchette	30 00
Kamouraska	Mont-Carmel	25 00	"	Lowe	30 00
"	St. Onézime	25 00	"	Hartwell	35 00
"	Ste. Eleuthère	30 00	"	Wakefield	30 00
"	St. Paschal	35 00	"	Cantley	35 00
Lotbinière	St. Narcisse de Beaurivage	30 00	"	Rivière Gatineau	30 00
			"	East Templeton, diss	20 00
"	St. Sévérin	25 00	"	St. Malachie	30 00
"	St. Agapit	25 00	"	N. D. de Laus	25 00
"	St. Gilles	25 00	"	Lac Ste. Marie	25 00
Lévis	Lauzon Village	80 00	Pontiac	Leslie	20 00
"	St. Etienne	30 00	"	Chichester	30 00
"	Bienville Village	40 00	"	Sheen & Aberdeen	30 00
Laprairie	St. Constant, diss	20 00	"	Calumets, diss	20 00
Mégantic	Inverness, diss	30 00	"	Mansfield	30 00
"	Leeds, diss	30 00	"	Cawood	30 00
"	Sacré Cœur	30 00	"	Thorne	30 00
"	St. Ferdinand, diss	20 00	"	Calumet	20 00
"	Inverness West	25 00	Portneuf	St. Raymond	80 00
Montmorency	Ste. Anne de Beauprè	35 00	"	Ste. Catherine	45 00
"	St. Tite	30 00	"	St. Ubalde	25 00
"	St. Adolphe	30 00	"	Grondines, No. 2	20 00
"	Laval	25 00	"	St. Alban	30 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres, en 1875.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.	Comtés.	Comtés.	Subvention supplémentaire accordée.
		$ cts.			$ cts.
Québec	Tewkesbury, No. 1	25 00	Saguenay	Pointe aux Esquimaux	20 00
"	St. Dunstan	20 00	Shefford	Ely Nord	70 00
"	St. Gabriel Est, Valcartier	30 00	"	Roxton	151 00
"	Stoneham	25 00	"	Grandby, diss	30 00
"	" diss	20 00	"	" Village, diss.	30 00
"	St. Sauveur	45 00	"	Ely Sud	72 00
"	"	20 00	"	Ste. Pudentienne	30 00
"	Cap Rouge	55 00	St. Maurice	St. Sévère	25 00
"	St. Dunstan, diss	25 00	"	Shawinigan	25 00
"	Tewkesbury, No. 2	20 00	"	Pointe-du-Lac	25 00
Rimouski	St. Anaclet	30 00	St. Jean	Lacolle	72 00
"	Ste. Angèle	30 00	Stanstead	Hatley, diss	35 00
"	Ste. Cécile du Bic	40 00	"	Coaticook	50 00
"	St. Moïse	30 00	"	Barford	30 00
"	St. Gabriel	30 00	Témiscouata	St. Antonin	20 00
"	Ste. Félicité	30 00	"	St. Modeste	20 00
"	Ste. Blandine	20 00	"	St. Jean de Dieu	20 00
"	St. Donat	20 00	"	St. François	30 00
"	St. Ulric	20 00	"	St. Honoré	30 00
"	Cherbourg	20 00	"	Notre-Dame-du-Lac	20 00
Richmond	Stokes	40 00	"	Ste. Rose du Dégelé	30 00
"	Brompton, diss	40 00	"	N.-Dame du Portage	30 00
"	Windsor, diss	30 00	"	St. Louis des Ha Ha	30 00
"	Melbourne	30 00	Terrebonne	St. Hippolyte	35 00
"	Cheveland, diss	30 00	"	St. Sauveur, diss	20 00
"	Shipton, diss	30 00	"	St. Adèle	30 00
"	St. George, Windsor	30 00	"	Ste. Agathe	30 00
Saguenay	Tadoussac	30 00	"	Ste. Marguerite	20 00
"	Escoumains	30 00	Wolfe	Garthby	25 00
"	Bourg Boissonnault	30 00	"	Ham Nord	25 00
"	Sault-au-Cochon	20 00	"	Ham Sud	25 00
"	Mille-Vaches	20 00	"	St. Camille	20 00
"	Petites-Bergeronnes	25 00	"	Weedon	20 00
"	Rivière-aux-Canards	25 00	"	St. Gabriel Stratford	20 00
			Yamsska	St. Bonaventure	20 00
				Total	7960 00

LISTES des pensions accordées aux instituteurs pour 1875.

Noms.	Nombre d'années.	Montant.	Noms.	Nombre d'années.	Montant.
		$ cts.			$ cts.
Allan Thomas	18	48 60	Desparois Lucie	22	59 40
Amyot Claire	.....	20 00	Duff Anastasie	23	62 10
Annet Jean Marie	15	40 50	Dumais Demerisse	13	35 10
Angers J. B	40	42 00	Desfossés Basile	2	5 40
Béchard Léa	.....	45 00	Dupuis Angèle	3	8 10
Bouchard Alexis	6½	17 55	Doncourt Dame Magdeleine St. Laurent	10	27 00
Bernard A. P	2	5 40	De Tonnancour Emilie	28	72 90
Bélair Delle G. P	6	16 20	Fortin F	20	54 00
Badeaux Delle E	4½	12 15	Frégeau Clémence	11½	31 05
Beaubien Reine	3½	9 45	Fournier Mathilde	17	45 90
Boucher Louis	10½	28 35	Guay P	5	13 50
Bouffard Ursule	11½	31 05	Guay George	8	21 60
Buteau Virginie	12½	33 76	Gaudreault J. B	9	24 00
Bérubé Victoria	13	35 10	Gagné Elizabeth	9	24 30
Brisset Pierre	13	35 10	Gagnon André	6	16 20
Bélanger Pierre	12	32 40	Grocier Martin Duhesme	11	29 70
Beaudoin Ursule	14	37 80	Grant T. R	9	24 30
Baril Adèle	14	37 80	Gouin A	12½	33 75
Béliveau Marguerite	14	37 80	Garathy James	15	40 50
Bonin Joseph	14	37 80	Gagnon Aurélie	7	18 90
Bourassa Pierre	18	48 60	Gravel B	16	43 20
Blais Elmire	2	5 40	Gagné Julie	16	43 20
Beauchemin F. X. A	13	35 10	Garon Emilie	19	51 30
Beaudry Félix	21	36 70	Gilbert François	23	62 10
Baril Emmélie	22	59 40	Girouard Marie Louise	.....	30 00
Bérubé Dame Louis	6	16 20	Gélinas Marie Véronique	5	13 50
Blais Joseph	25	67 50	Blais Emilie	13	35 10
Boulet Eléonore	7	18 90	agné Emilie	12	32 40
Boulet Julienne	9	24 30	Garvey Martin	26	60 20
Béliveau Elvire	18	48 60	Hughes John	11	29 70
Béliveau Célina	6	16 20	Harman Justin	15	40 50
Cazeau Delle Milburge	10½	28 35	Héroux Sophie	10	27 00
Courteau Delle A	3½	9 45	Jodoin Joseph	23	62 10
Casault Julienne	12	32 40	Kérouack Léon	16	43 20
Colgan W	12	32 40	Létourneau Héleine	10	27 00
Côté Marcel	3	8 10	Liévain Louise	12½	33 35
Courville Delle Eloise Brown	15	40 50	Létourneau Eléonore	12½	33 75
Caron Nazaire	15	40 50	Lamb Catherine	13	35 10
Caron Hermine	5	13 50	Langlois Magloire	14	37 80
Caron Ombéline	11	29 70	Lesieur Désaulniers	13	35 10
Dolziel Rosalie	22	59 40	Lamontagne Marie	7	18 90
Demontigny L	4½	12 15	Lafrance Marie	12	32 40
Desrochers Dame L. A	11	29 70	Lambert Séraphine	17	45 90
Dion Calixte	11	29 70	Lepage Gracieuse	2	5 40
Dorion Marguerite	9	24 80	Lacerte Dorothée Delle	19	51 30
Dupont Edwidge	9	24 80	Lemire Elizabeth	20	54 00
Duval Dame A. Laplante	18	48 60	Lavoie Elizabeth	2	5 40
Dupuis Marguerite	6¼	17 55	Lafrance Apolline	16	43 20
Demers Louise	10½	28 35	Lindsay Chs. J	24	64 80
Decelles Dame Veuve	8	21 60	Lizotte Marie	11	29 70
Devost Geneviève	6	16 20	Michaud Catherine Delle	8	21 60
Dawse François	24	64 80	Martin John	9½	25 65
Dubé Anna	9	24 30	McElkin Lydia	7½	20 25
Drolet Pierre	20	54 00	Manseau Isidore	8½	22 95
			McMannus John	11	29 70

LISTE des pensions accordées aux instituteurs pour 1875.—*Suite.*

Noms.	Nombre d'années.	Montant.	Noms.	Nombre d'années.	Montant.
		$ cts.			$ cts.
Michaud Mélanie	7	18 90	Raymond Hermine	17	45 90
Mignault Victor	17	45 90	Ricavy Eloïse	10	51 30
Malherbe Emélie	15	40 50	Reid Mary Jane	22	29 40
McKerty Michel	16	43 20	Robin Geneviève	19	51 30
McKeogh Mary	15	40 50	Robertson John B	26	70 20
McKercher John	27	72 90	St. Laurent M. Sora	3	8 10
Nabaces C	.....	40 00	St. Michel L. F	9	24 30
Omeara Mathew	9	24 30	Scannell Peter	12	32 40
Oatt Francis	25	67 50	Strong Thomas	11	29 70
OKeefe Mame C	17	75 00	Scott Montaigne	9	24 30
O'Donuell P. R	11½	31 05	St. Laurent Marie	7	18 90
Perkins Irene	6	16 20	St. Laurent Arthémise	10	27 00
Proulx Joséphine	9	24 30	Soucy Elizabeth	4½	12 15
Pothier Thersile	4½	12 15	St. Jacques Julie, Dme Gay	19	51 30
Puize Rodolphe	14	37 80	Sheahan Thomas	20	38 00
Paquin Honoré	12½	33 75	Toussaint Lucile	11	29 70
Perrault Dame F. X	14	37 80	Tremblay Germain	11	29 70
Picard Wilhelmine	8	21 60	Thauvette Marceline	4	10 80
Richard Dame O	9	24 30	Talon Adélaïde	12	32 40
Rhéaume Henriette	6	16 20	Thibault Marianne	12	32 40
Raymond Démerisse	5	13 50	Tanguay Clothilde	19	51 30
Reece Anna	5	13 50	Vallée Angélique	20	54 00
Rivard Adèle	5	13 50	Vannier Basile	15	40 50
Roy H. E	3	8 10	Vallières Augustin	27	45 90
Rankin Caroline	10	27 00	Vézina Catherine	5	13 50
Ross Adams	9	24 30	Vézina M. Délima	6	16 20
Rouleau Edesse	14	37 80	Watters Claire	4½	12 15
Ryan James	12	32 40	Wilson William	10½	28 35
Ramsay William	15	40 50	Wolfe A. C	13	35 10
Rankin Caroline	10	27 00	Young Marguerite	4½	12 15
Richer Edesse	18	48 60			
			Total		5584 45

NOUVELLES DEMANDES.

Noms.	Nombre d'années.	Montant.	Noms.	Nombre d'années.	Montant.
		$ cts.			$ cts.
Arnold Hézékiah	27	51 30	Labouté J. Ed	27	51 30
Angers Georgina	27	51 30	Paquin Napoléon	6	16 20
Barry Eulalie	6	16 20	Robitaille Emélie	27	51 30
Côté Justine	27	51 30	Trépanier Sophie	.....	29 15
Carrier Henriette	27	51 30	Grant Strachan	.....	30 00
Languedoc Angèle	6	16 20			
			Total		415 55

D.—ÉTAT des dépenses des écoles normales depuis le 1er juillet 1875 jusqu'au 30 juin 1876.

École normale Jacques-Cartier.	$ cts.	$ cts.
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 31 décembre 1875	.....	10733 33
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 30 juin 1876	.....	4333 34
Dépenses jusqu'au 30 décembre 1875	7533 33	
do do 30 juin 1876	7533 34	
	$15066 67	$15066 67
Écoles normale McGill.		
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 31 décembre 1875	.....	10733 33
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 30 juin 1876	.....	4466 67
Dépenses jusqu'au 31 décembre 1875	7198 86	
do do 30 juin 1876	8001 14	
	15200 00	15200 00
École normal Lanal.		
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 31 décembre 1875	.....	11533 34
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 30 juin 1876	.....	4199 99
Dépenses jusqu'au 31 décembre 1875	10758 72	
do do 30 juin 1876	4974 61	
	15733 33	15733 33

ÉTAT des dépenses des écoles normales, &c.—*Suite.*

RÉCAPITULATION.	$ cts.	$ cts.
RECETTES.		
Jacques-Cartier		15066 67
McGill		15200 00
Laval		15733 33
DÉPENSES.		
Jacques-Cartier	15066 67	
McGill	15200 00	
Laval	15733 33	
	46000 00	46000 00

MONTANT des sommes reçues par le département de l'instruction publique, et déposées au crédit du trésorier de la province de Québec.

REVENU.	$ cts.	$ cts.
École normale Jacques-Cartier, (rétribution des élèves.)		2000 00
do do McGill, (do do)		1431 81
Journaux d'éducation, (souscriptions)		273 81
Fonds de pension des instituteurs		561 69
Divers		20 27
Revenu total des différentes sources déposées au crédit de l'honorable trésorier de la province de Québec durant l'année finissant le 30 juin 1876.		
	4287 58	4287 58

E.—ÉTAT des dépenses pour les journaux d'éducation depuis le 1er juillet 1875 jusqu'au 30 juin 1876.

	$ cts.	$ cts.
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 31 décembre 1875		1600 00
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 30 juin 1876		800 00
Dépenses jusqu'au 31 décembre 1875	1015 00	
do do 30 juin 1876	1385 00	
	2400 00	2400 00

ERRATA.

Page VI, ligne 20e, lisez *situation* au lieu de *localisation*.
Page VIII, ligne 2e du dernier alinéa, lisez *contre* au lieu de *pour*.
Page IX, ligne 2e du 3e alinéa, lisez *s'explique* au lieu de *s'expliquent*.
Page XII, dernière ligne du 4e alinéa, lisez 1873-74 au lieu de 1872-73.
Page XIV, 3e ligne du dernier alinéa, lisez *auraient* au lieu de *aurait*.
Page XVI, 1ère ligne du 2e alinéa, lisez *à* décider au lieu de *de* décider.
Page XVII, 4e ligne, lisez *Michigan* au lieu de *Milwaukee*.
Page XXVI, 4e ligne du dernier alinéa, *conserver* au lieu de *préserver*.
Page XXXIII, 4e ligne du 3e alinéa, lisez *a* voulu au lieu de *à* voulu.

TABLE DES MATIÈRES

(1874-75)

Rapport du Surintendant de l'instruction publique sur l'année scolaire 1875-76. - - - - v

PETITS TABLEAUX

PAGES

1 — Mouvement des municipalités, arrondissements et maisons d'école, de cinq ans en cinq ans, depuis l'année 1854. - - - - - - - - - - - - - - - 1

2 — Progrès de l'instruction publique, de cinq ans en cinq ans, depuis 1854. - - - - 1

3 — Tableau comparé du nombre d'enfants étudiant les principales branches de l'instruction primaire, depuis l'année 1855. - - - - - - - - - - - - - - - 2

4 — Tableau des sommes perçues pour l'instruction publique, de 1856 à 1875, inclusivement. 3

5 — Sources d'où provient la différence (augmentation ou diminution) entre : 1o. 1864 et 1863 ; 2o. 1865 et 1864 ; 3o. 1866 et 1865 ; 4o. 1867 et 1866 ; 5o. 1868 et 1867 ; 6o. 1869 et 1868 ; 7o. 1870 et 1879 ; 8o. 1871 et 1870 ; 9o. 1872 et 1871 ; 10°. 1873 et 1872 ; 11o. 1874 et 1873 ; 12o. 1875 et 1874. - - - - - - - - - - - - - - - 3

APPENDICE No. 1.

—

INSPECTEURS D'ÉCOLES.—REMARQUES GÉNÉRALES.

MM.	PAGES.	MM.	PAGES
1—Alexander. - - - - - -	5	17—Juneau. - - - - - - -	33
2—Archambeault. - - - - -	9	18—Laplante. - - - - - -	34
3—Bégin. - - - - - - -	10	19—Lucier. - - - - - - -	34
4—Béland. - - - - - -	12	20—Lyster. - - - - - -	36
5—Boivin. - - - - - - -	12	21—Magrath. - - - - - -	38
6—Caron. - - - - - - -	13	22—McLuoghlin. - - - - -	39
7—Carrier. - - - - - - -	14	23—Painchaud. - - - - - -	40
8—Crépeault. - - - - - -	15	24—Pilon. - - - - - -	40
9—Delage. - - - - - - -	17	25—Prémont. - - - - - -	41
10—Dorval. - - - - - - -	18	26—Savard. - - - - - -	44
11—Fontaine. - - - - - -	19	27—Stenson. - - - - - - -	45
12—Fothergill. - - - - - -	20	28—Tanguay. - - - - - -	46
13—Gay. - - - - - - -	24	29—Thompson. - - - - - -	47
14—Grondin. - - - - - -	28	30—Thomson. - - - - - -	48
15—Hubbard. - - - - - -	30	31—Tremblay. - - - - - -	49
16—Hubert. - - - - - -	31	32—Valade. - - - - - -	50

APPENDICE No. 2.

PAGES

1 — Tableaux monétaires avec récapitulation des mêmes. - - - - - - - - - 53
2 — Grand tableau récapitulatif des statistiques transmises par les inspecteurs d'écoles. - 78
3 — Tableau récapitulatif général donnant les statistiques des établissements d'éducation supérieure. - - - - - - - - - - - - - - - - - - 94

APPENDICE No. 3.

Circonscription de chaque district d'inscription avec indication des comtés ou parties de comtés qu'elle renferme, ainsi que du lieu de résidence et du traitement respectif des inspecteurs. 103

APPENDICE No. 4.

Tableau synoptique des cinq grandes divisions. - - - - - - - - - - - 104
Récapitulation des cinq grandes divisions. - - - - - - - - - - - - 106

TABLE DES MATIÈRES

(1875-76)

PETITS TABLEAUX

PAGES

1 — Mouvement des municipalités, arrondissements et maisons d'école, de cinq ans en cinq ans, depuis l'année 1855. - - - - - - - - - - - - - - - - 109

2 — Progrès de l'instruction publique, de cinq ans en cinq ans, depuis 1855. - - - - 109

3 — Tableau comparé du nombre d'enfants étudiant les principales branches de l'instruction primaire, depuis l'année 1855. - - - - - - - - - - - - - - - 110

4 — Etat des sommes perçues pour l'instruction publique, de 1856 à 1876, inclusivement. 111

5 — Sources d'où provient la différence (augmentation ou diminution) entre : 1o. 1864 et 1863 ; 2o. 1865 et 1864 ; 3o. 1866 et 1865 ; 4o. 1867 et 1866 ; 5o. 1868 et 1867 ; 6o. 1869 et 1868 ; 7o. 1870 et 1879 ; 8o. 1871 et 1870 ; 9o. 1872 et 1871 ; 10°. 1873 et 1872 ; 11o. 1874 et 1873 ; 12o. 1875 et 1874. - - - - - - - - - - - - - - - - 111

6 — Etat des élèves qui ont suivi les cours des écoles normales, chaque année, depuis 1857. 112

7 — Nombre des brevets de capacité délivrés par les écoles normales depuis l'ouverture de ces institutions. - - - - - - - - - - - - - - - - - 112

8 — Statistiques annuelles (1875) des commissions chargées d'examiner les aspirants ou aspirantes au brevet de capacité prescrit par la loi pour l'enseignement primaire. - - 113

9 — Mouvement de la caisse de retraite des instituteurs depuis l'année 1857. - - - 114

APPENDICE No. 1.

Rapport sur l'école normale Laval. - - - - - - - - - - - - - - - 115

Rapport sur l'école normale Jacques-Cartier. - - - - - - - - - - - 119

Rapport sur l'école normale McGill. - - - - - - - - - - - - - - 125

Rapport sur l'école des Sciences appliquées aux arts. - - - - - - - - - - 131

APPENDICE No. 2.

—

INSPECTEURS D'ÉCOLES.—REMARQUES GÉNÉRALES.

MM.	PAGES.	MM.	PAGES
1—Alexander.	139	17—Juneau.	182
2—Archambeault.	142	18—Laplante.	186
3—Bégin.	144	19—Lucier.	189
4—Béland.	151	20—Lyster.	190
5—Boivin.	153	21—McLoughlin.	191
6—Caron.	155	22—McMahon.	192
7—Carrier.	157	23—Magrath.	206
8—Crépeault.	158	24—Painchaud.	209
9—Delage.	159	25—Pilon.	210
10—Dorval.	161	26—Prémont.	212
11—Fontaine.	163	27—Savard.	216
12—Fothergill.	167	28—Stenson.	226
13—Gay.	169	29—Tanguay.	229
14—Grondin.	174	30—Thompson.	232
15—Hubbard.	176	31—Thomson.	233
16—Hubert.	180	32—Tremblay.	234

Procès-verbaux des séances du Conseil de l'instruction publique. 237
Séances du comité catholique du Conseil de l'instruction publique. 247

APPENDICE No. 3.

1 — Tableaux monétaires avec récapitulation des mêmes. 247
2 — Grand tableau récapitulatif des Statistiques transmises par les inspecteurs d'écoles. 272
3 — Tableau récapitulatif général donnant les Statistiques des établissements d'éducation supérieure. 288

APPENDICE No. 4.

A — Liste des livres transmis aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix. 298
B — Circonscription de chaque district d'inspection, etc. 308
C — Tableau des écoles catholiques de la cité de Québec. 309
D — Tableau des écoles catholiques de la cité de Montréal. 309
E — Tableau des écoles chrétiennes de la cité de Montréal. 310
F — Tableau des écoles des Sœurs de la Congrégation, Montréal. 310
G — Tableau synoptique des cinq grandes divisions. 311
H — Récapitulation des cinq grandes divisions. 313

APPENDICE No. 5.

A — Tableau de la répartition de l'allocation faite aux établissements d'éducation supérieure. 314
B — Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres. 324
C — Liste des pensions de retraite. 330
D — Dépenses des écoles normales. 331
E — Dépenses encourues pour l'impression des deux Journaux d'éducation. 332
Errata. 333

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC